LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANCAIS D'AMERIQUE

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

EDITION DE MONTREAL — Montréal, jeudi 12 août 1965 / sainte Claire / 81ème année, no 185 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: Averses et orages. / Minimum: 60 / Maximum: 75

La date des élections au Québec serait avancée de quatre mois • En page 15

Le huis clos absolu à l'enquête de Williams et de LaRivière

Grève à Chambly Transport

par Claude Gendron

Tout semble indiquer que la grève des mécaniciens de Chambly Transport à Greenfield Park déclenchée ce matin, sera réglée cet après-midi.

Contrairement à ce que l'on craignait, les chauffeurs d'autobus de la compagnie n'ont en aucun temps débrayé dans la matinée. Les représentants du syndicat des mécaniciens tentaient cependant de rejoindre leurs confrères du syndicat des chauffeurs d'autobus, dans l'espoir de déclencher un arrêt de travail de la part de ces derniers.

Les mécaniciens, membres du local 511 de la Fraternité canadienne des cheminots, employés de transport et autres ouvriers, ne sont pas rentrés au travail ce matin pour protester contre les délais apportés jusqu'ici dans la signature d'une convention collective de travail qui, selon eux, a été acceptée de part et d'autre, le 22 juin dernier.

Les dernières négociations se sont poursuivies devant un conciliateur du ministère provincial du travail, M. Roméo Cantin, mardi, et à ce moment-là, les représentants de la compagnie Chambly Transport avaient demandé un délai d'une semaine, c'est-à-dire jusqu'à

Voir GREVE en page 7

photo Michel Gravel, LA PRESSE

On se prépare au piquetage...

Les grévistes se préparent à installer leurs lignes de piquetage. La grève des mécaniciens de Chambly Transport, qui a été déclenchée ce matin, pourrait se terminer dès cet après-midi au moment où le conciliateur provincial rencontrera les deux parties à son bureau.

Fin de la grève des camions à bascule

par Michel Lapalme

QUEBEC — Une entente est intervenue hier, qui devrait mettre un terme à la grève des camions à bascule.

C'est le premier ministre Jean Lesage qui a lui-même annoncé la nouvelle, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres à laquelle venaient de participer les représentants des associations de propriétaires de camions à bascule et des entrepreneurs en construction de routes.

"L'ordre devrait être entièrement rétabli demain, a dit M. Lesage. La violence n'a donc plus sa raison d'être."

M. Lesage a ajouté que la Sûreté provinciale avait reçu l'ordre de protéger les camions qui transporteraient le sable de Joliette au pont-tunnel de Boucherville. Ce sable doit servir à faire le lit du tunnel.

Retards d'un an

"Si la grève avait duré une semaine de plus, a ajouté le premier ministre, il aurait fallu retarder d'un an la construction du pont-tunnel qui n'aurait pu être prêt pour l'Expo 67".

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a ajouté qu'il en était de même pour la route numéro 9 en direction de Lacolle, et pour l'autoroute Montréal-Berthier.

Les membres des deux associations en conflit participaient à la conférence de presse, et M. Lesage s'est fait leur porte-parole en disant: "Tous sont d'accord pour dire que nous avons trouvé le moyen le plus efficace de solutionner le pro-

Voir CAMIONS, en page 2

La vente de blé à l'Union soviétique relance l'idée d'une élection fédérale

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Une vente de blé n'est pas qu'une transaction commerciale.

Au Canada c'est également une affaire politique.

C'est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'une des plus importantes transactions jamais réalisées entre deux pays... et c'est le cas de la vente annoncée hier à Winnipeg par le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp.

On a eu la preuve de cela dans les heures qui ont suivi l'annonce faite hier.

Les conjectures sur la tenue prochaine d'élections générales ont repris et d'autre part le chef de l'opposition M. John Diefenbaker a émis un communiqué dans lequel il trouve le moyen de dire que les cultivateurs de l'Ouest sont perdants à la vente, un tour de passe-passe auquel seul un politicien conscient de l'impact de la transaction peut songer à faire.

Les bruits d'élections sont dans l'air depuis la fin de la conférence fédérale-provinciale.

On les entend de plus belle depuis hier.

Les journalistes ont eu la puce à l'oreille dès qu'ils ont constaté de quelle façon on allait annoncer la nouvelle de la vente; départ précipité de M. Sharp pour l'Ouest, conférence de presse extraordinaire dans un climat surexcité, présence des négociateurs soviétiques, etc, etc.

L'afflux de plusieurs millions dans les coffres de cultivateurs de l'Ouest n'est pas pour laisser les politiciens indifférents. Ils espèrent bien que les cultivateurs en question leur en témoigneront quelque reconnaissance aux prochaines élections.

A ce jour, les libéraux ont éprouvé beaucoup de difficulté à briser le bloc solide de voteurs conservateurs dans l'Ouest. Les fermiers des Prairies sont en effet violemment en faveur de M. Diefenbaker. Il est difficile de départager dans cette allégeance le poids des ventes de blé que le chef conservateur avait réussies lorsqu'il était au pouvoir, mais si elle repose surtout là-dessus les libéraux espèrent bien qu'avec les ventes massives de blé qu'ils ont réalisées ils pourront détacher quelques votes du bloc conservateur.

Questionné hier soir au cours d'une conférence de presse à sa sortie du cabinet le premier ministre a laissé entendre qu'il ne considérait jamais ces transactions commerciales dans une optique électorale et il s'est montré très fuyant lorsque les journalistes ont tenté de savoir dans quelle mesure cette vente influencerait son jugement quant à une prochaine consul-

Voir VENTE, en page 2

Le Collège des médecins s'inquiète de la saisie de dossiers confidentiels

Le huis clos absolu a été décrété aujourd'hui, dès l'ouverture de l'enquête préliminaire du chiropraticien E. B. Williams, accusé de conspiration et d'avortement. Le juge Omer Côté, de la Cour des sessions de la paix de St-Jérôme, a pris cette décision pour protéger la réputation des témoins qui seront appelés à témoigner dans cette affaire.

L'instruction de l'enquête du "psychanaliste" André LaRivière, accusé d'attentat à la pudeur et d'avortement, suivra immédiatement celle du chiropraticien. On prévoit que ces procédures dureront une semaine.

Le Collège des médecins s'inquiète

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, à la suite d'une réunion d'urgence tenue hier, a mandaté un avocat, Me Jules Deschênes, de Montréal, pour le représenter à l'enquête préliminaire d'André LaRivière.

Dans un communiqué officiel le Collège signale que la saisie des dossiers confidentiels des patients de LaRivière a provoqué l'émoi de la profession médicale. Le Collège a donc décidé d'être représenté pour veiller sur les procédures.

Voici le texte du communiqué du Collège des médecins:

Le Collège des médecins tient à rappeler au public que M. André LaRivière n'est pas et n'a jamais été un médecin; il n'est donc pas soumis à la juridiction de cette corporation.

S'il est vrai, par ailleurs, que la psychanalyse est pratiquée surtout par des médecins, cette technique est parfois employée par des personnes qui ne le sont pas.

Les actes criminels que l'on impute à l'accusé ne tombent pas sous la juridiction du Collège qui, de toute façon, n'en avait pas connaissance.

Il demeure que le Collège des médecins s'inquiète de la situation dans laquelle se trouvent placés les clients de M. LaRivière. Le fait que les autorités se soient emparées de certains dossiers confidentiels, contenant l'histoire personnelle de gens qui s'étaient confiés de bonne foi, provoque l'émoi de la profession médicale.

Etant donné que les lois protègent déjà les confidences données sous le sceau du secret professionnel aux ministres du culte, au hommes de loi et aux médecins, ceux-ci formulent le voeu que le législateur précise les modalités qui régissent la protection du secret professionnel.

Dans le cas précis qui nous occupe, le Collège souhaite ardemment que le ministère de la Justice utilise avec la plus grande discrétion possible sa connaissance des dossiers qu'il a saisis.

Pour veiller sur cet aspect important de cette cause, le Collège a demandé à un juriste éminent, Me Jules Deschênes, c.r., de le représenter à l'enquête préliminaire qui débute aujourd'hui.

Les dossiers sont en sûreté

Tous les dossiers saisis par la police dans le bureau de M. André Larivière sont sous clé, dans un bureau, sous la garde d'un détective digne de confiance. On n'a donc pas à craindre une indiscrétion relative aux personnes qui auraient pu, de bonne foi, se trouver en rapport avec le prévenu. Des mesures très sévères seront prises afin de préserver l'identité des témoins qui devront comparaître au procès. C'est ce que nous a affirmé Me Jacques Ducros, assistant-ministre adjoint de la Justice du Québec.

La Couronne demandera probablement le huis clos mais les journalistes seront éventuellement admis, vu l'intérêt public que présente ce procès. Un appel sera alors lancé à la probité professionnelle des représentants de la presse en vue de respecter dans les comptes rendus, la dignité des personnes en cause et celle des lecteurs. Seuls les faits pertinents en rapport avec les poursuites de la Couronne seront utilisés les autres clientes de M. Larivière n'ont donc pas à redouter des révélations qui pourraient leur être nuisibles. Contrairement à ce qu'on a pu craindre, les employés du Palais de Justice n'ont nullement accès à ces dossiers.

Me Ducros a souligné la discrétion des deux policiers qui depuis quatre ou cinq mois ont conduit cette enquête sans que rien n'en transpire.

D'autre part, il semble que ni le Collège des Médecins, ni la Corporation des Psychologues de la province de Québec n'aient à leur disposition les moyens légaux d'empêcher l'utilisation des dossiers par la Cour. Les dossiers médicaux ou confidentiels ne sont pas, aux termes de la loi, considérés comme des communications privilégiées lorsqu'il s'agit de violations au code pénal.

Gabias: l'Assemblée n'a pas décidé s'il siégerait

QUEBEC. (M. L.) — L'Assemblée législative n'a pas décidé de laisser siéger le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, lors de la prochaine session.

Telle est la brève réponse que le premier ministre Jean Lesage a réservée hier à M. Gabias à la suite d'une déclaration que ce dernier avait envoyée au journal de Trois-Rivières "Le Nouvelliste".

M. Gabias y disait: "Je comprends que l'Assemblée législative a décidé que dès la prochaine session, j'occuperai le siège réservé à la population du comté de Trois-Rivières. J'occuperai ce siège avec fierté et dignité."

Le député de Trois-Rivières faisait cette déclaration après avoir appris que M. Lesage lui avait fait voter une pleine indemnité pour la session qui vient de prendre fin.

"Une publicité bien orchestrée présentera tellement bien le 'grand coeur' du bourreau que le condamné qui a été lâchement et injustement privé de sa liberté d'action sera taxé d'ingratitude s'il ne se réjouit pas de cette faveur hypocrite et conditionnelle, a également dit M. Gabias.

"Je veux que la population du comté de Trois-Rivières comprenne et sache bien que je n'ai jamais demandé de faveur à M. Lesage et à ses pareils."

M. Lesage a répondu hier, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres, qu'il n'avait pas de commentaires à faire sur les "insultes gratuites" qui lui lance le député de Trois-Rivières: "Il n'est capable que d'insultes, alors!"

Mais il ajouta que l'Assemblée législative n'était aucunement revenue sur sa décision d'empêcher M. Gabias de siéger durant trois ans.

"Si l'Assemblée décide de rescinder la suspension, a-t-il ajouté, elle devra le décider au début de la prochaine session.

"Quand l'Assemblée a décidé de remettre à M. Gabias son indemnité parlementaire, elle ne voulait pas dire qu'elle rescindait sa décision.

"Tout ce que M. Gabias a pu dire ou faire après que l'Assemblée eut décidé de son sort au début de la dernière session sera nécessairement dans un des plateaux de la balance quand l'Assemblée législative le jugera."

Balcer nie la rumeur

OTTAWA. (DNC) — Rejoint par téléphone à sa résidence ce matin, M. Léon Balcer s'est refusé à tout commentaire au sujet de la nouvelle voulant qu'il entre bientôt dans le cabinet de M. Lesage.

L'ancien ministre des Transports dans le cabinet Diefenbaker a dit qu'il était toujours indépendant et que la nouvelle d'une agence de presse constituait tout simplement une autre rumeur.

Pour sa part, le premier ministre du Québec a refusé de commenter la rumeur. Interrogé hier à l'Assemblée législative, il a précisé qu'il n'avait pas rencontré M. Balcer à ce sujet, et qu'il ne répondait jamais aux questions sur les remaniements ministériels qu'il pourrait effectuer au sein de son cabinet.

Bien qu'elle soit assez étonnante, la nouvelle publiée ce matin au sujet de M. Balcer n'a pas surpris outre mesure

Voir BALCER en page 2

Don de $4 millions de grains de provende aux cultivateurs de l'Est

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Les grandes organisations agricoles de l'Ouest du pays s'apprêtent à faire aux cultivateurs de l'Est un don d'une quantité de grains de provende dont la valeur s'établirait autour de $4 millions.

La nouvelle a été confirmée par une source sérieuse à Ottawa.

Le gouvernement, lors d'une séance du cabinet hier soir, a décidé de défrayer entièrement les coûts de transport de l'opération qui s'élèveront vraisemblablement à environ un million de dollars.

Le cadeau fait aux cultivateurs de l'Est du pays constitue un geste sans précédent dans l'économie canadienne.

Les grandes minoteries de l'Ouest du pays auraient pris cette décision pour venir en aide aux fermiers de l'Ontario et du Québec qui ont été affectés par la sécheresse qui a sévi au début de l'été.

On ne connaît pas encore les détails de l'opération. On ne sait même pas combien de tonnes seront ainsi acheminées vers l'Est, mais la nouvelle et tous les détails seraient annoncées la semaine prochaine à Ottawa.

La nouvelle fait suite à un voyage dans l'Est de M. Roy Atkinson, le président de la "National Farmers Union" qui a visité les régions de l'est du

Voir DON, en page 2

Une des plus impressionnantes ventes: $450 millions

OTTAWA. (PC) — La dernière vente de blé canadien à la Russie, estimée à $450,000,000, aura plus de répercussions sur l'économie canadienne et le climat des affaires que les contrats précédents passés entre le Canada, la Russie et la Chine communiste. C'est ce qu'a révélé à Ottawa une source bien renseignée.

La nouvelle vente, qui a été rendue publique mercredi à Winnipeg par la Commission canadienne du blé et le ministre du Commerce M. Sharp, a pour termes l'exportation en Russie d'ici le 31 juillet de l'année prochaine de 187,000,000 de boisseaux de blé, en plus des 27,000,000 de boisseaux vendus la semaine dernière.

A Ottawa le premier ministre Pearson a qualifié hier de "sensationnelle et spectaculaire" la dernière vente de blé canadien à la Russie et a invité la population à travailler dur en vue de réaliser l'objectif de cette transaction.

A son avis, il s'agirait de la plus impressionnante vente à court terme jamais réalisée par aucun pays. Elle aura un effet très favorable sur l'économie canadienne.

M. Pearson a déclaré qu'il était réconfortant de constater que la grève des manutentionnaires de céréales au port de Montréal avait pris fin juste avant la conclusion de ce marché avec la Russie.

Cette quantité est plus importante que la quantité couverte par l'entente à longue échéance passée entre la Chine communiste et le Canada en 1963, et n'est dépassé que par le contrat de 239,000,000 de boisseaux signé avec la Russie en 1963. Ce dernier contrat a été évalué à environ $500,000,000.

Voir IMPRESSIONNANTES, en page 2

Une autre mauvaise récolte en Russie

MOSCOU. (PA) — Le dernier achat de blé effectué par l'URSS au Canada confirme que la Russie connait une autre mauvaise récolte. Tel est du moins l'avis exprimé par les observateurs en commentant la nouvelle que le Canada vendra à l'Union soviétique près de 5,000,000 de tonnes de blé durant les 12 prochains mois.

On apprend de plus aujourd'hui que l'URSS vient d'acheter 1,100,000 tonnes métriques de blé à l'Argentine. Le président de la Commission des céréales d'Argentine, M. Jorge Duchini, qui a négocié la transaction à Moscou récemment, n'a pas voulu révéler le prix convenu, mais il a dit qu'il était "satisfaisant pour les deux parties" et que le paiement serait au comptant. Les expéditions commenceront sans délai et se poursuivraient jusqu'à mars 1966.

On possédait déjà des indices que la récolte de blé russe serait en bas de la normale cette année à cause du manque de pluie à l'est de la Volga. Le volume de la dernière transaction, venant à la suite d'autres

Voir RECOLTE, en page 2

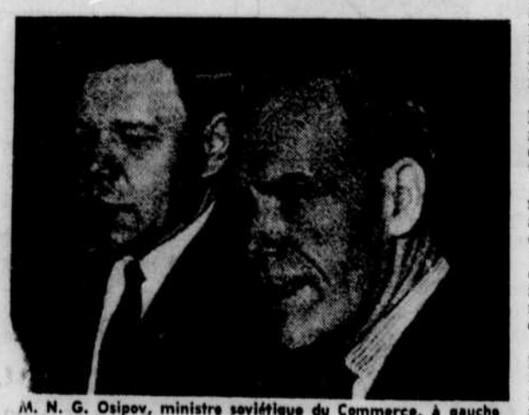

M. N. G. Osipov, ministre soviétique du Commerce, à gauche et M. Sharp, ministre canadien du Commerce, lors de la conférence, hier, où fut conclue une des plus grosses ventes de blé à la Russie, soit 187,000,000 de boisseaux au coût de $450 millions.

AUJOURD'HUI

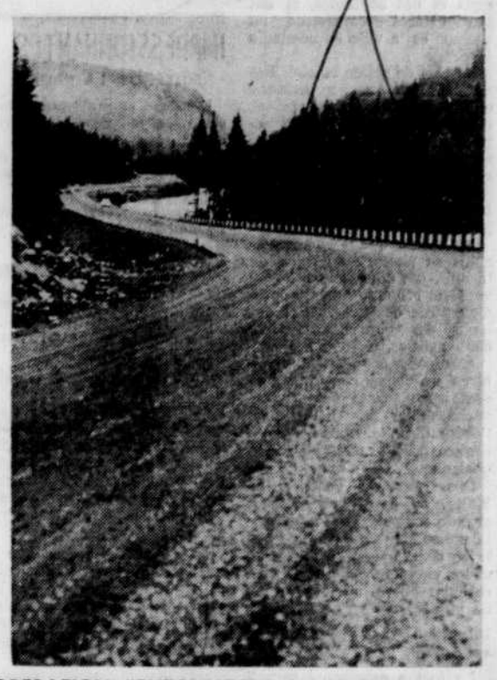

OPERATION "ENTONNOIR" AU SAGUENAY

Cette route pittoresque s'étend sur une distance de 53 milles pour s'arrêter brusquement en plein bois à une vingtaine de milles de Tadoussac. On l'appelle évidemment depuis 33 ans, alors que sa construction commençait, la route Chicoutimi-Tadoussac. Le gouvernement veut attendre en 1968 pour la parachever mais les Saguenéens dans un tollé général exigent qu'on complète la route d'ici la fin de 1966 pour répondre aux besoins de la région et à ceux de la Côte Nord ainsi qu'au tourisme de 1967. *(Voir page 24)*

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

DES BULLETINS MAL ACCUEILLIS

Les commis postaux de Montréal sont sur le point de réclamer leur affiliation à la Fédération des travailleurs du Québec, qui les a soutenus au cours de leur grève, et ils se proposent de déloger certains personnages des postes qu'ils occupent à la direction nationale de leur association. On sait d'autre part que les postiers de Montréal ne font que très peu de cas du référendum de la Fraternité au sujet des dernières propositions gouvernementales. La photo ci-dessus en est la preuve. En effet, il s'agit de bulletins de vote gisant en liasses à proximité d'un panier à rebuts. *(Voir page 3)*

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 40
Bandes dessinées / 8
Décès, Naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Education / 7
Finance / 52, 53
Horoscope / 14
Les patrons / 33
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 29, 42
Nouvelles métro / 41
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 50, 51
Sports / 43 à 49, 54
Tribunaux / 27
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 16 à 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 9

Un incident banal déclenche une émeute à Los Angeles

LOS ANGELES (UPI, PA) — L'arrestation d'un Noir soupçonné de conduite en état d'ivresse a déclenché hier soir l'une des pires émeutes de ces dernières années à Los Angeles. Des centaines de Noirs se sont attaqués aux policiers, faisant pleuvoir des pierres, des briques et des bouteilles, et ont pratiquement transformé un secteur de la ville en no-man's land.

Le chef de police adjoint Roger E. Murdock, a annoncé qu'une dizaine de policiers ont été blessés et 15 émeutiers arrêtés. Plusieurs Noirs ont été atteints par des projectiles lancés vers des automobilistes, mais ils n'ont subi que des blessures superficielles pour la plupart.

A mesure que l'émeute gagnait en violence au cours de la nuit, des émeutiers ont renversé et brûlé une camionnette d'un poste de télévision et ont lapidé des voitures du service des incendies.

Murdock a précisé que 40 voitures de police contenant une centaine d'agents ont été dépêchées sur les lieux avec l'ordre d'arrêter tous ceux qui commettraient une infraction quelconque.

Des gens du quartier de Watts, où les Noirs sont en grande majorité, ont signalé à la police que les émeutiers ont brisé des vitrines de magasins et les vitres de maisons privées et ont rapporté quelques actes de pillage.

Une mère en colère

Le tout a commencé vers 7 heures hier soir lorsqu'un agent de la route appréhenda un Noir soupçonné de conduite en état d'ivresse. Une foule se rassembla pendant que la mère du suspect discutait avec les agents. Comme ceux-ci tentaient d'arrêter la mère également, la violence éclata.

La foule grossit rapidement et les Noirs, des jeunes pour la plupart, se mirent à lancer des pierres, des briques et des bouteilles sur les policiers et même les automobilistes. Au moins 50 véhicules ont été endommagées; presque toutes les vitres d'un autobus ont été fracassées.

Armés de bâtons, les policiers ont chargé la foule à plusieurs reprises et ont réussi à un certain moment à disperser les émeutiers. Mais ceux-ci se sont regroupés derrière des barricades érigées en hâte.

Au moins trois journalistes ont été rudoyés pendant la rixe, parmi lesquels un reporter de l'agence United Press International, Nicholas Beck. Celui-ci a été battu par deux jeunes Noirs avant d'être secouru par un autre Noir, membre du comité de la non-violence.

Murdick a dit que le quartier serait "saturé" d'agents pour éviter d'autres désordres. Les autorités ont toutefois souligné que l'émeute n'avait aucun caractère social.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 60
MAXIMUM DEMAIN : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa-Cantons de l'Est :** Généralement nuageux, averses et orages aujourd'hui et cette nuit ; demain, nuageux sauf quelques éclaircies, averses éparses. Vents du sud-ouest de 20 milles avec rafales de 30 tombant à 10 milles cette nuit ; vents d'ouest de 15 milles avec rafales demain. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 60 et 75 ; Sherbrooke, 55 et 70.

Laurentides et Mauricie : région de Québec : Nuageux, averses ou orages aujourd'hui et cette nuit ; demain, généralement nuageux, averses éparses. Vents du sud-ouest de 20 milles avec rafales de 30 pendant les orages aujourd'hui ; cette nuit, vents du nord-ouest de 10 à 15 milles. Moins chaud. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe et Québec, 55 et 70 ; La Tuque, 50 et 65.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Généralement nuageux, averses ou orages aujourd'hui et demain. Vents du sud-ouest de 15 milles, puis vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales pendant les orages après-midi ; brises légères cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 55 et 75 ; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 50 et 70.

IMPRESSIONNANTES

SUITE DE LA PAGE 1

Ces deux contrats précédents couvraient cependant une période de trois ans, même si la plus grande partie du blé devait être expédiée durant une période de 12 mois.

Le nouveau contrat de vente de blé couvre une période d'un peu moins d'un an.

D'après le contrat précédent, le Canada devait livrer à la Russie 212,200,000 boisseaux dans l'année commençant le 1er août 1963 et se terminant le 31 juillet 1964.

Pour l'année 1964-65, les statistiques, établies jusqu'à la fin de juin, indiquent des envois de blé de 6,915,162 boisseaux. Cuba a reçu 7,318,299 boisseaux, qui faisaient partie d'une entente supplémentaire signée en octobre 1964, qui devint ensuite partie du contrat russe.

On a fait remarquer que le contrat signé avec la Russie arrive à un moment où les producteurs des Prairies s'attendent à une récolte exceptionnelle, mais non pas à une récolte record.

Elle coïncide de plus avec le moment où le Canada semble s'être enfin sorti de l'impasse dans laquelle le poussaient les immenses réserves de blé accumulées d'année en année, impasse très nuisible à l'économie. Dans les quatre années qui précédaient la signature de premier contrat d'exportation à la Russie, les surplus annuels de blé canadien se chiffraient par 588,000,000 de boisseaux, et sont mêmes allés jusqu'à 648,000,000 de boisseaux.

Dès la signature du contrat, ce chiffre est devenu 391,000,000 de boisseaux et depuis varie entre 460,000,000 et 490,000,000 de boisseaux.

On estime que le surplus de blé cette année sera de 500,000,000 de boisseaux.

Le renouveau de l'économie qui ne manquera pas de résulter de cette vente se fera sentir dans tous les secteurs.

Les sociétés de transport et les manutentionnaires de blé de l'est du pays profiteront de ce nouveau contrat, puisque tout ce blé sera envoyé le long du St-Laurent et en partance de ports de la côte Atlantique.

Dans l'ouest du pays, les contrats précédents ont eu un effet salutaire sur la vente de machinerie agricole et de matériaux de construction, ainsi que sur la vente au détail en général.

Certains milieux d'Ottawa laissent entendre que ce nouveau contrat est un présage particulièrement heureux pour l'avenir.

Les premiers contrats, parce qu'ils s'échelonnaient sur une période de trois ans, perdaient de leur importance aux yeux des hommes d'affaires. Le nouveau contrat aura un effet psychologique plus important, à cause de son importance, des limites de temps qui ont été fixées et du fait qu'il a été signé à un moment où la conjoncture économique traversait une crise d'incertitude.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a déclaré à la suite de l'annonce de la signature du nouveau contrat, que le gouvernement devrait étudier la possibilité d'acheminer une partie de ce grain par le port de Churchill, au nord du Manitoba.

Selon lui, il s'agit d'un projet logique et qui permettrait aux fermiers de la Saskatchewan de réaliser d'importantes économies de frais de transport. Il a demandé à la Commission du blé d'étudier sa proposition dans le plus bref délai possible, à cause de la courte période d'ouverture du port de Churchill.

A Ottawa, le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker a dit que la dernière vente de blé à l'Union soviétique "est bienvenue comme un nouveau prolongement de notre politique de vente de blé au pays communistes".

"Le parti libéral nous avait fortement critiqué au sujet de cette politique lorsque nous étions au pouvoir, mais depuis que le parti libéral est lui-même au pouvoir il s'est empressé d'adopter cette politique qu'il avait d'abord condamnée comme dangereuse."

M. Diefenbaker a dit que la récente réduction de 20 sous du boisseau de blé signifie que les fermiers de l'ouest vont perdre $140,000,000 sur la récolte qu'ils devraient avoir cette année.

"Au cours de ces récentes ventes aux pays communistes, le prix est si bas que l'acheteur peut encore revendre le blé qu'il achète en faisant un profit considérable" dit M. Diefenbaker dans un communiqué remis à la presse.

Les fermiers

A Regina, le premier vice-président du Saskatchewan Wheat Pool, M. Louis-A. Boileau a dit qu'il est difficile d'évaluer le profit complet que les fermiers de l'Ouest tireront de cette vente de blé tant qu'on ne révélera pas le prix consenti par boisseau.

Dans une entrevue, M. Boileau a dit que le "prix sera un facteur déterminant pour évaluer le profit complet de la vente".

Le fait que la valeur totale des 187,000,000 boisseaux de blé vendus à la Russie soit estimé être de l'ordre de $450,000,000, semble indiquer "un grand profit" pour les fermiers des Prairies.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 1

bième." Tous ont acquiescé collectivement.

Le règlement est intervenu lorsque le gouvernement a proposé un moyen de faire respecter intégralement la cédule des justes salaires, aussi bien pour les taux de transport par camion que pour les salaires proprement dits.

Suivant les principes établis pour les décrets de conventions collectives et le salaire minimum, l'entrepreneur sera tenu responsable du juste salaire, y compris le taux du transport par camion, non seulement pour le travail qu'il exécute lui-même, mais aussi pour le travail exécuté par un sous-entrepreneur, un sous-traitant ou un fournisseur de matériaux.

Par conséquent, l'entrepreneur sera obligé de voir à ce que le taux de transport prévu à la cédule soit payé non seulement par ses sous-entrepreneurs, mais aussi par les propriétaires de carrières ou d'usines d'asphalte qui lui livrent du sable, de la pierre, du gravier, etc.

Vu que la cédule des justes salaires est depuis longtemps établie, et que tous les entrepreneurs en connaissent l'existence, le gouvernement entend les obliger à la respecter, aussi bien pour les contrats qui leur ont déjà été accordés que pour ceux qui leur seront octroyés à l'avenir.

De plus, en outre des sanctions déjà prévues, le gouvernement mettra sur une liste noire les entrepreneurs qui ne respecteront pas la cédule, ou ne la feront pas respecter par leurs sous-traitants.

Le Conseil de la trésorerie verra à empêcher qu'aucun contrat ne soit accordé à un entrepreneur pris en défaut.

M. Lesage a commenté cette mesure en disant : "Nous avons une expérience de ce genre, et nous avons pu constater que c'était ce qui faisait le plus mal à ceux qui transgressaient la loi."

RECOLTE

SUITE DE LA PAGE 1

achats moins considérables à l'étranger, confirme que la présente récolte sera bien inférieure à la moyenne. Jusqu'à quel point, les Russes ne le diront sans doute pas.

Il semble toutefois que la récolte ne sera pas aussi désastreuse que celle de 1963 alors que la sécheresse obligea l'Union soviétique, qui exporte normalement du blé, à acheter 12,000,000 de tonnes de blé sur les marchés mondiaux.

Après la récolte de 1964, dont le rendement était en haut de la moyenne, Moscou acheta plus de 4,000,000 de tonnes de l'Argentine, de l'Australie, du Canada et de la France. Des importations s'imposaient même avec une bonne récolte parce que les réserves s'étaient épuisées en 1963.

Il semble maintenant que l'URSS continuera d'acheter du blé à l'étranger en grandes quantités pendant plusieurs années. Ces achats s'établiraient à environ 5,000,000 de tonnes par an en moyenne, selon des estimés fiables. Cette année, les achats globaux pourraient dépasser cette moyenne.

Si l'URSS consent à dépenser ses précieuses devises étrangères pour acheter autant de blé du Canada, notent les observateurs, elle recherchera sans doute du blé dans d'autres pays, mais sur une base de troc. Le blé obtenu après la récolte de 1964 de l'Argentine et de la France fut échangé pour du pétrole.

Les Russes devront probablement continuer leurs achats à l'étranger jusqu'à ce que le nouveau programme agricole annoncé en mars dernier ait apporté les améliorations nécessaires. Ce programme prévoit des investissements de 71 milliards de roubles ($78,890,000,000) dans l'agriculture entre 1966 et 1970, tout en payant aux paysans de meilleurs prix pour leurs produits.

On n'a pas précisé d'où viendra cet argent et cela n'est peut-être pas encore décidé.

VENTE

SUITE DE LA PAGE 1

tation populaire.

"Vous avez déjà nié les intentions qu'on vous prêtait de déclencher des élections cette année."

"Ah, non, a corrigé le premier ministre aussitôt, je n'ai jamais rien nié de la sorte. J'ai seulement dit que le parlement avait encore beaucoup de choses à faire et cela reste vrai. Nous devons légiférer à la reprise sur les conventions collectives dans la fonction publique, sur les banques, sur les transports, etc."

Au total, les journalistes en ont été quittes pour leur faim. Ils sont maintenant résignés à attendre quinzaine de jours avant de savoir si oui ou non le pays fera face à des élections générales. Il se peut aussi qu'il faille attendre plus longtemps et que M. Pearson ne prenne une décision qu'à son retour d'un voyage de quelques jours en Colombie-Britannique et en Alberta où il doit prendre un peu de repos puis prononcer discours sur discours à diverses occasions.

Entre-temps le chef de l'Opposition a tenté de minimiser la réussite des libéraux.

Il a déclaré que compte tenu de l'importance de la vente et de la baisse récente des prix du blé les cultivateurs perdraient $140 millions dans la transaction. Il a accusé le gouvernement de vendre à un prix si [illegible] que les acheteurs [illegible] eux-mêmes réa[illegible] profit.

Il [illegible] les libéraux d'a[illegible]ur capot" et d'a[illegible]e les conservateurs avoir condamné les ventes qu'ils avaient faites à des pays communistes.

En fait il déclare que la transaction sanctionnée par les libéraux est conforme à la politique commerciale qu'avait "si habilement dirigée" l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton.

"L'imitation est la plus haute forme de flatterie", conclut-il avec emphase.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

mercredi prochain, pour signer la convention et la mettre en vigueur.

Celle-ci prévoit entre autres des augmentations de salaire variant en moyenne entre 30 et 50 cents l'heure, rétroactives au 2 mai dernier. Un représentant syndical, M. Lucien Bernier, a déclaré que le syndicat avait alors demandé la signature d'un mémoire d'entente et que les représentants patronaux s'y étaient carrément refusés.

Le syndicat a donc décidé de déclencher une grève des 40 mécaniciens de la compagnie dès ce matin. A leur arrivée au travail, les ouvriers se sont groupés à la porte du garage, rue Devonshire, à Greenfield Park et après un délai de quelques heures, ils ont entrepris le piquetage.

Le directeur de la police locale, M. J.-Adrien Poulin, s'est rapidement rendu sur les lieux afin d'assurer le service d'ordre et de recommander à chacun la conduite à suivre.

Au moment de mettre sous presse, M. Poulin ne signalait aucun incident. Du côté patronal, un des administrateurs, M. Roger Senécal, nous a déclaré qu'effectivement la compagnie était prête à signer la convention collective et à la mettre en vigueur dès la semaine prochaine. Il a expliqué qu'on avait demandé un délai au syndicat pour permettre d'effectuer certaines corrections mineures dans la rédaction de la convention.

Ce matin, au bureau de la compagnie, les secrétaires étaient à rédiger de nouvelles copies de la convention. Les deux parties doivent effectivement se rencontrer cet après-midi à 2 h. 30 au bureau de M. Cantin, à Montréal, et on s'attendait, à moins d'accrochages, qu'ils signassent la convention.

DON

SUITE DE LA PAGE 1

pays affectées par la sécheresse.

On connaît mal les circonstances qui permettent à l'économie des Prairies de faire ainsi des dons gratuits aux cultivateurs de l'Est.

On n'annoncera vraisemblablement que la semaine prochaine les conditions définitives de la transaction. Entre temps, on se force ici de mettre au point une méthode de distribution de ces grains qui soit la plus juste possible. C'est ce qui retarde la publication officielle de la nouvelle.

BALCER

SUITE DE LA PAGE 1

les observateurs de la scène fédérale.

Quelque temps avant l'ajournement de la Chambre au début de l'été, M. Balcer avait déclaré à certains journalistes "qu'il se passerait des choses" à son sujet vers la fin de juillet ou le début d'août.

Les journalistes avaient d'abord cru que M. Balcer succéderait à Me Yves Gabias dans Trois-Rivières. Cette hypothèse reste plausible car il est difficile de croire que M. Jean Lesage fasse accéder M. Balcer à son cabinet.

Au temps jadis les deux hommes ne s'aimaient pas d'amour tendre. La dernière fois qu'ils se sont pris aux cheveux, c'était à l'occasion des dernières démarches précédant la construction du pont de Trois-Rivières.

Si notre mémoire est bonne A un moment donné, M. Jean Lesage avait fait une petite colère devant les journalistes et menacé de "faire battre" M. Balcer dans Trois-Rivières.

Quoi qu'il arrive, personne ne sera étonné à Ottawa de voir M. Balcer opter pour la politique provinciale. Il est depuis belle lurette dégoûté d'Ottawa, et même de plusieurs de ses amis conservateurs qui l'ont presque abandonné lorsqu'il s'est agi de faire le gros du travail contre le leadership de M. Diefenbaker.

M. Balcer n'est par ailleurs pas sans se rendre compte que même non élu, le conservateur le plus influent de la province de Québec est aujourd'hui Me Marcel Faribault qui est en voie de se gagner le respect de tous les conservateurs du pays.

Un accident du rail fait plusieurs morts en Allemagne fédérale

LAMPERTHEIM, (HESSE), (AFP) — Un accident de chemin de fer qui a fait des morts et des blessés s'est produit aujourd'hui à la gare de Lampertheim, en Hesse.

C'est l'express Transeuropéen (TEE) venant de Francfort qui a déraillé en traversant la gare de Lampertheim à grande vitesse, a indiqué la police locale. La locomotive et plusieurs wagons du convoi se sont télescopés, puis renversés. Il est encore impossible de préciser le nombre des morts et des blessés. Les pompiers, les services d'aide technique, la Croix-Rouge de Mannheim et tous les médecins disponibles de la région sont sur les lieux de l'accident.

ONU

FAITS ET GESTES

COPENHAGUE, (AFP) — Les Nations unies n'ont pas l'intention d'honorer d'une réponse publique les rumeurs qui ont circulé dans des journaux suédois, sur la mort de M. Dag Hammarskjoeld, l'ancien secrétaire général de l'ONU, dont l'avion s'écrasa voici trois ans au Congo, déclare M. Ralph Bunche, secrétaire général adjoint de l'ONU, dans un message qu'il a transmis à M. Sten Hammarskjoeld, frère du défunt. Ces rumeurs veulent que le secrétaire général se soit suicidé en emportant une bombe dans l'avion qui le transportait au-dessus du Congo.

Le représentant permanent par interim de l'Inde à l'ONU, s'est entretenu de nouveau hier, avec le secrétaire général U Thant qui l'avait prié, la veille, de transmettre à son gouvernement un appel à la modération dans l'affaire du Cachemire. Un appel semblable avait été adressé au gouvernement du Pakistan. Le diplomate indien a fait valoir au secrétaire général que c'est le Pakistan qui s'est rendu coupable de violation de frontière, et que l'appel de l'ONU aurait dû être adressé exclusivement au Pakistan.

Retrait de candidature

La Tanzanie a annoncé hier soir qu'elle retirait sa candidature au conseil de sécurité en faveur de celle de l'Ouganda. "La décision du gouvernement de la Tanzanie a été prise après avoir pris en considération le fait que les intérêts de l'Afrique orientale, en particulier, et de l'Afrique en général, pourraient être mieux représentés s'il n'y avait qu'une seule candidature de l'Afrique orientale, déclare un communiqué de la délégation de la Tanzanie aux Nations unies.

M. Réal Rousseau, l'accusateur, et M. Roch Deslauriers, le prévenu.

Deslauriers comparaît à St-Jean sous l'accusation de fabrication de faux

ST-JEAN, (DNC) — Le chiropraticien Roch Deslauriers, de St-Jean, a été cité à son enquête préliminaire, hier, devant le juge Honorius Michaud, à St-Jean, sous l'accusation de fabrication de faux document, et il reviendra devant le juge, lundi prochain, le 16, pour la reprise de cette enquête et pour répondre également à 11 accusations de parjure. On se souvient que toutes ces accusations sont portées par M. Réal Rousseau, maire de Pointe-du-Moulin, ville de l'île Perrot.

Ce matin, le principal témoin entendu a été M. Raoul Gobeil, de Ville Brossard, qui a reconnu avoir signé "vers le 24 janvier 1963" un document ou il déclare avoir vu "M. Roch Deslauriers remettre en argent comptant la somme de dix mille dollars à M. Yvon Dupuis, M.P., à Ottawa."

M. Gobeil a aussi, après avoir obtenu la protection de la Cour, déclaré que ce document il l'avait signé le sachant faux, à la demande de Deslauriers après que celui-ci lui eut affirmé qu'il pourrait ainsi "faire pression sur de hauts personnages et me remettent 15 jours après les $27,000 que je lui avais prêtés sur hypothèque".

Au sujet de la date du document, le témoin a remarqué, après l'avoir examiné l'original qu'il avait signé (document conservé par la Gendarmerie royale depuis son enquête sur les agissements d'Yvon Dupuis): "Je crois que le chiffre 4 (de l'année 1964) a été travaillé quelque peu."

Le juge Michaud se le fit alors montrer une deuxième fois et décréta que ce document original devait être mis en preuve en plus du photostat que les deux parties et lui avaient précédemment accepté.

Comme le témoin a précisé également qu'il avait signé le document en présence de deux personnes, sa femme et Mme Réal Poissant, le juge Michaud a préféré entendre ces témoins avant de rendre une décision. Mmes Gobeil et Poissant seront donc appelées à témoigner lundi prochain.

Outre l'inspecteur Jean-Maurice Nadon, de la Gendarmerie fédérale, le tribunal a entendu le témoignage de M. Israël Lefrançois, propriétaire de taverne, qui a obtenu du prévenu Deslauriers, le 5 janvier 1965, une déclaration dans laquelle celui-ci dit "incorrecte" la déclaration signée par Raoul Gobeil.

Ce que l'on sait le mieux, c'est ce que l'on a deviné, puis ce que l'on a appris par l'expérience.

Chamfort

Les camionneurs sont satisfaits du règlement

par André Béliveau

M. William Lemelin, conseiller technique de l'Association provinciale des propriétaires de camions à bascule, estime que le règlement intervenu hier à Québec constitue une "grande victoire" pour cet organisme.

"Nous ne réclamions qu'une chose : l'application intégrale des taux établis par le gouvernement. Et c'est ce que nous avons obtenu. Nous sommes pleinement satisfaits", a-t-il déclaré à LA PRESSE.

M. Lemelin se réjouit également de ce que le gouvernement ait "reconnu" l'Association. "Le gouvernement a appuyé nos revendications. En nous donnant gain de cause, il reconnaît que notre arrêt de travail était juste. Et nous en sommes particulièrement heureux, parce que c'était la première fois que les camionneurs du Québec s'organisaient de façon efficace."

L'accord de principe entre les parties a été conclu hier midi, mais, officiellement, la grève ne prendra pourtant pas fin avant demain matin, puisque les membres de l'Association n'ont pas encore ratifié la position prise par leurs représentants.

Les camionneurs doivent procéder à cette formalité ce soir, à 8 h., au cours d'une assemblée générale qui sera tenu au Plateau, à Montréal.

La grève des propriétaires de camions à bascule avait commencé le 22 juillet, le même jour que celle des postiers. Elle a été marquée de plusieurs actes de violence, actes de violence que M. Lemelin considère comme "de vieux règlements de comptes" qui ne seraient qu'indirectement reliés au conflit.

L'Association provinciale, qui n'a été fondée qu'en octobre dernier, compte présentement plus de 1,500 membres, sur un total possible — dans la région montréalaise — d'environ 3,000. M. Lemelin croit que, d'ici deux mois, tous les camionneurs de Montréal et de ses banlieues en feront partie.

Entrez!

la vie est belle...la vue est belle!

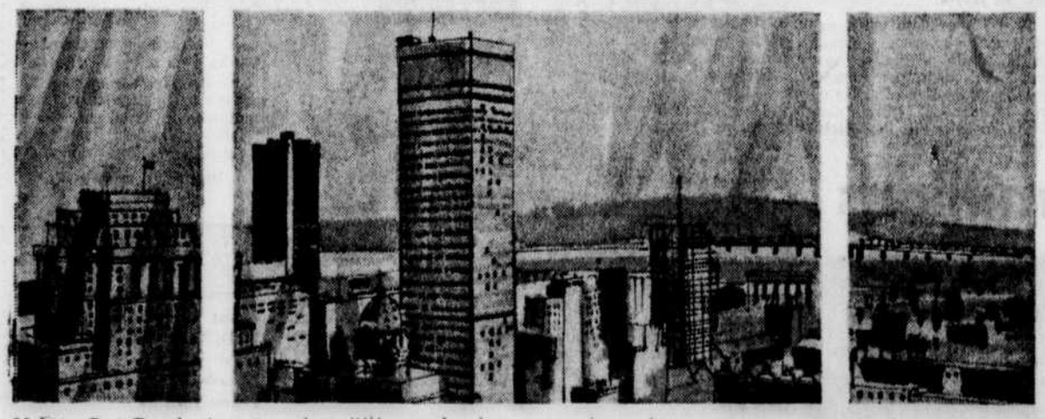

Habiter Port-Royal, c'est vivre dans l'élégance la plus parfaite. Situé au centre de la Métropole, l'édifice Port-Royal offre tous les avantages précieux de la vie urbaine et le confort exclusif de l'hôtel particulier. Chaque appartement a son cachet propre; pièces et fenêtres sont disposées selon un équilibre esthétique approprié à la résidence privée de haut standing. Le confort est assuré par de nombreux services: un personnel permanent, une salle à manger privée, un service de traiteur, un studio de santé, un service de garage et de limousine avec chauffeur, un chenil, un service de concierge et de domestique. Habiter Port-Royal, c'est vivre la vie ultra-moderne de demain. Visitez la Suite Port-Royal, 1455 ouest, rue Sherbrooke. Téléphone: 937-9511.

PORT-ROYAL

LES CHALETS préfabriqués AYOTTE
SONT INCOMPARABLES
par leur qualité et leur bas prix

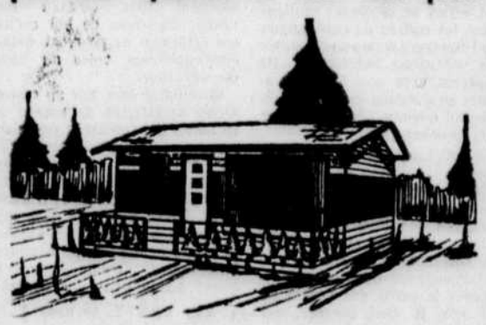

SPECIAL CETTE SEMAINE $28.20 PAR MOIS

- 10 ans pour payer
- aucun comptant
- livraison gratuite
- assurance-vie gratuite
- assurance-feu gratuite
- choix de 45 modèles
- catalogue 1965, 50¢
- garantie écrite de 10 ans
- véranda optionnelle

Suivez l'Autoroute des Laurentides jusqu'à la sortie 11, tournez à gauche aux feux de circulation à Sainte-Rose ; de là suivez le boulevard Labelle.

AYOTTE & FRÈRES
771, boul. LABELLE, Ste-Thérèse, P.Q.
Tél. 625-9609 — 625-9607

Val Royal — VOTRE CENTRE DE RENOVATIONS
LA OU LE SERVICE PRIME

NE VOUS DONNEZ PAS CETTE PEINE

NE PAYEZ PAS
$499.00

VENEZ à Val Royal ACHETER à UN PRIX
SPECIAL UNE LAVEUSE DE VAISSELLE
KITCHENAID
et payez seulement $3.30 par semaine plan de 36 mois
$379.00
pour le modèle KDS14 (superba)
Tant qu'il y en aura !
Prix régulier $499.00
SA GRANDE CAPACITE PERMET DE REGLER TOUTE LA VAISSELLE FAMILIALE D'UNE JOURNEE EN UN SEUL LAVAGE.

POUR INFORMATION : DEPARTEMENT DE LA FERRONNERIE

PLANS DE CREDIT-ACHAT ADAPTES A TOUT BUDGET

LIVRAISON GRATUITE MONTREAL METROPOLITAIN

Val Royal
Matériaux et quincaillerie de construction

- Cartierville FE. 4-5320 — 12,200, boul. LAURENTIEN
- Montréal-Nord DA. 2-7341 — 11,401, boul. PIE-IX
- Ville Brossard OR. 6-1833 — 6180, boul. TASCHEREAU

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE
Ouverts jusqu'à 5 h. 30 p.m., le samedi, 12 h. 30 p.m., jusqu'au 4 septembre
Vastes terrains de stationnement à tous les magasins

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 12 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 185

photo LA PRESSE

Une remarquable illustration de l'époque, déployée par M. Greco dans les locaux de LA PRESSE, montre la Place d'Armes telle sans doute qu'elle était au tout début de ce siècle. On voit que l'arrangement du square autour du monument de Maisonneuve était différent. Les quatre édifices à gauche furent remplacés par les deux qui furent abattus il y a quelques semaines, la façade néo-classique de la Banque de Montréal est toujours en place, mais l'Hôtel des Postes, à gauche, a disparu. A droite, l'immeuble au coin de la rue Notre-Dame a été remplacé.

Dans un coffret sous la Place d'Armes, un paquet de documents historiques

par André Luchaire

Une découverte intéressante a été effectuée sur le terrain aujourd'hui nivelé du quadrilatère de la Place d'Armes où s'élevait il y a encore quelques semaines, les deux grands immeubles de la Banque Canadienne Nationale et du Royal Globe, ainsi que celui de Transportation Company.

Un citoyen montréalais, M. Jimmy Greco, 959 Côte Vertu, qui avait fait demande à la Ville pour y installer un parc de stationnement provisoire, et sans attendre la réponse avait commencé à y planter des poteaux, est tombé par hasard en creusant le sol avec une pioche sur un coffret de plomb enrobé dans du ciment et qui gisait à quelques pieds sous terre, tout près de l'angle de la Place d'Armes.

Ce coffret de plomb, écrasé sans doute par les opérations de nivellement de l'immeuble de la Banque Canadienne Nationale avant de l'avoir été par la pioche de M. Greco, contenait des papiers et des journaux qui ont permis de l'identifier comme étant celui que l'on avait scellé dans la pierre angulaire de cet immeuble, le 12 juin 1902.

Ce coffret contenait en effet : une liasse de documents serrés dans un pli jaune cacheté aux armes de la "Liverpool, London and Globe Insurance Company" avec la suscription suivante (traduite en français) "Contenu de la boîte placée dans la pierre angulaire de l'édifice de The Liverpool, London and Globe Insurance Company — Juin 12, 1902" (signé) "G.F.C. Smith, secrétaire résident".

Ces documents ont été remis aimablement à LA PRESSE aux seules fins de publication (en attente de leur remise au propriétaire légal). Ils consistaient en une liasse de huit textes dactylographiés relatifs à la cérémonie de pose de la première pierre et à la compagnie, un plan "bleu" des neuf étages de l'immeuble dont on posait la première pierre, de quelques brochures sur les assurances, (dont une liste complète officielle des compagnies autorisées au Canada en 1902), d'un état financier de la ville de Montréal pour l'année 1901, ainsi que d'une dizaine de journaux datés du 11 juin 1902, date de la cérémonie, à laquelle assista, semble-t-il, le maire de Montréal, Sir James Cochrane Esq.

Ces textes sont les suivants : 1) un projet de programme de la cérémonie de pose de la première pierre ; 2) une liste des invités — parmi lesquels figure

Voir COFFRET en page 6

Les postiers veulent s'affilier à la FTQ

par André Béliveau

La marmite bout, et les postiers montréalais ont bien l'intention de continuer à attiser le feu.

Hier soir, les dirigeants de la section montréalaise de l'Association canadienne des employés des Postes ont décidé d'inciter leurs administrés à réclamer incessamment leur affiliation à la Fédération des travailleurs du Québec.

Par ailleurs, le président du groupe, M. William Houle, nous a déclaré que les postiers montréalais mettraient tout en oeuvre, de concert avec leurs sympathisants des autres centres, pour assurer la défaite de leurs dirigeants nationaux actuels lors des élections qui auront lieu le 25 septembre à Toronto.

"Si on a un bon candidat pour prendre la place de Les Hood, le président actuel, on va le pousser "au coton", a expliqué M. Houle; sinon, c'est moi qui va le débarquer !"

De longues fréquentations...

Tout au long de la grève qui s'est terminée samedi, la FTQ a très fortement appuyé les postiers. M. Louis Laberge, président de la centrale syndicale, y est même allé de plusieurs sorties assez sévères contre le Congrès du travail du Canada, auquel la FTQ est affiliée.

Jusqu'ici, cependant, les postiers de Montréal n'étaient pas eux-mêmes affiliés à la FTQ. Ils n'avaient [illegible] que des "ententes de [illegible]" mais ne versaient pas [illegible] cotisations, et c'est en vertu de ces ententes de services qu'ils bénéficiaient de l'aide de la FTQ.

D'autre part, ils étaient membres, de par leur appartenance à la Fraternité canadienne des employés des Postes, du Congrès du travail du Canada.

Mais si les membres de la section endossent la résolution que leur présenteront leurs dirigeants dans quelques jours, comme on s'y attend, ils pourront dès lors être considérés comme "affiliés de plein droit" à la FTQ.

Leurs chefs syndicaux sont d'ailleurs tellement certains de leur accord qu'ils ont résolu d'expédier aujourd'hui même à la FTQ un chèque de $800 représentant leurs cotisations pour une période de cinq mois.

L'affiliation à la centrale, selon la résolution adoptée hier par le bureau de direction, doit être rétroactive au 1er juillet dernier.

M. Laberge, rejoint par téléphone tôt ce matin, s'est dit "heureux mais non surpris" du geste que les postiers s'apprêtent à poser. "Cela va régulariser la situation", a-t-il commenté.

Un chef syndical a commenté l'événement en d'autres termes: "Ça faisait assez longtemps qu'on "flirtait" avec la FTQ, il commençait à être temps qu'on la "marie", ou bien qu'on la lâche . . .".

Pas candidat, à moins que . . .

Des délégués des 11,466 commis postaux du pays doivent se réunir du 22 au 25 septembre prochain à Toronto, à l'occasion du congrès national de leur association.

Ces assises se termineront par des élections, comme il se doit. Et il semble bien que les postiers montréalais, tout comme une bonne partie de leurs collègues de Toronto, de Hamilton et de Vancouver, soient fermement décidés à ne pas réélire leurs dirigeants nationaux actuels.

M. Houle a affirmé à plusieurs reprises au cours du récent conflit que ces dirigeants nationaux et leurs homologues à la direction des associations des facteurs et des commis ambulants s'étaient comportés en "briseurs de grève" et en "valets d'Ottawa".

Hier, M. Houle nous a déclaré que ses partisans et lui-même avaient l'intention d'appuyer la candidature de cinq hommes en remplacement des chefs actuels, "qui ont failli à la tâche". Il n'a pas identifié ces cinq hommes, se bornant à dire qu'il ne briguerait pas personnellement les suffrages à la présidence nationale de l'association "à moins qu'on ne puisse pas trouver un homme qualifié pour assumer ce rôle".

"Je crois pouvoir être plus utile à la cause en restant un an ou deux de plus à Montréal, a-t-il expliqué. J'ai encore beaucoup de travail à faire ici. Je me contenterai donc d'un siège au comité exécutif, sauf s'il se produit une crise au niveau de la direction du syndicat."

Le leader montréalais a expliqué que les structures actuelles des associations de postiers sont "bonnes", mais que ce sont les hommes en place qui sont "pourris".

"Ce qu'il faut, c'est placer de bons hommes aux bonnes places. Le problème, actuellement, c'est que l'autorité est presque toute concentrée à Ottawa, où il y a des hommes à plein temps, alors que la plupart des sections sont très faibles. Ce n'est qu'à Montréal et à Vancouver que les sections sont dirigées par des hommes à plein temps. Il faudrait décentraliser . . ."

Le référendum : une farce monumentale

Mardi, M. Houle avait qualifié de "farce monumentale" le référendum que tient actuellement la Fraternité des employés des Poste afin de déterminer si les postiers acceptent l'augmentation de salaire proposée par le gouvernement et s'ils favorisent la grève comme moyen d'action.

"Nous avons trouvé cela très drôle, a-t-il dit. La grève est terminée, nous avons accepté un règlement, tout le monde est retourné au travail, et ces gens se demandent maintenant s'ils ne devraient pas entrer en grève. Ils ne se sont pas conduits en hommes quand c'était le temps, et ils veulent maintenant camoufler leur lâcheté en organisant un référendum fantôme . . ."

On sait que les postiers montréalais refusent de répondre au référendum. Tous les bulletins qu'on leur aura expédiés seront retournés vierges à Ottawa.

"On va les leur retourner tous ensemble, par exprès . . . et à frais virés ! Et qu'ils se comptent chanceux qu'on ne soit pas malhonnêtes : ils nous ont envoyés ces bulletins à nous, à l'exécutif; nous aurions bien pu ne rien dire, les marquer nous-mêmes et les leur retourner comme ça . . ."

Recommandations de la Fraternité

Selon M. Houle, la distribution de ces bulletins illustre encore une fois la faillite de la direction de la Fraternité. "On

Voir POSTIERS en page 6

La Grenade: le syndicat contestera l'injonction interlocutoire prise hier

par Pierre Ducharme

Le syndicat des employés de la manufacture de chaussures La Grenade contestera d'ici une semaine probablement l'injonction interlocutoire que la compagnie a obtenue contre lui hier midi. C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE hier soir, M. Jean-Paul Laquerre, l'organisateur du piquetage fait près des locaux de l'usine.

Hier midi, en effet, le juge Benjamin Robinson de la Cour supérieure a accordé à la compagnie La Grenade une injonction interlocutoire pour remplacer l'injonction intérimaire qui se terminait au même moment. Le geste fut approuvé par le syndicat mais ce dernier a signifié qu'il soumettra une contestation avant que l'injonction ne devienne permanente.

Vitres brisées

Un des dirigeants de la compagnie s'est plaint de ce que certains grévistes "s'amusent à aller casser des vitres chez les employés (qui franchissent les lignes de piquetage et) dont on connait les adresses."

M. Raymond La Grenade nous a déclaré que sept femmes qui travaillent actuellement pour la compagnie ont vu les vitres de leurs maisons fracassées durant la nuit entre deux et quatre heures du matin cette semaine. Cette semaine également, le gardien de nuit a reçu des menaces, selon le porte-parole. M. La Grenade ne pense toutefois pas que ces actes de vandalisme soient commis sous l'instigation du syndicat. Il est d'avis que ce sont plutôt des grévistes isolés qui prennent sur eux de commettre de telles actions.

La production continue

Pendant ce temps, la production continue chez La Grenade. Les dirigeants ne croient pas devoir arrêter de produire non plus. Pour l'instant, les négociations sont à un point mort. Il n'y a pas encore eu de négociations entre les deux parties en conflit et l'on ne s'attend pas à ce qu'il y en ait bientôt. La compagnie refuse de considérer le projet de contrat de travail sollicité par le syndicat.

On attend le gouvernement

Quant à la partie syndicale, elle espère que le gouvernement, par la voix de son médiateur, M. Noël Bérubé, réunira les deux opposants d'ici peu. Des sources sûres au ministère du Travail nous ont cependant indiqué que l'employeur laisse encore l'impression de n'être pas prêt à négocier ; mais, a-t-on ajouté, si la compagnie changeait d'attitude, le ministère déléguerait sur-le-champ un médiateur. Actuellement, le médiateur provincial M. Bérubé, est occupé à Québec par l'arrêt de travail des électriciens.

Voir LA GRENADE en page 6

LOUEZ

des appareils à pointurer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS AV. 8-0163
Stationnement gratuit à côté du magasin
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR
jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

La grève des postes a coûté $2,000 à Montréal

par Bernard Morrier

La récente grève des postiers montréalais, en plus d'avoir causé une foule de petits ennuis aux contribuables de la métropole, aura aussi indirectement coûté de l'argent à ces derniers.

En effet hier, au cours de sa réunion hebdomadaire, le Comité exécutif de Montréal a accordé un crédit supplémentaire de $2,000 au service des Achats et magasins afin de lui permettre de payer les heures supplémentaires de travail imposées aux employés en raison de l'arrêt de travail des postiers.

On sait que durant cette période, les comptes de taxes avaient tous été livrés à domicile par des messagers spéciaux, les autorités de la ville s'évitant ainsi l'obligation d'accorder des extensions pour le règlement des taxes d'eau, foncières et autres, lesquelles sont dues le premier septembre.

D'autre part, le Comité a ratifié une décision du Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal accordant une subvention de $50,000 à la troupe des Grands Ballets canadiens.

Enfin, le président, M. Lucien Saulnier, a annoncé qu'une réunion spéciale du conseil municipal aura lieu mardi soir prochain, le 17 août.

Cette séance a pour but d'étudier en deuxième lecture plusieurs amendements touchant des règlements de zonage. Il s'agit en fait des seules questions à l'ordre du jour.

Pas de grève à BP et Texaco pour le moment

Le déclenchement d'une grève à deux raffineries pétrolières de Montréal par quelque 500 membres du syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) a été retardé, a annoncé mardi M. Fernand Daoust, représentant de l'union au Québec.

La semaine dernière, M. Daoust avait fixé au 15 août la date provisoire du début de la grève des employés des compagnies Texaco et BP. Mardi, il a déclaré que le début de la grève a été reporté à la fin du mois d'août ou au début de septembre.

Il a déclaré que la décision de déclencher la grève sera laissée entre les mains des délégués canadiens, représentant 3,500 employés de l'industrie pétrolière au Canada, au congrès du syndicat international qui sera tenu à Miami la semaine prochaine. M. Daoust a précisé que les délégués, lors de ce congrès, étudieront la situation au Canada et décideront s'il y a lieu de déclencher une grève et à quelle date la déclencher.

Les employés des compagnies de pétrole, y compris les employés des raffineries et les conducteurs de camions-citernes, qui font tous partie du syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimique et atomique, cherchent une augmentation de salaire de 40 cents l'heure. Cette augmentation mettrait leur salaire au niveau de celui des travailleurs de l'industrie pétrolière américaine.

Le mois dernier, les membres de l'Association des détaillants d'essence ont déclenché une grève qui a, pendant deux jours, fermé à peu près tous les postes d'essence du Québec. Les vendeurs réclamaient des profits plus élevés sur la vente de l'essence.

EN GRAND SPECIAL
POUR 3 JOURS SEULEMENT

CHEMISES
de 1ère QUALITE
pour CLASSEURS
Avec l'onglet à droite
ou à gauche
Format lettre — Prix rég. $3.00
le cent. SPECIAL, le cent $2.20
Format légal — Prix rég. $3.75
le cent. SPECIAL, le cent $2.70
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8539 St-Laurent 381-6261
800 E., Mt-Royal 524-3051
851 Décarie St-Laurent 748-7961

GARANTIE
À VIE
MIDAS

- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.

Installation gratuite...

4495 Iberville
Angle Mont-Royal
526-1627-8

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St-Martin
681-1601

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404
OUVERT TOUS LES JOURS
de 8 A.M. à 9 P.M.
Samedi, 8 A.M. à 5 P.M.

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
Lundi, jeudi, vend., 8 A.M. à 9 P.M.
Mardi, merc., 8 A.M. à 6 P.M.
Samedi, 8 A.M. jusqu'à midi

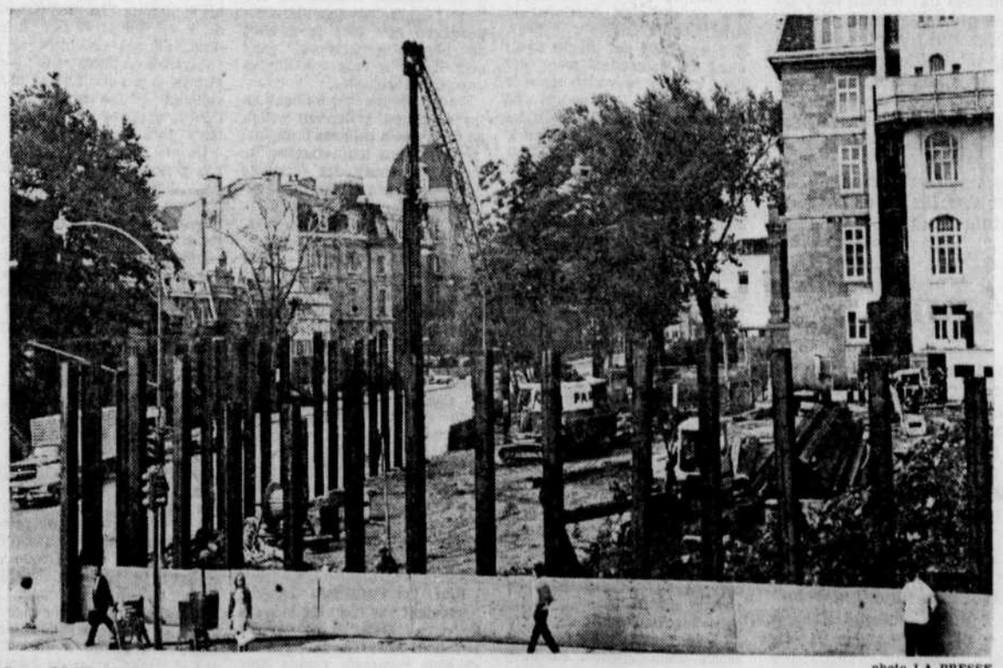

photo LA PRESSE

La SSJB fait peau neuve

A l'angle des rues Sherbrooke et St-Denis, viennent de débuter les travaux de construction du nouvel édifice de la Société St-Jean-Baptiste, qui comprendra 14 étages et coûtera environ 2 millions et demi de dollars. La compagnie Parco, qui a obtenu le contrat de creusage de l'édifice, a déjà commencé la pose de ses pilotis. Le creusage de deux étages en sous-sol débutera sous peu. Les plans du nouvel édifice sont l'oeuvre des architectes Duplessis, Labelle et Derome. Les ingénieurs-conseil sont : René Fortin et les membres du bureau Dupras, Dagenais, Gauthier et Gendron.

FAITS divers

Saisie d'un alambic : 4 arrestations

La Gendarmerie canadienne a effectué l'arrestation de quatre hommes et la saisie d'un alambic, hier soir sur une ferme à St-Etienne de Beauharnois.

L'alambic, d'une capacité quotidienne de 150 gallons, était dissimulé dans une grange de la ferme de M. Alfred Durand. La police a également saisi 600 gallons d'alcool frelaté, 4000 gallons de moult, 100 sacs de sucre et diverses quantités de levure, d'huile, et d'ingrédients de toutes sortes.

Les quatre hommes devaient comparaître aujourd'hui même à Valleyfield pour répondre des accusations de possession d'alambic et possession d'alcool frelaté.

Vol de 317 bâtons de dynamite

HEMMINGFORD. (J. D. G.) — On a signalé hier matin le vol de huit caisses de dynamite contenant 317 bâtons, dans un

Voir FAITS DIVERS en page 6

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Magasin par excellence pour écolières

Votre fille... qu'elle fréquente l'école maternelle, le jardin de l'enfance, l'école primaire ou secondaire ou toute autre maison d'enseignement, nous avons la garde-robe qui lui convient !
Dans la vignette : Une tunique à devant croisé. Jupe à six godets. Poche sur un côté. Tissu "Sherwood" Celanese (acétate et viscose) lavable. Bleu marine clair. 4 à 6x, 4.98; 7 à 14, 5.98. Tailles "chubby" 8½ à 14½, 6.98; 8 à 14x 6.98. Grand choix d'autres modèles.

CORBEIL HABILLE BIEN L'ÉTUDIANTE
6500, rue ST-HUBERT
angle BEAUBIEN
Tél. 279-4581

COFFRET

SUITE DE LA PAGE 3

l'hon. Trefflé Berthiaume, fondateur et premier président de LA PRESSE, aux côtés de représentants de tous les autres organes de presse de Montréal, des compagnies d'assurances et des banques de la ville, (parmi lesquels les M. J. A. Prendergast, représentant la Banque d'Hochelaga qui dix ans plus tard amorçait avec la London, Liverpool and Globe, des tractations pour l'acquisition du futur immeuble) et d'autres hommes d'affaires importants parmi lesquels le sénateur Louis Beaubien, et, bien entendu, les dirigeants de la compagnie ; 3) un bref historique de la compagnie une liste du conseil d'administration de la L.L.G., 4) 5) et 6) les textes des allocutions qui furent prononcées ; 7) une liste des architectes et entrepreneurs collaborant à la construction de l'immeuble, et 8) le texte d'une inscription commémorative sur la truelle.

On note aussi parmi les journaux enfermés dans le coffret, non seulement LA PRESSE, mais aussi la Patrie alors quotidienne, le Journal, et le Montreal Herald et le Daily Witness disparus depuis, le Montreal Star qui s'appelait alors Montreal Daily Star, la Gazette.

On remarque enfin une très intéressante gravure en couleurs, de très grand format, représentant la Place d'Armes, comme vue de l'église Notre-Dame, avec tous ses édifices commerciaux.

Ces documents, qui légalement appartiennent, semble-t-il, à la Banque Canadienne Nationale, propriétaire du terrain et donc du sol sous-jacent, offrent évidemment un intérêt particulier pour la Liverpool, London and Globe ; le secrétaire résident de cette compagnie pour l'époque, M. G.F.C. Smith, en raison de son ancienneté dans la maison qu'il avait servi pendant 51 ans, avait en effet été choisi exprès pour "officier" à cette cérémonie, au cours de laquelle il prononça, après le maire de Montréal, James Cochrane, Esq., et Sir Alexandre Lacoste, une double allocution bilingue dont nous donnons l'extrait suivant : "Comme tout procède de Dieu que tout doit se rapporter à lui, qu'il est le grand architecte de tout ce qui se construit, vous trouverez bon que ce soit au nom de Dieu que je pose la pierre fondamentale de cet édifice".

Espérons que la découverte de ces documents qui en somme intéresse à des titres tout à fait différents, trois catégories diverses de personnages ou d'institutions ne pose pas de problème grave et ne serve qu'à éclairer davantage une époque du passé de la ville, dont elle livre un épisode caractéristique !

LA GRENADE

SUITE DE LA PAGE 3

Pour ce qui est des ouvriers, le directeur de la grève, M. Léopold Gareau, nous a dit que ceux-ci étaient prêts pour une longue grève. Les grévistes reçoivent environ $30 par semaine en argent liquide et le fonds de secours permet de payer quelques dettes. Assez curieusement, les deux parties semblent après plusieurs mois de grève se porter assez bien.

POSTIERS

SUITE DE LA PAGE 3

a tout simplement l'impresion qu'ils ne savent pas ce qui se passe".

Le comité exécutif de la Fraternité, de même que le comité syndical "ad hoc", ont tous deux recommandé avec insistance à tous les postiers du Canada d'accepter les propositions gouvernementales. "Bien que les propositions du commissaire ne répondent pas entièrement à nos demandes, elles y répondent pour une très grande part et représentent, au total, la plus grande victoire que les postiers canadiens aient jamais remportée, tant en termes d'avantages immédiats qu'en améliorations à long terme, ont-ils déclaré.

"Pour nous, rétorque M. Houle, la bataille est terminée. Il est plus que probable que nous négocierons avec le gouvernement dans moins d'un an. Déjà, le projet de loi nous accordant le droit de négocier est presque terminé. C'est un volume d'un pouce d'épais. Il sera probablement adopté par le gouvernement avant le 1er janvier 1966. Et, d'ici-là, nous avons du boulot à Montréal. Il nous faut organiser les intermittents, les employés à temps partiel, qui n'ont aucune protection dans le moment."

Selon M. Houle, il est très peu probable que le pays connaisse une autre grève des Postes à l'avenir.

Le pittoresque leader syndical s'est réjoui de ce que l'organisme qu'il dirige ait accru ses effectifs de 195 nouveaux membres au cours de la récente grève. Son syndicat compte maintenant quelque 2,300 membres, tandis que les facteurs de l'association-soeur sont au nombre de 2,000 environ.

Enfin, M. Houle a consenti à donner quelques explications au sujet d'un incident qui a provoqué un certain remous au milieu de la semaine dernière, quelques jours avant la fin de la grève. Ce soir-là, une réunion très importante devait avoir lieu au bureau du ministre Benson, à Ottawa, entre les ministres Benson, Tremblay et Pennell, une quinzaine de dirigeants de la Fraternité et cinq délégués des grévistes montréalais. La rencontre avait été fixée à 11 heures, mais elle n'avait effectivement commencé qu'à minuit, les Montréalais étant arrivés au bureau du ministre avec 55 minutes de retard.

"Nous avions pris l'avion à 10 heures à Montréal, a expliqué M. Houle, mais nous avons décidé de passer à notre hôtel avant d'aller rencontrer ces messieurs. Et là, comme nous avions tous une faim de loup, nous avons pris le temps de nous payer un petit gueuleton avant de passer à l'action..."

DISPARUE — Le bureau des personnes disparues de la police de Montréal tente présentement de retracer Mlle Francine Labelle, âgée de 16 ans, dont les parents demeurent au 8194 de la rue Drolet et qui est portée disparue depuis le 4 août dernier. Mlle Labelle a été vue pour la dernière fois en face du 5030 rue St-Denis ainsi qu'au Parc Jarry. Elle mesure 5'3", pèse 105 livres, a les cheveux châtains (au naturel) mais peut les avoir teints en noir. Elle a les yeux gris. Au moment de sa disparition elle portait des "jeans" bleus. Toute personne connaissant les allées et venues de la disparue est invitée à appeler le bureau des personnes disparues en signalant 872-5687.

Les étudiants des écoles protestantes peuvent obtenir leurs résultats d'examens

Les étudiants de 11e année sous la juridiction de la Commission scolaire protestante du Grand-Montréal peuvent dès ce matin se procurer les résultats de leurs examens de juin en s'adressant à leur écoles respectives. De même, ceux qui devront suivre des cours préparatoires aux examens de reprise peuvent le faire dès aujourd'hui, auprès du centre d'examens de reprise situé à l'école Herbert Symonds, au 4041 de l'avenue Old Orchard.

Voici l'horare des périodes pendant lesquelles les étudiants pourront obtenir leurs résultats d'examens : les jeudi 12 et vendredi 13, de 9 h. a.m., à midi ; de 2 h. p.m. à 5 h. p.m. et de 7 h. p.m. à 9 h. p.m. Samedi, le 14 août : de 9 h. a.m. à midi. Enfin, du 16 au 20 août, de 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Le centre d'examens recevra les inscriptions aux cours préparatoires jeudi, vendredi et samedi, les 12, 13 et 14 août, aux mêmes heures que ci-haut.

Cependant, durant la semaine du 16 au 20 août, les heures d'inscription seront les suivantes : de 9 h. a.m. à midi et de 1.15 p.m. à 4 h. 30 p.m.

Québec fait appel à l'Interpol pour retrouver ses tableaux

QUEBEC. (PC) — Les recherches de l'Interpol, du Federal Bureau of Investigation des Etats-Unis et de tous les corps et organisations policières du Canada n'ont encore abouti à aucun résultat dans la recherche des tableaux et des pièces de monnaie ancienne volés au musée de la province, à Québec en mai dernier.

En conséquence, la Sûreté provinciale du Québec vient de distribuer à travers le monde des centaines de plaquettes illustrées, contenant huit pages, donnant la liste des 28 tableaux à l'huile volés, ainsi que des quelque 450 pièces d'ancienne monnaie mexicaine, anglaise, bolivienne et péruvienne.

Vingt-trois des toiles à l'huile disparues appartenaient à la collection de l'ex-premier ministre Maurice Duplessis. Les autres étaient des oeuvres de peintres européens.

"Aucun développement important ne s'est encore produit dans l'enquête en cours", a déclaré l'inspecteur en chef Joseph Matte, de la Sûreté provinciale.

La Sûreté provinciale craint que les tableaux ne soient en Europe et plus particulièrement en Italie. Il existe dans ce pays une organisation puissante de voleurs de tableaux.

Lors du vol, deux veilleurs de nuit furent attirés dans un guet-apens et ligotés, après avoir ouvert une porte. L'un d'eux était agacé d'entendre la sonnerie et crut bien faire de sortir pour "pincer" les mauvais plaisants.

La valeur du vol est estimée à $100,000. Les pièces de monnaient ancienne dataient d'aussi loin que 1216.

Promotions à 15 détectives

Au cours de sa réunion hebdomadaire tenue hier, le Comité exécutif de Montréal a annoncé la promotion de quinze détectives à la fonction de sergents-détectives au service de la police.

Il s'agit des détectives Claude Bourbonnière, Charles Rossi, Denis Roy, Paul Couture, Gilles Jean, Charles Degrosbois, Jean-G. Lévesque, Yvon Beaulieu, André Charette, Guy Renaud, Raymond Bergeron, Delphis Blondin, Réginald Descarreaux, Emile Larivière, Marcel Mousseau.

Montréal veut acheter des voitures compactes

Le Comité exécutif de Montréal a pris connaissance hier de sept soumissions pour l'achat de 45 automobiles compactes.

Voici en détail la liste des soumissionnaires avec, entre parenthèses, le type de véhicule offert : Montréal Dauphine Inc., $89,199 (Renault R-8) ; Garage Willie Limitée, $83,952 (Renault R-1130) ; Automobiles Renault-Canada Limitée, $86,098.50 (Renault R-1130) ; Model Auto Sales Inc., $100,170 (Rambler American) ; Chalet Motors Limited, $97,546.50 (Rambler American) ; Arbour Automobile Limitée, $99,263.70 (Rambler American) ; et, Garage Jos. Leroux, $90,630 (Renault R1130).

Par ailleurs, une seule soumission a été présentée pour l'aménagement du parc Joseph-Paré, situé dans le quartier Rosemont.

L'offre de $147,969 a été faite par la compagnie Cerone Landscaping.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

entrepôt souterrain situé à un demi-mille environ, au sud de la ville de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.

Cet entrepôt contient une tonne et demie de dynamite tel que le spécifiait le propriétaire de l'entreprise de construction Fortin et Frères, M. Gaétan Fortin, lors d'un entretien téléphonique avec le représentant de LA PRESSE. Celui-ci prétend que le vol remonte à quelques jours puisque lui et ses employés n'avaient pas eu à pénétrer à l'intérieur au cours des trois dernières semaines. L'on croit que le vol a été perpétré en une seule occasion puisque les huit caisses dérobées pèsent environ 400 livres et se transportent facilement dans une automobile de grandeur moyenne. M. Fortin a aussi laissé entendre qu'il s'agit de l'oeuvre de cambrioleurs qui ont agi avec dextérité, pour avoir saboté le cadenas à la porte et l'avoir remis en place intact. On présume que les auteurs de ce vol demeurent à l'extérieur d'Hemmingford.

Mise au point

Une succession d'erreurs s'est glissée dans le compte rendu d'une tragédie routière qui a été publié dans LA PRESSE de lundi.

Contrairement à ce qui avait été rapporté par les témoins de l'accident, une collision d'autos survenue dimanche soir à St-Constant, l'auto dans laquelle M. Lucien Moreau, 19 ans, de St-Constant, a subi des blessures mortelles, n'était pas conduite par ce dernier, mais par M. Gilles Nicol, du 1650 est rue Fleury. De plus, ce M. Moreau n'était pas accompagné de Mlle Nicole Gilles, 25 ans, qui n'existe pas. Et pour ce qui est de François, le fils de six mois dont il était aussi question, il n'était pas dans cette auto mais dans l'autre, puisque sa mère est Mme Rodier, l'autre victime, qui n'avait pas 30 ans, comme il avait été signalé, mais 26 ans.

Vols avec violence

Comme Mme Simonne Archambault, 3858, parc Lafontaine, passait hier soir à l'angle de St-Hubert et Cherrier, un rôdeur l'a projetée sur la chaussée et lui a arraché son réticule contenant $80. Blessée dans sa chute, la victime dut par la suite se faire traiter pour ecchymoses.

M. Camille Gendron, 3745, rue Préfontaine, a subi un sort presque identique quelques heures plus tard comme il passait à l'angle de Orléans et Ste-Catherine. Deux escarpes l'ont assailli et lui ont arraché les $20 qu'il avait dans ses poches.

Deux suspects détenus à la suite d'un "hit and run"

Deux individus ont été appréhendés par la police de Montréal-Nord, vers 8 h. 50 hier soir, à la suite d'un "hit and run" survenu à l'intersection de la rue St-Denis et du boulevard Dorchester, 35 minutes plus tôt, soit vers 8 h. 15.

Une femme de 25 ans, Mme Paul-Emile Jacques, domiciliée au 30 Terrasse Robert, à Ste-Thérèse, qui est enceinte de six mois, avait dû être traitée à l'hôpital St-Luc, souffrant d'un violent choc nerveux à la suite de cette collision.

Un témoin de l'accident avait réussi à prendre note du numéro d'immatriculation de la voiture des fuyards. En possession de ce numéro, la police de Montréal a tôt fait d'avoir le nom du propriétaire, un résidant de Montréal-Nord.

A la demande du lieutenant Cossette, de l'escouade des "hit and run" de la sûreté de Montréal, la police de Montréal-Nord a rapidement mis le grappin sur les deux présumés fuyards.

Il s'agit bien d'un noyé

Le corps repêché mardi dans le fleuve St-Laurent, près de Montréal, a été identifié hier comme étant celui de M. Jean Bérubé, âgé de 31 ans, de Verdun, en banlieue de la métropole.

Le corps avait séjourné environ une semaine dans l'eau. La police a déclaré que Bérubé s'était noyé. On avait craint en premier lieu qu'il ne s'agisse d'autre chose, le corps portant plusieurs blessures à la tête et aux mains.

Pornographe arrêté par la PP...

Des policiers de l'escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, dirigés par l'inspecteur Hervé Patenaude, ont procédé, hier soir, à St-Laurent, à l'arrestation d'un individu qui serait mêlé à un immense réseau de photos et films pornographiques. Les agents ont également mis la main sur des livres de comptabilité utilisés dans l'administration de ce réseau, peut-être international.

Cette enquête avait débuté au milieu du mois de mai dernier, alors qu'on avait procédé à 147 perquisitions aux quatre coins de la province de Québec. A la suite de ces descentes, trois hommes dans la trentaine, Bernard Randolph, son frère Morris et Ted Mitchell, tous les 3 de Kingston, ont dû fournir des cautionnements de $15,000 après avoir comparu devant le juge Chevrette. Lors de ces arrestations du mois de mai, on avait parlé d'une organisation dont le chiffre d'affaires pouvait varier entre le quart ou le demi-million.

Avec l'arrestation d'hier soir et la découverte de livres de comptabilité, les policiers appuieront leur preuve et trouveront sûrement d'autres noms qui viendront compléter la liste des arrestations dans cette affaire de films pornographiques.

On retrouve le corps d'un marin du Cedarbranch

Le corps du marin porté disparu le 31 juillet dernier dans l'incendie du pétrolier Cedarbranch dans le port de Montréal a été découvert hier sous trois pieds de débris dans la chambre aux machines du navire. Il s'agit de M. Albert Turner, âgé de 58 ans, de Drummondville.

Les médecins légistes de la morgue ont pratiqué une autopsie sur son cadavre et ont établi que la victime avait succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone.

Le corps a été transporté à Drummondville. L'enquête pour établir les causes de ce sinistre se poursuit.

Hold-up dans une banque

Une bande de cagoulards, qui terrorise les banques des cantons de l'est depuis plusieurs semaines, a rendu visite aujourd'hui à la succursale de Disraéli de la banque Provinciale du Canada.

Trois bandits masqués et brandissant chacun un revolver ont en effet mis en joue les clients et les employés et ont vidé les tiroirs-caisses, s'emparant de montants atteignant apparemment les $10,000.

Après leur départ, le sergent d'état-major Lorenzo Marineau, chef de l'escouade des hold-up à la PP, a immédiatement fait bloquer les routes environnantes et a dépêché plusieurs limiers sur les lieux pour enquête.

Cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés par une porte arrière dans le restaurant Dézéry, 1420, rue Dézéry, et ont fait main basse sur une bonne quantité de cigares et de cigarettes; passant par la porte arrière pour ressortir par celle d'en avant, un malfaiteur a volé pour plus de $1,000 d'effets personnels chez Mlle Otti Straeten, 2224, Dorchester ouest, apt. 11.

Rapt de trois enfants à Ville d'Anjou

En collaboration avec la police de Shawinigan, des policiers de Ville d'Anjou enquêtent présentement dans le but de déterminer les circonstances de l'enlèvement de trois enfants âgés de cinq ans et moins, hier matin à Ville d'Anjou. De parents séparés, les enfants étaient sous la garde de leur père. La police croit qu'ils ont été enlevés par leur mère, qui demeure à Shawinigan.

Assez spectaculaire, ce rapt a été effectué à l'aide d'une auto verte.

Accident mortel à Ste-Anne-de-Bellevue

Un homme a perdu la vie ce matin, peu avant 6 h., lorsque son auto a heurté violemment un poteau de la voirie, en bordure de la route transcanadienne à Ste-Anne-de-Bellevue.

La victime est M. Russel Metcalf, âgé de 24 ans, du 59 rue St-Jean à Hudson, comté de Vaudreuil-Soulanges.

Vol de $6,500

Les cachettes les meilleures ne sont pas toujours les plus sûres comme l'a appris à sa grande consternation M. Alter Slukier, 5962, Clanranald. Il a en effet révélé à la police qu'il avait caché dans un globe d'électrolier, sur la galerie arrière de son logis, $4,000 en coupures de $100, $50 et $20, et $2,500 en diamants. Quand il a voulu vérifier la cache hier, il a constaté que magot et pierres fines étaient disparus.

La station Atwater va bon train

Le Comité exécutif de Montréal a pris connaissance hier de six soumissions relativement à la construction des accès et à la finition de la station de métro Atwater.

Les offres varient entre $685,933 et $1,083,300 et ont été respectivement soumises par la Compagnie Secant Construction et Montclair Construction.

Les autres soumissionnaires sont : Vermont Construction Inc. ($822,132) ; Rodighiero Construction ($940,719) ; Construction Oméga Limitée ($949,500) ; Robert McAlpine Limited ($1,038,483).

ANNONCE

DÉMANGEAISONS dues à L'ECZÉMA

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

HOMMES et FEMMES de 16 à 45 ans

PENSEZ à votre avenir !

Inscrivez-vous au

COURS SUR MACHINES **IBM**

Opération — Filage — Key Punch — Programming

***Pour informations appelez* 861-5426**

AUTOMATION DATA PROCESSING INSTITUTE LTEE

1242, rue PEEL, MONTREAL, P.Q.

VACANCES et GOLF

Passez vos vacances sur les plus beaux et les plus intéressants parcours de golf des Laurentides.

Nous disposons encore de quelques luxueux appartements et chalets, loués à la semaine ou au mois, à des prix très raisonnables, qui vous donnent droit gratis au golf, à la grève, à la piscine intérieure, au tennis et aux facilités offertes par l'hôtel.

Places libres en septembre et octobre seulement.

Pour de plus amples renseignements et pour retenir vos places, téléphonez à M. John Sioui : 861-2256 (communication directe)

Décidez dès aujourd'hui de combiner vacances et golf au

le Chantecler
Ste-Adèle-en-haut, Québec

UNE GARANTIE

et un rendement plus élevé d'intérêt

PRUDENTIAL depuis 1928

ENTIÈREMENT GARANTIS

- Les fonds placés le 10 de chaque mois rapportent de l'intérêt à compter de 1er jour du mois.

De l'avis de l'avocat-conseil, ces billets garantis seront des placements pour lesquels la Loi (canadienne) sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques stipule que toute compagnie enregistrée en vertu de la Partie III de la dite Loi peut placer ses fonds sans recourir aux clauses de l'alinéa (4) de l'article 63 de la dite Loi.

BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS

7%

D'INTÉRÊT SUR LES FONDS PLACÉS À 365 JOURS

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
1255, rue Université, Montréal
Veuillez me faire parvenir la brochure explicative ***GRATUITE***
SUR LES BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS
NOM: .....
ADRESSE: .....
VILLE: ..... PROV: ..... TÉLÉPHONE: .....

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS DE PRUDENTIAL FINANCE, SIGNALEZ
(MONTRÉAL) **866-6672**
Ces placements sont limités à la province de Québec.

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED

P-4/65

De la beauté sans souci!

Nouvelle peinture Lucite* pour murs

Elle s'utilise telle qu'elle sort de la boîte. Pas besoin de brasser, de diluer. Pas d'égouttures ni d'éclaboussures, ne coule pas sur le manche. S'étend facilement.

Sèche en 30 minutes. Donne un fini mat, lisse et uni. S'étend facilement sur le plâtre, la vieille peinture, les panneaux muraux, le papier-tenture. Même si vous peignez votre plafond, vous ne vous salissez pas. Et LUCITE* est lavable.

Nettoyage facile et rapide. Pinceaux, rouleaux et plateau à rouleau se nettoient rapidement à l'eau et au savon. Si vous en répandez, essuyez avec un linge mouillé. Permet de faire des retouches sans stries ou traces de démarcation. LUCITE* masque le craquelage et les légères imperfections.

Une gamme moderne de couleurs. Pour boiseries, cuisines et salles de bains, et les murs et plafonds, utilisez l'Émail Satiné DULUX* harmonisé avec les coloris de LUCITE*. Demandez les deux à votre distributeur. Se font en 22 ravissantes couleurs et en blanc.

PEINTURE LUCITE* POUR MURS

*Marques déposées

Du Pont... *le nom qui mérite votre confiance*

DU PONT CANADA

MONTREAL
Ary Paint & Wlpr, 3850 Van Horne
C.R. Crowley Ltd. 1387 O., Ste-Catherine
Quincaillerie Pascal 901 rue Bleury
Quincaillerie Pascal 5742 Ave du Parc
Quincaillerie Pascal 1494 O., Ste-Catherine
Ryan Paint Ltd. 1148 Van Horne
St-Viateur Hardware 201 O., St-Viateur
Simpson Mtl Ltd. 977 O., Ste-Catherine
Victoria Paint & Hdwe. 5950 Ave Victoria

EST
Joliet Paint Regd. 7035 E., Notre-Dame
Lamarche et Frères 2273 des Ormeaux
J.-L. Miron Ltée 1650 E., de Montigny
Notre-Dame Lumber 2315 rue Cadillac
Ryan Paint Ltd. 1662 E., Ste-Catherine
Ryan Paint Ltd. 3629 E., rue Ontario
Robert Walsh Ltd. 514 rue Baldwin

NORD-EST
C.-E. Adam Enrg. 1950 E., Laurier
Auto-Centre Western 10741 Pie-IX
Auto-Centre Western 3780 E., Jean-Talon
Beaulne Ltée 2174 E., Mont-Royal
Canadian Tire 1465 E., Jean-Talon
G. Damecour Inc. 184 E., Jean-Talon
Ferr. Francescutti 3755 Dickens
Antoine Gervais 1974 E., Jean-Talon
A. Goyette & Fils Enrg. 1473 E., rue Laurier
Paul Grenier Enrg. 2301 E., rue Fleury
Quinc. Roger Lambert 5110 E., Beaubien
Quincaillerie Pascal 4250 E., Jean-Talon
Ryan Paint Ltd. 6515 rue Papineau
Ryan Paint Ltd. 7122 rue St-Hubert

NORD-OUEST
Quincaillerie Pascal 2670 de Salaberry

OUEST
The Kennedy Co. 67A, av. Westminster
Ryan Paint Ltd. 3904 O., Notre-Dame

CARTIERVILLE
Quinc. Cousineau Ltée 12271 boul. Laurentien

CHAMBLY
C.E. Fortier & Fils Ltée 1378 Bourgogne

CHATEAUGUAY
Canadian Tire 77 boul. d'Anjou
Jean Crepin Bldg Sup. Châteauguay Station
Hub Hdwe Centre d'Achats Beauchâteau

CHOMEDEY
Canadian Tire 1205 boul. Labelle
Decor Pt & Wlpr. 3816 boul. N.-Dame

DORION
Riley Hardware 235 Harwood

DORVAL
Quincaillerie Pascal 950 chemin Herron

GRANBY
S & M Pt & Wlpr. 16 rue Principale

GREENFIELD PARK
Canadian Tire 820 boul. Taschereau
Quincaillerie Pascal Greenfield Shop. Plaza

HUNTINGDON
McCoy Bros.

JOLIETTE
Canadian Tire 1204 boul. Manseau

LACHUTE
Canadian Tire 494 rue Principale

LAFLECHE
Auto-Centre Western 2771 rue Mance

LESAGE
Shawbridge Lbr. Ltée

PONT-VIAU
Quinc. Alvo Ltée 15 boul. des Laurentides

POINTE ST-CHARLES
Paul Bélanger Ltée 801 Hibernie

REPENTIGNY
Imperial Drape and Fabric 129 boul. Iberville

RIGAUD
Quinc. Rigaud 114 rue St-Pierre

ROUYN
Canadian Tire 150 E., rue Perrault

ROXBORO
Quinc. Roxboro Inc. 15 Commercial Centre

STE-ADELE-EN-BAS
Dollard Théoret 187 boul. Ste-Adèle

ST-FELIX-DE-VALOIS
Geo. Benny

ST-HUBERT
Ryan Paint Ltd. 4810 Domville

ST-JEAN
Geo. Berger 85 rue St-Paul

ST-JEROME
L. C. Taillon Ltée 200 rue St-Georges

STE-JULIE
Edouard Beauchesne

STE-JULIENNE
Gilles Venne

ST-LAMBERT
Ryan Paint Ltd. 480 ave Victoria

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
Henri Charbonneau 180 rue Principale

STE-SCHOLASTIQUE
Alphonse Cousineau & Fils

SHAWINIGAN
Ferr. Guillemette 1532 rue Frigon
Hébert & Parent Enrg. 431 Tamarac

SOREL
Canadian Tire 120 rue du Roi

VAL D'OR
Canadian Tire 1220, 7ème rue

VALLEYFIELD
A. H. Besner Ltée 18 O., Nickolson
Canadian Tire 305 chem. Larocque

VANKLEEK, ONT.
W. C. Wood

VARENNES
Jean-Bapt. Langlois

VERDUN
Quincaillerie Allard 4455 rue Wellington
Auto-Centre Western 1170 rue de l'Eglise
Canadian Tire 3180 rue Wellington
Quincaillerie Pascal 4050 rue Wellington
Ryan Paint Ltd. 5661 Ave Verdun
Ryan Paint Ltd. 299 ave de l'Eglise
J. L. Sauvé & Fils 3981 rue Wellington

VILLE-EMARD
Charlemagne Robert Paint Store 5906 boul. Monk

VILLE JACQUES-CARTIER
Auto-Centre Western 1221 chemin Chambly
Jacques-Cartier Floor Covering 872 O., Curé-Poirier

WESTMOUNT
Quincaillerie Pascal 4833 O., Sherbrooke
Ryan Paint Ltd. 1311 ave Greene

La différence entre "b" et "B", ou la preuve qu'on est humain, au ministère de l'Education

par Gilles Gariépy

L'incident va évidemment provoquer un éclat de rire général, mais il montre néanmoins que la perfection est difficile à atteindre, même lorsqu'on se donne un mal de chien pour y arriver.

Toujours est-il que le ministère de l'Education, fortement échaudé en juin à cause de la présence de nombreuses erreurs dans les questionnaires d'examens, s'était juré que ses exemens de reprise du mois d'août seraient inattaquables.

Ce qui n'a pas empêché une petite erreur de se glisser, la semaine dernière, dans le questionnaire de géométrie, au niveau de la 11e année sciences-mathématiques.

L'erreur tient à la différence entre un "b" minuscule et un "b" majuscule. Mais elle suffit à rendre la question insoluble et il est probable qu'on annulera cette question dans toutes les copies.

L'examen en cause est du type dit "objectif". Ce qui veut dire que le questionnaire ne se contente pas de formuler un problème en laissant à l'étudiant le soin de trouver la réponse, mais que le questionnaire propose lui-même un certain nombre de réponses, parmi lesquelles l'élève doit indiquer la bonne en la cochant.

A la question No 13, on demandait aux étudiants de trouver la valeur d'une perpendiculaire FO par rapport aux droites parallèles B et b et par rapport à la perpendiculaire h. Le questionnaire suggérait cinq réponses, dont quatre étaient fausses hors de tout doute, et dont la cinquième "ressemblait" à une bonne réponse tout en étant fausse.

Cette réponse se lisait :

FO = (B x h) ÷ (b + B).

Or, la vraie réponse est plutôt:

FO = (b x h) ÷ (b + B).

En somme, le document du ministère disait presque vrai, à ce détail près que le premier "b" aurait dû être minuscule au lieu de majuscule. Et en mathématiques, il n'est pas de réponses presque vraies : il n'y a que des bonnes et des fausses réponses.

Les étudiants devaient donc, à cette question, ne cocher aucune des réponses suggérées, ce qui n'était pas prévu dans l'esprit et la lettre de ce questionnaire.

Tout cela n'est pas très grave, puisque, vraisemblablement, la question No 13 sera annulée et ne sera pas corrigée.

Ce qui étonne, par contre, c'est qu'une erreur aussi bête, et (peut-on dire après coup) aussi facile à déceler, ait échappé à la féroce revision à laquelle le ministère a soumis les questionnaires d'examens de reprise.

Un haut fonctionnaire de la Direction générale des programmes et examens, M. Jean-Paul Desbiens, a expliqué hier qu'à la suite de "l'hécatombe" du mois de juin, la Direction générale avait ordonné la revision systématique de tous les questionnaires qui devaient être soumis aux étudiants à l'occasion des examens de reprise. Pour plus de sûreté, on a même procédé ensuite à une deuxième revision de tous ces questionnaires.

—Au moins cinq professeurs de géométrie ont passé sur cette erreur-là sans la voir, a-t-il gémi.

Le travail de revision ne fut quand même pas inutile, puisque les professeurs qui s'en chargèrent ont relevé un certain nombre de coquilles ou d'erreurs de formulation. Dans ce même questionnaire de géométrie, en 11e année sciences-mathématiques, les professeurs ont découvert une erreur à la question No 12 — et les commissions scolaires furent averties par télégramme de retirer cette question de l'examen. Mais personne n'a remarqué l'erreur contenue dans les réponses suggérées à la question No 13.

Pourtant, le ministère a fait tout ce qui était humainement possible pour éviter la répétition des erreurs du mois de juin, et pour ne mettre en circulation que des questionnaires impeccables, a affirmé M. Desbiens. Jusqu'ici, d'ailleurs, on n'a signalé au ministère qu'une seule erreur dans les questionnaires de reprise. Ce qui a fait dire à M. Desbiens, dans le style typique du frère Untel :

—Je n'ai pas d'objection à ce qu'on compte nos prises et nos fausses-balles. Mais j'aimerais qu'on tienne compte aussi de notre moyenne au bâton !

Le dialogue a repris à la revue Maintenant

Le dialogue a repris entre le conseil provincial des pères Dominicains et les membres de l'ex-comité de direction de la revue Maintenant. En effet, les parties se sont rencontrées lundi soir dernier afin de reprendre le dialogue et de voir si le résultat futur que donnera cette rencontre et celui de bien d'autres qui suivront, pourrait servir de base à la reprise de l'expérience Maintenant par ses anciens collaborateurs.

De toutes façons la revue ne paraîtra pas en septembre.

Voici d'ailleurs le texte d'un communiqué conjoint remis après la réunion.

Désireux de dissiper les équivoques et la confusion engendrés par les débats autour de "l'affaire Maintenant", avec l'espoir de dénouer la crise, le Conseil provincial de l'ordre dominicain a pris une initiative importante dans le sens du dialogue. Le lundi soir, 9 août, le Père Thomas M. Rondeau, prieur provincial, invitait les membres de l'ex-comité de rédaction, Hélène Pelletier-Baillargeon et Pierre Saucier ainsi que le Père Paul Doucet, à une première rencontre avec le Conseil provincial. Le Père Henri Dallaire, retenu par la maladie, n'assistait pas à la réunion.

Le Conseil comprenait les Pères : Louis-Marie Régis, Joseph-M. Parent, Adrien Brunet, Albert Ethier, Dominique Mailhiot, Raymond Hébert, Louis-Philippe Fiset. En outre, les Pères Mannès Leduc, Benoit Lacroix, Yves Côté et Réginald Dumas assistaient aux échanges de vues.

La réunion qui a duré plus de quatre heures a permis un examen franc, lucide et ouvert de la situation, la confrontation, la première du genre depuis la fondation de la revue il y a trois ans et demi, a certainement favorisé une meilleure compréhention réciproque des problèmes complexes posés par la publication d'une revue publiée sous la responsabilité d'un ordre religieux, mais faisant appel à la collaboration de nombreux laïcs (77% des articles).

La rencontre a permis un déblaiement fructueux du terrain, car elle avait été préparée avec le plus grand soin. Le Père Rondeau avait demandé aux deux rédacteurs laïcs de lui présenter un mémoire dont tous les membres du conseil avaient déjà pris connaissance au moment de la réunion.

Cette première, d'une série probable de plusieurs rencontres, avait pour but d'établir un dialogue susceptible : 1) d'éclairer de part et d'autre certains points jugés encore obscurs et insatisfaisants dans l'"affaire Bradet" 2) de voir si le bilan futur qui en sera tiré pourrait servir de base à la reprise proche de l'expérience MAINTENANT par ses anciens collaborateurs.

Des points d'interrogation subsistaient auquels il semble difficile d'apporter une réponse immédiate. On étudie actuellement les structures que pourra prendre dans l'avenir la revue MAINTENANT.

De leur côté, les deux rédacteurs laïcs ont annoncé qu'ils convoqueront après la fête du Travail une réunion de collaborateurs afin d'étudier "l'affaire" et surtout de connaître leurs sentiments quant aux décisions qui engageront l'avenir.

Vu le temps requis pour l'aboutissement de tous les pourparlers engagés, la revue ne paraîtra pas en septembre.

pour résoudre vos problèmes scolaires . . .

LE COLLÈGE FRANÇAIS

5217 AVENUE DE L'ESPLANADE

— Collège classique mixte (jeunes gens, jeunes filles).
— Professeurs français, direction laïque (M. et Mme Portal).
— Reconnu officiellement le 23 mai 1962.
— Habilité à recevoir les $200 des Commissions scolaires et les prêts-bourses gouvernementaux.
— Effectifs 1964-65 : 35 professeurs, 800 élèves.

COURS COLLEGIAL FRANÇAIS

— Cours complet en 3 ans (année unique de philosophie).
— Ouvert à tout étudiant qui peut justifier d'un niveau suffisant.
— Nombreuses options possibles :
— Série littéraire (latin ou 2e langue vivante, peu de sciences).
— Série scientifique (avec ou sans latin).

COURS SECONDAIRE

— Programmes et examens officiels de l'Université de Montréal.
— Section spéciale pour les programmes sans latin des Universités françaises.

COURS PRIMAIRE EN 5 ANS

— Classe spéciale de pré-classique.
— Admission en pré-scolaire ou maternelle dès l'âge de 4 ans.

Renseignements et inscriptions, tél. 272-0754 — 272-1455

AUTO CENTRE WESTERN

Economisez maintenant! Valeurs stupéfiantes!

LIQUIDATION FIN de SAISON!

ARTICLES OFERTS A PRIX DE GRANDE ECONOMIE

AUTOMOBILE

HOUSSES D'AUTO — Convenant à la plupart des autos. Corduroy, ratine, vinyle, cuirette. Rabais de 15%. Rég. $4.95 et plus. Aussi peu que $3.98

PANNEAUX DE BAS DE PORTE — Pour la plupart des autos. Rég. $5.75 et plus. Prix depuis $4.80

ENSEMBLES DE FIBERGLASS — Une valeur de $1.98. A un prix aussi bas que $1.44

PROTECTEUR DE GARDE-BOUE — Pour la plupart des autos Rég. $12.95 et plus. Prix de gros aussi bas que $10.95

ENJOLIVEURS DE ROUES — Plusieurs modèles. A rabais de 15%.

TAPIS D'AUTO — Grand choix de couleurs et de modèles à aussi peu que $2.29

CIRE ET POLIS — Toutes marques renommées, à rabais de 10%.

NECESSAIRE DE CIRAGE d'auto Johnson. Rég. $1.98 Seulement $1.19

FLANCS BLANCS (Jeu de 4). Rég. jusqu'à $4.19 En spécial à $3.57

BROSSES POUR LAVER "Suds-Well", modèle à détergent; bague de contrôle. Une valeur de $2.98. Pour seulement $1.99

MIROIRS — Assortiment complet de miroirs à rabais de 10%.

PORTE-BAGAGES — Plusieurs modèles. A solder à 15% de rabais. Pour aussi peu que $6.39

COUSSINS AERES — Grand format : 20 x 35½". Rég. $5.95 Seulement $3.66

CHAMOIS — 14" x 15". A solder à 99¢

ARTICLES D'ETE

CHAISES DE PELOUSE — Valeurs de $4.98 Seulement $3.33

CHAISES LONGUES — Prix rég. $7.88 Spécial $6.66

LITS DE CAMP — Rég. $7.77 Maintenant, seulement $6.99

B.B.Q. — Deluxe, 18". Se vendait $6.99 Spécial, seulement $5.99

B.B.Q. — Tous modèles à rabais de 15%.

CHARBON DE BOIS — 5 livres. Seulement 55¢

TABLE PLIANTE — Pour pique-niques. Val. rég. de $11.98. Maintenant, seul. $8.33

GLACIERES — Pour pique-niques. Trois modèles. Prix spéciaux $2.66 $1.88 $1.49

ICE PACK — Format géant. Val. rég. de 98¢ A solder à 77¢

CRUCHES A PIQUE-NIQUES — A grand rabais. Se vendaient $2.49 Seulement $1.77

ARTICLES DE SPORT

BICYCLETTES — 26", pour garçonnets. Modèle cantilever. (Pas de marchands, s.v.p.). Rég. $44.95 $37.77

BICYCLETTES — Modèle Polo, nouveau, magnifique. (Pas de marchands, s.v.p.). Rég. $49.95 $39.00

Notre assortiment complet de bicyclettes à rabais de 10%.

TRICYCLES — Thistle de 12" très attrayant. Rég. $12.98 Seulement $8.88

SACS DE COUCHAGE — "Jasper", 35" x 72". Glissière de 100". Se vendaient $10.95 Seulement $7.99

RABAIS DE 20% sur tous accessoires de tentes et camping.

PISCINES — Au prix coûtant. Seulement 80 par magasin. $2.66

PISCINES — Grande piscine à parois d'acier. Rég. $18.98 $14.98

RABAIS DE 20% sur toutes vestes marines ou de sauvetage.

RABAIS DE 20% sur voiturettes de golf et bâtons de golf.

PECHEURS — Une réelle aubaine : canne et moulinet combinés. Rég. $9.95 Pour la vente seulement $5.66

GANTS DE BASEBALL — Bâtons, balles, à rabais de 20%

FOOTBALLS — Rabais de 15%

JEU DE CROQUET — A solder à seulement $6.55

JEU DE BADMINTON — A solder à seulement $4.66

JOUETS DE PLAGE — Fin de série. Rabais de 20%

QUINCAILLERIE

PLANCHE A REPASSER — A rabais pour solder. Pattes pliantes, dessus perforé. Un bel achat. Val. rég. de $6.95 $5.33

POUBELLE — Quantité limitée. Galvanisée. Rég. $2.99 Seulement $1.99

FILTRES POUR FOURNAISES — Toutes dimensions, un seul prix. Rég. 79¢ ch. Maintenant 2 pour $1.33

TONDEUSE A GAZON — Tondeuse rotative électrique 18", toute neuve, pleinement garantie. Val rég. de $50.00 Spécial $41.88

TONDEUSE — Moteur à 2 cycles, 18", 2½ H.P. Rég. ??? Spécial $48.88

ACCESSOIRES ELECTRIQUES

ASPIRATEUR HOOVER 2000 — Rég. $64.95 Spécial $59.95

GRILLE-PAIN
BOUILLOIRES ELECTRIQUES
FERS A REPASSER
SECHOIRS A CHEVEUX
Tous à grand rabais de 15%

PELOUSE ET JARDIN

BOYAU DE JARDIN — Tous genres. Tous les prix. A aussi peu que $1.77 Epargnez un dollar ou plus

ARROSOIRS OSCILLANTS — Un valeur de $5.95 Pour seulement $4.44

Tous les outils de jardin, engrais, etc. à 20% de rabais.

ECONOMIES CONSIDERABLES SUR LES PNEUS

OLYMPIC SUPER DE LUXE

Qualité identique aux pneux installés sur les autos neuves!

Dimensions	Economies	Prix de base du manuf.	PRIX WESTERN
775/14B	15.76	34.25	18.49
775/14W	19.06	38.55	19.49
825/14B	17.96	38.45	20.49
825/14W	21.76	43.25	21.49
855/14B	20.31	41.80	21.49
855/14W	24.56	47.05	22.49
775/15B	15.76	34.25	18.49
775/15W	16.36	35.85	19.49
815/15B	17.96	38.45	20.49
815/15W	18.71	40.20	21.49
845/15B	20.31	41.80	21.49
845/15W	24.56	47.05	22.49

OLYMPIC DE LUXE

560/13B	7.16	21.05	13.89
560/13W	8.81	23.70	14.89
590/13B	7.16	21.05	13.89
590/13W	8.81	23.70	14.89
600/13B	10.16	24.05	13.89
600/13W	12.16	27.05	14.89
650/13B	9.76	24.05	14.29
650/13W	11.76	27.05	15.29
700/13B	9.76	24.05	14.29
700/13W	11.76	27.05	15.29
775/14B	10.11	26.40	16.29
775/14W	12.41	27.70	17.29
825/14B	12.66	29.95	17.29
825/14W	15.41	33.70	18.29
560/15B	7.96	22.85	14.89
560/15W	9.81	25.70	15.89
590/15B	7.96	22.85	14.89
590/15W	9.81	25.70	15.89
600/15B	10.86	25.75	14.89
600/15W	13.06	28.95	15.89
775/15B	10.11	26.40	16.29
775/15W	12.41	29.70	17.29
815/15B	12.66	29.95	17.29
815/15W	15.41	33.70	18.29

OLYMPIC CUSTOM

560/13B	6.36	18.65	12.29
560/13W	8.16	21.45	13.29
590/13B	6.36	18.65	12.29
590/13W	8.16	21.45	13.29
600/13B	6.36	18.65	12.29
600/13W	8.16	21.45	13.29
650/13B	7.01	19.80	12.79
650/13W	8.96	22.75	13.79
700/13B	7.01	19.80	12.79
700/13W	8.96	22.75	13.79
775/14B	8.21	22.00	13.79
775/14W	10.51	25.30	14.79
560/15B	6.51	19.80	13.29
560/15W	8.21	22.50	14.29
590/15B	6.51	19.80	13.29
590/15W	8.21	22.50	14.29
600/15B	6.51	19.80	13.29
600/15W	8.21	22.50	14.29
775/15B	8.21	22.00	13.79
775/15W	10.51	25.30	14.79
815/15B	12.51	27.30	14.79
845/15B	11.71	29.00	16.29

TOUS CES PNEUS SONT 100% EN NYLON DUPONT, SANS CHAMBRE A AIR

SILENCIEUX INSTALLÉS

SERVICE DIGNE DE CONFIANCE

CHEV. & PONT.	FORD & METEOR	DODGE & PLYM.
54-64, 6 & 8 CYL.	55-63, 6 & 8 CYL.	55-64, 6 & 8 CYL.
7.98	8.98	9.98

REMARQUE : Certains modèles Ford requièrent un support qui n'est pas inclus dans le prix.

- BRIDES COMPRISES — PAS DE FRAIS CACHES.
- COQUILLE AVEC REVETEMENT DOUBLE D'ACIER EPAIS.
- GARANTIS A L'EPREUVE DES ECLATEMENTS.
- COMPARABLES AUX SILENCIEUX UTILISES DANS LES ATELIERS D'INSTALLATION "GRATIS".

Achetez dès maintenant -- Payez plus tard -- Crédit accommodant ! !

WESTERN

VERDUN : RUE DE L'EGLISE ET CHAMPLAIN (au sud de l'Aqueduc) — 768-2531

MONTREAL-NORD : BOULEVARD PIE-IX (¾ de mille au sud du pont Pie-IX) 322-7100

RIVE SUD : BOULEVARD TASCHEREAU (en face du nouvel hôpital Général) 671-5941

ST-MICHEL : JEAN-TALON et 18e AVENUE (à l'ouest du Centre d'Achat Boulevard) 728-4595

JACQUES-CARTIER : CHEMIN CHAMBLY (au nord du Centre d'Achat Jacques-Cartier) 677-5205

credico

On scrutera la révolution tranquille

EDMONTON. (PC) — La révolution tranquille du Québec devra être envisagée franchement par le futur parlement des jeunes, formé à l'occasion du centenaire, selon son principal organisateur.

M. William Fair, de Saskatoon, conseiller de la Commission nationale du centenaire, a déclaré au cours d'une conférence de presse que les questions portant sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais "ne peuvent être évitées par un tel parlement même si elles portent à controverse".

Il a ajouté qu'on devrait en discuter ouvertement. "Je pense que les jeunes devront les débattre à fond. Peut-être résoudront-ils ces problèmes dans leurs esprits, ou peut-être deviendront-ils aussi confus que les personnages âgés."

Selon M. Fair, une suggestion visant à inviter le prince Charles à inaugurer le parlement des jeunes n'a reçu aucune opposition de la part du Canada français.

"Je m'attendais à une petite réaction, peut-être de séparatistes, a-t-il précisé, mais il n'y en a pas eu. En tout cas, personne ne m'a écrit à ce sujet."

Enquête royale sur le sort des Indiens ?

REGINA. (PC) — Une commission royale devrait être instituée pour étudier le sort des Indiens du Canada, a déclaré hier un délégué à la réunion du Conseil national des Indiens.

Thomas Peltier, d'Ottawa, rédacteur en chef d'une publication nationale indienne, a dit : "Ces trois jours de réunion du grand conseil sont nettement insuffisants pour discuter de tous les problèmes auxquels les Indiens ont à faire face.

"La commission royale pourrait étudier dans son entier la fonction de la direction des Affaires indiennes et la relation entre l'Indien, d'une part, et Ottawa, les gouvernements provinciaux et la Couronne britannique d'autre part," a déclaré M. Peltier.

D'autres délégués ont exprimé l'avis qu'il devrait y avoir une représentation indienne au sein de cette commission dont on préconise la formation.

Duke Redbird, président du club Thunderbird de Toronto, a critiqué le gouvernement fédéral au sujet de son projet d'établissement d'une commission de réclamations. Cet organisme entendrait les réclamations des Indiens au sujet de leurs droits conférés par traités, leurs droits de pêche et de chasse et autres matières semblables.

M. Redbird a dit que cette commission est basée sur un mauvais principe — qu'elle exigerait que les Indiens se présentent devant elle comme défendeurs plutôt que comme plaignants.

Les délégués se sont déclarés désappointés que le gouvernement fédéral n'ait pas envoyé de représentant à leur réunion. Ils ont envoyé un télégramme à Ottawa, demandant au gouvernement d'envoyer un observateur à leurs assises.

Un délégué a suggéré qu'un certain nombre de sièges aux Communes soient réservés aux Indiens.

Guerre sainte contre le communisme ?

TORONTO. (PC) — Un pasteur de l'Eglise unie du Canada affirme que les Etats-Unis sont en train de déclencher une guerre sainte contre le communisme.

Le révérend J. R. Hord, secrétaire du conseil de l'évangélisme et du service social de cette Eglise groupant 3,000,000 de membres au pays, a déclaré que les Etats-Unis manifestent du messianisme dans les affaires internationales.

"Comme chrétiens, dit-il, nous ne devrions pas oublier les croisade, que les nations chrétiennes ont entreprises contre les musulmans," a noté le pasteur protestant."

"Si nous devons tirer des leçons de l'histoire, nous ne devrions pas édifier un mur d'intransigeance et de sacro-sainte fierté entre les chrétiens et le monde communiste, mur qui pourrait subsister durant un millier d'années.

Il s'est dit d'avis que la guerre au Vietnam est inutile et malheureuse. C'est, dit-il, la plus grave crise à laquelle fait face la conscience chrétienne à l'heure actuelle.

Le révérend Hord a exprimé l'opinion que le gouvernement des Etats-Unis devrait soumettre le conflit aux Nations unies. Il a indiqué que s'il y a des élections au Sud-Vietnam, il se pourrait qu'un gouvernement communiste soit élu. Les pays occidentaux doivent se préparer à accepter une telle éventualité. Ceci ne signifie pas qu'un gouvernement communiste au Sud-Vietnam serait un disciple de la Chine, a-t-il ajouté.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

Magasin du sous-sol EATON

LE STANDARD TELEPHONIQUE EST OUVERT DE 8 h. DU MATIN à 6 h. DU SOIR
Jeudi et vendredi : 8 h. du matin à 9 h. du soir

EATON VEND AUSSI BON MARCHÉ QUE N'IMPORTE QUI

EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE, BIEN ENTENDU

Blouses en coton lavable pour l'école et toutes occasions

Achat spécial opportun de blouses pour porter avec jupe, pantalon ou costume à l'automne. Beau coton peigné lavable à la machine ne nécessitant que peu de repassage... Choix de deux élégants modèles en blanc, rose, bleu, jaune.

a) Genre chemisier à col "Bermudes" et manches à revers. 10 à 18.

b) A porter sur ou dans la jupe ; col transformable.
i) Manches longues
ii) Manches à revers
12 à 20.

Spécial 1.95

COMPOSEZ 842-9211

Chandails en coton indémaillable

Importés d'Angleterre et idéal pour porter avec jupe, pantalon ou jumper. Modèle à manches longues avec tricot côtelé aux poignets ainsi qu'au col roulé. Noir, blanc, vert, brun et rouge. Petite, moyenne, grande. 2.29

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements-sport pour dames (rayon 946), au sous-sol

Mode-Matelot automne '65 en velours côtelé

Spécial

Pantalon 3.99

Surblouse 2.99

De style matelot, toujours favori des jeunes élégantes, ensemble composé du pantalon à patte d'éléphant très en vogue et surblouse assortie. En velours à larges côtes lavable, le pantalon a une large bande de taille et glissière au côté; la surblouse avec insertion contrastante à l'encolure est garnie de boutons. Marine, rouge ou noir. 7-8-10-12-14.

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements pour fillettes (rayon 910), au sous-sol

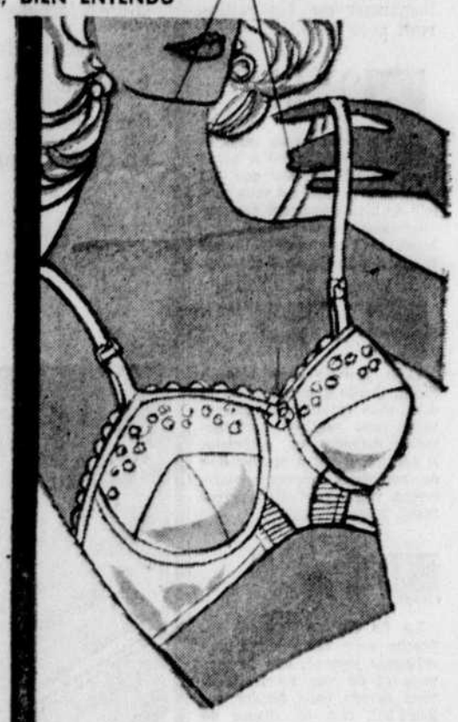

De "Best Form" soutien-gorge en coton et à bretelles extensibles

Portez sous votre ensemble-mode de cet automne, un soutien-gorge bien adapté à votre silhouette, en broadcloth de coton avec broderies sur les bonnets. Bretelles extensibles.

Choix de deux modèles en blanc seulement.

a) non coussiné : 32 à 36A; 32 à 38B; 34 à 40C.

b) (hors photo) coussiné : 32 à 36A; 32 à 38B.

Spécial 1.49

COMPOSEZ 842-9211

Sous-vêtements esthétiques (rayon 909), au sous-sol

Pyjamas en broadcloth pour hommes

Spécial 2 pour 4.89 — 2.59 chacun

En doux broadcloth de coton. Veste boutonnant devant, manches longues, pantalon à jambes longues, élastique au dos et boutons devant. Motifs de fantaisie. Tons : bleu, marron ou brun. Tailles A à E (36 à 44).

Caleçons et vestes "Penmans" pour hommes et jeunes gens

Spécial 6 pour 3.39 — .59 pièce

Une marque renommée de sous-vêtements en fin tricot de coton côtelé. Vestes sans manches ; caleçons à siège double et taille élastifiée. Blanc seulement. Tailles : petite, moyenne et grande.

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements pour hommes (rayon 928), au sous-sol

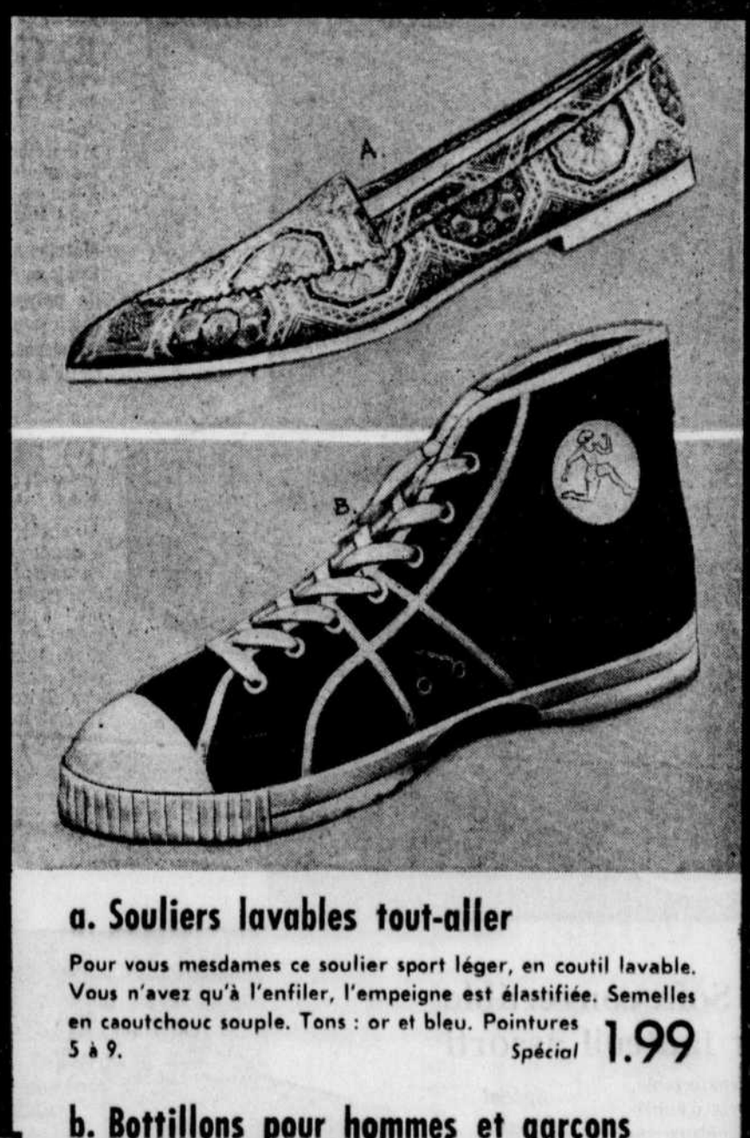

a. Souliers lavables tout-aller

Pour vous mesdames ce soulier sport léger, en coutil lavable. Vous n'avez qu'à l'enfiler, l'empeigne est élastifiée. Semelles en caoutchouc souple. Tons : or et bleu. Pointures 5 à 9. *Spécial* 1.99

b. Bottillons pour hommes et garçons

Bottillons robustes pour l'athlète. En coutil de coton, pièce à la cheville et points d'aération. Fausse-semelle en caoutchouc spongieux, semelle et talon en caoutchouc. Noir et blanc. Pointures 9 à 13 pour garçonnets. 2 à 5 pour garçons (pointure 1 en noir seulement), et 6 à 12 pour hommes (en noir seulement) *Spécial* 1.79

COMPOSEZ 842-9211

Chaussures (rayon 937), au sous-sol

A la mode '65 dynamique

A 3.99 — B 2.99

Deux gentils modèles d'automne dans le style "Mod" très en faveur auprès des jeunes. Très dans le ton par le velours à larges côtes, ils se rehaussent encore d'un effronté pompon noir. Tons chauds de turquoise, vert, gris, or, rouge, café.

a. casquette "jockey" à visière
b. béret à bordure noire

COMPOSEZ 842-9211

Chapeaux (rayon 904), au sous-sol

A solder! Chandails polo

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

300 seulement... Solde de fin de saison pour hommes et jeunes gens. Chandails polo en tricot de coton pour le sport ou la détente. Modèles, teintes et tailles variés dans le groupe. Rendez-vous tôt pour un meilleur choix. Chacun 1.66

Vêtements pour hommes (rayon 928), au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES EATON : EN VILLE 9 h. 30 à 6 h. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h. FAIRVIEW A POINTE-CLAIRE : 9 h. 30 à 6 h. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 h. COMMANDES TELEPHONIQUES : 8 h. DU MATIN à 6 H. DU SOIR (JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h.) — 842-9211

la vie mondaine

Retour à Bangkok

Apasra Hongsakula, Miss Univers 1965, est acclamée par la population de Bangkok à son retour dans sa ville natale. Cette photo a été prise alors que la reine de beauté se promenait dans une voiture ouverte à travers les rues de la ville. Apasra avait été élue Miss Univers, le mois dernier, à Miami.

Défilé de modes

Un défilé de modes, organisé par l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital St-Jean-de-Dieu, aura lieu le mercredi 15 septembre, à 8 h. p.m., à l'auditorium de l'hôpital. Il y aura un programme musical et des collections de modes pour dames et messieurs.

Les bénéfices de cette soirée seront versés à l'oeuvre des malades non visités de l'institution.

Décoration annulée

LONDRES. (Reuters) — La reine a annulé, mardi, l'honneur qui avait été conféré à Harold Philby, diplomate et agent britannique qui a trouvé asile en Russie.

Le roi George VI avait fait Philby membre de l'Ordre de l'empire britannique en janvier 1946. L'annulement de la reine a été publié dans la Gazette officielle de Londres.

Philby, âgé de 33 ans, avait été surnommé "le troisième homme".

Après sa disparition de Beyrouth, au Liban, en 1963, Philby réapparut à Moscou, au début de cette année.

Sous le signe de la joie

LAND O'LAKES, Floride (PA) — Une religieuse catholique et son frère se sont revus pour la première fois depuis 49 ans, à Land O'Lakes, en Floride. En retrouvant son frère, Charles Johannsen, soeur Mary Juliana, âgée de 70 ans, a manifesté une grande joie.

La religieuse a raconté que tous deux sont originaires de Chicago, et qu'elle avait pris soin de son frère "le dirigeant la main dans la main" lorsqu'il était jeune. En 1916, la jeune fille était entrée, à l'âge de 21 ans, dans la congrégation du Bon Pasteur et n'avait jamais franchi la grille du couvent, sauf pour affaires, depuis cette époque.

Les récentes suggestions papales ont élargi les règlements sévères des cloîtres. Soeur Mary est maintenant surintendante de l'école du Bon Pasteur pour filles, en Arizona.

M. Johannsen s'est installé en Floride peu après l'entrée de sa soeur au couvent. En fin de semaine, la religieuse s'est rendue par avion à Tampa, venant de Phoenix, et son frère et sa belle-soeur l'ont accueillie à l'aéroport. Soeur Mary, rayonnante de bonheur, passera trois jours avec sa famille, avant de retourner à l'école.

Le bonnet d'Arlequin

Ce charmant deux-pièces, tiré de la collection de Nat Kaplan, ravira les jolis minois. La petite veste en lainage anglais à motifs noir et blanc rajeunit la robe à jupe plissée classique, taillée dans un crêpe de laine noir.

Hollywood exploite le cinéma d'horreur

NEW YORK (AFP) — Exploitant à fond le slogan "Du frisson à la portée de toutes les bourses", qui peuple les vitrines de poupées monstrueuses et de statuettes mystérieuses du meilleur style martien et auquel aucun adolescent en quête de sensations nouvelles et peu onéreuses ne saurait résister, une grande société de production de Hollywood prépare activement le lancement, au mois de septembre, d'un grand film d'horreur, "The Skull" ("La tête de mort"), qui, affirme-t-elle aux exploitants des salles de cinéma, va faire pleuvoir beaucoup d'argent dans leurs caisses.

Pour ce battage publicitaire, les producteurs et distributeurs ont mis au point un programme à couper le souffle aux cinéphiles les plus endurcis.

Ils prévoient, entre autres sinistres joyeusetés :

— Des "shocktail parties", — pour remplacer les "cocktails parties" désormais démodées, au cours desquelles journalistes et invités pourront déguster de sanglantes boissons à base de jus de tomate.

—Des "Skull-a-rama" (traduction libre : "Squelettorama") qui permettront aux noctambules de hanter les salles de projection de minuit à l'aube pour y admirer "La tête de mort" à l'heure la plus propice aux émotions fortes.

— Des "chasses à la tête de mort", ce trésor sépulcral n'étant accessible que si l'on écoute assidument certaines stations de radio qui se feront un plaisir de mettre leurs auditeurs sur la bonne piste, surtout si elle conduit à un cimetière.

— La création d'une nouvelle danse, le "Skull Stomp", décrite comme étant une "bone-rattling dance craze" destinée à désosser les vivants et à semer l'agitation parmi les morts.

— Des programmes "terrifiants" à la radio et à la télévision.

— La vente de "bagues à tête de mort", des pierres imitation rubis étant serties dans les yeux : "bon marché" et "idéal" pour tous les jeunes . . .

— Enfin, une nouvelle édition, illustrée de photos du film, du livre de Robert Bloch dont ce futur "classique" de l'écran en Technicolor et en Techniscope, a été tiré.

Les principaux animateurs de ce "train fantôme" mis en route par Hollywood seront les acteurs Peter Cushing et Patrick Wymark, sous la direction hallucinante de Freddie Francis, toutes les macabres plaisanteries de la production étant signées du scénariste Milton Subotsky.

Faire-part

M. et Mme Donat Grenier ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille Denise avec M. Laurent Beauchemin, fils de M. et Mme Maurice Beauchemin. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église St-Donat, le samedi 28 août prochain, à 11 heures.

Vive l'école

Deux garçons, dont l'un vient de Winnipeg, se sont empressés de retourner à l'école cet été, contrairement à leurs camarades qui s'en tiennent éloignés le plus possible. Ils sont retournés à l'école St-Nicolas, dans les Cantons de l'est du Québec, parce qu'ils y trouvent la vie plus agréable qu'ailleurs, même durant les vacances.

Geraldine Chaplin dément les rumeurs

MADRID. (AFP) — "Je ne veux me marier ni avec Velasco, ni avec un autre, mais le jour où je me fiancerai ou me marierai, je ne le ferai pas en secret", a déclaré ce matin Geraldine Chaplin, dans une interview donnée dans les studios où elle tourne actuellement les intérieurs du film "Le Dr Jivago".

Ce démenti formel devrait mettre un terme aux rumeurs qui circulent depuis plusieurs jours, tant à Londres qu'à Madrid, sur le mariage de la jeune actrice et du cameraman espagnol Manolo Velasco.

La nouvelle a pris naissance dimanche dernier alors que, excédée par les innombrables coups de téléphone des reporters, la jeune fille et son cameraman répondaient par l'affirmative aux questions indiscrètes concernant leur "union". "Je ne croyais pas qu'ils allaient le prendre au sérieux, s'est exclamée Geraldine, je croyais qu'ils allaient vérifier".

Dans quinze jours, Geraldine Chaplin partira pour la Yougoslavie. Ensuite, elle ira à New York, puis en Suisse dans sa famille. "On va bien voir alors que Manolo Velasco reste en Espagne", conclut-elle. Cette longue séparation pourrait, en effet, être le meilleur démenti et mettre un point final à toutes les fausses informations de ces jours derniers.

Rencontre des commissaires guides du Canada

OTTAWA. (PC) — Les commissaires provinciaux chez les guides, à travers le Canada, se rencontreront du 15 au 21 août, à l'université Carleton, afin d'y étudier les nouvelles méthodes d'entraînement au mouvement des guides.

Le congrès sera dirigé par le docteur Alan M. Thomas, de Toronto, directeur de l'Association canadienne de l'éducation des adultes. Cette rencontre réunira environ 140 commissaires.

On essaiera tout particulièrement de comprendre ce qui peut aider les adultes à étudier et à apprendre et ce qui, au contraire, peut les en empêcher. On se servira, à cette fin, de méthodes audio-ivsuelles.

Aux côtés du docteur Thomas se trouveront M. R. M. MacDonald, du Centre de recherches en relations humaines et en développement communautaire de l'Université Sir George Williams, et Mlle Marjorie Smith, de l'Université de la Colombie Britannique.

Anne-Marie de Grèce est acclamée

CORFOU. (AFP) — Sous les acclamations enthousiastes de près de 15,000 personnes, la reine Anne-Marie a assisté aujourd'hui à la procession annuelle de Saint-Spyridou, patron de Corfou.

La jeune souveraine se tenait sur le perron du Palais royal, situé dans le centre de la ville et portait dans ses bras la princesse héritière Alexia. Lorsque la procession, ayant à sa tête le Métropolite de Corfou, Methodios, s'est arrêtée devant elle, la reine Anne-Marie s'est inclinée devant la relique de St-Spyridou.

Puis, accompagnée de la reine-mère Frederika et de quelques membres de la famille royale, la reine a regagné en voiture la villa "Mon repos", résidence d'été des souverains grecs.

* Le magasin-mignon Ogilvy à Fairview Pointe Claire est ouvert . . . en marche et à votre service.

Mappin's

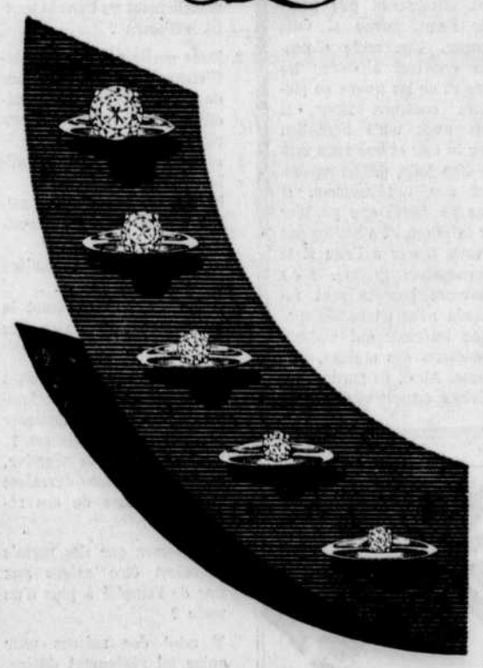

Une monture de solitaire

est superbement simple — magnifiquement frappante. Bien que les diamants illustrés ci-dessus soient de diverses grosseurs, ils ont une chose en commun : l'exquise monture de solitaire.

Voyez le choix extraordinaire de Mappin's, à compter de $100

Compte courant ou budgétaire — 10% comptant et jusqu'à 10 mois pour payer

1000 rue Ste-Catherine O. 866-7431; et Place Ville-Marie

DERNIER JOUR!

SPECTACULAIRE SOLDE Yervant's rugs LTD.

DE TAPIS BROADLOOM D'ENTREPOT

250 ROULEAUX DE BEAU BROADLOOM REDUITS JUSQU'A **25%**

300 GRANDS BOUTS DE ROULEAUX REDUITS DE **⅓ à ½ du PRIX**

200 PETITS BOUTS **REDUITS DE ½ PRIX**

plus nombre de spéciaux à des prix dérisoires

NETTOYAGE GRATUIT DE TAPIS

L'offre la plus renversante qui soit à Montréal . . . le nettoyage de vos tapis selon le procédé Yervant's. Yervant's nettoiera et livrera, SANS FRAIS D'AUCUNE SORTE, tout tapis broadloom mesurant jusqu'à 9' x 12' durant la vente d'entrepôt. Seulement un tapis par famille, S.V.P. Vous apporterez vous-même le tapis au magasin. Vous profiterez de l'occasion pour jeter un coup d'oeil sur les nombreuse aubaines en fait de tapis broadloom offertes durant notre vente. Cette offre expire le vendredi soir 13 août 1965 à 9 heures. NOTEZ BIEN : Vous n'êtes NULLEMENT tenu d'acheter pour pouvoir profiter de cette offre.

LA VENTE SE TERMINE VENDREDI SOIR A 9 HEURES

Yervant's rugs LTD.

5255 avenue de Sorel 735-2731

(A seulement une rue à l'est du boul. Décarie, une rue au sud du rond-point Décarie)

la vie féminine

Historique des mesures prises sur le plan mondial aux fins de limiter le travail de nuit des femmes

Les mesures prises sur le plan international aux fins de limiter le travail de nuit des femmes datent du début du siècle. Voici l'historique de ces mesures :

La Convention de Berne, 1906 — Le travail de nuit des femmes fut l'un des premiers objets des règlements internationaux. L'inquiétude relativement aux effets du travail de nuit s'expliquait par les conditions qui régnaient dans l'industrie textile où des femmes, en grand nombre, fournissaient des heures excessivement longues et travaillaient par postes, tard dans la nuit. La question fut soumise à l'Association internationale de la législation ouvrière qui avait été formée en 1900. Elle fut discutée lors d'une conférence internationale tenue à Berne, Suisse, en 1905 et, en septembre 1906, lors d'une deuxième conférence, également tenue à Berne, la Convention internationale concernant l'Interdiction du travail de nuit des femmes en emploi industriel, fut signée par 14 états : L'Autriche, la Hongrie, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Suède et la Suisse.

Cette Convention interdisait le travail de nuit de toutes les femmes "sans distinction d'âge" dans tout établissement industriel dans lequel plus de 10 hommes ou femmes étaient employés, à l'exception des établissements où étaient seuls employés les membres d'une même famille. Le travail était interdit entre 10 heures du soir et 5 heures du matin et la période de repos était de 11 heures consécutives. Il était laissé à la discrétion de chaque état de définir ce qu'étaient les "établissements industriels" mais l'expression devait comprendre au moins toutes les mines et carrières et les industries manufacturières. La suspension de l'interdiction était prévue dans des circonstances spéciales comme, par exemple, lorsqu'il s'agit de travail en rapport avec des matières premières dont on fait le traitement et qui sont susceptibles d'altération rapide, lorsque ce travail de nuit s'impose pour sauver ces matières d'une perte inévitable.

Convention internationale du travail, no. 4, 1919 — La première session de la Conférence internationale du travail, tenue à Washington en 1919, a adopté une convention concernant le travail de nuit des femmes (no 4) qui se conformait de très près aux conditions de la Convention de Berne. Le champ d'application de cette convention a soulevé quelque controverse. La majorité des états voulaient qu'elle ne s'applique qu'aux travailleuses manuelles, tandis que le gouvernement britannique était d'avis qu'elle s'appliquait à toutes les travailleuses. En octobre 1932, la question fut portée devant la Cour permanente de justice internationale qui conclut que la Convention s'appliquait à toutes les travailleuses, y compris "les femmes qui occupent des postes de surveillance et de direction et qui n'effectuent pas normalement un travail manuel". Il y avait à cette interprétation une raison importante car "si cette convention n'était pas considérée comme applicable aux femmes qui occupent des postes de surveillance et de direction, il faudrait s'attendre à d'autres exceptions, en ce qui concerne les conventions ouvrières en général". La Convention no 4 a été ratifiée par 52 pays.

Convention internationale du travail, no 41 (revisée), 1934. — Il y eut ensuite une revision de la Convention originale exemptant de l'application de la Convention "les femmes qui occupent des postes de direction impliquant une responsabilité et qui n'effectuent pas normalement un travail manuel" et tenant compte également du travail par poste, en permettant de substituer l'intervalle entre 11 heures du soir et 6 heures du matin à l'intervalle entre 10 heures du soir et 5 heures du matin. Cette Convention a été ratifiée par 36 pays.

Convention internationale du travail no 89 (revisée), 1948. — Cette nouvelle revision, bien qu'elle interdisait toujours le travail de nuit des femmes occupées dans l'industrie, sauf dans les établissements où seuls étaient employés les membres d'une même famille, élucidait certains points obscurs des conventions antérieures. Elle ne s'appliquait pas aux femmes qui occupaient des postes de direction ou de caractère technique et impliquant une responsabilité, non plus qu'aux femmes dans les services de santé et de bien-être qui n'effectuaient pas normalement un travail manuel. Elle prévoyait aussi l'autorisation du travail de nuit des femmes, advenant un état d'urgence dans un pays. Cette convention a été ratifiée par 30 pays.

Recommandation no 13 de la Conférence internationade du travail concernant le travail de nuit des femmes dans l'agriculture.

— Une recommandation concernant la restriction du travail de nuit des femmes dans l'agriculture a été adoptée en 1921 et revisée en 1946. Cette revision recommandait aux Membres de l'Organisation internationale du Travail de prendre des mesures en vue de réglementer le travail de nuit des femmes salariées employées dans les entreprises agricoles, de manière à leur assurer une période le repos d'au moins neuf heures.

Quelques réflexions sur le travail de nuit

Définition — On aura remarqué que l'expression "travail de nuit" peut s'appliquer à un poste se terminant à 11 heures du soir ou à minuit ou à la période entre 11 heures du soir ou minuit et 6, 7 ou 8 heures du matin. Dans **Labour Dictionary**, M. Paul Casselman définit le travail de nuit comme étant "le travail exécuté après la fin de la journée normale de travail".

Fréquence du travail de nuit au Canada — Au Canada, dans l'industrie manufacturière lourde, le travail par postes a eu tendance à augmenter depuis 10 ans mais, étant donné que ce sont les hommes plutôt que les femmes qu'on emploie dans ce genre d'industries, les travailleuses n'on pas été atteintes par cet état de choses. Au Canada, le gros du travail de nuit des femmes est effectué dans les sphères d'emploi traditionnel des femmes, par exemple, dans les hôpitaux et les restaurants. C'est seulement durant la saison d'activité intense que des industries telles que les industries textiles secondaires emploient un grand nombre de femmes. Toutefois, vu le nombre grandissant des installations d'équipement électronique dans les bureaux, le travail par postes commence à gagner du terrain dans ce domaine également, et un plus grand nombre de femmes y font du travail de nuit.

Prime de poste — De plus en plus, dans les industries manufacturières lourdes, on consent une augmentation du taux de salaire, appelée prime de poste de nuit, aux travailleurs des postes de nuit. Cette prime peut prendre la forme d'un supplément qui vient s'ajouter au salaire horaire ou bien le travailleur de nuit peut toucher le même salaire que le travailleur de jour pour un poste plus court, par exemple, un poste de sept heures ou sept heures et demie au lieu des huit heures des postes de jour.

Les effets des restrictions — Il se peut que les restrictions spéciales du travail de nuit des femmes désavantagent ces dernières dans la concurrence pour les emplois où les hommes peuvent travailler la nuit. Cela est particulièrement vrai dans les pays qui ont ratifié la Convention no 4 de l'Organisation internationale du Travail et ces restrictions, naturellement, ont motivé les revisions contenues dans les Conventions 41 et 89. Il y a lieu de remarquer que le Parlement de la Suède abrogeait récemment la loi spéciale interdisant le travail de nuit des femmes.

Le pour et le contre de la question

Le pour et le contre — Il s'agit ici de déterminer si des lois spéciales concernant le travail de nuit s'imposent pour la protection des femmes. Voici un extrait de **Women in Industry** par Anna M. Baetjer, qui résume la situation :

...Certains croient que le travail de nuit est malsain, du point de vue physiologique, étant donné qu'il nuit aux variations journalières normales du corps, mais rien ne prouve, de façon bien définie, qu'il soit préjudiciable et qu'il ait des effets particuliers sur les femmes.

Bien qu'il ne semble y avoir du point de vue physiologique aucune raison pour que les femmes ne soient pas employées aux postes de nuit, comme les hommes, non plus que du point de vue de leur habileté à travailler, le travail de nuit serait peut-être à déconseiller pour des raisons d'ordre social. Tout d'abord, les femmes qui ont à leur charge des enfants ou des personnes âgées sont souvent incapables de concilier la vie de famille et le travail de nuit. Le jour il peut être plus difficile de se reposer convenablement que la nuit et, les soins du ménage s'ajoutant au travail à l'usine, il devient essentiel que la travailleuse puisse dormir de façon ininterrompue. Toutefois, certaines femmes préfèrent le travail de nuit au travail du jour, les heures s'accordant mieux avec celles de leur époux, ou bien parce que ces heures leur permettent de mieux organiser leur vie familiale ou encore parce qu'elles préfèrent dormir tard le matin. En second lieu, il se peut que les travailleuses qui habitent assez loin de l'établissement qui les emploie soient exposées à avoir des ennuis, voire à être victimes de voies de fait, soit à l'usine, soit en se rendant à leur travail ou en revenant. Pour résoudre ce problème, certaines industries ont jugé opportun d'assurer le transport de leurs employées la nuit.

Les questions à débattre

D. Questions à débattre

1. De quelles façons la situation de l'emploi diffère-t-elle aujourd'hui de la situation de l'emploi au temps où les premières lois concernant le travail de nuit ont été adoptées ?
2. Les femmes qui travaillent
   a) ont-elles besoin de ou
   b) désirent-elles les lois qui les protègent en ce qui concerne le travail de nuit ? Dans le cas de l'affirmative, les règlements qui existent actuellement au Canada sont-ils suffisants ?
3. Dans quelle mesure des restrictions juridiques du genre de celles qui suivent sont-elles préjudiciables à l'emploi des femmes ?
   a) le transport des travailleuses la nuit . . .
   b) l'aménagement d'une salle à manger pour les travailleuses la nuit . . .
   c) l'emploi d'une infirmière ou d'une matrone . . .
   d) les restrictions visant le travail supplémentaire des femmes . . .
4. Les règlements interdisant le travail de nuit des femmes devraient-ils s'appliquer à toutes les travailleuses ? Dans le cas de la négative, quelles occupations devraient être exemptées de ces règlements ?
5. Croyez-vous que des permis devraient être exigés aux fins de l'emploi à plus d'un poste ?

   Y a-t-il des raisons pour qu'un tel règlement diffère, selon qu'il s'applique aux hommes ou aux femmes ?
6. Quelles lignes de conduite recommanderiez-vous relativement aux restrictions juridiques concernant le travail de nuit des femmes ?

Noble coin-coin

L'épouse d'un fier malard de la Tamise a choisi de pondre un oeuf sur l'appui d'une fenêtre de la Chambre des Lords à Londres. Les employés du restaurant des pairs du royaume prirent soin de l'oeuf jusqu'à l'éclosion, puis présentèrent en grande pompe le noble caneton à M. Arthur May, garde des oiseaux royaux.

Un tout petit bout de jupe

Et ça fait toute la différence. Ces deux ensembles prennent figure tout-à-fait nouvelle et pourtant, il s'agit tout simplement du collant une pièce que l'on connait depuis nombre d'années. Mais ces deux jeunes filles ont fait sensation en y ajoutant une très courte jupe. A gauche, sur un collant brun à motifs diamants, une jupe de velours côtelé vert olive. A droite, le collant est à carreaux de teinte canneberge sous une jupe en poil de chameau, très pâle.

VOS DENTS

image de votre santé

Pour ceux qui ne peuvent s'adapter à leur dentier

"J'ai fait extraire mes dents du haut il y a douze ans et je n'ai jamais pu m'habituer à porter un dentier. Dès que je mets cette masse rigide dans ma bouche, j'ai des nausées et je rendrais si je ne l'enlevais pas."

Il arrive que des personnes éprouvent de semblables difficultés. Ordinairement, elles finissent par s'habituer. Lorsqu'un patient ressent de telles nausées, l'on recommande de laisser fondre dans la bouche des pastilles de menthe et de ne porter la pièce de prothèse au début que par intervalles; parfois seulement la nuit. Si les progrès sont lents, l'on peut raccourcir aussi la partie qui couvre le palais.

Comme ces divers moyens ne sauraient vous être utiles, votre dentiste pourra conseiller une prothèse sans palais. Il ne pourrait certifier que ce serait une réussite, car une prothèse du haut sans voûte palatine est beaucoup moins stable. En dernier ressort, on pourrait avoir recours à l'hypnotisme qui donne parfois des résultats très heureux.

Si on désire connaitre le nom et l'adresse d'un dentiste qui pratique l'hypnotisme, on n'a qu'à communiquer avec la Ligue d'hygiène dentaire, au 426 est, boulevard St-Joseph, Montréal 34. La ligue fera également parvenir des dépliants sur l'hygiène dentaire à tous ceux qui en feront la demande.

Un conseil par jour

Aujourd'hui, vous pouvez porter vos bigoudis en rouleaux à la plage ou à la piscine tout en étant assurée de garder vos cheveux secs, si vous portez le nouveau bonnet de bain qu'on trouve sur le marché. Ces nouveaux bonnets extensibles ne laissent absolument pas pénétrer l'eau, même si vous plongez. Une seule dimension convient à toutes les têtes et on les trouve en plusieurs couleurs. Donc, si vous avez une invitation pour le soir et que vous voulez être jolie, portez un foulard sur vos rouleaux si vous ne faites que parader sur la plage, et n'hésitez pas à vous lancer à l'eau si le thermomètre grimpe. Les nouveaux bonnets sont fabriqués avec un cercle magique intérieur qui s'ajuste en-dessous des oreilles, non dessus. Ainsi, ils gardent les cheveux complètement secs.

APPRENEZ

"Un vieux proverbe anglais prétend que la beauté n'est pas plus profonde que la peau. Un nouveau concept français prouve au contraire que l'esthétique repose sur des données véritablement scientifiques. La science de l'esthétique est une étude biologique et physiologique et ce n'est pas seulement l'emploi de crèmes et du maquillage". Ainsi s'exprime Josette Ghédin, esthéticienne, visagiste et auteur de "Savoir se maquiller".

Arrivez à une carrière brillante en apprenant la méthode scientifique d'esthétique visagiste, massothérapie, manucurie, électrolyse ou pédicurie.

"Des situations fascinantes vous attendent et vous éprouverez de grandes satisfaction à dispenser une auréole de beauté", dit Josette GHEDIN, directrice du Centre d'Etudes Esthétiques.

Le Centre d'Etudes Esthétiques est une école détenant un permis en vertu de la Loi des écoles professionnelles privées. Cette école décerne un certificat professionnel aux élèves ayant réussi leurs examens.

Demandez votre test d'aptitudes, sans obligation de votre part.

Ecrivez au Centre d'Etudes Esthétiques, 1022 est, rue Sherbrooke, Montréal, ou mieux encore, téléphonez aujourd'hui à LA. 6-1821.

SIAN
Knitwear Boutique

Tricots importés pour toutes occasions

Gino Paoli
Importations d'Italie

"Gino Paoli", le nom synonyme de modes élégantes en tricot, pour la jeune femme qui recherche l'apparence haute couture.

Illustré ici : De la collection de tricots de Gino Paoli, un ensemble 3 pièces comprenant une jaquette à devant croisé, une jupe par plis et une blouse de teinte unie. Choix de gris avec blouse de teinte or, ou brun avec blouse blanche.

Tailles 8-14 **125.00**

Non Illustré. De notre collection de vêtements en tricot. Un ensemble 3 pièces : jaquette rayée 2 tons, jupe par plis. Jupe et blouse de teinte marine unie avec jaquette marine/verte. Jupe et blouse de teinte grise unie avec jaquette crevette/gris. Jupe et blouse de teinte chameau avec jaquette chameau/poudre.

Cartes Diner's, Credico, Carte Blanche et American Express acceptées !

Venez admirer chez SIAN aujourd'hui les plus nouvelles CREATIONS et les TRICOTS MODE IMPORTES.

PLACE VILLE MARIE
PROMENADE
861-7136

GRANDES REDUCTIONS!

3,000 paires
SOULIERS ESPAGNOLS
Régulier $26.80
prix réduit $9.80 la paire
2 paires $18.00
Modèles année dernière

Nous honorons la carte credico
1255 ouest, STE-CATHERINE
coin de la Montagne
288-0012

CHAUSSURES Sarsi
178 STE-CATHERINE O.
861-5209
face à Place des Arts

hemsley • hemsley • hemsley
RÉPARATION DE MONTRES ET HORLOGES
Le meilleur service de réparation de montres, horloges et bijouterie à Montreal . . . par des maitres horlogers Hemsley. Comptoir postal à votre disposition.
HEMSLEY'S
Fondée en 1870
394 ouest, St-Jacques
664 ouest, Ste-Catherine
hemsley • hemsley • hemsley

A. Giguère . . .
Symbole de Satisfaction

Termes faciles si désiré

GIGUERE Limitée
787 EST, MONT-ROYAL (coin St-Hubert)
526-6611

Manteaux vison pastel Canadien..... $1495.00
Manteaux mouton Perse (teint) noir $329.00
Manteau mouton perse gris et vison (teint noir) $359.00
Manteaux pattes de vison pastel $629.00
Manteaux mouton rasé (teint) brun (uni ou garni) $159.00-$209.00
Manteaux castor rasé canadien $550.00-$1095.00
Manteaux rat musqué (teint) brun $295.00-$495.00
Manteaux pattes de mouton (teint) noir $195.00

VENTE ANNUELLE D'AOÛT

Manteaux Alaska Seal (teint) matara..... $1495.00
Manteaux chat sauvage rasé (teint) brun $375.00
Manteau loup marin (Norvégien) $625.00
Manteaux mouton Perse (teint) noir (uni ou garni).. $475.00-$650.00
Manteaux mouton Perse gris (uni ou garni).. $495.00-$725.00
Vaste choix de superbes petites fourrures, à prix d'aubaines.. $45.00
Manteaux loutre canadienne..... $950.00

ENTREPRISE FAMILIALE CANADIENNE-FRANÇAISE DEPUIS 1904

À LA TV

3 CBFT Montréal
3 WCAX Burlington
4 CFCM Québec
5 WPTZ Plattsburg
6 CBMT Montréal
7 CHLT Sherbrooke
8 CJOH Ottawa
10 CFTM Montréal
12 CBCF Montréal
13 CKTM Trois-Rivières

CE SOIR

4:00

3—Secret Storm
5—Trailmaster
6—Vacation Time
8,13—Robin Hood
12—Surprise Party

4:30

2—L'aventurier des mers
3—The Early Show
4—Télé-Popeye
8,13—Cartoons
10—Les P'tits Bonhommes
12—Mickey Mouse Club

5:00

2,7,13—Robino
3—Hoppity Hooper
6—Survival
5—Trailmaster
12—Family Theatre

5:30

2—Au clair soleil
4—Patro Sport
5—Adventure Club
6—20/20
7—Les Boucaniers
8,13—Woody Woodpecker
10—Aventure
13—Popeye

6:00

2—Mes trois fils
3—World of Sports
4—Télé-Québec
5—Len Cane Sports
6—Sport Guesses and Guest
7—Les Boute-en-train
10—Télé-métro
13—En vedette

6:10

3—Weatherwise — Newstime
5—News
12—Channel 12 Stakes

6:30

2—Téléjournal
3—News
4—Sports — Météo — Nouv.
5—Huntley-Brinkley Report
6—Across Canada
7—Télé-Bulletin
8,13—Rawhide
13—Nouvelles — Sports

6:45

7—Météo
8,13—News — Weather
10—Sports-images

7:00

2—Aujourd'hui
3—Ensign O'Toole
4—Tout l'monde en place
5—My Three Sons
6—CBC-TV News
7—Le courrier
10—Les nouvelles
12—The Munsters
13—Les hommes volants

7:15

10—Ciné-Roman

7:30

3—Munsters
4—Mot de passe
5—Daniel Boone
6—Candid Camera
7—Festival des chorales
8,13—Movie
10—Mot de passe
12—My Favorite Martian
13—La famille Stone

8:00

2,7,13—Cinéma de Paris
3—Perry Mason
4—Les hommes volants
6—Gomer Pyle
10—A la Catalogne
12—Cinéma

8:30

4—Cinéma
5—Dr. Kildare
10—Cinéma
6—Portrait

9:00

3—Password
6—The Defenders

9:30

2,7,13—Les fables de La Fontaine
3—Celebrity game
5—Hazel
8,13—Branded

10:00

2,7,13—Sérénade
3—The Defenders
4—Relevez les manchettes
5—Kraft Suspense Theater
6—The Rogues
8,12,13—Jack Paar Program
10—Relevez les manchettes

10:30

2,7,13—Téléjournal
4—Dernier recours
10—Mon coeur est un violon

10:45

2—Supplément régional — Sports
4—Silhouettes et Chansons
7—Dernière édition
10—En première page
13—Nouvelles

11:00

2—La main dans l'ombre
3—Eleventh O'Clock Reporter
4—Nouvelles—Météo—Sports
5—Eleventh Hour Report
6—News
7—Cinéma
10—Sports
8,12,13—News
13—Ciné Soir

11:15

3—Weather
4—Heure exquise
5—Sports — Weather
6—Viewpoint
8,13—News—Weather—Sports
10—Cinéma
12—Pulse

11:20

6—Final Edition

11:30

3—Movie
5—Tonight Show
6—Sports Final

11:35

6—The Sullavan Brothers
8,13—Dear Charlotte
12—Pajama Playhouse

radio télévision

A "Littérature en question", cette semaine, à CBF, Gilles Marcotte nous invitait à réfléchir sur un sujet qui n'a pas donné lieu, jusqu'ici, à de très amples études dans notre milieu : la place du poète dans la société. C'est justement le but de cette série d'émission (et Marcotte l'a dit par ailleurs), de retrousser de l'ongle des questions négligées.

Pour causer de la fonction sociale du poète, il y avait Fernand Dumont, un poète et sociologue, Jacques Brault, professeur, essayiste, et Gérard Pelletier.

Ce dernier s'est employé à démontrer que nos poètes n'avaient pas encore su atteindre les couches populaires et il s'est servi, pour sa démonstration, de son expérience des milieux ouvriers. En France, a-t-il souligné, un Prévert, par exemple, peut remuer des foules formées de gens de toutes conditions. A cela, Brault a répondu que Baudelaire, aussi, pouvait atteindre un vaste public français.

Match nul sur ce point. Pour le reste, on s'est entendu pour reconnaître que le poète est indispensable en se servant surtout de la célèbre citation : "Tous les peuples qui n'ont pas de légende seront condamnés à mourir de froid" de Patrice de la Tour du Pin.

Fernand Dumont a insisté sur le fait que le poète était l'instrument d'un mythe collectif. Par là, il voulait dire, je pense, que la poésie peut servir à créer une sorte d'atmosphère commune. Jacques Brault a surenchéri en disant que la poésie canadienne-française existait vraiment surtout depuis l'après-guerre, avec le groupe de l'Hexagone. Plus loin, il a parlé de Gaston Miron comme d'un poète très ancré dans l'événement, dans les faits.

J'ai beaucoup aimé la tentative de Brault de donner une signification à la poésie en disant que c'était, selon lui, "la tentative la plus directe d'accorder toutes les directions du langage de l'homme, une façon de parler, d'écrire où la parole se présente à découvert".

Dumont, quant à lui, trouve que ce qu'il y a de précieux dans notre poésie, c'est qu'elle a remis en question "une signification de la vie collective qui paraissait acquise".

Mais, dans tout cela, où en est la fonction sociale de celui qui fait de la poésie ? Je tire conclusion de la discussion qu'elle est peu importante encore mais que tout espoir ne doit pas être perdu. D'ici là, Dumont conseille de n'être "pas seulement poète" et Pelletier note que l'homme contemporain de la société occidentale n'en est pas un qui vase donner la peine d'aller acheter une plaquette pour lire cela chez lui.

J'ajouterai que la poésie, de nos jours, s'exprime par d'autres canaux que l'imprimé, par la chanson surtout. L'émission n'en a pas tenu compte. "Littérature en question" n'en est pas moins une émission de radio méritoire. Le réalisateur Fernand Ouellette aurait peut-être intérêt à alléger l'austérité naturelle d'une telle émission en choisissant un thème musical moins astral, pour ouvrir et clore.

Olivier Marchand

choix d'émissions

A LA TELEVISION

4.00 (canal 6) — **Vacation Time** — un étudiant du Québec à la découverte de Winnipeg et des Canadiens français qui y vivent.

5.30 (canal 2) — **Au clair soleil** — à la colonie de vacances Notre-Dame, à St-Gabriel-de-Brandon : du chant, des danses, des jeux, toute la jeunesse et tout l'été.

7.30 (canal 6) — **Candid Camera** — le visage blagueur de la télévision.

8.00 (canal 2) — **Cinéma de Paris** — "Les grandes familles", un film honnêtement fait avec des comédiens plus qu'honnêtes : Gabin, Brasseur, Desailly.

8.30 (canal 6) — **Portrait** — une revue satirique "The Conformist".

9.30 (canal 2) — **Les fables de LaFontaine** — l'art d'utiliser un bon auteur.

10.00 (canal 2) — **Sérénade** — Yolande Dulude et Pierre Duval avec Jean Deslauriers et l'orchestre : du plein et pur chant.

A LA RADIO

7.30 (CBF) — **Le temps des refrains** — Estelle Caron et l'orchestre de Buck Lacombe.

12:00

2—La toile d'araignée
8,13—Tonight

12:30

8,13—Picture Page

DEMAIN MATIN

10:00

3—Mike Wallace and News
5—Truth or consequences

10:30

3—I Love Lucy
5—What's this song
7—Cinéma Kraft

11:00

3—Andy of Mayberry
5—Concentration
10—Mire

11:30

3—The McCoys
4—Mire et musique
5—Jeopardy
13—Les aventures de Maluron
10—Les boucaniers
13—Les aventures de Maluron

12:00

2—Musique
3—Love of Life
5—Call my Bluff
7—En vedette
8,13—News — Picture Page
13—Film : long métrage
10—Bien l'bonjour
13—Bonjour voisin

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:15

4—Nouvelles et sports
8,13—Dear Charlotte
13—Nouvelles

12:30

3—Search For Tomorrow
4—Dessins animés
5—I'll bet
6—Luncheon Date
7—Deuxième édition
8,13—Ed Allen Time

12:45

3—Guiding Light
4—De tout, de tous
7—Midi-sport

1:00

3—One O'clock Weather Across the fence
4—Nouvelles — Météo
5—General Hospital
7—Votre pot-pourri
8,13—The James Beard Show

1:15

3—Mixing Bowl
10—Programme double

1:30

3—As the World Turns
4—Super Bingo
5—News
6—Luncheon date
8,13—Movie Matinee
12—The Sound of Twelve

1:45

4—Ciné Roman :
12—Newsroom 12

2:00

2,7,13—Long métrage
3—Password
4—Palmares
5—Where the action
7—Casino
12—The Liberal Arts

2:30

3—House party
5—Another world
6—Movie
12—Pierre Berton Show

3:00

3—To Tell the Truth
4—La Sieste
5—The doctors
8,12,13—People in conflict

3:30

2,7,13—Un inspecteur sentimental
3—Edge of Night
5—You don't say
7—Long métrage
8,12,13—It's your move
13—Cinéma

4:00

3—Secret Storm
5—Trailmaster
6—Vacation Time
8,13—Robin Hood
12—Surprise Party

4:30

2,7,13—L'aventurier des mers
3—Gale Storm
4—Télé-popeye
6—Sunshine Semester
8,13—Cartoons
10—Les P'tits Bonhommes
12—Mickey Mouse Club

5:00

2,7,13—Robino
3—Astro Boy
12—Robin Hood
5—Beany & Cecil
6—Survival

5:30

2,13—Radisson
3—Yogi Bear
4—Patro Sport
5—Adventure Club
6—Go to Greece
10—Aventure
7—Remous
8,13—Sir Francis Drake
12—Family Theatre
13—Popeye

Pudique, mais fière

La starlette Ana Martin a abandonné le tournage d'un film parce que, a-t-elle dit, le réalisateur y avait inséré des scènes de nu exhibant les charmes d'une autre actrice. Mlle Martin, qui avait pudiquement refusé de se montrer ainsi dans le plus simple appareil, a déclaré que le geste du producer était "une atteinte à sa réputation d'actrice".

RADIO AM

CKAC 730 • CBF 690 • CBM 940 • CFCF 600 • CJAD 800 • CKVL 850 • CKGM 980 • CJMS 1280 • CFMB 1410 • CKLM 1570

CE SOIR

5:00

CKAC—D'un oeil à l'autre
CBF—Métro-magazine
CKLM—Nouvelle - Scène métropolitaine
CJMS—Hit Parade
CKVL—Club 850
CFMB—Flight 1410
CBM—Tempo

5:30

CKLM—Les opinions de Jean-Louis Gagnon
CJAD—News & Sports
CJMS—Nouv. Sports
CFMB—Back to the Bible

5:57

CKLM—Nouvelles
CBF—Nouv. sportives

6:00

CKAC—Nouvelles canadiennes et internationales
CBF—Radio-journal
CJAD—World Today
CKLM—Nouvelles du Sport
CKVL—Jeunesse 65
CFMB—Settenote (Italien)
CBM—News

6:15

CKAC—La bourse et la météo — sports
CBF—Radio-Transistors
CJMS—Editorial
CBM—On Parliament Hill — Editorial — Sports

6:30

CKAC—Pour vos mesieurs
CBF—Musique en dînant
CKLM—Nouv. — Succès-vedettes
CJAD—Wonderful World of Music
CBM—Across Canada

6:45

CKAC—Hier et aujourd'hui

7:00

CKAC—Chapelet
CBF—Nouv. Entretiens — Chansons
CKLM—Les 400 coups
CJMS—Sport-amateur
CBM—Countdown

7:15

CKAC—Evénements sociaux
CBF—Capital et travail
CJMS—Club des loisirs

7:30

CBF—Le temps des refrains
CKLM—Les 400 coups
CBM—Radio International
CKLM—Disco ronde

7:45

CKAC—Musicale

7:50

CKAC—Témoignages

8:00

CKAC—Plein air et camping
CBF—Rendez-vous à l'opéra
CKLM—Bonne soirée
CJMS—Club des Loisirs
CFMB—Ukrainian Program
CBM—Assignment — Monte Carlo

8:15

CJMS—Capsule d'optimisme

8:30

CFMB—German Program
CBM—Music

8:48

CKAC—Témoignages

9:00

CKAC—Nouv. — Facile à trouver
CJMS—Echos du Québec
CKLM—Music Hall Digest
CKVL—Jeunesse 65
CFMB—Greek Program
CBM—The Fourth Estate
CBF—Le classique français

9:30

CBF—Artistes de renom
CKLM—Le Tropicana
CBM—CBC—Pops Orchestra

10:00

CKAC—Nouvelles, Album musical
CKLM—Pour amoureux seulement
CBF—20 minutes d'information
CJAD—World Today
CFMB—Musique continentale
CBM—News — Parliament Hill

10:30

CBF—Jazz-sortilège
CFMB—Leçon de français
CBM—Couchiching Conference

11:00

CKAC—Nouvelles — Sports
CBF—Nocturne
CKLM—Sports
CJMS—Dame de Coeur
CKVL—Journal de 11 heures — Prières
CFMB—Soirée musicale

11:15

CKAC—Musique
CBF—Démons et Merveilles
CKLM—Pour amoureux seulement
CKVL—Allo demain

11:30

CKAC—Les Rêves commencent
CBM—Ballet Club

12:00 — MINUIT

CKAC—Danse "73
CBF—Radio-journal — Rendez-vous de minuit
CKVL—Allo demain
CKLM—Sous les Etoiles
CJMS—Sports
CFMB—Musique continentale
CBM—News — Concert Time

1:00

CBF—Radio-journal — Musique variée
CJAD—Art Linkletter
CBM—News — Music

1:05

CKAC—Pensées du soir — Fin des émissions —

DEMAIN MATIN

6:00

CKAC—Journal du matin
CBF—Radio-journal — A la bonne heure
CKLM—Nouvelles — Les lève-tôt
CJAD—Bill Roberts
CJMS—Du charme au Réveil
CKVL—Prière du matin
CFMB—Continental Breakfast Time
CBM—Music

6:12

CKAC—Credo

6:15

CJMS—Insolences d'un téléphone
CKVL—Ca boum

6:30

CKAC—Reportages — Nouv. du matin
CBF—Radio-journal — A la bonne heure
CFMB—The world of tomorrow

6:45

CJMS—Editorial

7:00

CKAC—Nouv. — Journal du matin
CBF—Nouvelles — Prière
CKLM—De 7 à 9
CFMB—Continental Breakfast Time

7:15

CBF—De bon matin
CKAC—Matin-Sports
CKLM—Nouv. sportives
CJMS—Insolences d'un téléphone

7:30

CKAC—Nouv. — Espoir
CKLM—De 7 à 9
CJMS—Nouv. — Du Charme au Réveil

7:40

CKAC—Journal du matin
CBF—Nouvelles

7:45

CBF—Sports
CKLM—Nouvelles internationales

8:00

CKAC—Nouvelles canadiennes, Sports, Météo
CBF—En attendant Miville
CKLM—La ronde de nuit
CBM—National News

8:15

CKAC—Nouvelles — Jean Rafa
CKLM—Nouvelles du sport
CJMC—Insolences d'un téléphone

8:20

CKLM—Les opinions de J.-La Gagnon

8:30

CKAC—Nouvelles — Jean Rafa
CKVL—Ca boum
CKLM—Manchettes
CJMS—Du Charme au réveil
CBM—Concert time

8:45

CJMS—Editorial

9:00

CBF—Nouv. — Sur la corde à linge
CKLM—Coulier-matin
CJAD—Rod Dewar
CJMS—Club des Ménagères
CKVL—Succès 65

RADIO FM

CJMS/FM 94.3 M.C. • CJFM 95.9 M.C.
CKVL/FM 96.9 M.C. • CKGM/FM 97.7 M.C.
CBF 95.1 M.C. • CBM 100.7 M.C.

CE SOIR

CKVL

8.30—Festival de musique baroque — Trois oeuvres de Bach : "Caprice sur le départ de son frère bien-aimé, BWV 992"; "Toccate, adagio et fugue en ré majeur BWV 912" et "Adagio en sol majeur, BWV 968", avec Rosalyn Tureck, au piano.

9.00—Festival d'opéra en stéréo — (extrait du Festival Carl Nielsen) "Masquerade", opéra comique en trois actes.

11.00—Festival de musique classique — oeuvres de Chapi, Valverde, Gimenez, Luna avec l'Orchestre national d'Espagne, dirigé par Rafael Fruhbeck de Burgos.

CBF

7.32—En blanc et noir — Rena Kyriakou joue "Chansons sans paroles, 33 à 43" de Mendelssohn.

8.00—Rendez-vous à l'opéra — "La chauve-souris" de Johann Strauss.

9.00—Les classiques français — fables de LaFontaine, pièces pour clavecin de François et Gervais-François Couperin.

11.00—Nocturne — l'organiste E.-Power Biggs et l'ensemble des cuivres de l'Orchestre de Boston, direction Richard Burgin, dans des oeuvres de Gabrielli et Frescobaldi; "Symphonie concertante, op. 84" de Haydn, avec l'Orchestre des Concerts Lamoureux, direction Igor Markévitch; "Concerto no 1 en mi bémol majeur pour cor et orchestre" de Richard Strauss, avec Myron Bloom et l'Orchestre de Claveland, direction George Szell.

CBM

7.30—L'Orchestre de chambre de Radio-Canada-Vancouver — direction Lawrence Foster.

11.00—London Chamber Concert — avec le pianiste Vlado Perlemuter, le violoniste Alfred Campoli et le contre-ténor Alfred Deller.

CJMS

6.00—Les grands classiques — les 4e et 9e Symphonies de Beethoven.

DEMAIN MATIN

CBF

1.10—Matinée symphonique — "Concerto no 1 en mi mineur pour piano et orchestre" de Chopin, avec Samson François et l'Orchestre des Concerts du Conservatoire, direction Georges Tzipine; "Symphonie concertante, op. 84" de Haydn, avec l'Orchestre de Philadelphie, direction Eugène Ormandy; "Suite no 1 pour orchestre" de Bach, avec l'Orchestre Philharmonia, direction Otto Klemperer; "Variations sur un thème enfantin" de Von Dohnanyi, avec l'Orchestre Royal Philharmonic, direction sir Adrian Boult.

4.32—Folies musicales — "Les Saltimbanques" de Louis Ganne.

CKVL

2.00—Musique de chambre — les "Quatuors pour flûte" en ré majeur, op. 5, no 5, en sol majeur, op. 5, no 4, et en ré majeur, op. 5, no 1, de Haydn, avec Jean-Pierre Rampal et le Trio à cordes français.

CJMS

1.00—Opérette et extraits d'opéras — "La veuve joyeuse" de Franz Lehar, "L'auberge du cheval blanc" de Benatzsky, "The Bird-Seller" de Zeller, Michel Dens dans des airs d'opéras français; extraits de "Lucia di Lammermoor" avec Joan Sutherland, Robert Merrill, Cesare Siepi, John Pritchard.

4.00—Musique internationale — l'Espagne avec Emma Maleras, Genare Nunez.

9:30

CBF—Partage du jour
CKVL—Succès 65
CBM—Town Talk

9:45

CBM—Hymn Sing

10:00

CKAC—Nouv. — D'amour et d'eau fraîche
CBF—Radio-journal — Freddy Balta
CKVL—Succès 65
CFMB—Continental Melodies

10:15

CBF—Entretiens — Chansons
CJMS—Capsule d'optimisme
CBM—Musique

10:30

CKAC—Filles d'Eve
CBF—Pourquoi pas ?
CKLM—Les Belles contre LeBel
CKVL—Succès 65
CBM—Music unlimited

10:45

CBM—Marion McCormick

10:54

CBF—Pause-matin
CJMS—Souvenir d'une chanson

11:00

CKAC—Nouv. — D'amour et d'eau fraîche
CBF—Marie Tellier avocate
CKLM—Les Belles contre LeBel
CJMS—Le p'tit monde à Frenchy
CBM—Canadian School

11:15

CBF—Vie de femmes

11:30

CKAC—En l'absence de Jean et Jeannette
CBF—Joyeux Troubadours
CKLM—Les Belles contre LeBel
CJMS—Palmares canadien et français
CKVL—La famille Plouffe
CFMB—Classical cornet
CBM—The Archers

11:45

CKVL—Primeurs
CBM—Music

DEMAIN APRÈS-MIDI

12:00

CKAC—Nouvelles — Midi Montréal
CBF—Jeunesse Dorée
CKLM—Programme Fernand Gignac
CKVL—Succès canadiens
CFMB—Continental Melodies
CBM—BBC News

12:15

CBF—Les Visages de l'amour
CBM—Boy Meets Girl

12:30

CBF—Réveil rural
CKLM—Nouvelles sportives
CKVL—Grande-Allée
CJMS—Yakety-Yak
CBM—Farm Broadcast

12:45

CJAD—George Balcaen

1:00

CKAC—Sous le soleil de midi
CBF—Signal horaire, Nouvelles
CKLM—Courrier de Mimi d'Estée
CKVL—Succès canadiens
CFMB—Jewish Program
CBM—News

1:10

CBF—Sports

1:15

CBF—L'amour quotidien
CJMS—Editorial
CBM—Maurice Pearson Show

1:30

CKAC—Tout pour la femme
CBF—Une demi-heure avec
CJMS—Palmarès
CFMB—Continental Melodies

2:00

CBF—Croisière musicale
CKLM—Après-midi Club
CJAD—Doris Clark
CFMB—Italian Program
CBM—Side by Side

2:30

CBF—Le comptoir du disque
CKAC—La puce à l'oreille
CKVL—Madame X
CJMS—Nous. — Eclairez-moi s.v.p.

2:45

CKAC—Charade musicale — Bloc-Notes

3:00

CKAC—Nouvelles — La puce à l'oreille
CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
CKLM—Après-midi Club
CJAD—George Balcaen
CJMS—Dame de Coeur
CKVL—Vive la Vie
CFMB—Le Canada français
CBM—Return Half

3:30

CKLM—Succès Vedettes

4:00

CKAC—Nouvelles
D'un oeil à l'autre
CBF—Radio-journal — Les chefs-d'oeuvre de la musique
CBF—Tour de chant
CKVL—Club 850
CJMS—Hit Parade américain
CFMB—Flight 1410
CBM—Canadian Roundup

4:30

CBF—Sur deux plages
CKLM—Gardez la droite
CBM—Tempo

La TV pour 10,000 Acadiens du Cap-Breton et les Madelinots

OTTAWA (PC) — La société Radio-Canada a demandé au ministère des Transports l'autorisation d'étendre son réseau de télévision à quatre autres régions ; elle cherche notamment à établir un deuxième poste de relais pour la télévision d'émissions de langue française sur l'Ile-du-Cap-Breton.

La station française serait située à Boisdale, à environ 20 milles de Sydney, et servirait à retransmettre aux Acadiens des émissions relayées par le transmetteur de Cheticamp, sur la côte est du Cap-Breton.

Radio-Canada a aussi demandé l'autorisation d'établir une station de relais pour les programmes de langue anglaise à Port-aux-Basques, à Terre-Neuve.

Les deux autres stations de TV seraient situées à Geraldton et Manitouwadge, dans la partie centrale du nord de l'Ontario. La société projette d'ajouter plus tard deux autres stations de relais à Wawa et à Marathon, dans la même région.

Le relais de télévision de Boisdale, en Nouvelle-Ecosse, d'une puissance de 30,000 watts, permettrait d'offrir le service de Radio-Canada à 10,000 Acadiens bilingues ou francophones. C'est ce que précise Radio-Canada dans sa requête qui serait étudiée par le Bureau des gouverneurs de la radio-télévision, en novembre.

L'émetteur serait également utile aux habitants des Iles-de-la-Madeleine.

les films à la T.V.

NOTE : Les postes émetteurs se réservent le droit de modifier leurs horaires sans avis préalable.

1:15 p.m. — Canal 10 : **"La mort en ce jardin"** (Français, 1956). Drame avec Simone Signoret et Georges Marchal. — En pleine jungle, la fuite pénible d'un groupe de personnes disparates.

2:00 p.m. — Canal 2 : **"S.O.S. Scotland Yard"** (Grande-Bretagne, 1956). Film policier avec Jack Hawkins et John Stratton. — Un inspecteur de Scotland Yard enquête sur un vol de coffre-fort.

2:00 p.m. — Canal 7 : **"Hommes en guerre"** (Russe, 1956). Fresque historique avec E. Samailov et G. Youmatov.

2:30 p.m. — Canal 6 : **"Lemon Drop Kid"** (Comédie, 1951). Avec Bob Hope, Marilyn Maxwell et Lloyd Nolan. — Un parieur aux courses voit sa chance l'abandonner et est aux prises avec des gangsters à qui il a donné des mauvais tuyaux.

3:00 p.m. — Canal 10 : **"La poule aux oeufs d'or"** (Américain, 1952). Conte de fées avec Bud Abbott et Lou Costello. — Un naif revit en rêve le célèbre conte dont il devient le héros.

8:00 p.m. — Canal 2 : **"Les grandes familles"** (Français, 1958). Etude de moeurs avec Jean Gabin et Jean Desailly. — Pour donner une leçon à son fils un industriel imbu de puissance le met dans une situation difficile.

8:30 p.m. — Canal 10 : **"Péché de jeunesse"** (Français, 1958). Comédie dramatique avec Gil Vidal et Agnes Laurent. — Malgré l'opposition de sa mère, un jeune étudiant réussit à épouser celle qu'il aime.

11:00 p.m. — Canal 7 : **"Ombres sur Paris"** (Américain, 1948). — Drame sentimental avec Dennis Morgan et Viveca Lindfords. — A la suite de l'arrestation de son époux, un ancien collaborateur, une Française cherche la protection d'un Américain.

11:15 p.m. — Canal 10 : **"Drôles de phénomènes"** (Français, 1958). Comédie avec Sophie Desmarets et Philippe Clay. — Deux jumeaux font la pluie et le beau temps dans le château de leur grand-mère.

11:40 p.m. — Canal 12 : **"The Dam Busters"** (1955) avec Richard Todd et Michael Redgrave. — En Angleterre, on accepte les plans d'un scientiste pour détruire tous les barrages du fleuve Ruhr.

—VENDREDI

10:30 a.m. — Canal 7 : **"Parisien malgré lui"** (Franco-italien, 1958). Comédie avec Toto et Fernand Gravey. — Les aventures d'un clochard, parfait sosie d'un marquis.

1:15 p.m. — Canal 10 : **"Monsieur Bossemans"** (Français, 1939). Comédie avec Gustave Libeau et Marcel Roels. — Rivalité sportive entre deux familles sur le point d'unir leurs enfants.

Jean-Louis Roux dans "Entre Ciel et Terre"

Jean-Louis Roux a la vedette dans le cinquième épisode de "Entre ciel et terre", dont le tournage a commencé, mardi dernier, à Québec. La plus grande partie des scènes se déroulera toutefois à Port-Alfred.

Jean-Louis Roux joue le rôle d'un pilote de navires aveugle du nom de Jules Paneau. Yvon Dufour, Jean Faubert et Roland Bédard ont également des rôles dans cet épisode.

CKAC/73 AU CADRAN

...le seul pour tous !

La voix des Alouettes à CKAC

QUÉBEC NO 1

Jean Paul Sarault

Amateurs de football, CKAC sera présent à chacune des joutes des Alouettes à Montréal aussi bien qu'à l'étranger. Avant chaque partie, Jean Paul Sarault fera un commentaire au bulletin de nouvelles de 6 h. 25. Pendant la joute il renseignera les auditeurs de CKAC chaque fois qu'un événement important l'exigera. Jean Paul Sarault fera également une analyse et un commentaire de cinq minutes après chacune des parties des Alouettes.

CE SOIR — Les Alouettes rencontrent les Rough Riders d'Ottawa

147

DES STUDIOS DE CKVL

Fernand GIGNAC chante

À MIDI DU LUNDI AU VENDREDI

CKVL

850 au cadran — "Le Poste de la bonne humeur"

OFFRE UN NOUVEAU SERVICE DE MONTRÉAL à Rivière-du-Loup Rimouski Edmundston, N.B.

EN VIGUEUR LE 24 JUIN 1965

DÉPARTS POUR RIVIÈRE-DU-LOUP
TOUS LES JOURS : 11h30 A.M. 1h30 P.M. — 2h30 P.M. — 8h30 P.M. — 12h30 A.M.

DÉPARTS POUR RIMOUSKI
TOUS LES JOURS : 11h30 A.M. — 1h30 P.M. — 12h30 A.M. —

DÉPARTS POUR EDMUNDSTON, N.B.
TOUS LES JOURS : 11h30 A.M. — 1h30 P.M. — 2h30 P.M. — 12h30 A.M.

RENSEIGNEMENTS :
TERMINUS CENTRAL
1188 OUEST, BOUL. DORCHESTER
TÉL. : 842-2281

les tribunaux

Quatre chauffeurs de camion sous le coup de nouvelles accusations

(par M.M.) — D'autres cautionnements et très élevés ceux-ci ont été exigés, tard, hier après-midi, dans le cas de quatre chauffeurs de camion faisant partie du groupe des sept qui avaient comparu, la veille, pour répondre à des actes de violence en marge d'incidents survenus à Saint-François-de-Sales.

On sait que mardi après-midi, le juge Marc-André Blain avait exigé de chacun de ces sept individus deux cautionnements de $950 chacun et un troisième de $500.

Hier après-midi, Joseph Soccio, 29 ans, du 3076, rue Contrecoeur; Jacques Michaud, 23 ans, 4635-a, rue Saint-Dominique; Georges Pesant, 40 ans, 8072, avenue Papineau et Michel diPalma, 25 ans, 7745, rue Chabot, appt 4, ont été accusés d'intimidation, de voies de fait graves et de dommages à un camion à la suite d'actes de violence commis à ville Jacques-Cartier où Ban-Val Construction entreprend la construction de la route 3-a.

Soccio a été plus spécifiquement inculpé de voies de fait graves sur la personne de trois chauffeurs de camion; de dommages à un camion pour un montant de $150 et d'intimidation.

Me Maurice Bourassa, qui, incidemment, vient d'être nommé procureur permanent de la Couronne, a déclaré ce qui suit au tribunal :

"Soccio, qui sera facilement identifié à son procès et à son enquête préliminaire, a blessé un des trois chauffeurs, Jack Orr, avec une barre de fer; les blessures ont nécessité six points de suture.

"Comme il s'agit d'un délit très grave, je prierais Votre Seigneurie de fixer des cautionnements encore plus élevés que ceux fixés la veille".

Et Soccio a repris le chemin des cellules après avoir appris qu'un nouveau dépôt en espèce de $500 et un cautionnement de $2,000 sur immeuble venaient de lui être "attribués".

La même décision a été rendue dans le cas de diPalma et de Pesant. Quant à Michaud contre qui pèsent deux accusations de voies de fait et qui n'a pas à faire face à une accusation d'intimidation . . . et encore moins de dommages à la propriété, deux cautionnements de $950 chacun ont été exigés pour sa mise en liberté provisoire.

Tous quatre feront face à de nouvelles procédures judiciaires le 18 de ce mois-ci.

Hier, leur procès ainsi que celui de cinq autres chauffeurs de camion était fixé au 25.

Un cautionnement de $100,000 . . . fourni en chaise roulante

par Maurice Morin

Gaston Gagnier, âgé de 60 ans, cet architecte montréalais possédait des intérêts en Suisse, accusé d'avoir fraudé le fisc, a fourni, hier après-midi, un cautionnement de $100,000 qui lui a permis de recouvrer sa liberté provisoire en attendant son procès l'automne prochain.

Gagnier, souffrant du coeur, a été conduit au greffe de la Couronne . . . en chaise roulante. Me Joseph Cohen, C.R., l'un de ses avocats, l'accompagnait.

Le chèque de $100,000 visé et émis sur la Banque Canadienne Nationale a été accepté après que Me Bruno-J. Pateras, avocat de la poursuite dans cette importante affaire, l'eut examiné dans tous les sens . . .

Ce cautionnement de $100,000 avait été accordé, il y a quelques jours, par le juge Robert Lafleur, de la Cour Supérieure, siégeant comme juge de la Cour du banc de la reine, après que les avocats de Gagnier eurent soumis que leur client était gravement malade.

Le juge Lafleur avait aussi ordonné qu'une fois que le cautionnement aurait été fourni, le passeport de Gagnier lui serait enlevé et l'architecte ne pourrait pas quitter le pays tant et aussi longtemps "que l'affaire n'aurait pas pris fin".

. . . Gagnier avait comparu le printemps dernier sous deux graves accusations : d'avoir négligé de faire part au fisc fédéral de revenus excédant $500,000 sur une période de huit ans et d'avoir fraudé ce fisc d'une somme de plus de $200,000 sur les revenus imposables.

L'architecte était en détention depuis son arrestation. Le lendemain de sa comparution, il avait été conduit à l'hôpital Notre-Dame où il était sous la surveillance d'un garde.

Hier après-midi, il a quitté l'hôpital . . . pour se rendre au Nouveau palais de justice avec la résultat que l'on sait.

Une baïonnette pour "aller à la chasse"

Inculpé d'avoir dissimulé une arme offensive, Réjean Hotte, âgé de 18 ans, du 1794, rue Liébert, Longue-Pointe, s'est reconnu coupable, hier après-midi, devant le juge Marc-André Blain.

Mais le jeune homme a prétendu avoir acheté cette arme, en l'occurrence une baïonnette, "pour aller chasser".

Le tribunal l'a remis en liberté . . . sous un cautionnement personnel jusqu'au 24 septembre, date à laquelle il prononcera sentence.

Et si d'ici là Hotte se conduit bien, il pourra obtenir la clémence du tribunal.

Mais si le contraire s'est produit, la sévérité du juge Blain se fera alors sentir !

Hotte avait été appréhendé à 10 heures du soir, mardi, au moment où il déambulait rue Rachel près de la rue Bercy.

La bonne foi d'un marchand établie

Un marchand de Québec, Jules Tremblay, âgé d'une cinquantaine d'années, accusé de possession illégale (recel) de machines à écrire IBM valant $800, a été acquitté, hier après-midi, par le juge Omer Legrand, avant même d'avoir subi son procès.

C'est qu'il a produit une défense dès son examen volontaire au stade de l'enquête préliminaire.

En effet, Me Maurice-S. Hébert, C.R., avocat de la défense, a fait entendre Tremblay qui a déclaré avoir acheté les machines . . . de bonne foi, lui qui est marchand de machines à calculer.

Et il a été, de plus, mis en preuve que Marchand, pour prouver encore plus sa bonne foi, avait demandé à celui à qui il avait revendu les dites machines à écrire de téléphoner au bureau de la IBM pour en assurer le service, c'est-à-dire le nettoyage régulier.

Québécois condamné pour crime d'incendie dans la Ville Reine

TORONTO. (PC) — Jean G. Gagnon, 30 ans, de Québec a été condamné hier à deux ans d'emprisonnement pour avoir mis le feu en novembre dernier à l'immeuble où il logeait dans le centre de Toronto.

Gagnon a mis le feu à quatre endroits différents de la chambre qu'il occupait au troisième étage de l'immeuble et s'est rendu ensuite à l'extérieur en vue de contempler le spectacle, a-t-il été révélé devant le tribunal.

Une personne a été grièvement blessée après avoir sauté d'une fenêtre du troisième étage et cinq autres personnes ont été secourues par des pompiers.

L'examen qu'il a subi à l'hôpital de Penetenguishene a démontré que Gagnon avait perdu temporairement la raison au moment où il a mis le feu.

Un appareil de radar à St-Antoine

SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTIDES. (C. B.) — A la suggestion du conseiller Gilles Picard, le conseil de St-Antoine-des-Laurentides a décidé de louer un appareil de radar dans le but de mettre fin aux excès de vitesse dans la localité.

Un tel appareil coûte environ $1,500. Le conseil avait tout d'abord songé à en faire l'achat, mais après réflexion il a décidé de le louer

Voleur armé d'une bouteille de limonade

Accusé d'avoir attaqué un restaurateur avec une bouteille de limonade au cours d'une tentative de vol dans un restaurant, Clermont Lemire, âgé de 20 ans, du 1451, rue Dufresne, dans l'est de la ville, a obtenu sa liberté provisoire sous un cautionnement de $5,000 sur immeuble.

C'est le juge Marc-André Blain qui en a fixé le quantum après que le jeune homme eut comparu, hier après-midi.

Son enquête préliminaire s'instruira mercredi prochain, le 18.

Le rapport de la police mentionne que Lemire est entré dans un restaurant sis au 6850, de la rue Alma, dans le nord de la ville, mardi soir dernier, et a demandé une bouteille de limonade. Puis il a réclamé de la monnaie de M. Vincenzo Petruziello.

Au moment où celui-ci se dirigeait vers le tiroir-caisse, Lemire lui sauta dessus et lui asséna un coup de bouteille sur le front.

Le restaurateur ne perdit pas connaissance et donna la chasse à Lemire qui était appréhendé quelques minutes plus tard.

Condamné à l'amende pour avoir induit la police en erreur

Dorien Perreault, âgé de 35 ans, chauffeur de camion de Thetford Mines, dans les cantons de l'est, s'est reconnu coupable, hier après-midi, devant le juge Marc-André Blain, sous une accusation de "méfait public".

Il a admis avoir obligé la police à conduire une enquête après avoir rapporté faussement que son véhicule avait été volé.

Mais l'enquête a démontré qu'il avait eu un accident lorsque le dit véhicule avait heurté un autobus, angle des rues Saint-Jacques et Versailles, le 17 juillet dernier.

Le tribunal lui a imposé une amende de $100 ou un mois de prison, mais lui a, par contre, accordé un délai d'une semaine pour acquitter cette amende.

Le merveilleux traitement Clairol* Condition* donne un riche lustre à vos cheveux !

Pour toute la durée de la semaine : shampooing et mise en plis $5

Voici un merveilleux traitement qui aidera à renouveler les huiles naturelles de vos cheveux qui ont été abîmés par les ardeurs du soleil ! Votre chevelure brillera de nouveau . . . n'est-ce pas le rêve de toutes les femmes ? Clairol* Condition* vous assurera une belle coiffure et vos cheveux seront faciles à coiffer.

Réductions exceptionnelles sur ondulations permanentes !

Deluxe, ondulation permanente à froid, prix courant 27.50 **13.74**
Custom, ondulation permanente à froid, prix courant 17.00 **8.44**

Pour rendez-vous téléphoner à 844-1515

SALON DE BEAUTE, RAYON 71, CINQUIEME
Egalement à DORVAL : 631-6741
ROCKLAND : 739-5521
BOULEVARD : 728-4571

MORGAN

MAGASINS ENTIÈREMENT CLIMATISÉS

Inattendues, irrésistibles, jeunes . . . les modes automne 65 !

Deux costumes mode en noir et blanc. Copies de deux modèles italiens !

Simples ! Superbes ! Dans le ton ! Deux costumes, copies de modèles italiens . . . créés par un fabricant canadien de grande renommée. Mélange laine et viscose, motif chevron noir et blanc . . . entièrement doublés . . . ce sont les petits costumes qui savent voyager et qui attirent les regards partout.

A. Costume classique . . . modèle à devant croisé, deux poches côté et boutons revêtus même tissu. Tailles 10 à 18.

B. Le costume paré d'un noeud Lavallière, devant double boutonnage, col de toile blanche amovible. Tailles 8 à 16.

$25

Téléphoner à 842-6261
COSTUMES DU BUDGET, RAYON 92, TROISIEME
Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Nouvelle collection Morgan de souliers "Naturalizer" pour l'automne !

Modèles préférés de style en vogue; qualité supérieure alliée au confort . . . le prix modique est vraiment remarquable ! Venez voir notre nouvelle collection de souliers d'automne 65 ! Modèles pour le jour en veau ou en daim grenu; plusieurs modèles sont dotés de la caractéristique "hidden fit" exclusive à la marque "Naturalizers". Choix de couleurs qui s'harmonisent à merveille aux plus nouvelles vogues de l'automne !

A. "Smuggle" . . . lacé sur le côté; talon bottier; brun ou noir. Veau brillant. Pointures : 6½ à 9½; largeurs : AA; 5½ à 9½; largeur B. **15.95**

B. "Stepper" . . . modèle ouvert; rabat sur le devant; talon bottier moyen. Veau de finition mate (teint avocat). Pointures 6½ à 9½; largeurs : AA; 5½ à 9½; largeur B. **14.98**

C. "Doble" . . . deux oeillets avec gland; talon bottier; gris, noir ou moutarde; veau de finition mate. Pointures : 6½ à 9½; largeurs AA; 5½ à 9½; largeur B. **15.95**

Pas de commandes postales ni téléphoniques
CHAUSSURES, RAYON 31, ETAGE-MODE, DEUXIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Aubaines exceptionnelles sur vêtements de soutien Morgan Own "Lady Hudson" !

A. Soutien-gorge long à bande élastique de 1½ po. de largeur au bas; côtés et bonnets en Dacron* extensible. Blanc seulement. Bonnets B et D : 34 à 42. -- **Prix courant $7** **5.48** ch.

B. Gaine-culotte longue en tulle élastique Lycra*; blanc seulement. P.M.G. **Prix courant $9** **6.48** ch.

C. Soutien-gorge "bandeau"; côtés en Lycra* extensible; bonnets en Dacron* brodé. Blanc seulement. Bonnets A : 32 à 36; B et C : 32 à 38. **Prix courant 4.00** **2.48** ch.

D. Gaine en tulle élastique Lycra*; panneau arrière en satin Lycra* extensible; panneau avant en Dacron* brodé. Blanc seulement. P.M.G. **Prix courant 6.00** **4.48** ch.

E. Bandeau-contour à côtés en Lycra* et Dacron* extensibles; bonnets préformés "Fibrefil". Blanc seulement. Bonnets : A et B : 32 à 36. **Prix courant 5.00** **3.48** ch.

F. Gaine-culotte en léger tulle élastique Lycra*; panneaux de soutien en avant et en arrière; longueur de jambes moyenne; blanc seulement. P.M.G. -- **Prix courant 7.50** **5.48** ch.

*Marque déposée.

Téléphoner à 842-6261
SALON DU CORSET, RAYON 78, ETAGE-MODE, DEUXIEME
Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Escarpins en peau de soie ou satin blanc, teints nuances d'automne !

Les escarpins Jeunesse Morgan, en peau de soie ou en satin blanc . . . sont teints sans frais supplémentaires, maintenant ou en moins de deux mois. Joli modèle à pointe arrondie comme le veut la mode . . . choix de talon haut ou illusion ! Vous les faites teindre de la couleur désirée, vous avez le choix parmi 684 nouvelles nuances automnales. Pointures 6½ à 10 AA; 5 à 10 B. Pour être plus certaine de la couleur choisie, venez vous-même au magasin. **9.95**

Téléphoner à 842-6261
CHAUSSURES DU BUDGET, RAYON 94, TROISIEME
Egalement DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Vienne l'automne . . . nouveaux inséparables en velours côtelé !

Pour les jeunes filles "dans le vent" des vêtements coordonnés en souplesse taillés dans un beau velours côtelé à larges raies . . . aux tons riches d'automne : vert, canneberge ou poil de chameau. Tailles 8 à 16.

A. Veste à manches longues, décolleté "V", gros boutons laiton et deux poches avant. **10.98**

B. Jupe de ligne "A", pli devant, poches côté, large ceinture. **8.98**

C. Chemisier à manches longues et col à pointes boutonnées avec pattes d'épaule. Imprimé cachemire tons : poil de chameau/vert/canneberge. **6.98**

D. Fuseaux en velours côtelé, poches côté, braguette et large ceinture à boucle. **8.98**

Téléphoner à 842-6261
VETEMENTS SPORT DU BUDGET, RAYON 21, TROISIEME
Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Rabais sur vêtements de nuit en nylon . . . marque connue !

A. Prix courant 7.98
PRIX REDUIT **4.99**
PRIX REDUIT **2.99**

Profitez de cette offre de vêtements de nuit généreusement réduits. Choix de deux vêtements populaires en nylon souple, double rang, d'entretien facile . . . les deux de marque bien connue !

A. Chemise de nuit courte — Parement de broderie festonnée à l'encolure. Rose, bleu ou huître. Tailles P.M.G.

B. Pyjama Baby Doll — Manches capes et broderie dentelle. Rose, bleu ou blanc. Tailles M.G. seulement !

Téléphoner à 842-6261
LINGERIE DU BUDGET, RAYON 84, TROISIEME
Egalement choix à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

Heures d'affaires : Magasin centre-ville : 9h. à 5h.30; jeudi et vendredi 9h. à 9h. — Succursales : 9h.30 à 6h; jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.30 — Téléphoner à 842-6261

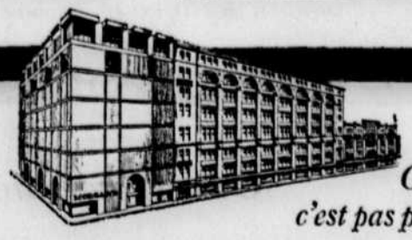

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN *c'est pas plus cher qu'ailleurs"*

CAHIER No 3 / PAGES 29-42 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 12 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 185

téléphoto PA

Les paras américains à Pleiku

Un soldat sud-vietnamien salue un détachement de parachutistes de la 173e brigade aéroportée américaine qui quitte la ville de Pleiku pour une patrouille dans la région de Duc Co, où un camp retranché des forces spéciales est assiégé par le Vietcong depuis le 3 juin dernier. Des éléments de cette brigade ont été dépêchés à Pleiku, à environ 30 milles de Duc Co, prêts à intervenir dans les combats, si le Vietcong déclenche des opérations d'envergure. Les parachutistes ont eu leur premier contact avec les guérilleros, hier, au cours d'une opération d'appui à la colonne de secours qui s'est frayé un chemin à travers la jungle pour prêter main-forte aux défenseurs de Duc Co.

Un autre avion américain est abattu par une fusée soviétique au Vietnam

SAIGON. (AFP, PA, UPI) — Pour la deuxième fois en l'espace de trois semaines, un avion américain a été abattu, la nuit dernière, par un missile sol-air "Sam", à 50 milles au sud-ouest de Hanoï, dans un secteur où aucun site de lancement n'avait été repéré jusqu'à présent.

Le 24 juillet dernier, un avion "Phantom" américain avait déjà été abattu par un missile soviétique, à environ 40 milles au nord-ouest de la capitale nord-vietnamienne.

La destruction du premier avion américain par des missiles avait été suivie d'un raid massif et coûteux des chasseurs-bombardiers américains contre deux sites de lancement semi-mobiles, à l'ouest de Hanoï. Six avions américains avaient été abattus au cours de ce raid.

L'appareil abattu hier, un "Skyhawk", du porte-avions "Midway", a été atteint par un missile en pleine nuit, semble-t-il, alors que la formation à laquelle il appartenait effectuait une reconnaissance armée.

Peu avant, la formation avait attaqué des camions à environ 140 milles au sud de Hanoï.

Les pilotes des trois autres avions ont été affirmatifs en rentrant au porte-avions "Midway"; le "Skyhawk" a été abattu par un missile sol-air.

Le porte-parole militaire américain a précisé que la position donnée par les trois pilotes les "mettait au moment de la chute de l'avion en dehors du rayon d'action des emplacements connus des missiles nord-vietnamiens", qui entourent la ville de Hanoï.

Les pilotes ont indiqué qu'ils avaient rencontré un tir anti-aérien classique près de l'endroit où l'avion fut touché par un missile. Le temps était clair et la visibilité bonne.

Le porte-parole a refusé de préciser à quelle heure la mission avait été accomplie. Il a simplement dit: "Après minuit."

La colonne de renforts arrive à Duc Co

Sur le plan des opérations terrestres, les forces sud-vietnamiennes et américaines s'apprêtent à lancer une offensive d'envergure contre le Vietcong dans la région de Duc Co, le camp retranché qui est encerclé par les guérilleros depuis le 3 juin dernier.

Des éléments de la 173e brigade aéroportée américaine et de la deuxième brigade de la première division de l'armée des Etats-Unis ont été transportés, hier et mardi, à Pleiku en vue de servir d'appui à la colonne de renforts qui est arrivée à Duc Co.

Bien que ces troupes aient été envoyées à Pleiku pour servir principalement comme élément de réserve, les autorités américaines avaient fait savoir qu'elles participeraient aux combats, si le Vietcong déclenchait des opérations sur une grande échelle.

Le premier engagement entre les parachutistes américains et les guérilleros a eu lieu aujourd'hui dans la région, lorsqu'une patrouille a riposté au feu des Vietcong.

La piste d'atterrissage du poste de Duc Co ayant été ouverte à la circulation par suite de l'arrivée de la colonne de secours, le général Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam, a rendu visite au camp retranché. Toutefois, le général a échappé de peu au feu nourri des mortiers Vietcong.

Une pluie d'obus de mortier s'est abattue sur la piste d'atterrissage, peu après que l'hélicoptère du général Westmoreland eut décollé. Un avion de transport "C-123" a reçu l'ordre de décoller en vitesse. Il n'eut pas de victimes.

Un troisième avion atteint par un missile "Sam"!

WASHINGTON. (AFP) — Selon des informations de source sûre mais non encore officiellement confirmées, un second chasseur "Skyhawk" de la marine américaine aurait été touché ce matin par une fusée "Sam" au-dessus du Nord-Vietnam en même temps qu'un autre appareil était abattu.

Le pilote du second appareil parvint cependant à regagner le porte-avions "Midway", où il se posa sans encombre malgré une forte fuite d'essence.

Le porte-parole du Pentagone n'a pu immédiatement confirmer qu'un second avion ait été touché, mais a laissé entendre que l'information en provenance de Saigon était probablement exacte.

Selon cette information, les deux appareils auraient été atteints par la même volée de missiles tirés d'un emplacement non encore repéré à environ 50 milles au sud-ouest de Hanoï.

Lire autres nouvelles internationales en page 42

Le Sénat des Etats-Unis augmente la solde des Américains qui combattent au Vietnam

WASHINGTON. — (PA, UPI, AFP) — Le sénat américain a voté hier soir la somme d'un milliard de dollars pour permettre une augmentation de la solde des militaires et parce qu'on considère que les forces armées sont exposées à des dangers plus grands au Vietnam qu'elles ne l'étaient en Corée.

Le sénateur Richard B. Russell, démocrate de Georgie, a déclaré qu'il n'est pas complètement d'accord avec les vues optimistes de ceux qui soutiennent qu'un déploiement de forces continu au Vietnam n'aura qu'un effet limité sur l'économie américaine.

"Si nous sommes capables d'avoir à la fois du beurre et des fusils", a dit le président de la Commission sénatoriale des forces armées au sénat, "nous pourrons nous vanter d'avoir obtenu le gâteau et de l'avoir mangé, un exploit qu'aucun gouvernement n'a réussi à accomplir jusqu'ici."

Le vote pour accroître la solde proportionnelle des 2,500,000 personnes qui font maintenant partie des forces armées a été de 89 à 0. On croit que les militaires haut gradés toucheront leur augmentation dès le mois prochain.

Les réservistes et les vétérans auront également part à l'augmentation. La somme votée hier dépasse de plus de la moitié les $447,586,000 que s'était contentée de recommander l'administration. Le plus fort pourcentage des augmentations ira au personnel de moins de deux ans de service. Mais le sénat a modifié les barèmes pour les officiers et les militaires qui ont plus de deux ans de service.

Produisant des chiffres, le sénateur Russell a précisé qu'il y avait exactement 2,681,747 personnes en service actif actuellement aux Etats-Unis. De plus, on compte 1,010,490 réservistes et 505,246 militaires à la retraite.

Le département d'Etat a démenti formellement hier une allégation du **New York Times** voulant que M. Henry Cabot Lodge ait déclaré que les Etats-Unis maintiendraient des forces militaires au Sud-Vietnam, même si le gouvernement de Saigon en demandait le retrait.

Le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré à cet égard que la politique américaine demeure "basée sur le principe énoncé par le président Johnson dans une allocution prononcée le 20 avril 1964".

M. Johnson avait déclaré en substance à l'époque que les Etats-Unis maintiendraient leur présence au Vietnam aussi longtemps que le gouvernement sud-vietnamien ferait appel à leur soutien et aurait besoin de leur assistance.

Pour ce qui est de l'allégation du grand quotidien new-yorkais, un porte-parole du département d'Etat, M. Robert McCloskey, a déclaré à sa conférence de presse quotidienne : "Les informations que je possède me permettent de dire que l'ambassadeur Lodge n'a jamais fait pareille déclaration."

Le **New Yor Times** avait affirmé que M. Lodge avait tenu ces propos au cours d'une déposition à huis clos faite le 27 juillet dernier devant la Commission sénatoriale des Affaires étrangères.

Huit Prix Nobel de la Paix réclament un cessez-le feu immédiat au Sud-Vietnam

LOS ANGELES. (AFP) — Huit "Prix Nobel de la Paix" ont adressé aujourd'hui aux principaux dirigeants mondiaux un appel pressant en vue d'un cessez-le-feu immédiat et d'une négociation politique au Vietnam.

Cet appel, rendu public par le Dr Linus Pauling, qui est un des signataires, demande qu'une fin soit mise à "ce crime contre tout ce qui est civilisé". Il a notamment été adressé au président Johnson, au général De Gaulle, à Mao Tsé-toung et au président Ho Chi-Minh, au pape Paul VI, au secrétaire général des Nations-Unies U Thant, au premier ministre britannique Harold Wilson, au président Ky du Sud-Vietnam, au président du Conseil des ministres soviétiques M. Kossyguine, ainsi qu'au présidium du Front National de Libération au Sud-Vietnam.

Le document est signé par sept autres des dix détenteurs encore vivants du "Prix Nobel de la Paix" : Norman Angell (1934), lord Boyd Orr (1949), Dr Albert Schweitzer (1952), le père Georges-Dominique Pire (1958), Philip Noel-Baker (1959), Martin Luther King, jr (1964) et Albert-J. Luthuli (1960).

C'est la première fois que des lauréats du Prix Nobel de la Paix ont apposé conjointement leurs signatures à un appel de cette sorte.

Seuls le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, et le Dr Ralph Bunche ont fait savoir, qu'en raison de leurs fonctions officielles, ils ne pouvaient s'associer à cette démarche, ce qui ne signifiait pas qu'ils étaient en désaccord avec les vues exprimées dans cet appel.

M. Pearson a ajouté qu'il ferait tout en son pouvoir pour contribuer à un règlement du conflit vietnamien d'une façon qui soit compatible avec les principes humanitaires et la démocratie et pour contribuer de façon constructive aux efforts internationaux effectués dans ce but.

L'appel a été conjointement rédigé par le Dr Pauling, Prix Nobel de la Paix (1962) et de Chimie (1954), par M. Philip Noel-Baker, membre du Parlement britannique, et le père Pire.

Le texte du message

Voici le texte de cet appel tel qu'il a été rendu public par le Dr Pauling :

"La guerre au Vietnam est un défi lancé à la conscience du monde. Aucun de nous ne pouvons lire chaque jour des informations faisant état de massacres, mutilations et incendies sans lancer un appel pour qu'une fin soit mise à cette situation inhumaine. Notre but actuel n'est pas de rejeter la responsabilité sur l'une quelconque des parties belligérantes. Le seul impératif qui nous anime est que cesse ce crime contre tout ce qui est civilisé au sein de l'humanité.

"La paix est possible. Les deux côtés affirment qu'ils admettent les principes essentiels de l'accord de Genève. Pourquoi donc ne pas se réunir pour rechercher un règlement politique ? Pourquoi n'y aurait-il pas un cessez-le-feu immédiat ?

"Au nom de notre humanité commune, nous, les récipiendaires du Prix Nobel de la Paix, lançons un appel à tous les gouvernements et parties en cause pour qu'ils prennent une action immédiate en vue de parvenir à un cessez-le-feu et à un règlement négocié de ce conflit tragique".

Grèce: le roi doit décider entre le retour de Papandreou ou un appel à Tsirimocos

ATHENES. (Reuter, AFP, UPI) — Le premier ministre destitué, M. Georges Papandreou, vient de solliciter une audience auprès du roi Constantin, et l'on est d'avis que cette démarche est de nature à apaiser considérablement la crise politique en Grèce.

On croit comprendre que M. Papandreou a sollicité cette audience après avoir conféré avec deux propriétaires de journaux, partisans de son parti d'Union du centre gauche. Ces hommes influents sont d'avis que si le roi doit, en définitive, se résoudre à rappeler M. Papandreou au pouvoir, ce dernier se doit, de son côté, de ne pas insister pour nommer lui-même le futur ministre de la Défense.

On sait que, jusqu'ici, M. Papandreou est demeuré ferme sur ses positions. Il considère que c'est lui qui doit être appelé à former un nouveau cabinet, à défaut de quoi, il n'y a qu'à procéder à une nouvelle élection.

A Athènes, on dit que si le roi se résigne à rappeler M. Papandreou, il insistera pour avoir son mot à dire dans la nomination du ministre de la Défense — noeud du litige.

On salue également avec soulagement la démarche du vieux chef auprès du jeune roi. Toutefois, on ignore encore à quel moment le monarque le recevra.

Entre-temps, M. Elias Tsirimocos, un homme de gauche, est considéré comme un candidat que pourrait éventuellement appeler le roi. On considère que M. Tsirimocos aurait de bonnes chances d'obtenir la confiance du Parlement. Qui, de M. Tsirimocos ou de M. Papandreou l'emportera ?

AUTOUR DU MONDE

Corée : l'opposition démissionne

SEOUL. (AFP, Reuter) — Les 61 députés de l'opposition ont offert leur démission collective au président de l'Assemblée nationale en Corée du Sud pour protester contre l'approbation du traité pour la normalisation des relations nippo-sud-coréennes. Par ailleurs, la police a arrêté 11 étudiants à l'université nationale de Séoul parce qu'ils préparaient une manifestation contre le pacte. La police a empêché d'autres étudiants d'entrer à l'université, mais une centaine se trouvaient déjà à l'intérieur et ils ont adopté une résolution réclamant la dissolution de la présente Assemblée nationale et de nouvelles élections. L'opposition affirme que le parti ministériel (républicain démocrate) a approuvé le pacte à une réunion spéciale en comité hier soir, "portant ainsi atteinte à la démocratie parlementaire et commettant un acte de trahison envers nos ancêtres et le peuple".

Des Noirs battus par la police

DUBLIN, Georgie. (UPI) — La police a arrêté 20 Noirs qui faisaient du piquetage devant une station de service et les détenu ont affirmé avoir été battus et soumis au gaz lacrymogène. Un porte-parole de la police de Dublin a confirmé les arrestations, mais a nié que les agents aient utilisé le gaz. Quand au propriétaire du garage, qui refuse de vendre de l'essence aux Noirs, il a d'abord déclaré qu'il y avait eu usage de gaz, puis il a soutenu le contraire. De son côté, l'Association nationale pour l'avancement des Noirs soutient que la police a fait preuve de brutalité contre les piqueteurs et les curieux et que même des enfants de 8, 10 et 11 ans ont été battus. "Ls Noirs de cette ville sont devenus nerveux et ils répliqueront si la police ne leur fournit pas une protection adéquate," a ajouté la NAACP.

Suggestion canadienne aux USA

MIAMI BEACH. (PA) — Un juriste canadien a suggéré aujourd'hui au Barreau américain d'adopter la règle qui s'applique au Canada et selon laquelle un témoin doit répondre aux questions, mais peut demander la protection de la Cour afin que son témoignage ne puisse servir contre lui. Me Hazen Hansard, de Montréal, président du Barreau canadien, croit que cette procédure serait plus pratique que le fameux "Cinquième Amendement" de la constitution des Etats-Unis. On sait que des témoins importants se réfugient très souvent derrière cet amendement pour refuser de témoigner. Me Hansard voit dans la procédure canadienne un moyen d'éliminer une "cause de friction entre la police et le public".

Ramirez est "isolé" en prison

MIAMI. (PA) — Un exilé cubain accusé du meurtre de cinq compagnons d'équipage à bord du cargo "Seven Seas" a été placé dans une cellule isolée "pour sa propre protection". Roberto Ramirez ne pourra se mêler aux autres prisonniers "à cause des circonstances particulières à cette affaire", a dit le sergent Harold Adams, de la prison de comté. Le gouvernement fédéral a par ailleurs décidé qu'il avait juridiction pour juger cette affaire. Ramirez est également accusé de piraterie pour avoir tenté de changer la course du navire.

Arkansas : un deuil "chômé"

SEARCY, Arkansas. (UPI) — Les chefs syndicaux de l'Etat de l'Arkansas ont demandé aujourd'hui à leurs adhérents de ne pas travailler demain, en signe de deuil pour la mort de 53 collègues qui ont été tués au cours d'une explosion dans un silo de missiles. Tandis que les divers syndicats établissent des projets en vue de commémorer les victimes, une commission d'enquête de l'armée de l'Air des Etats-Unis faisait savoir qu'elle espérait être en mesure de déterminer les causes de l'explosion, et de l'incendie qui s'ensuivit, d'ici deux semaines.

Lancement réussi du "Surveyor"

CAP KENNEDY, Floride. (UPI, PA) — Une maquette du véhicule spatial "Surveyor", qui est destiné à atterrir en douce sur la lune, se dirige aujourd'hui en direction d'une cible imaginaire située à 240,000 milles dans l'espace. La maquette du véhicule a été placée sur orbite (apogée 510,861 milles, périgée 102 milles), hier, par une fusée "Atlas-Centaur", ce qui démontre que cette fusée est en mesure de lancer le réel "Surveyor" en direction de la lune, l'automne prochain. Un porte-parole de la NASA a déclaré que la maquette, dont le poids (2,100 livres) est très voisin de celui du réel "Surveyor", a été lancée sur une trajectoire très précise.

Londres ne veut pas d'un doigt allemand sur la gâchette nucléaire

GENEVE. (AFP) — Lord Chalfont a affirmé avec force aujourd'hui que le gouvernement britannique "n'acceptera jamais de participer à un accord nucléaire dans le cadre de l'Alliance atlantique, qui placerait le contrôle des armes atomiques dans les mains d'un pays non nucléaire, y compris l'Allemagne occidentale".

Le délégué de Londres a pris à partie les délégations des pays de l'est, qui, a-t-il dit, ont transformé la conférence du désarmement en un lieu de "polémiques et de récriminations". Il a contesté le point de vue soviétique, à savoir que les "problèmes politiques mondiaux doivent être résolus avant que l'on puisse commencer à parler sérieusement du désarmement".

Le délégué soviétique, M. Semyon Tsarapkine, a aussitôt déclaré que la déclaration britannique n'apportait "rien de nouveau".

Plus tôt, M. Tsarapkine avait indiqué que l'URSS est prête à conclure avec l'Ouest des accords sur le désarment en dépit de la guerre qui se poursuit au Vietnam.

Parlant à un déjeuner de l'Association des correspondants étrangers à Genève, le délégué soviétique a dit que Moscou serait disposé à signer un traité d'interdiction qui engloberait les expériences souterraines et qui empêcherait l'acquisition d'armes nucléaires par les pays qui n'en ont pas encore.

L'URSS serait disposée à signer immédiatement un pareil traité si les Etats-Unis voulaient bien renoncer au principe d'une inspection sur place pour parer à toute tricherie, a-t-il dit.

Les cheveux à la "Beattle" engendrent-ils la délinquence ?

STOCKHOLM. (UPI) — "La coiffure vadrouille, à la Beattle, peut-elle conduire à la délinquence juvénile ?"

On savait déjà qu'elle entraine la calvitie, mais pour ce qui est de la délinquence, même le très important et très sérieux troisième congrès mondial des Nations-Unies sur la prévention du crime, auquel assistent une foule de spécialistes aux cheveux probablement coupés en brosse, n'a pu trouver de réponse satisfaisante.

C'est M. E.E. Munch-Petersen, président du comité danois de bien-être de la jeunesse, qui a posé la question ... avec un certain sourire.

Incapables d'établir une corrélation entre la longueur du poil et la mauvaise conduite, les participants au congrès ont "habilement" contourné la difficulté en faisant l'apologie de la famille, dont "la bienfaisante chaleur constitue la meilleur protection contre la néfaste influence des mauvais compagnons."

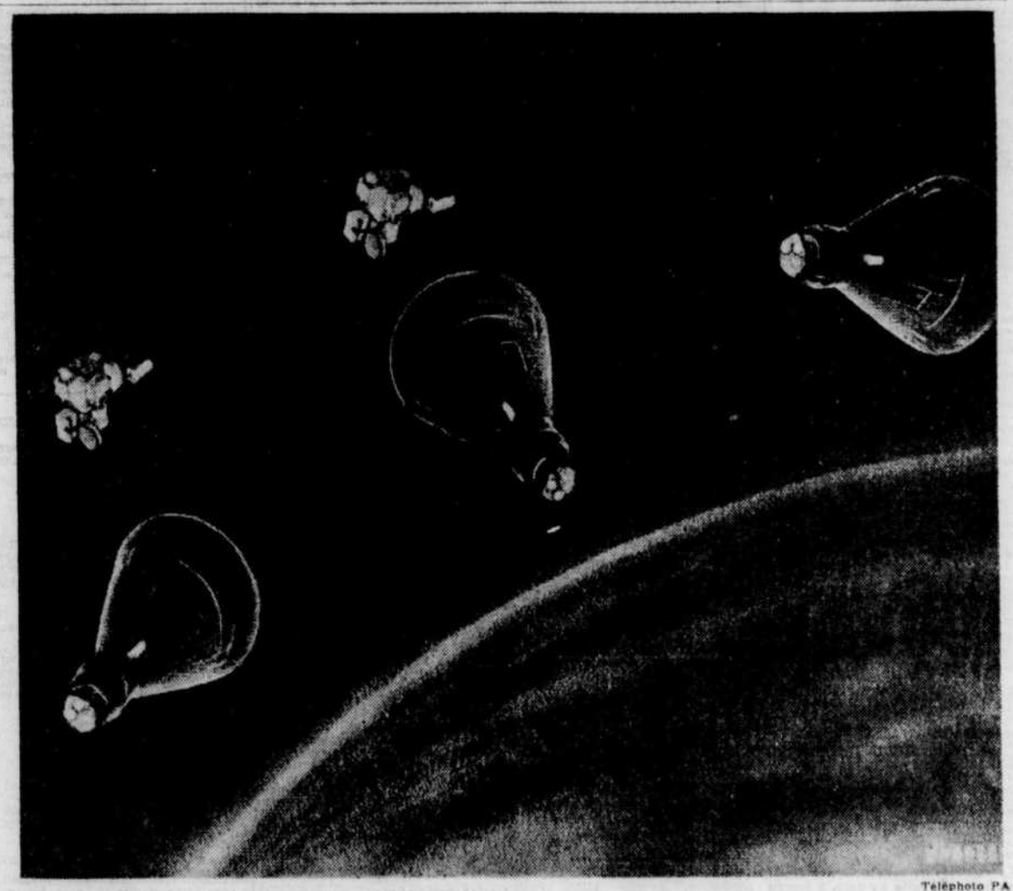

Téléphoto PA

Prélude au "rendez-vous" dans l'espace

Le Centre de défense et de l'espace de la société Westinghouse à Baltimore a publié hier, ce cliché d'un artiste en ce qui a trait au simulacre de "rendez-vous" dans l'espace, qui sera tenté la semaine prochaine à l'occasion du vol de Gémini-5. A droite, le vaisseau spatial est en orbite ; au centre, il se retourne pour éjecter le dispositif de "rendez-vous" alors que la capsule reprend sa position de vol, accompagnée à gauche, par le dispositif de "rendez-vous". La division spatiale de la société Westinghouse a construit le dispositif de "rendez-vous", ainsi que le radar qui servira à cet exploit.

Gemini-5 et ses deux cosmonautes entreprendront le 19 août un voyage spatial sans précédent

WASHINGTON (AFP) — La NASA a entamé aujourd'hui l'ultime phase des préparatifs en vue de la randonnée spatiale la plus longue jamais entreprise par un équipage humain — un vol de huit jours autour de la terre, assorti d'un simulacre de "rendez-vous" et de plusieurs expériences inédites.

Les dernières données fournies par les techniciens de l'espace indiquent que tout est au point pour le lancement le 19 août de Gemini-5.

Propulsés sur orbite par une fusée Titan-2 de plus de 500,000 livres de poussée, Gordon Cooper et Charles Conrad s'attaqueront ce jour-là au record absolu de durée des vols spatiaux détenu jusqu'ici par les astronautes soviétiques. Leur plan prévoit 121 révolutions autour du globe pour un total précis de 191 heures et 53 minutes dans l'espace.

Grâce à Gemini-5, les experts américains chercheront essentiellement à s'assurer que la non-pesanteur prolongée ne menacera pas l'équipage de la cabine "Apollo" qui effectuera le premier aller-retour dans la lune.

Malgré la présence de son co-équipier, Cooper aura aussi l'occasion de s'octroyer là un record strictement personnel, celui de l'homme qui aura passé le plus de temps dans l'espace. Vétéran des anciens vols "Mercury", il a en effet déjà séjourné un peu plus de 34 heures dans le cosmos, en mai 1963.

Le vol de Cooper et Conrad ne comprendra pas moins de 17 expériences, dont certaines d'un caractère entièrement nouveau. Les deux astronautes seront placés sur une orbite elliptique de 100 milles au périgée et de 219 milles à l'apogée. A partir de cette orbite de base, ils effectueront diverses manoeuvres, comprenant des changements d'orbite, dans les premières heures de leur vol pour s'écarter d'abord et se rapprocher ensuite d'un "satellite" larguè par leur cabine.

Cette expérience est prévue essentiellement pour mettre à l'épreuve un nouveau type de radar ultra-sensible, qui permettra peut-être aux techniciens américains de réaliser la mise au point définitive de la future technique de "rendez-vous spatial".

La NASA espère aussi obtenir, grâce à Cooper et Conrad, des clichés d'une haute précision de certaines régions ou reliefs de la terre encore mal connus des géologues.

Gagarine: des vols qui dureront des années

MOSCOU (AFP) — "Un satellite sera lancé très prochainement autour de la lune, et une station automatique y atterrira.

"Ce sera ensuite le tour d'un engin, ayant un cosmonaute à bord", ont annoncé hier à la radio, Youri Gagarine, premier cosmonaute soviétique, et M. Mart Dobrov, spécialiste des questions spatiales, à l'occasion du troisième anniversaire du vol orbital groupe de Nicolaev et de Popovitch.

Dobrov a précisé : "Nous songeons également à des voyages vers les autres planètes du système solaire, et en premier lieu vers Mars, où règnent des conditions proches de celles de la terre. Vénus viendra ensuite, mais sa température est plus élevée."

Gagarine a déclaré pour sa part : "Nous travaillons pour des vols futurs qui dureront non pas des mois, mais des années."

Guerilla et désordres en Inde

LA NOUVELLE-DELHI (PA, Reuter, AFP) — Le gouvernement indien est actuellement aux prises avec une guerilla dans l'Etat du Cachemire et des désordres civils dans l'est et le sud de l'Inde.

Le couvre-feu a été instituté la nuit dernière à Srinagar pour lutter contre ce que La Nouvelle-Delhi appelle les "infiltrateurs" venus du Cachemire pakistanaise. On a signalé 50 accrochages entre ces envahisseurs et les troupes indiennes depuis six jours.

Le Pakistan, pour sa part, a nié les accusations d'infiltration. La radio clandestine "Voix du Cachemire" soutient qu'un bataillon indien a été annihilé dans une bataille avec des "combattants de la liberté" du Cachemire.

La police est débordée

Par ailleurs, des troupes ont été dépêchées dans l'Etat de Bihar avec l'ordre de tirer à vue sur les foules qui attaquent depuis trois jours les gares, les bureaux de postes et les lignes de communication afin de protester contre la cherté des aliments. Des bandes ont même pillé des entrepôts de céréales de l'Etat dans le Bihar et au Bengale occidental.

Dans l'Etat de Andhra Pradesh, dans le sud du pays, plus de 1,000 étudiants ont attaqué les demeures de personnages officiels à l'université d'Osmania, à Haidarabad. La police indienne a ouvert le feu et fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser les étudiants en colère. Ceux-ci font la grève des cours depuis 3 jours, réclamant l'abolition de l'internat et une diminution du prix des inscriptions.

Les sources Labelle et Lebeau de St-Jérôme sont contaminées

SAINT-JEROME (C.B.) — Une expertise a démontré que les eaux des sources Labelle et Lebeau à Saint-Jérôme sont contaminées. Le rapport de cet examen survient après que de nombreuses familles, dont l'approximation a été évaluée à plus de mille, s'en soient servies pendant la période cyclique où l'eau de l'aqueduc de Saint-Jérôme laisse à désirer.

Même aujourd'hui, alors que l'eau du service municipal est normale, plusieurs familles se rendent aux sources Lebeau pour s'approvisionner. Le résultat de l'expertiste, lu à la table du conseil recommande que l'eau de ces sources soit traitée à la chloruration avant d'être servie à la consommation.

La principale cause de pollution des sources provient de l'autoroute des Laurentides à proximité. Le conseil municipal a demandé une étude de l'eau après avoir considéré la possibilité de se servir de ces sources pour alimenter son usine de filtration.

Réengagement du surveillant

Depuis la mi-juillet, les citoyens de Saint-Jérôme n'ont plus à se plaindre de la qualité de l'eau. D'ailleurs, cette situation fâcheuse ne se retrouve qu'au plus fort de la chaleur, alors que la concentration des algues dans la rivière du Nord donne à l'eau un goût et une odeur prononcée de maïs fermenté.

Suivant les recommandations des ingénieurs Girouard, Lalonde et Letendre, le conseil municipal a procédé au réengagement de M. Jacques Pilon comme surintendant de l'usine de l'infiltration. M. Pilon occupait ce poste avant de quitter Saint-Jérôme, il y a quelques mois, pour prendre charge de l'usine de filtration de Jacques-Cartier.

Le surintendant réinstallé sera assisté de M. Georges-R. Dunningan, qui lui avait succédé. La raison du réengagement de M. Pilon provient du fait que la ville vient de faire l'acquisition d'appareils de contrôle pour la qualité de l'eau.

Ces instruments nécessitent les services d'un homme d'expérience. Ils comprennent entre autres un zétamètre, qui permet de vérifier avec le moins d'erreurs possible les écarts entre l'eau potable et celle provenant de l'usine.

Par ailleurs, justement à cause de l'installation de cette machinerie fort coûteuse, le conseil municipal a retenu les services du bureau d'ingénieurs Duhaime, Audy et Verreault, qui ont déjà fait des travaux à l'usine de filtration.

Le projet Air-St-Jean: résoudre le problème aérien de l'Expo 67

SAINT-JEAN. (Y. G.) — La commission du Haut-Richelieu, qui groupe divers organismes publics et sociaux de la région de Saint-Jean, a rendu public un projet d'aménagement de l'aéroport municipal de Saint-Jean. Présentée sous le nom d'"Air St-Jean", l'entreprise entend apporter sa contribution aux besoins que suscitera l'Exposition universelle de 1967 à Montréal.

L'ingénieur Jacques Laporte a discuté lundi soir le rapport avec le comité inter-municipal. En présentant la documentation nécessaire et les esquisses du projet, M. Laporte a souligné que ce projet pourrait résoudre certains problèmes, que les pilotes de lignes aériennes prévoient pour 1967 à Dorval. De plus, sa réalisation pourrait fournir à la région un point d'attrait avantageux.

La première phase d'"Air St-Jean" comprendrait l'allongement des pistes de l'aéroport municipal actuel, la construction d'une tour de contrôle, d'une aérogare et d'un système ILS permettant l'atterrissage par mauvais temps. D'ailleurs, l'allongement des pistes est déjà au nombre des prévisions du gouvernement fédéral, puisqu'une partie des terrains environnants ont été expropriés à cette fin.

Présentement, l'aéroport de Saint-Jean est peu utilisé, si ce n'est pour quelques avions privés et par les ateliers de réparation de la compagnie Aircraft Industries. Il ne possède aucune des dispositions modernes et ne peut recevoir d'avions lourds.

Le projet "Air St-Jean", tel que soumis par la commission, servirait principalement aux avions moyens, de type "Executive", généralement utilisés par de grosses compagnies, et aux avions plus légers. On aménagera aussi un héliport.

Une enquête conduite par la commission auprès de certains pilotes et clients des pistes de Dorval et de Cartierville aurait révélé un malaise ressenti à Dorval par l'affluence de petits avions. Ces appareils seraient une menace constante aux lourds avions des grandes lignes aériennes, en plus de susciter un danger aux avions particuliers qui sillonnent le ciel au-dessus de l'aéroport international.

Cartierville serait mal situé, trop près de Dorval. Ce serait une source d'accidents et d'erreurs. Dernièrement, des réactés en direction de Dorval auraient même atterri par erreur à Cartierville, risquant des accidents graves.

M. Laporte est d'avis que Saint-Jean, en raison des aménagements déjà réalisés, des possibilités d'expansion, de la proximité de Montréal, constituerait l'endroit idéal pour un aéroport-satellite de Dorval, en détournant le trafic aérien qui nuit à la grande circulation.

Exposition d'avions

La commission a également établi des plans d'une exposition d'avions pour 1967. Cette manifestation pourrait se répéter à diverses périodes et pourrait soulever un intérêt évident chez les manufacturiers, les hommes d'affaires, et le public. M. Laporte a fait remarquer que ce genre d'exposition en 1967 pourrait contribuer dans une certaine mesure à attirer des clients à l'Expo '67.

Lors de la présentation du projet par la commission du Haut-Richelieu devant le comité inter-municipal, M. Laporte a insisté sur le besoin d'une collaboration des municipalités de la région, des corps publics et des organismes qui s'intéressent à la marche économique afin de convaincre le gouvernement fédéral et les autorités de l'Expo '67 des avantages d'un "Air-Saint-Jean".

On réclame une route à voies divisées de St-Jean à Laprairie

SAINT-JEAN. — Les usagers, habituels ou occasionnels, de la route St-Jean-Montréal savent bien de quoi on parle, quand on mentionne "l'entonoir".

La Chambre de commerce de St-Jean a déjà effectué plusieurs démarches, depuis 1961, en vue d'obtenir une voie divisée continue jusqu'à Laprairie.

Or, elle a eu la mauvaise surprise d'apprendre, dernièrement, que les travaux requis ne seront pas commencés avant 1966 (ou 1967 ?), malgré les promesses écrites antérieures. Devant l'urgence du besoin et dans le but d'aider la Chambre de commerce dans ses revendications pour faire commencer les travaux IMMEDIATEMENT, de façon que la route soit terminée en 1967, l'organisme fait circuler une pétition parmi les usagers de la route et parmi la population, leur demadant une réponse le plus tôt possible, afin d'en communiquer les résultats aux autorités compétentes.

Cyanamid agrandit son usine à St-Jean

L'usine appartenant à la compagnie Cyanamid, à Saint-Jean, s'est agrandie de nouveau. Ses nouveaux aménagements lui permettent de doubler la fabrication de ses matériaux plastiques laminés, appelés formica. A la faveur de ses nouvelles installations, l'entreprise fabrique maintenant le formica, offrant une gamme variée de coloris et de motifs. Ses dirigeants assurent que le matériau est robuste et qu'il conserve longtemps son lustre. Le formica décoratif se lamine sous pression. La photographie ci-haut montre le gigantesque laminoir, récemment installé dans l'usine agrandie.

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

MAGASIN MIRACLE MART

Aubaine !
11.77 ch.

Pour vos petites réunions intimes . . .

Guitare Espagnole

Séduisant modèle espagnol, recommandé tout spécialement aux débutants pour se familiariser avec la guitare. Elle est finie d'un riche ton brun.

- Manche et bout renforcés d'acier
- Plaque de formo attrayante, sur table solide
- Très belle qualité
- Bas prix exceptionnel !

Rayon de la musique

Radio-phono modèle console 4-vitesses

Spécial
69.97 ch.

Luxueux combiné mettant en vedette un radio AM de qualité supérieure et un superbe phono 4-vitesses avec changeur BSR, le tout à un prix défiant toute concurrence !

- Puissant haut-parleur Alnico
- Joue automatiquement tous genres de disques, quelle que soit leur vitesse ou leur dimension
- Magnifique meuble console fini noyer, décoratif et harmonieux dans n'importe quelle pièce
- Dimensions approximatives : 62" x 24¾" x 14"

Rayon des radios et téléviseurs

Désodorisant de marque "Noxzema"

Voici une occasion sans pareille de faire provision du tout nouveau désodorisant "Noxzema", grâce à cette formidable vente de lancement. Les fabricants Noxzema viennent de mettre au point un désodorisant d'une efficacité extraordinaire, qui vous assure entière protection toute la journée. Disponible en flacon à bille de 2½ onces ou flacon atomiseur de 5 onces.

A bille : Rég. 2/1.78 2/.77
Atomiseur : Rég. 2/2.50 2/1.09

Rayon des articles de toilette

Colorant de "Lady Patricia"
Rég. 1.49 .99 ch.
Marque réputée ! Vous l'appliquez comme un shampooing ! Il vivifie vos cheveux tout en les colorant ! Choix de nuances les plus en vogue.

Crème Noxzema médicamenteuse
Spécial .89
Fameuse crème Noxzema pour la peau, offerte à bas prix économique. Il s'agit d'une crème médicamenteuse non grasse, qui rétablit l'équilibre de la peau.

SPECIAL ! Articles de toilette

Shampooing et rince-crème
Marque "Lady Patricia" — Shampooing à base de lanoline, doux et agréable à employer. Pour cheveux normaux ou secs. Avec rince-crème. Flacon 16 on. Rég. .99 2/1.47

Fixatif "Lady Patricia"
Du même nom, un fixatif pour cheveux à base de lanoline, qui maintient en place les cheveux les plus rebelles et fait durer la mise en pli. Grand format de 11 on. Rég. .99 ch. 2/1.47

Dentifrice "Colgate"
Fameux dentifrice au gardol, disponible en flacon géant économique. Profitez du très bas prix pour en faire provision et économisez ! Rég. 65¢ 2/93¢

Shampooing marque "Colgate"
Shampooing Halo de marque réputée Colgate, disponible à très bas prix ! En format géant de 3½ onces. Pour cheveux normaux, gras ou secs. Rég. 65¢ ch. 2/93¢

Rayon des articles de toilette

2/2.77 1.47 ch.

"Long-Jeu" réputés anglais et français

Vaste assortiment de long-jeu mettant en vedette des compagnies renommées telles que Hamilton, Metro, Wyncote, Trans-Canada et des artistes bien connus, soit : "Billy Vaughan", Al Hirt, Connie Francis, Laurence Welk. Musique instrumentale ou vocale dans le groupe.

Rayon de la musique

Economisez $4 ! Chaque pièce en aluminium de qualité

Batterie de 11 pces doublé de "Teflon"

Elles se nettoient facilement sans récurage.
En tout : 3 casseroles couvertes d'une capacité de 1, 2 et 3 pintes chacune. Marmite avec couvercle, 5 pintes. Poêlon à frire de 10" (peut être utilisé avec le couvercle de la marmite). Spatule et cuiller en nylon. Quantités limitées !

Cuisinez sans gras, grâce aux fameuses casseroles en aluminium doublé Teflon et savourez les aliments à leur juste valeur.

Rég. 23.77 19.77 ens.

Casseroles acier inoxydable
Rég. 24.77 19.77

Ensemble de 7-pièces comprenant : Une casserole de 2 pintes avec couvercle. Une casserole de 3 pintes avec couvercle. Une marmite de 6 pintes avec couvercle. Un poêlon à frire de 10" (peut être utilisé avec le couvercle de la marmite).

Rayon des articles ménagers

Profitez des belles journées qui restent, avec un . . .

Barbecue 24" sur roues

Robuste modèle avec foyer à bord roulé de 24", complet avec capot, broche et moteur approuvé C.A.S. Monté sur de solides pieds pliants, avec roues de 4½ pouces. Manivelle à rotule ; gril, broche et fourchettes plaqués chrome.

Spécial !
9.97

GRAND SOLDE
Rabais jusqu'à 50%

Accessoires pour barbecue : Modèles discontinués, offerts à prix extrêmement réduits ! Quelques barbecues dans le groupe, également à prix réduits. Venez tôt pour avoir le primeur du choix !

Rayon des barbecues

• CHOMEDEY 1101, Curé-Labelle
• GREENFIELD PARK 399, boul. Taschereau
• PONT-VIAU 1105, boul. des Laurentides
• 4325 est, JEAN-TALON Coin boul. Pie-IX
• LaSALLE 7850, boul. Champlain
• 7455 est, rue SHERBROOKE Coin Montée St-Léonard

OUVREZ VOTRE PROPRE COMPTE ! PINKY TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS

• NOUVELLES INTERNATIONALES •

Londres n'aura pas la libre disposition de sa base de Singapour

SINGAPOUR. (UPI, AFP, PA) — Le gouvernement du nouvel Etat de Singapour a annoncé aujourd'hui qu'il ne permettrait pas à la Grande-Bretagne d'utiliser librement ses bases sur son territoire en vue de la poursuite des objectifs de l'Occident.

Le ministre des Affaires étrangères de Singapour, M. Rajaratnam, a déclaré, au cours d'une conférence, que l'attitude de son gouvernement à l'égard de l'OTASE ou de la thèse de l'alignement militaire entre les deux blocs idéologiques de l'Asie n'en est pas une "de sympathie ou de compréhension". L'homme d'Etat politique a précisé que son gouvernement exigera, au cours des négociations en vue du renouvellement du traité accordant des bases à la Grande-Bretagne, que le territoire de Singapour ne soit utilisé pour fins prévues par l'OTASE que si les intérêts de l'organisme en question et du nouvel Etat se trouvent à coïncider.

Le nouvel Etat a accepté de permettre à la Grande-Bretagne de continuer d'utiliser les bases situées sur son territoire. Le ministre a précisé que son gouvernement n'avait pas d'objection à ce que les bases soient utilisées à des fins purement défensives, pourvu qu'il soit entendu que cela n'implique aucunement la reconnaissance d'un droit quelconque d'intervenir dans les affaires domestiques.

A Sarawak

Au Nord-Bornéo, on s'attend à une reprise de l'activité militaire indonésienne à la suite de la sécession de Singapour de la Fédération de la Malaysia. Les forces de sécurité de la Fédération, en poste au long de la frontière du Sarawak avec l'Indonésie, ont été mises en état d'alerte et les voies d'accès sont surveillées constamment, a déclaré le général H. G. Lea, chef des opérations militaires au Nord-Bornéo.

Le général a donné ces indications aujourd'hui au cours d'une réunion du comité exécutif pour la sécurité de l'Etat du Sarawak. Il a déclaré en outre qu'une action importante était en cours, notamment contre les éléments communistes, dont 70 ont été arrêtés.

Par ailleurs, un bâtiment de la "Royal Navy" a coulé une jonque indonésienne dans les eaux territoriales de Singapour, a déclaré aujourd'hui un porte-parole britannique. Trois boîtes qui étaient à bord de la jonque ont coulé en même temps que l'embarcation. Les officiers du navire de guerre ont déclaré qu'ils étaient d'avis qu'ils contenaient des explosifs.

Dans le passé, des infiltrateurs indonésiens ont transporté des explosifs à Singapour en vue de l'utiliser à fins de sabotage. Un Chinois a repêché les trois boîtes et a prétendu qu'elles contenaient des ampoules électriques.

Le "voyage" de M. Yew en Indonésie

"Je suis prêt à aller jusqu'au bout du monde et à y rencontrer n'importe qui pour ramener la paix dans le Sud-Est asiatique. Mais cette initiative je ne la prendrai que lorsque l'Indonésie aura reconnu la souveraineté de Singapour", a déclaré M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, répondant ainsi à des commentaires de presse indonésiens suggérant qu'il devrait se rendre à Djakarta pour "parler de paix".

"Nous n'avons pas encore été reconnus par les Indonésiens, a poursuivi M. Yew. S'ils pensent toujours que nous sommes les laquais des impérialistes, pourquoi irai-je ? Ils doivent d'abord reconnaître notre souveraineté."

Les essais atomiques n'ont eu aucune influence sur le temps, soutient un expert

STOCKHOLM. (AFP) — "Il est absolument impossible que les explosions nucléaires expérimentales aient eu une influence sur le temps", a déclaré M. David A. Davies (Grande-Bretagne), président du Congrès de climatologie organisé par l'Organisation météorologique mondiale, qui s'ouvre aujourd'hui à Stockholm.

M. Davies a poursuivi : "Ceux qui croient à l'influence des expériences atomiques sur le temps n'ont aucune idée de la puissance des forces mises en cause. Pour provoquer une tornade, il faudrait faire exploser environ 2 bombes atomiques par minute".

L'objectif essentiel du Congrès est de procéder à un échange des informations obtenues par les différents pays (44 seront représentés à Stockholm par une centaine de délégués) concernant les méthodes modernes utilisées pour recueillir et analyser les données climatologiques. Ceci en vue, notamment, de préparer uns standardisation des analyses.

Plusieurs conférences scientifiques seront prononcées au cours de la session, notamment par le professeur F. Steinhauser (Autriche) sur la climatologie des pays de montagnes, par le professeur Flohn (Allemagne) sur la pluie et les vents sous les tropiques, par M. R. Arlery (France) sur les normales climatologiques et par M. C. C. Wallen (Suède) sur les critères d'aridité, au Moyen-Orient notamment.

La résolution du Conseil de sécurité sur Chypre contestée

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Au lendemain de l'adoption par le conseil de sécurité d'une résolution sur Chypre, les représentants de la Turquie et de Chypre ont exposé devant la presse leurs interprétations contradictoires de ce texte.

Le représentant de la Turquie, M. Ohran Eralp, a accusé l'archevêque Makarios d'avoir déformé le sens de la résolution, en prétendant que celle-ci reconnaissait la validité de la thèse cypriote. Il a fait observer que la résolution contenait incontestablement une condamnation implicite des mesures législatives prises par Nicosie, en violation des traités, et que le débat avait amplement exprimé ce sentiment.

Le représentant de Chypre, M. Zénon Rossides, a vu une confirmation de la thèse cypriote dans le fait que la résolution se réfère à la charte de l'ONU qui, a-t-il dit, confirme le droit absolu et souverain de Chypre de conduire ses affaires intérieures sans ingérence étrangère.

Chacun des représentants a suggéré que l'autre pays soumette le cas à la Cour internationale de justice, le délégué turc remarquant que la Turquie ne saurait demander à La Haye de confirmer la validité d'un traité, et le délégué cypriote affirmant que Nicosie ne pourrait accepter aucun jugement confirmant des traités que le gouvernement cypriote considère caducs.

Avions hollandais et fusées nippones pour l'Indonésie

DJAKARTA. (UPI) — L'Indonésie a réussi aujourd'hui à lancer à 152 milles d'altitude sa deuxième fusée de fabrication japonaise. En même temps, elle fait savoir qu'elle vient de négocier l'achat de cent avions auprès d'une compagnie hollandaise.

La fusée qu'on a lancée ne poursuit que des buts scientifiques puisqu'elle doit servir à des observations atmosphériques. La Japon a fabriqué dix de ces fusées pour le compte de l'Indonésie. La première a été lancée samedi dernier.

Pour ce qui est de l'achat des avions, c'est auprès de la Fokker Aircraft Co. — une avionnerie des Pays-Bas — qu'il a été conclu. Le contrat prévoit que 40 des 100 Turbo-Prop "Friendship" seront assemblés en Hollande, et le reste en Indonésie, dans une usine qu'on prévoit construire avec l'aide de capitaux hollandais.

On sait que la Rolls Royce Co. de Grande-Bretagne avait refusé de vendre des moteurs et des accessoires à la Fokker pour des avions destinés à l'Indonésie.

Courrier d'Extrême-Orient

LA NOUVELLE DELHI (AFP) — Les forces de l'ordre indiennes ont tué 94 hors-la-loi qui s'étaient introduits en territoire indien, en provenance du Pakistan, dont deux officiers, annonce-t-on officiellement. On précise de même source que ces pertes ont été infligées à l'ennemi au cours d'opérations de nettoyage qui se poursuivent depuis plusieurs jours dans l'Etat du Cachemire et Jammu. On ajoute que Srinagar, capitale de cet Etat, a été isolée, [illegible] reste du pays par les forces [illegible] l'ordre.

CALCUTTA, Inde (AFP) — La police de l'Etat de Bihar a dû, hier soir, ouvrir le feu pour disperser une foule d'émeutiers qui essayaient de déboulonner des rails de chemin de fer, de mettre le feu à des dépôts de pétrole, et d'attaquer des bureaux gouvernementaux. Le nombre des victimes n'est pas connu. D'autres désordres se sont produits à Ranchi, où des milliers d'étudiants ont violemment manifesté contre l'augmentation des frais scolaires dans l'Etat.

OUVERT CE SOIR ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Chauds et chics... en doux mélange de laine et mohair !

MANTEAUX GARNIS FOURRURE

Venez sans tarder choisir le vôtre !

Magnifique collection de modèles dernier cri, faits dans des tissus chauds et légers et tous richement garnis de fourrure !

SPECIAL 69.

Aubaine exceptionnelle!

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITEE

A. La garniture de fourrure étant ce qu'il y a de plus à la mode, voici un modèle rehaussé d'un riche col châle en renard, encadrant joliment la figure. Ton de écru, garni de renard bleuté. Tailles 10-18.

B. A nouveau, un magnifique col châle rehausse ce très joli modèle avec pli arrière, boutons même tissu et poches à rabat. Ton de raisin, orné de renard bleuté. Tailles 12-20.

C. Modèle avec manches raglan et poches fendues, garni d'un superbe col emmitouflant en vison. Demi-tailles 16½ à 24½. En noir, garni de vison noir. Brun, garni de vison pastel, et raisin, garni de vison d'élevage.

D. Coquet manteau d'inspiration "Courrèges", avec sa taille basse et son col anneau. Tons de sable garni de vison pastel. Rouge garni de vison d'élevage ou bleu royal garni de vison saphir. Tailles 8-16.

E. Séduisant modèle mettant en vedette des poches obliques incrustées dans la couture des manches raglan. Disponible en rouge et bleu sarcelle garni de vison saphir, ou écru garni de vison bleuté. Tailles 12-20.

Rayon des manteaux pour dames

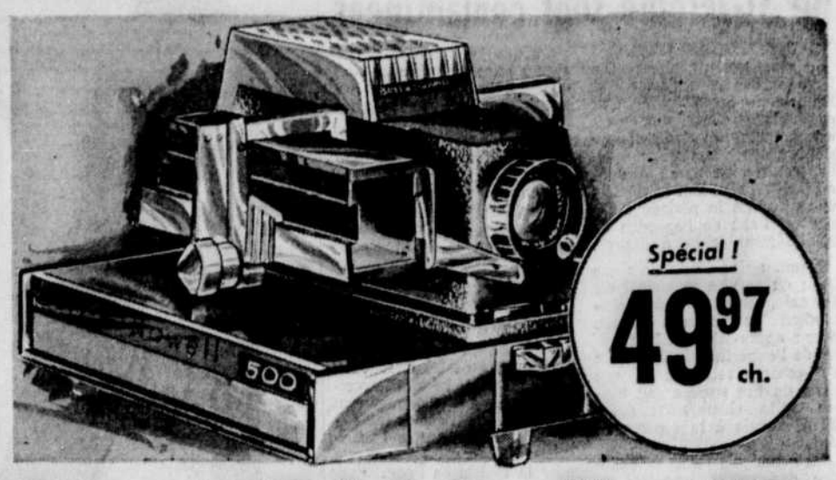

Spécial ! 49.97 ch.

Projecteur "Bell & Howell" no 710

Modèle exclusif à Miracle Mart, offert à prix remarquablement bas !

Fameux projecteur de marque réputée "Bell & Howell", avec chargeur universel permettant de mélanger les diapositives de grandeurs différentes (Bantam 2 x 2 et extra grandes). Objectif de précision F 3.5 de 4" et lampe d'une puissance de 500 watts. Contrôle unique pour marche arrière ou avant. Changeur "Selectron" semi-automatique et mallette de transport encastrée.

Rayon des caméras

Modèle de haute qualité offert à bas prix !

Appareil-photo Canon Dial 35mm. de "Bell & Howell"

Tout nouveau modèle "Canon Dial" avec objectif de précision F 2.8 28 mm. et obturateur faisant la pose et les instantanés aux 1/30e et 1/250e de seconde. Viseur optique "Data Center" exclusif et cellule photo-électrique CDS. Avancement et chargement du film motorisés. Modèle à cadre simple, donnant deux fois plus de photos !

49.97 avec étui

Rayon des caméras

Un achat qui fait preuve de votre bon goût !

Verrerie réputée "Cross & Olive" en fin cristal taillé à la main

Rég. .77 ch.

.67 ch.

Luxueuse verrerie de grande réputation, réalisée en fin cristal taillé à la main et mettant en vedette le délicat motif "Cross & Olive". Profitez de cette offre pour commencer ou compléter votre verrerie !

Rayon de la porcelaine et verrerie

Coquetel Champagne Sorbet "High Ball" "Old Fashioned" Jus

Rég. 12.97 9.97 ch.

Qualité exceptionnelle... Bas prix irrésistible !

Couvre-lits en "Heirloom", modèles réversibles

Extrêmement décoratif, voici un ravissant couvre-lit en Heirloom de qualité, blanc neige ou blanc antique. Bords arrondis et jolie frange touffue. Pour lits doubles ou jumeaux. Une aubaine à ne pas manquer !

Linges à vaisselle pure toile : dimensions approximatives : 22" x 32". Choix de rayures fantaisie. 3/.97

Oreillers remplis de plumes de poulet : Stérilisés et traités "Sanitized". Coton rayé rose ou bleu. Environ 17" x 25". Ch. $1.07

Draps et taies "Splendor" en coton blanchi

Superbes draps et taies d'oreillers "Splendor" en coton blanchi et tissé serré (131 fils par po. carré), disponibles en modèles plats ou contour. Plats avec ourlet uni, contour avec coins élasticisés.

Draps de lit 63" x 90" ..... 1.77 ch.
Draps de lit simple 72" x 100" .... 2.27 ch.
Draps de lit double 80" x 100" ... 2.27 ch.
Draps contour pour lit double ou jumeaux : 1.97 ch.
Taies d'oreillers ..... .99 paire

Rayon de la literie

• CHOMEDEY 1101 boulevard Labelle
• GREENFIELD PARK 399 boulevard Taschereau
• PONT-VIAU 1055 boulevard des Laurentides
• JEAN-TALON 4325 est, rue Jean-Talon
• LASALLE 7850 boulevard Champlain
• 7455, RUE SHERBROOKE EST Coin Mtée St-Léonard

OUVREZ VOTRE PROPRE COMPTE ! PINKY TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS

MONTREAL, JEUDI 12 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 185

Vicki Berner et Shirley Harit perdent en 3e ronde à Toronto

TORONTO. (PC) — Deux des favoris ont connu la défaite hier aux championnats de tennis du Canada, ici.

Benita Senn, de Toronto, qui joue au tennis depuis près de 30 ans, a eu recours à son expérience pour vaincre Vickie Berner, 4e favorite chez les dames, en 3e ronde des simples pour dames. Vicki Berner, âgée de 20 ans, de Vancouver, devait atteindre au moins les semi-finales, croyait-on.

Willi Hernandez, un robuste joueur de 24 ans, des Philippines, a également surpris en battant le 6e favori chez les hommes. Detlev Nitsche, de Stuttgart, Allemagne de l'Ouest, en 3e ronde du simple pour hommes.

Mme Senn ,classée première chez les dames au Canada, et gagnante du championnat en simple pour dames du Canada, l'an dernier à Montréal, n'était pas classée dans le tournoi qui doit prendre fin en fin de semaine ici.

Bédard et Holmberg sont vainqueurs

Robert Bédard, de Lennoxville, Qué., le joueur de tennis numéro un du Canada et deuxième favori dans le tournoi, a continué sa série de succès. Hier il a éliminé Al Hill, de Dallas, Tex., 6-1, 6-3, 6-0, puis s'est ensuite rendu voir le médecin pour une infection à l'oeil droit et à une dent. Il est retourné au club, disant qu'il se sentait beaucoup mieux.

Il a alors formé équipe avec Don Fontana, de Toronto, et ensemble ils ont vaincu Barry Headland et Fred Matthews, de Toronto, 6-3, 6-2, en première ronde des doubles. Ils gagnaient un autre match en double en battant Stéphane Vézina et Pierre Lamarche, de Montréal, 6-1, 6-1.

L'équipe formée d'Henri Rochon et Lorne Main a également gagné deux matches en double.

Dans les simples, Ron Holmberg, de Dallas, Tex., a gagné son match de troisième ronde en battant Val Harit, de Montréal, 6-3, 6-3, 6-4. L'épouse de Val , Shirley Harit, a été éliminée par une joueuse non classée, une autre surprise, Vivienne Strong, de Toronto, 6-2, 1-6, 6-2 en 2e ronde du simple. Fay Urban de Windsor, Ont., a gagné son match de 3e ronde en battant Trudy Lees, de Vancouver, 6-2, 6-4.

L'équipe Rochon-Main a défait deux jeunes de Vancouver, Bob Puddicombe et Don McCormack, en deuxième ronde, 6-0, 7-5.

Résultats du tournoi

TORONTO. (PC) — Voici les résultats des matches disputés hier aux championnats de tennis du Canada :

Simple dames, 2e ronde

Louise Brown, Toronto, bat Sara-Mae Turber, Evansville, Ind., 6-2, 6-1, Vivienne Stronz, Toronto, bat Shirley Harit, Montréal, 6-2, 1-6, 6-2; 3e ronde : Benita Senn, Toronto, bat Vicki Berner, Vancouver, 7-5, 6-4; Fay Urban, Windsor, Ont., bat Trudy Lees, Vancouver, 6-2, 6-4.

Simple messieurs, 3e ronde

Francois Godbout, Waterloo, bat Butch Freedhoff, Toronto, 6-1, 6-2, 6-1; Robert Bédard, Lennoxville, bat Al Hill, Dallas, 6-1, 6-3, 6-0; Ron Holmberg, Dallas, Tex., bat Val Harit, Montréal, 6-3, 6-3, 6-3.

Willi Hernandez, Philippines, bat Detlev Nitsche, Allemagne de l'O., 4-6, 6-3, 6-4, 3-6, 6-3; John Powless, Ill., bat Fred Berli, Suisse, 6-4, 4-6, 2-6, 6-1, 6-1.

Double dames, 1ère ronde

Shirley Hawthroen, Toronto, et Thelma Geddes, Toronto, battent Shirley Harit, Montréal, et Ann Bédard, Lennoxville, 6-1, 2-6, 6-2; Judy Travis, Toronto, et Vivienne Strong, Toronto, battent Joan Griffin, Toronto, Muffie Grieve, Toronto, 6-0, 6-1.

Double messieurs, 1ère ronde

René Pelletier, Québec, et Jack Herrisset, Montréal, par défaut contre Barry Shakespeare, Halifax, et Dave Brown, Toronto; Bob Puddicombe, Vancouver et Don McCormack, Vancouver, battent Ralph Talby, Kitchener, et Bun Cook, Kitchener, 1-6, 7-5, 6-1; Fred Berli, Suisse et Gary Kesl, Evansville, Ind., battent André Côté, Montréal, et Jim Merrick, Toronto, 6-4, 6-2; Bill Tym, Montville, N.J., et Jack Jackson, Knoxville, Tenn., battent René Pelletier, Québec et Jack Herrisset, Montréal, 6-3, 6-3; Henri Rochon, Montréal, et Lorne Main, Toronto, battent Bill Kempffer, Toronto, et Doug Coultis, Toronto, 6-0, 6-4.

Double messieurs, 2e ronde

Pete Yates, Toronto, et Max Ward, Toronto, par défaut contre Raul Contreros, Mexico, et Jamie Subirats, Mexico; Robert Bédard, Lennoxville, Qué., et Don Fontana, Toronto, battent Stéphane Vézina et Pierre Lamarche, Montréal, 6-1, 6-1; Henri Rocron, Montréal, et Lorne Main, Toronto, battent Bob Puddicombe et Don McCormack, Vancouver, 6-0, 7-5.

Peter Yates, Toronto et Max Ward, Toronto, battent Warren Champion, Edmonton, et Jim Rogers, Vancouver, 7-5, 6-3; Ron Holmberg, Dallas, Tex., et Lester Sack, Clarksdale, Miss., battent Tony Wedgebury, Toronto, et Richard Armata, Toronto, 6-1, 6-2; Robert Bédard, Lennoxville, Que., et Don Fontana, Toronto, battent Barry Headland, Toronto, et Fred Watthews, Toronto, 6-3, 6-2.

Bob Bardsley, Vancouver, et Tom Bardsley, Vancouver, battent Butch Freedhoff, Toronto, et Yvon Casault, Toronto, 6-2, 6-2; François Godbout, Waterloo, Qué., et Laurie Strong, Toronto, battent John Braithwait, Vancouver, et H. Landisberg, Philadelphie, 6-1, 6-0; Bill Lenoir Tucson, Ariz., et Willi Hernandez, Philippines, battent Jack Little, Toronto, et Emile Bernard, Toronto, 6-1, 6-2; Lamarr Roemer, Houston, Tex., et Al Hill, Dallas, Tex., battent Dave Segal, New York et George Taylor, Houston, Tex., 6-4, 6-8, 6-1.

Simple vétérans, 2e ronde

Mel Jones, Toronto, bat Pete Reid, Toronto, 6-1, 6-3.

Jan Nordstrom, Kingston, bat Bill Small, Toronto, 1-6, 6-0, 6-0.

Marcel Tremblay, Montréal, bat Bruce Harrison, Toronto, 6-3, 9-7.

Claude Fung-A-Line, Montréal, bat Charles Leroyer, Clarkson, Ont., 6-4, 6-1.

Frank Okey, Rochester N.Y., bat Doug Grant, Belleville, Ont., 6-0, 6-0.

Bill Reeves, Toronto, par défaut, sur Jean Chartrand, Montréal.

Double vétérans, 1ère ronde

Jan Nordstrom, Kingston et Marcel Tremblay, Montréal, battent Charles Warren, Toronto, et Bill Balfour, Toronto, 7-5, 6-1; John Bonus, Toronto, et Emile Bernard, Toronto, battent Dick Hilborn, Preston, Ont., et Jack Koehler, Kitchener, 6-4, 6-0.

Deuxième ronde

Bill Small, Toronto, et Mel Jones, Toronto, battent Fred Webb, Toronto et Charles Leroyer, Clarkson, Ont., 6-3, 6-1; Ned Stafford, Buffalo, N.Y. et Gord Robinson, Niagara Falls, N.Y., battent Hank Norrington, Toronto, et Bruce McBurney, Toronto, 6-3, 6-1.

Téléphoto PC

La confusion ne règne plus à Toronto

Les organisateurs du tournoi de tennis du Canada, à Toronto, avaient du mal à distinguer les deux jumelles Maureen et Lindsay Watts, de Vancouver, jusqu'à ce que l'une d'elles, Lindsay ait décidé de faire couper ses cheveux.

Téléphoto PA

Koufax est encore premier

L'as-artilleur gaucher des Dodgers de Los Angeles, Sandy Koufax, est devenu le premier lanceur des majeures à remporter 20 victoires cette saison. Sandy tient un panier dans lequel 20 balles ont été placées comme symbole de ses 20 triomphes.

Godbout proteste

TORONTO. (PC) — François Godbout, 27 ans, un avocat de Montréal et classé deuxième au Canada, a accusé les officiels du tournoi pour les championnats de tennis du Canada de "manquer de jugement et de respect pour les joueurs de tennis canadiens".

Godbout a dit que l'on accordait un traitement de faveur aux joueurs non canadiens et a critiqué les officiels pour ne l'avoir pas classé parmi les favoris au tournoi de cette année.

Le classement des meilleurs joueurs est fait pour permettre à ceux-ci de ne pas être éliminés dans les premières rondes.

Godbout a dit que lorsqu'il a appris cela, en arrivant ici pour le tournoi au Toronto Lawn Tennis Club, "je suis tout simplement reparti pour Montréal."

Si Godbout s'était vraiment retiré, il aurait été le deuxième joueur de fort calibre à poser ce geste. Mike Belkin, de Miami, ne s'est pas montré pour la ronde d'ouverture. Il était classé au 3e rang.

Denis Kristen, membre du comité de classement, a dit qu'il croyait que Godbout avait été traité avec justice.

"François était dans une demi-retraite en autant que je puisse savoir. Son record dans les autres années ne nous prouve pas suffisamment son habileté, particulièrement alors que la saison est à moitié terminée."

Mario succède à Rudy Pilous

VICTORIA (PC) — Frank Mario, qui a résigné ses fonctions d'instructeur des Petes de Peterborough le mois dernier, a accepté de succéder à Ruby Pilous à la barre de direction des Maple Leafs de Victoria de la ligue de l'Ouest.

Mario, natif de Cornwall, a évolué dans les ligues Américaine et Nationale avant d'entreprendre sa carrière d'instructeur il y a 12 ans.

Pilous, qui a déjà dirigé les Black Hawks de Chicago, a quitté le Victoria le mois dernier pour devenir instructeur des Red Wings de Hamilton de la ligue junior de l'Ontario.

Juan Pizarro lance une joute d'un seul coup sûr

Juan Pizarro, qui n'avait pas remporté une seule victoire depuis le 11 juin dernier, a mérité son deuxième gain de la saison hier alors qu'il a lancé une superbe partie d'un seul coup sûr aux dépens des Sénateurs de Washington.

Dans cette joute, la seconde d'un double, les White Sox de Chicago ont blanchi les Sénateurs au compte de 7-0. Lors du match initial, les Sénateurs avaient triomphé au compte de 5-2.

Pizarro, vainqueur de 19 joutes en 1964, a ainsi remporté ses deux victoires de la saison aux dépens des Sénateurs. Il a amorcé une poussée de quatre points à la troisième manche lorsqu'il a frappé un simple aux dépens du lanceur perdant Mike McCormick.

A New York, les Yankees ont freiné la poussée victorieuse des Twins du Minnesota alors qu'ils ont triomphé au compte de 5-4.

Les anciens champions de la ligue Américaine ont enregistré cinq points à la cinquième manche et ils ont ainsi interrompu à six, la série de victoires des meneurs.

Mel Stottlemyre a mérité son 14e gain de l'année contre six échecs.

Les Red Sox de Boston ont enfilé quatre points grâce à six coups sûrs d'affilée à la septième manche et ils ont défait les Orioles de Baltimore au compte de 8-3.

Par ailleurs, les Indiens de Cleveland ont blanchi les Anges de Los Angeles au compte de 6-0. Max Alvis a claqué un circuit de trois points et Luis Tiant a limité les Angels à trois coups sûrs.

Enfin, les Tigers de Détroit ont défait les Athlétiques de Kansas City à deux reprises, l'important par 6-2 dans le match initial et par 5-4, en 10 manches, dans le second.

Les Dodgers gagnent

Un simple de Jim Gilliam a permis à Maury Wills de croiser le marbre à la 7e manche et les Dodgers de Los Angeles ont blanchi les Mets de New-York, 1-0.

Don Drysdale a remporté la victoire, sa première depuis le 19 juillet.

Après avoir commencé la 7e manche avec un simple, Wills s'est rendu au deuxième coussin sur une balle passée. Il a compté sur le simple de Gilliam.

Les Dodgers ont ainsi augmenté leur avance en tête à 1½ partie.

Dirigés à l'attaque par les 24e et 25e circuits de Hank Aaron, les Braves de Milwaukee ont vaincu les Cardinaux de St-Louis, 5 à 2.

Le second circuit de Aaron a fait compter trois points et a brisé l'égalité de 2-2 à la cinquième manche.

Les Cardinaux avaient nivelé les chances à la manche précédente grâce à un circuit de deux points de Bob Skinner.

Les Braves ont gagné 22 de leurs 30 dernières joutes tandis que les Cardinaux viennent de subir cinq défaites consécutives.

A Houston, les Phillies de Philadelphie ont eu raison des Astros, 5-1. Ray Culp a mérité sa 8e victoire de la saison en lançant sa première partie complète de la saison à Houston.

Une erreur de Leo Cardenas et un simple de deux points de Ron Santo ont conduit les Cubs de Chicago à une victoire de 7-2 aux dépens des Reds de Cincinnati.

Frank Robinson a claqué deux circuits pour les Reds, ses 20e et 21e de la saison.

La ligue Nationale de hockey n'a pas encore reçu de $10,000!!!

par Marcel Desjardins

La Ligue Nationale de hockey n'a encore reçu aucun des questionnaires qu'elle avait fait parvenir à ceux qui avaient exprimé le désir d'inscrire un club dans cette nouvelle division de six équipes qu'elle projette de créer pour répondre aux besoins d'expansion du circuit.

"Il est encore très tôt car nous avons fixé au 1er septembre la date limite pour une réponse car il reste encore près de trois semaines avant l'expiration de ce délai", a déclaré le président Campbell. "Vous devez comprendre également que le fait que ce questionnaire doit être retourné avec un chèque certifié de $10,000 non retournable, cela demande sérieuse considération de la part de ces gens".

Par ailleurs, la ligue continue de recevoir des demandes d'informations et même d'autres réclamant le privilège de placer une application officielle. C'est ainsi que l'une des compagnies reconnues parmi celles qui dépensent les sommes les plus considérables aux Etats-Unis pour annoncer ses produits a fait connaître son désir d'obtenir une équipe dans cette division à venir mais détail étrange elle n'a pas désigné la ville où elle voudrait placer ce club. Il est bien permis de douter que ce soit là une omission accidentelle.

Vancouver avait jusqu'ici deux groupes qui se disputaient le privilège d'obtenir l'équipe qui représentera cette ville. Un troisième vient de faire part de sa demande de réclamer ce droit. "C'est un groupe très puissant et très influent", a remarqué Campbell. Le président a ajouté que toutes les demandes d'informations reçues depuis quelque temps viennent de personnes représentant des intérêts financiers puissants.

Une avalanche fait 5 victimes dont un Montréalais, au Chili

"Nous n'avons pas encore perdu tout espoir. Il y a de longues heures que nous essayons de rejoindre quelqu'un à Portillo, au Chili, mais toutes les communications ont été coupées. Il semble bien que Michael a bel et bien péri, mais nous préférons garder espoir."

Ainsi parlait Samuel Fogel, le père du jeune Montréalais, hier soir. Ce matin, les agences de nouvelles ont confirmé le décès de Michael dans une avalanche qui a ravi cinq vies dans cette ville fashionable du Chili.

Les autres personnes qui ont péri dans l'avalanche meurtrière sont les Américains Milton Orliotti, de Portland, dans l'Oregon, Raynold J. Hock, de Binghampton, New York, ainsi que les Chiliens Manfred Arnold et Jaime Cubiazuirre, de Santiago.

Les cinq skieurs logeaient dans un petit chalet qui a été complètement démoli. Apparemment, les skieurs seraient morts entre les bras de ceux qui s'apprêtaient à leur porter secours.

Selon le père du skieur disparu, ce dernier avait gradué à l'université Sir George Williams en beaux-arts en juin dernier, et il avait alors entrepris un voyage d'un an en Amérique du sud. Il était âgé de 22 ans.

Au moment de l'accident, le jeune Montréalais agissait comme instructeur, et on manquera beaucoup sa présence au mont Chevreuil, où il passait les fins de semaine de l'hiver canadien.

Deux autres Montréalais, Arlene et Fred Sheiner sont revenus à Montréal à la fin de la dernière semaine, et ils avaient suivi Fogel à Portillo.

Selon des témoins, il y aurait eu croisement de deux avalanches et c'est la résultante qui aurait enseveli le chalet sous des tonnes de neige.

CE N'EST TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

René Cyr rêve d'un Tour du St-Laurent qui deviendrait l'égal du Tour de France

René Cyr est un ancien cycliste. Il est depuis deux ans promoteur des six jours au Centre Paul Sauvé. Aussi de ceux de Québec et de Toronto. Il connait par conséquent aussi bien les problèmes des concurrents et des organisateurs. Il est de plus familier avec la mentalité du public local, de ses goûts et de ses coutumes.

Cet homme au jugement solide, à l'attitude calme, a suivi le Tour du St-Laurent qui, chacun le sait s'est terminé dimanche dernier. Il était le directeur sportif de l'équipe Peugeot. Que pense-t-il de cette épreuve ? Quelles sont ses impressions ? Voici ce qu'il nous dit :

Une très belle épreuve sportive. Une dont l'importance ira en s'accentuant avec les années à la condition peut-être d'éliminer certaines faiblesses, de modifier certains aspects.

Le nombre actuel des étapes est idéal. La durée de quinze jours est amplement suffisante. L'écourter serait une erreur. La prolonger davantage également une bévue.

Le nombre des équipes est également excellent. S'il était moindre, l'intérêt laisserait à désirer. S'il était plus élevé, cela n'ajouterait rien au spectacle et il y aurait danger que les accidents se multiplient.

Le service de sécurité sur la route est très bien. Idée ingénieuse d'insister pour que les voitures accompagnant le tour, se suivent selon le numéro de chacune. Ainsi la route n'est pas bloquée.

Il serait cependant préférable de porter de quatre à cinq le nombre de coureurs de chaque

René Cyr

équipe car il ne faut pas ignorer la possibilité d'accidents.

Pourquoi ne pas inclure Hull, la Gatineau, la région d'Ottawa dans le parcours ?

Certaines étapes sont trop longues, trop épuisantes pour nos cyclistes canadiens et peut-être aussi pour ceux d'Europe.

Demander aux concurrents de parcourir une longue distance puis, à la fin de l'étape, de prendre place dans un véhicule pour aller coucher dans une autre ville, est peut-être une manière économique d'opérer mais c'est de nature à se créer des ennuis, des difficultés. Les cyclistes sont reconnus pour ne pas avoir le meilleur caractère au monde après une dure course. Particulièrement lorsqu'ils sont de diverses nationalités et qu'il existe une certaine rivalité naturelle entre eux. On ouvre ainsi la porte à bien des discussions qui peuvent devenir acrimonieuses. "Ça ne roule pas doux par la suite", de dire Cyr. Il vaudrait mieux loger les cyclistes là où prend fin l'étape. Leur permettre de se détendre le plus vite possible, de goûter un repos bien mérité et de sauter le lendemain matin sur les vélos sans une autre promenade en autobus. Ce problème est sérieux.

Quelques exemples. L'étape prend fin à La Tuque et on transporte les concurrents à Chicoutimi pour le coucher. Une autre se termine à Alma et encore une fois les cyclistes vont dormir à Chicoutimi. Une troisième fois, le point d'arrêt est la ville de Duvernay et les hommes sont logés sur le boulevard Gouin dans l'est. Quand on connait les cyclistes, on sait ce que cela signifie.

Bien choisir les points de départs

Il y aurait peut-être avantage à accorder plus d'attention aux grandes villes dans la préparation du trajet. Le lieu du départ doit faire le sujet d'une étude approfondie car il peut devenir une source de dépenses très considérables. Par exemple, a-t-on calculé le coût du transport de tous les concurrents et d'une partie de la caravane de Montréal à Matane pour le départ ? Si jusqu'ici, la course avait rapporté à ses organisateurs des bénéfices considérables, ce genre de dépenses serait compréhensible, mais jusqu'ici l'épreuve a été une source de déficits. Il faut savoir gré aux promoteurs de l'esprit sportif qui les a animés, sachant qu'ils allaient vers une perte financière. Le jour viendra certainement où l'affaire sera une entreprise fructueuse financièrement mais d'ici là il faut supprimer les dépenses qui peuvent être évitées par une préparation plus soignée de l'organisation de la course.

Une étude plus approfondie pour l'entrée dans certaines villes et pour amener certaines autres à ouvrir leurs portes à la course s'impose.

C'est presque à contre-coeur que Cyr nous fait ces remarques car il aime tellement le cyclisme. Il est tellement enthousiaste de ce Tour du St-Laurent qu'il redoute que celles-ci ne soient prises en mauvaise part, qu'on les considère comme un désaveu de la course. La vérité est tout autre. Il désire ardemment non seulement la survivance de cette épreuve mais souhaite qu'elle grandisse en importance car elle est un encouragement au cyclisme et à ceux qui le pratiquent. Il rêve même d'un Tour du St-Laurent qui deviendrait presque l'égal du Tour de France. C'est pour cela qu'il se permet de faire certaines observations et qu'il en a d'autres qu'il garde pour lui-même dans le moment.

Ce qu'il veut qu'on sache bien, c'est que cet événement est une énorme entreprise sportive. Il ne s'agit pas d'une épreuve qui a lieu au même endroit, qui a toujours le même personnel expérimenté pour y voir comme par exemple une course de six jours qui se déroule toujours au même endroit, un club de hockey qui joue sur sa patinoire, des courses de chevaux qui ont lieu sur une piste. Ici, on va d'une ville à l'autre, on a affaire à quantité de gens souvent nouveaux, on couche et on mange à presque autant d'endroits qu'il y a d'étapes, enfin l'ambiance change presque continuellement.

C'est justement parce que le Tour du St-Laurent est une telle entreprise et qu'il exige un tel esprit d'organisation qu'il faut tous les ans repenser l'affaire, voir où il y a lieu de l'améliorer sous tous les aspects. Le point de vue financier n'est pas le moindre. L'an dernier, il a coûté à ses organisateurs quelque chose comme $150,000. Cette année, le déficit a été moindre mais il a encore été fort respectable. Et là réside le grand danger.

Si le Tour du St-Laurent était abandonné, cela descendrait tellement le cyclisme. Cette épreuve et les six jours ont redoré le blason de cette discipline. Voilà un sport qui monte en flèche au Québec. Tellement qu'on peut envisager un aspect plus canadien, plus québécois de cette course dans quelques années. Déjà, de nouveaux clubs se fondent. Une moisson plus abondante de cyclistes se développe.

En résumé, ce tour est une belle épreuve sportive, une excellente attraction touristique, un moyen parfait pour développer nos cyclistes et le sport lui-même. Il y a lieu de féliciter les organisateurs qui se sont succédé au cours des années. Ils ont préparé un demain qui sera glorieux.

De retour...

toute la saveur d'une belle époque

La bière Black Horse est de retour...comme autrefois, mûrie lentement... vieillie à point. Faites-en l'essai... faites-en la preuve. Prenez le temps de la savourer.

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC PAR DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

LES ARTS

Hier

Sixième journée du Festival international du film de Montréal : voir ci-contre les critiques de Martial Dassylva, Michèle Favreau et Renault Gariépy; à la Grande Salle (Place des Arts), soirée de jazz avec le Quatuor de Dave Brubeck et à l'aréna Maurice-Richard, Concert populaire dirigé par Jacques Beaudry : voir les articles de Claude Gingras et Jean Vallerand.

AUJOURD'HUI

Au cinéma Loew's, dernière journée du Festival international du film de Montréal. A l'affiche : à 10 h. "La petite fille, le chien et le phoque", du suédois Olle Hellbom; à 12 h., rétrospective McLaren; à 2 h. 30, "Il était une fois un gars", du russe Vassili Choukchine; à 6 h. 30, "Le Bonheur" de la française Agnès Varda; à 9 h. 30, remise des prix du Festival du cinéma canadien et "Chronique d'un fou" du réalisateur tchèque Karel Zeman.

A la Grande Salle (Place des Arts), à 8 h., présentation de l'"Opéra d'Aran" de Gilbert Bécaud.

●

Au Westmount High School, à 8 h. 30, atelier chorégraphique des Grands Ballets Canadiens.

AU JOUR LE JOUR

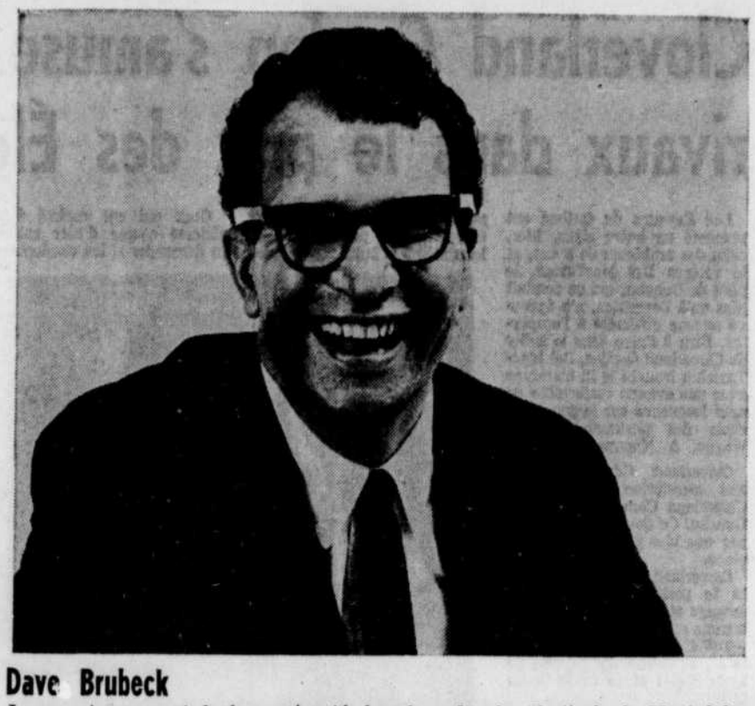

Dave Brubeck

Le premier concert de jazz présenté dans le cadre des Festivals de Montréal a eu lieu, hier soir, à la Grande Salle de la Place des Arts, avec le Quatuor de Dave Brubeck.

JAZZ

Dave Brubeck

DAVE BRUBECK ET SON QUATUOR (Dave Brubeck, piano, Paul Desmond, saxophone-alto, Gene Wright, contrebasse, et Joe Morello, batterie). Dans le cadre du 30e Festival de Montréal. Hier soir à la Grande Salle de la Place des Arts.

par Claude Gingras

La direction des Festivals de Montréal a organisé, dans le cadre du présent trentième Festival d'été, un petit "festival de jazz" où figurent quatre des groupes les plus connus dans ce domaine : les groupes de Dave Brubeck, Count Basie, Thelonius Monk et Oscar Peterson. Si l'on en juge par l'assistance considérable qui emplissait la Grande Salle de la Place des Arts hier soir, ce petit "festival de jazz" aura autant de succès, sinon plus, que le reste du Festival !

J'ai entendu plusieurs fois le groupe de Dave Brubeck. Je ne m'attendais donc à aucune surprise en particulier. Je n'en ai pas eu, d'ailleurs. Le quatuor est toujours égal à lui-même. Il y a là une bonne et solide sonorité d'ensemble, un parfait fondu, un équilibre admirable, une même idée qui anime chacun des instrumentistes. Brubeck dirige discrètement d'un signe de tête, d'un regard, et il ne cherche jamais à voler la vedette. Et, bien entendu, chaque membre du quatuor est un virtuose et un artiste sensible.

Il y a dans le groupe Brubeck des nuances, des pianissimi qui ne peuvent être que le fait de musiciens authentiques. Le plus souvent, Brubeck choisit comme thèmes des morceaux populaires tels que "Tangerine", "These Foolish Things", sur lesquels lui et ses musiciens "improvisent" pendant de longues minutes.

Personnellement, ce n'est pas là le genre de jazz qui me plaît le plus — si je dois absolument écouter du jazz — mais je trouve qu'à défaut de dynamisme et d'imprévu, il y a chez Brubeck, du point de vue de la structure musicale, une fermeté, une solidité, un métier qui commandent l'admiration, sinon l'affection.

DORIS DAY • JAMES GARNER
"Le Piment de la Vie"
En Couleur
Le dernier de la liste
A partir de 12.20 hres
Climatisée
LAVAL
Dern. spectacle complet à 7 h. 30 p.m.

CINERAMA Jeu... 2 - 8 h. 30 - Ven... 8 h. 30 CINERAMA
en CINERAMA et Technicolor avec BURT LANCASTER
LEE REMICK... une comédie-satire western débordante de rire...
THE HALLELUJAH TRAIL
• BILLETS RESERVES EN VENTE... par courrier — au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob musique — Morgan — magasins Boulevard, Rockland, Dorval, — CKJL radio, St-Jérôme • Enfants 10 ans admis mar., mer., jeu., sem. 2 hres dimanche 1 hre.
AIR CLIMATISE
NULLE PART AILLEURS ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
IMPERIAL CINERAMA
1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

.....UNE SÉLECTION DE FILMS REMARQUABLES
Maintenus à l'affiche jusqu'au 20 AOUT SEULEMENT
(Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal)
JEUDI 12 août, 7.03 - 9.30
LA FEMME DU SABLE
(TESHIGAHARA)
Japonais, sous-titres anglais
Unanimité de la critique : "CHEF-D'OEUVRE"
VENDREDI 13 août, 7.30 - 9.30
LE NOTTI BIANCHE
(VISCONTI)
MARIA SCHELL — MARCELLO MASTROIANNI
Italien, sous-titres anglais
Air climatisé
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600

SAINT-DENIS et Bijou
UN FILM PITTORESQUE ET ÉMOUVANT
VIRNA LISI
SEULE CONTRE BORGIA
CinemaScope
LA FURIE DES S.S.

AUJ.
JAYNE MANSFIELD
La Blonde et les Nus de Soho
EASTMAN COLOR
aussi "L'HERITIER d'AL CAPONE"
SOIREE à 6 hres
VERSAILLES

.....UNE SÉLECTION DE FILMS REMARQUABLES
DU 6 AU 12 AOUT / 7 JOURS SEULEMENT
(Ces films ne seront pas présentés ailleurs à Montréal)
JEUDI 12 août, 7.30 - 9.30
LA FEMME DU SABLE
(TESHIGAHARA)
Japonais, sous-titres anglais
Unanimité de la critique "CHEF-D'OEUVRE"
DES VENDREDI le 13 août, pour un temps limité
LA SECHERESSE
(Grand Prix de l'O.C.I.C. et prix des cinémas d'art et d'essai — Cannes 1964)
Bientôt "L'ANGE EXTERMINATEUR" de Bunuel.
Air climatisé
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600

CE SOIR
3ème ATELIER CHOREGRAPHIQUE des
GRANDS BALLETS CANADIENS
Westmount High School
4350 ouest, rue Ste-Catherine
CINQ NOUVEAUX BALLETS
11 et 12 août, 8:30 heures
BILLETS $1 en vente chez
Ed Archambault, 500 est rue Ste-Catherine, 849-6201
MORGAN, 2ème étage du magasin à rayons, 844-1515, poste 306
4848 boulevard St-Laurent, 849-8024

Gagnant de 8 prix d'Académie y compris le MEILLEUR FILM DE L'ANNEE !
MY FAIR LADY
CE SOIR à 8 P.M.
Enfants de 10 ans ou plus admis en matinée seulement
CLIMATISE
ALOUETTE TEL. : 861-2807

TROIS 2e semaine Grands succès !
FILMS D'HORREUR FANTASTIQUE !
1. "LES TEMPS SONT DURS POUR LES VAMPIRES".
2. "LA NUIT DE TOUS LES MYSTERES"
3. "LE MONSTRE IMMORTEL".
N.B. — Il ne faut pas avoir peur
VENEZ LES VOIR AUJOURD'HUI
en exclusivité au CINEMA
LA SCALA
PAPINEAU ET BEAUBIEN, TÉL. BA. 1-5107

JERRY LEWIS
SEVEN TIMES NUTTIER
THE FAMILY JEWELS
(A JERRY LEWIS PRODUCTION) TECHNICOLOR*
Enfants de 10 ans et plus admis tous les jours jusqu'à 2 h. 15 p.m.
AIR CLIMATISE
PARISIEN
5e SEMAINE !
Le film passe à 10.25 — 12.35 — 2.50 — 5.00 — 7.15 — 9.35.
Dernier spectacle complet à 9.00 p.m.

6
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTREAL
6-12 AOUT CINEMA LOEW'S
jeudi 12 août 10 h. a.m. — LA PETITE FILLE, LE CHIEN ET LE PHOQUE de Olle Hellbom. Suède. Séance spéciale pour les enfants.
jeudi 12 août 2 h. 30 — IL ETAIT UNE FOIS UN GARS de Vassili Choukchine. U.R.S.S., sous-titres français. Une peinture critique des moeurs soviétiques.
jeudi 12 août 9 h. 30 — CHRONIQUE D'UN FOU de Karel Zeman. Tchécoslovaquie, sous-titres français. Emilia Vasaryova, Miroslav Holub, Petr Katska. Quand la satire rencontre la fantaisie.
BILLETS : $2.25, $1.50, $1.25
Maintenant en vente au cinéma Loew's. Le guichet sera ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. 30 du soir sur semaine et à compter de 1 h. de l'après-midi le dimanche. Aucune commande téléphonique. Pour les commandes postales, écrire à l'adresse du Festival.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTRÉAL
175 ouest, rue Sherbrooke, chambre 1404, Montréal 18 — 842-8938

2e SEMAINE triomphale !
UN SPECTACLE A VOIR. ENSEMBLE UNIQUE.
(C. Gingras, LA PRESSE)
EXCELLENT DIVERTISSEMENT, DE LOIN NOTRE MEILLEUR AMBASSADEUR DANS LE DOMAINE DU SPECTACLE.
(S. Johnson, LE STAR)
Avant la tournée européenne
L'ENSEMBLE FOLKLORIQUE DU CANADA
Les Feux Follets
Indiens ! Esquimaux ! Ecossais ! Acadiens ! Cowboys ! Ruée vers l'or !
Billets : $2.50 — Enfants-étudiants : $1.25. Semaine : 8 h. 30. Dimanche : 2 h. 30 et 7 h. 20. Lundi : relâche.
COMÉDIE CANADIENNE
861-3338

GILLES VIGNEAULT
Gagnant du trophée décerné pour le meilleur spectacle de chansonnier par le Congrès du spectacle (1965)
COMMANDES POSTALES SEULEMENT
Pas de billets disponibles pour vendredi 10 septembre
Assurez-vous les meilleures places en réservant dès maintenant
TOUS LES SOIRS A 8 H. 30 ; DIMANCHE A 7 H. 30
(Relâche le lundi)

PRIX DES PLACES :		Semaine et dimanche	Samedi
Loges :	A. B. C. D	$3.50	$4.00
Orchestre : rangées	A à T	3.50	4.00
Balcon :	" A à D	3.50	4.00
	" E à G	3.00	3.50
	" H à M	2.50	3.00
Galerie :	" A B C	2.00	2.50
	" D à K	1.50	2.00

Veuillez m'expédier par retour du courrier les places suivantes pour la représentation du ..... le 1965
Nom ..... Billets à..... $.....
Adresse ..... Billets à..... $.....
..... Tél. ..... Billets à..... $.....
Chèque ci-joint ☐ Mandat-poste ci-joint ☐ Total dû $.....
(Inclure enveloppe de retour adressée et affranchie)
COMÉDIE-CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338 DU 7 AU 19 SEPTEMBRE

Guide ODEON

Tony Curtis & Christine Kaufmann et Monsieur Cognac dans 2e SEM.
La Mariée du Chien
2e SEMAINE EN COULEUR
LA BAIE AUX EMERAUDES
MILLS-WALLACH-McENERY-GREENWOOD
Champlain Cremazie
LA. 4-1685 CLIMATISES DU. 8-4210

2 représentations par jour : 2.15 et 8.15 p.m.
RODGERS & HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO / COLOR BY DE LUXE
La meilleure actrice Julie ANDREWS et Christopher PLUMMER
GUICHET OUVERT CHAQUE JOUR DE MIDI A 9 P.M.
SEVILLE
SALLE CLIMATISEE 2155 OUEST, STE-CATHERINE
RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE WE. 2-1139

BRIGITTE BARDOT
MARCELLO MASTROIANNI
un film de Louis Malle
Ce soir 7.30 - 9.30
VIE PRIVÉE EN COULEUR
3e SEM.
Climatisé
Le Dauphin

Un film véritablement exquis ! Un régal ! L'enchantement commence dès les premières images !
INGRID BERGMAN • REX HARRISON
ALAIN DELON • GEORGE C. SCOTT
JEANNE MOREAU • OMAR SHARIF
AND
SHIRLEY MacLAINE
The Yellow Rolls-Royce
ART CARNEY · WALLY COX · JOYCE GRENFELL · MOIRA LISTER
EDMUND PURDOM in Panavision and MetroCOLOR
GARDE L'AFFICHE ! CLIMATISE
PALACE
UN. 6-6991
Film principal à 9.50, 12.00, 2.15, 4.30, 6.50, 9.10
Dernier spectacle complet à 8.55 p.m.

GILBERT BÉCAUD
"Ce que Gilbert Bécaud avait dans le coeur, il l'a exprimé de la façon la plus directe et parfois la plus émouvante. L'argument est sobre et dramatique; la partition est inspirée par le vérisme italien..."
BERNARD GAVOTY, critique musical du "Figaro" et animateur de l'émission "Les Grands interprètes" à la R.T.F.
"Vocalement, c'est très bien écrit. Musicalement, aussi. Chaque rôle est bien situé par rapport au personnage qu'il évoque. Chacun a sa caractéristique musicale. Autrement dit, c'est bien campé..."
JEAN WITOLD, de l'émission "Les Grands Musiciens" à la R.T.F.
PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE
OPÉRA D'ARAN
Les 9, 12, 14, 16 et 18 août à 8 heures
Distribution: Suzanne Sarroca, Fernande Chiocchio, André Turp, Robert Savoie, Raimund Herincx, Claude Corbeil, Napoléon Bisson, David E. Serkin et Benoît Dufour
metteur en scène : Paul Buissonneau
décors : Hugo Wuethrich
costumes : Ann Pritchard
chef des choeurs : René Lacourse
Orchestre Symphonique de Montréal
au pupitre : Michel Perrault

Festival de Montréal
du 9 au 31 août 1965
Prix des places: 6.00 5.00 4.50 3.00 2.50
Mandat-poste ou chèque visé à l'ordre de PLACE DES ARTS
Pour plus de renseignements, procurez-vous notre dépliant ou composez 842-2112
Les guichets sont ouverts de 10 heures du matin à 6 heures de l'après-midi.
Prière d'utiliser l'entrée située à 175 ouest, rue Ste-Catherine.
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL. : 842-2112

Elle donna aux hommes le goût de vivre, ce qui les attirait de plus en plus !

METRO-GOLDWYN-MAYER AND FILMWAYS present
ELIZABETH TAYLOR · RICHARD BURTON
EVA MARIE SAINT
IN MARTIN RANSOHOFF'S PRODUCTION
7e SEMAINE !
CLIMATISE
LOEW'S
The Sandpiper
IN PANAVISION AND METROCOLOR
HORAIRE : 10.25 - 12.35 - 2.45 5.00 - 7.10 - 9.25
Dernière représentation complète : 9.10 p.m.

20th CENTURY-FOX
PRESENTE LE FILM QUI DEVANCE LA COMEDIE DE CENT ANS !
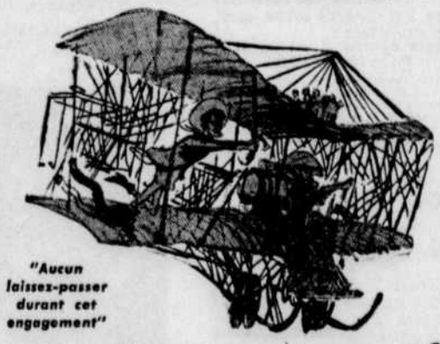
"Aucun laissez-passer durant cet engagement"
Those Magnificent Men in their Flying Machines
STUART WHITMAN — SARAH MILES — JAMES FOX
ALBERTO SORDI — ROBERT MORLEY — GERT FROBE
JEAN-PIERRE CASSEL — IRINA DEMICK
Production TODD-AO — Couleur par DE LUXE
2 représentations par jour : 2.15 et 8. 30 p.m.
Liste de prix — Sièges réservés seulement
MATINEES (Lundi à vendredi) $1.50
MATINEES Samedi $2.00 .... Dimanche $2.50
SOIREE (Lundi à jeudi) $2.50
SOIREE (Vend., sam. et dim.) $3.00
Guichets ouverts 1:00 p.m. à 9:00 p.m.
CINEMA WESTMOUNT
5038 OUEST, SHERBROOKE — HU. 6-7395

VIVEZ 180 MINUTES INOUBLIABLES !
LES DEUX PLUS GRANDS DRAMES DE LA MATERNITÉ AU MÊME PROGRAMME
LES DANGERS DE L'AVORTEMENT
LES FAUSSES HONTES
AVIS
DEUX FILMS QUE VOUS NE VERREZ JAMAIS À LA TÉLÉVISION!
SAINTE ET DÉMON DEUX FEMMES DANS UN MÊME CORPS...
SUPERBES COULEURS
COMME DIEU M'A FAITE"
Salles climatisées
CANADIEN 1204 est, Ste-Catherine LA.3-5180
JEAN-TALON Jean-Talon, à l'est de Pie-IX 725-7000
PLAZA 6305 St-Hubert CR.4-6158
stationnement gratuit

Gagnant de 3 prix de l'Académie
ANTHONY QUINN · ALAN BATES · IRENE PAPAS
"ZORBA THE GREEK"
8e SEMAINE
CO-STARRING LILA KEDROVA
Academy Award Winner—"BEST SUPPORTING ACTRESS"
Le Petit CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Horaire 12.50, 3.30, 6.10, 8.50 — Dernier spectacle complet 8.35 p.m.

"UN FILM DE PREMIER ORDRE ! UN AUTRE BEL EXEMPLE DE COMEDIE SOCIALE SATIRIQUE DANS LEQUEL LES ITALIENS EXCELLENT !" — N.Y. Herald Tribune
JOSEPH E. LEVINE presents
VITTORIO GASSMAN
IN
IL SUCCESSO
LE CINEMA Place Ville-Marie — 866-2644
Confortablement climatisé
Film principal à 12.50, 3.00, 5.10, 7.25, 9.35
Dernier programme complet à 9.05

FRANK SINATRA
TREVOR HOWARD
VON RYAN'S EXPRESS
COLOR BY DE LUXE
RAFFAELLA CARRA
GARDE L'AFFICHE ! CLIMATISE
CAPITOL
UN. 6-6828
Film principal à 10.05, 12.20, 2.35, 4.50, 7.50, 9.30. Dernier programme complet à 9.05 p.m.

'Lord Jim'
PETER O'TOOLE JAMES MASON CURT JURGENS
ELI WALLACH · JACK HAWKINS · PAUL LUKAS · AKIM TAMIROFF · JEROME LAY
Filmé in SUPER PANAVISION • TECHNICOLOR
GARDE L'AFFICHE ! CLIMATISE
SNOWDON
482-1322
Représentations 1.05, 3.25, 5.55, 8.30. Dernier programme complet 8.20 p.m.

LE 6e FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE MONTREAL

"Kwaidan"

"KWAIDAN", film japonais de Masaki Kobayashi, avec Tatsuya Nakadai, Rentaro Mikuni, Michiya Aratama et Keiko Kishi. Scénario : Yoko Mizuki. Photographie : Yoshio Miyajima. Production : Bungei Production. Couleurs. Sous-titres anglais. Mercredi soir.

"Kwaïdan", qui nous proposait hier soir le Festival du Film, vient confirmer l'énorme talent de Masaki Kobayashi. Ce qui, d'ailleurs, ne faisait plus de doute pour qui a vu son émouvante "Condition humaine" et son merveilleux "Harakiri". Et plus chanceux que ceux de Cannes, les cinéphiles de Montréal ont pu voir dans son entier la dernière oeuvre du cinéaste japonais. (On se souviendra que celui-ci avait amputé le film d'un de ses volets, lors du dernier Festival de Cannes, pour "ménager la condition physique du spectateur occidental".)

C'est à un fascinant voyage dans l'irréel, le fantastique, et l'horreur (à faire pâlir d'envie lui-même) Hitchcock que Kobayashi nous convie ici, à travers quatre contes de l'écrivain Lafcadio Hearn, lequel s'était inspiré de vieilles légendes japonaises.

D'une durée de près de trois heures, ce film nous parle tour à tour d'un jeune samouraï qui trouve, à ses côtés, le squelette de sa femme, au lendemain de leur réconciliation; d'un jeune bûcheron qui épouse, à son insu, la mystérieuse Femme des Neiges qui avait jadis donné la mort à son vieux compagnon; d'un jeune aveugle, joueur de biwa, qu'un prêtre recouvre d'inscriptions religieuses à l'exception toutefois, des oreilles, sort; d'un autre samouraï qui découvre au fond de sa tasse de thé un mystérieux visage, qui ne cessera de le poursuivre.

Ce qui frappe d'abord, dans "Kwaïdan", c'est l'importance primordiale de la couleur à laquelle Kobayashi fait appel, je pense, pour la première fois. La couleur n'est pas ici un élément étranger au film, surajouté. Elle a autant d'importance que les interprètes eux-mêmes. Elle sert constamment, et d'une façon peu commune, à créer le climat et même à traduire l'état d'âme des personnages; qu'il s'agisse de l'amour du jeune bûcheron ou de l'amertume, de la tristesse du clan défait.

Même chose pour l'espace dont on aura déjà remarqué l'importance dans l'oeuvre de Kobayashi. De même que l'ampleur du paysage mandchou disait assez l'inutilité du combat de Kaji dans "La condition humaine", de même, dans "Kwaïdan", les grands espaces dans lesquels évoluent les personnages traduisent la disproportion entre l'homme et les forces surnaturelles qui l'assaillent.

Si la puissance d'évocation de Kobayashi s'affirme dans chacun de ces épisodes, c'est dans l'histoire du jeune aveugle joueur de biwa qu'elle atteint son sommet. On y raconte, en faisant appel alternativement à des gros plans de fresque et à des interprètes, le dernier combat de deux clans ennemis. Véritable chanson de geste, elle permet notamment de réaliser la présence étonnante que peut avoir le langage au cinéma.

"Kwaïdan", un film à voir !

R. G.

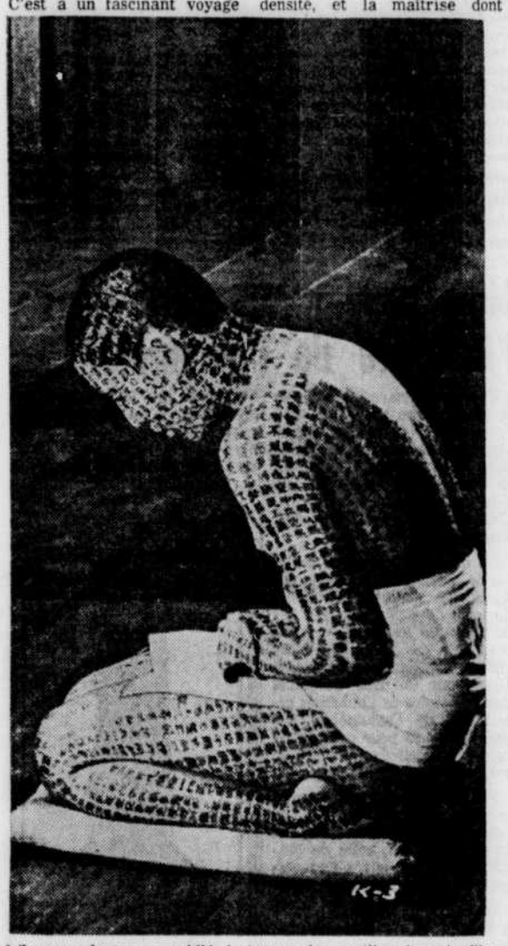

L'homme dont on a oublié de tatouer les oreilles dans le film "Kwaïdan" du réalisateur japonais Masaki Kobayashi.

"L'âge des illusions"

"L'AGE DES ILLUSIONS" : Film hongrois de Istvan Szabo, avec Andras Balint, Liona Beres, Judit Halasz, Kati Solyom, et Bela Asztalos. Scénario : Istvan Szabo. Photographie : Tamas Vamos. — (Mercredi après-midi).

"L'âge des illusions", pour un premier film, surprend par sa densité, et la maîtrise dont fait preuve le jeune Szabo. Voilà un auteur qui a quelque chose à dire, et qui connaît le cinéma, qui a l'instinct. Un petit hommage à Truffaut, au passage, en dit long ! De Truffaut, Szabo a la finesse et l'intuition, la générosité, la sympathie. Le rythme aussi, qui est celui-là même de la jeunesse. Le film bat au même rythme que le coeur des personnages... Sur un thème aussi rabattu que la difficulté d'être adulte, Szabo brode une infinité de variations pleines de sincérité et de charme, de mélancolie, qui nous touchent directement dans ce que nous avons de plus secret et de plus cher, de plus universel aussi, tout en révélant les préoccupations et les modes de vie d'une certaine jeunesse dans une société particulière.

C'est le plus grand mérite du film de Szabo que de nous livrer ainsi généreusement, avec un sens remarquable de l'ellipse et de la synthèse, tout en "flashs", les mille facettes d'une réalité, et d'un personage, ambigus.

Dans cette société hongroise, deux systèmes de valeurs s'affrontent encore. La tradition, et la religion de l'homme nouveau. Et si le premier est décidément relégué aux vieilles lunes, Szabo pose sur le second un regard sans complaisance. Etre ou ne pas être communiste, peu importe. L'essentiel est de ne pas être lâche, de ne pas se dérober, et d'essayer de vivre avec le plus de dignité possible à l'intérieur du système, de faire quelque chose.

Pour "l'homme nouveau", le régime est loin d'avoir tout résolu. Et si les jeunes sont encore convaincus qu'être ingénieur ou avocat et de "fonctionner", est primordial, il reste que les jalousies, les calculs, les préjugés, les privilèges, ne facilitent pas les rapports humains et la réalisation de grandes choses. Il arrive aussi que la mort, et le sentiment de la vanité de tout, ébranle le bel édifice en s'attaquant à l'individu comme un cancer, comme la leucémie qui fauche la jeune vie de l'un des personnages les plus sympathiques et les plus vivants de la petite bande. Cette mort est en quelque sorte le pivot du film, l'événement qui déclenche la crise.

"Quand devient-on adulte ? le devient-on jamais ? Et si tout le chemin que j'ai fait ne m'a pas rendu plus raisonnable, alors quoi ?" se demande le personnage principal du film, vers la fin. Et le problème se pose aussi aigu pour la jeune femme, qui est communiste, que pour le garçon, qui ne l'est pas. Cette fois encore, comme dans "Walkover", c'est l'individu qui se débat.

A remarquer : la très belle séquence où les deux jeunes gens se chuchotent, dans l'obscurité, des confidences très personnelles, tout en regardant de films d'actualité sur les tragiques événements de Hongrie. Seul moment qui réussit à capter leur attention : celui où la jeune femme apparaît sur l'écran, à 12 ans, pour quoi ils sont venus.

Michèle Favreau

"Nous avons un lion à la maison"

"NOUS AVONS UN LION A LA MAISON", film tchécoslovaque, réalisé par Pavel Hobl. Scénario de Sherla Ochova, Bohumil Sobotka. Photographie de Jiri Vaita. Musique de William Bukovy. Avec L. Ocenasek, J. Filip et O. Machoninova. — (Mercredi matin).

Si l'adjectif charmant n'était pas si galvaudé — le vocabulaire de Marie-Chantal est devenu une véritable plaie — je n'hésiterais pas à l'employer dans le cas du film, "Nous avons un lion à la maison", du réalisateur tchèque Pavel Hobl.

C'est un film qui nous restitue la grâce et la magie de l'enfance et qui nous transporte dans un monde où seules l'imagination et la fantaisie ont droit de cité. Un monde qui a déjà été nôtre et que les nécessités de la vie nous ont trop rapidement enlevé.

Car il faut bien le dire : si le film de Hobl est destiné avant tout aux enfants, il s'adresse également aux adultes, du moins à ceux d'entre eux qui ont encore assez de franchise pour avouer qu'ils prennent plaisir aux bandes animées, aux aventures de Tintin et de Yogi l'ours.

L'univers de Pepik et Honza, les deux enfants de "Nous avons un lion à la maison", est un univers merveilleux où la réalité acquiert une cinquième dimension, celle du sortilège. Ces petits bougres ont le pouvoir, sinon de tout transformer sur leur passage, du moins de tout voir avec des yeux neufs et frais. Pour eux — et pour nous aussi — les grognons rient, les animaux parlent, les musées s'animent, le cours régulier des choses est changé.

Que faut-il de plus pour réveiller en nous cette faculté d'émerveillement que nous avions laissé sommeiller ?

Au même programme, un film d'animation polonais, "L'arbalète" de Wladislaw Nebrebecki: quelque chose d'original et de captivant.

Martial Dassylva

Pepik et Honza s'amusent devant un miroir déformant. C'est une image du film, "Nous avons un lion à la maison", du réalisateur tchèque Pavel Hobl.

"Sécheresse"

"SECHERESSE" : Film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos, avec Atila Iorio, Maria Ribeiro, Glivan. Scénario : Nelson Pereira Dos Santos. Photographie : Luiz Carlo Barreto et Hosé Rosa. — (Mercredi).

Je ne sais pas si "Sécheresse", du Brésilien Nelson Pereira, est le plus beau film du Festival, mais c'est un film qui, en ce qui me concerne, désarme l'esprit critique. Un témoignage brûlant, obsédant, comme le soleil qui pétrifie et dessèche, à perte de vue, la campagne brésilienne que le Brésil est l'un des pays les plus affamés de la terre, où l'aliénation, l'exploitation de l'homme par l'homme (et son corollaire : le mépris, et sa conséquence inévitable : la haine) est à son comble, et pas seulement en 1941, ou 42 (pourquoi cette date ? exigence de la censure ?) mais aussi en 1965.

Une femme, un homme, deux enfants, un chien. Une longue marche sous le soleil, avec la faim pour escorte, vers un espoir dérisoire de vie meilleure, dérisoire mais tenace. L'embauche dans une ferme, l'exploitation par les propriétaires, des règlements absurdes qui paralysent toute initiative, l'arrogance, le mépris, la brutalité des policiers ; un homme qu'on humilie, qu'on bat, qu'on jette en prison pour rien, une velléité de révolte et de violence vite rengainée (la loi c'est la loi), et de nouveau la marche, l'espoir insensé, et cette réflexion terrible : "Peut-on continuer longtemps comme ça ? NON, ON NE PEUT PAS." Et le petit groupe se dissout lentement dans le paysage dévoré de lumière, avec de nouveau ce sifflement d'agonie.

Entre temps, il y a l'effort quotidien, la religion comme une drogue, la peur de l'enfer (comme si cette vie n'était pas déjà l'enfer !) "L'enfer, l'enfer, l'enfer, l'enfer . . . ." répète le petit garçon comme essayer d'y croire. Il y a la tendresse de l'enfant pour le chien (existe-t-il quelque chose de plus beau que les rapports des enfants avec les animaux ?) et la mort du chien.

Rien que des choses très simples, mais exprimées avec tant de pudeur, d'émotion contenue, de subtilité, de poésie . . . , d'une manière si déchirante, sans la moindre complaisance, le moindre effet mélodramatique ! Quand un film présente, sous une telle forme, une réalité comme celle-là, on ne peut pas résister.

Michèle Favreau

lancinant comme le bruit d'agonie qui ouvre et ferme le film et accompagne la mort poignante du chien.

Très dépouillé, lent comme un cauchemar, un cauchemar vécu, celui de la faim, beau comme certaines chroniques de la vie quotidienne japonaises ou indiennes (Mizoguchi, Satyajit Ray) "Sécheresse" montre des êtres humains dont la beauté des gestes quotidiens témoigne de leur noblesse, reste leur seule dignité. On sait

Deux des interprètes du film du réalisateur hongrois Istvan Szabo, "L'âge des illusions".

HORAIRES

ALOUETTE : "My fair Lady" : 8:00. Matinée : mer., sam., dim., et jours de fête : 2:00.
AVENUE : "What's New Pussycat" : 1:00, 2:55, 5:05, 7:10, 9:20.
BIJOU : "La furie des S.S.", 12.10, 3.35, 6.40, 10.05. "Seul contre Borgia", 1.45, 5.10, 8.35.
CANADIEN : "Les fausses hontes" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "Comme Dieu m'a faite" : 1:30, 4:50, 8:05.
CAPITOL : "Von Ryan's Express" : 10:05, 12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:30.
CHAMPLAIN : "La mariée a du chien" : 12:35, 4:17, 7:59. "La baie aux émeraudes" : 2:14, 5:56, 9:38.
CHATEAU : "Tomb Of Legeia", 1:00, 3:55, 6:50, 9:45. "Nightmare In The Sun,", 2:30, 5:25, 8:20.
CINERAMA - THEATRE IMPERIAL "Hallelujah Trail": Tous les soirs à 8:30. Mar., merc., jeu., sam. à 2:00. Dimanche : 1:00, 4:45, 8:30.
CREMAZIE : "La baie aux émeraudes" : 2:14, 5:56, 9:38. "La mariée a du chien" : 12:35, 4:17, 7:59.
DAUPHIN : "Vie Privée", sem. 7:30, 9:30. Sam. et dim., 1:10, 3:20, 5:25, 7:30, 9:30.
DORVAL : Salle Rouge : "I'll Take Sweden", 7:30. "The Train", 9:15.
DORVAL : Salle Dorée : "Cinderella", 1:00, 3:00, 7:00, 9:00.
ELECTRA : "A cause d'Eve" : du lundi au vendredi : 2:20, 7:00, 9:28 Samedi et dimanche : 12:33, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.
ELYSEE : Salle Resnais : "Nobody Waved Goodbye", sem. 7:30, 9:30, samedi. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00, dimanche, 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
Salle Eisenstein : "Les Copains", sem. 7:30, 9:30, samedi. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00, dimanche, 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
EMPIRE : "Cléo de 5 à 7" : 6:30, 10:00. "La vie à l'envers" : 8:20.
FESTIVAL : "La femme du sable" : 7:30, 9:30.
FRANÇAIS : "L'île du désir", 11.50, 3.05, 6.15, 9.30. "Bourreau de Londres", 10.05, 1.15, 4.25, 7.45.
GRANADA : "L'île du désir", 1.10, 4.35, 8.00. "Bourreau de Londres", 2.50, 6.15, 9.40.
JEAN-TALON : "Les fausses hontes" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "Comme Dieu m'a faite" : 1:30, 4:50, 8:05, 9:24.
KENT : "The Guide", 12:40, 2:45, 4:55, 7:00, 9:10.
LAVAL : "Le Piment de la vie", 2.00, 5.40, 9.15. "Le dernier de la liste", 12.20, 3.55, 7.30.
LOEW'S : 6e Festival du Film.
MERCIER : "A cause d'Eve" : sur semaine : 2:20, 7:00, 9:28. Sam. et dim. : 12:38, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.
MONKLAND : "The Train", 1:00, 4:50, 9:10. "I'll Take Sweden", 3:10, 7:30.
ORPHEUM : "Avec amour et avec rage", 10:50, 12:55, 3:05, 5:10, 7:25, 9:40.
OUTREMONT : "Cinderella", 1:00, 2:55, 4:55, 7:25, 9:45.
PALACE : "Yellow Rolls-Royce" : 9:50, 12:00, 2:15, 4:30, 6:50, 9:10.
PAPINEAU : "L'île du désir", 1.15, 4.40, 8.00; "Bourreau de Londres" 2.50, 6.10, 9.35.
PARISIEN : "Family Jewels" : 10:25, 12:35, 2:50, 5:00, 7:15, 9:35.
PLACE VILLE-MARIE : "Il Successo", 12:50, 3:00, 5:10, 7:25, 9:35.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Zorba the Greek" : 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.
PLAZA : "Les fausses hontes" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "Comme Dieu m'a faite" : 1:30, 4:50, 8:05.
RIALTO : "Tomb Of Legeia", 1:00, 4:00, 7:00, 10:00. "Nightmare In The Sun", 2:30, 5:30, 8:30.
RIVOLI : "L'île du désir", 2.55, 6.15, 9.40. "Bourreau de Londres" 1.15, 4.40, 8.00.
RITZ : "Agent spécial X 3", "Le coup de minuit", "Paranoiaque", sem. 6.00, dim. 1.00.
SAINT-DENIS : "Seul contre Borgia", 12.10, 3.35, 6.40, 10.05. "La furie des S.S.", 1.40, 5.05, 8.30.
SAVOY : "Tomb of Legeia", 1:05, 4:00, 6:55, 9:50. "Nightmare In The Sun", 2:35, 5:30, 8:25.
SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées merc., sam. : 2:15.
SNOWDON : "Lord Jim" : 12:45, 3:20, 5:55, 8:35.
STRAND : "Tomb Of Legeia", 11:55, 3:15, 6:35, 9:55. "Nightmare In The Sun", 10:20, 1:40, 5:00, 8:20.
VERSAILLES : Salle Bleue : "Tomb Of Legeia", 6:50, 9:40. Sam. et dim. 1:05, 3:55, 6:50, 9:40. "Nightmare In The Sun", 8:15. Sam. et dim. 2:30, 5:25, 8:15.
VERSAILLES : Salle Rouge "La blonde et les nus de Soho", 6.10, 9.35, sam. et dim. 2.45, 6.10, 9.35. "L'héritier de Al Capone", 7.55, sam. et dim. 1.10, 4.35, 7.55.
VIAU : "Le gendarme de St-Tropez", "Et Dieu créa la femme", sem. 6.00, dim. 12.00.
VILLERAY : "A cause d'Eve" : sur semaine : 2:20, 7:00, 9:28. Samedi et dimanche : 12:38, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.
WESTMOUNT : "Magnificent Men In Their Flying Machines", Mat. 2:15, soir 8:30.

MUSIQUE

Concert populaire

HOMMAGE A L'IRLANDE
A l'Aréna Maurice-Richard
Hier soir
PROGRAMME

Ouverture "Sémiramide" .... Rossino
Prologue de "Pagliacci" ..... Leoncavallo
Robert Savoie, baryton
"Ah, fors'è lui" ("Traviata") ..... Verdi
"Dite alla giovine" ("Traviata") ..... Verdi
Yolande Dulude, soprano, et Robert Savoie
"The Last Rose of Summer" ("Martha") ..... von Flotow
Yolande Dulude
"When Irish are Smiling" ..... Ball
Yolande Dulude
Trois extraits de L'"Opéra d'Aran" ..... Bécaud
Yolande Dulude, Robert Savoie et Raimund Hérincx
"1812" ..... Tchaikovsky
Chef d'orchestre: Jacques Beaudry

par Jean Vallerand

Les Concerts populaires de l'Aréna Maurice-Richard ont remonté hier soir dans mon estime et, je veux le croire, dans l'estime de ceux qui pensent que populaire ne veut pas dire nécessairement bâclé. Grâce à Jacques Beaudry dont la direction ferme et précise à tous les caractères de ce que l'on doit attendre d'un chef professionnel, grâce à un programme bien équilibré, grâce à des solistes très sûrs de leur métier, la soirée a été épatante.

On ne viendra jamais à bout, en cet endroit, des problèmes acoustiques, mais il y a moyen de les contourner en choisissant des oeuvres de carrure affirmative et ne comportant pas de complication d'écriture.

C'est dans ce sens que le programme présenté hier soir avait été choisi. Et c'est dans le sens de l'action et de la présence qu'il a été exécuté.

Yolande Dulude et Robert Savoie, en pleine forme vocale, ont abordé de plein front et avec le plus magnifique aplomb des airs d'opéras qu'ils avaient choisi d'interpréter. Raimund Hérincx n'a pas été moins engagé.

Les extraits de "L'Opéra d'Aran" chantés par les solistes confirment l'impression ressentie au cours de la première de l'oeuvre, l'autre soir à La Place des Arts : la musique de Bécaud hésite entre le style de la grande opérette et celui de la chanson populaire. C'est agréable, avec parfois une ligne mélodique admirable, mais pour tout dire, cela est plus la promesse d'une grande oeuvre à venir que la preuve d'une réussite déjà accomplie.

Grand-papa Verdi, bien entendu, enlève le morceau de haute main avec ces pages extraordinaires que sont l'air "E strano" et le duo "Dite alla giovine" de "Traviata".

Rappelons aux rédacteurs du programme que "Pagliacci" est de Leoncavallo et non de Verdi.

Sarah Faunce, conservateur à Columbia

NEW YORK. (PA) — A l'université Columbia de New York, Sarah Faunce a reçu le titre de conservateur de la section des arts. Désormais, cette spécialiste en histoire de l'art sera responsable de la collection d'oeuvres artistiques de l'université, qui compte notamment des toiles de Rembrandt et une sculpture de Rodin, parmi les quelque 1,500 pièces de musée.

Avant la nomination de Mlle Faunce, un comité de l'université avec l'aide de quelques étudiants, s'occupait de la collection. Sarah Faunce est originaire de Rye, Etat de New York. Diplômée de la faculté des arts de Wellesley College, elle a obtenu sa maîtrise en histoire de l'art de l'université de Washington et elle prépare son doctorat à Columbia. Elle a déjà enseigné l'histoire de l'art à Barbard College et signé plusieurs articles pour des revues artistiques.

"L'amiral hollandais" de Rembrandt, et une reproduction en bronze du "Penseur" de Rodin, font partie de la collection de Columbia qui comprend aussi des oeuvres de John Singer Sargent, Picasso, Joshua Reynolds et John Singleton Copley.

De la musique pour un monde fou et pourri !

PEKIN. (AFP) — Le succès des Beatles ne s'explique que parce que "le monde fou et pourri de l'Occident a besoin de musique folle et pourrie", affirme le très sérieux organe chinois "Ta Kung Pao", dans sa livraison de mardi dernier.

Le journal rappelle que la reine d'Angleterre a décoré les Beatles et écrit : "La Grande-Bretagne vit maintenant des jours difficiles. Au fur et à mesure de l'intensification des mouvements de libération nationale, elle perd une à une ses colonies. L'année dernière le déficit de sa balance des paiements a encore augmenté. Les quatre Beatles ont donc bien mérité de la patrie en faisant entrer beaucoup de devises étrangères grâce à la vente de leurs disques et à leurs tournées dans les pays capitalistes."

Et "Ta Kung Pao" conclut ainsi: "La Grande-Bretagne a besoin de Beatles, mais, même si elle produit de plus en plus de Beatles, elle n'échappera pas à son déclin."

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED
ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINEMAS UNITED
ASTOR (Climatisation au Lucerne) LUCERNE
"MISTER MOSES" en Technicolor, Robert Mitchum, Carroll Baker. "MARY MARY" en Technicolor, Debbie Reynolds, Michael Rennie. Chaque soir au Astor à 7 h. 15, au Lucerne à 5 heures.
OUTREMONT Salle climatisée ! Dernier jour : Pour toute la famille, "CINDERELLA" en couleurs. Comm. demain : "VIVA LAS VEGAS" avec Elvis Presley, et "THE PATSY" avec Jerry Lewis.
VAN HORNE Climatisé ! "MAN IN THE MIDDLE", Robert Mitchum, France Nuyen, Barry Sullivan. "Carry On Cleo" en couleur, Sidney James, Kenneth Connor, Joan Sims. Dernier programme complet à 8 p.m.

EMPIRE Cinéma de répertoire 451 Ogilvy — 274-4521
EN PLUS ! "HALLELUJAH THE HILLS" avec sous-titres anglais !
LE PLUS AUDACIEUX LE PLUS EXPLOSIF LE PLUS INSOLENT LE PLUS VIOLENT
VIRIDIANA espagnol avec s.t. anglais ! LE CHEF-D'OEUVRE DE LUIS BUNUEL ! ! !
Dernier jour : "Cléo de 5 à 7" et "La Vie à l'Envers"

ELYSEE AIR CLIMATISÉ RESNAIS EISENSTEIN 25 MILTON 842-5053
DERNIERS JOURS 9e SEM.
"MERVEILLEUX... EXCEPTIONNELLEMENT BEAU!" The New Yorker
"UN SUCCÈS RENVERSANT!" World Telegram
"UN FILM À NE PAS MANQUER!" Herald Tribune
"★★★½★!" N.Y. Daily News
NOBODY WAVED GOODBYE (DÉPART SANS ADIEU) sous-titres français
IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLE — LE MONDE
UN FILM DE YVES ROBERT
LES COPAINS
un film de DON OWEN PETER KASTNER • JULIE BIGOS

EN EXCLUSIVITÉ Tombera-t-il dans les bras de cette séductrice ! La blonde et séduisante ELKE SOMMER PETER VAN EYCK dans L'ILE du DÉSIR
Le bourreau de Londres — La plus extraordinaire aventure policière
CLIMATISÉS !
RIVOLI 271-2210 ★ FRANÇAIS 288-5513 ★ GRANADA 255-2428 ★ PAPINEAU 521-6853

Dernière grande semaine
SAINT-DENIS (Air Climatisé) VI. 2-3171 1594 ST-DENIS
Festival D'ÉTÉ POUR LES ENFANTS
Venez faire un merveilleux voyage en Turquie et en Grèce
TINTIN et MILOU dans TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR
CINEMASCOPE EN COULEURS
Tous les matins à 10 h. le dimanche à midi
Enfants: 50cts. Adultes 75cts.
COMMENÇANT SAMEDI AU SAINT-DENIS : "LE PLUS BEAU JOUR DE MA VIE", en couleurs
AU BIJOU 2 FILMS LES LYCEENNES LE DIABLE DANS LA PEAU

RIRE ! Vous en perdrez la tête !
C'EST LA COMEDIE A PLUS GRAND DEPLOIEMENT JAMAIS FILMEE !
Exactement tel que présenté à prix élevés et à places réservées !
"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"
ENFANTS ADMIS AUX MATINEES SEULEMENT
Dès DEMAIN
DORVAL • STRAND • RIALTO • CHATEAU
MONKLAND • SAVOY • VERSAILLES
Dernier jour aux Monkland et Dorval : "THE TRAIN", "I'LL TAKE SWEDEN". Aux autres salles : "TOMB OF LIGEIA", "NIGHTMARE IN THE SUN".

"TARZAN" avec GORDON SCOTT, en couleur
"HOLD-UP A LA MILANESE" VITTORIO GASSMAN
"PSYCHO" ANTHONY PERKINS
Amherst ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE, UN. 844-3

★ PREMIERE FOIS A MONTREAL ★
Apprenez la vérité
Voyez les faits
L'amour peut constituer l'émotion la plus merveilleuse ou la plus dangereuse au monde.
VOYEZ LA NAISSANCE D'UN ENFANT
VITAL HUMAIN
"A cause d'EVE" L'HISTOIRE DE LA VIE
4e SEM.
VOYEZ L'HISTOIRE DES MALADIES VENERIENNES
EXTRA Sur la scène "LES PROBLEMES DE L'HYGIENE PUBLIQUE"
APPRENEZ LES FAITS DE LA VIE !
EN PRIMEUR : UN FILM QUI SOULEVE LE VOILE DE L'IGNORANCE DES PROBLEMES SEXUELS
MERCIER • ELECTRA • VILLERAY
4260 STE-CATHERINE E. CL 5-6238 1194 STE-CATHERINE E. LA 2-5172 6042 ST-DENIS OL 2-0317
Sur semaine : A CAUSE D'EVE à 2.20 - 7.00 - 9.28
Programme complet à 1.30 - 6.15 - 8.43

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
SÉRIE DE GALA
ZUBIN MEHTA, directeur artistique • PIERRE HETU, assistant chef d'orchestre

22 • SEPTEMBRE — ZUBIN MEHTA, JOHN BROWNING, pianiste
11 • OCTOBRE — "AIDA" de Verdi, ZUBIN MEHTA, Virginia Zeani, Aida, Jon Vickers, Radames
10 • NOVEMBRE — BALLET NATIONAL DU CANADA, "Pulcinella"
11 • JANVIER — TORONTO SYMPHONY, SEIJI OZAWA
7 • FÉVRIER — "TOSCA" de Puccini, Marie Collier, Tosca, Richard Verreau, Mario
22 • FÉVRIER — ZUBIN MEHTA, RICHARD VERREAU, ténor
22 • MARS — CHARLES MUNCH, MARILYN HORNE, soprano
5 • AVRIL — THOMAS SCHIPPERS, LILI CHOOKASIAN, contralto

PRIX
Parterre DD-D $ 45.00
Parterre E-T $ 48.00
Parterre U-Z $ 41.00
Corbeille A-D $ 48.00
Corbeille E-K $ 47.00
Mezzanine A-D $ 35.00
Mezzanine E-H $ 34.00
Balcon A-D $ 25.00
Balcon E-F $ 20.00

PLACE DES ARTS
175 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 18, P.Q.
Série de Gala 1965-66
Nom..... Tél. Rés.: ..... Bureau: .....
Adresse.....
Veuillez retrouver, ci-inclus, mon chèque au montant de $..... en paiement total de.....abonnement(s).
Indiquez votre choix
☐ Parterre DD-D ☐ Parterre E-T ☐ Parterre U-Z ☐ Corbeille DD-D ☐ Corbeille E-K ☐ Mezzanine A-D ☐ Mezzanine E-H ☐ Balcon A-D ☐ Balcon E-F ☐ Loge mezzanine ☐ Loge Balcon
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TEL.: 842-2112

Leur passion naît et se développe dans le désir de vivre un merveilleux amour
CATHERINE DENEUVE et SAMY FREY dans avec Amour et avec RAGE
UN FILM DE PASQUALE FESTA CAMPANILE
Orpheum
PASSE A 10.50 - 12.55
3.05 - 5.10 - 7.25 - 9.40
DERNIER PROGRAMME COMPLET à 8.55

économie & finance — LA PRESSE

Le Canada pourra-t-il vendre sans être obligé d'acheter ?

La nouvelle de la vente de 187,000,000 de boisseaux de blé à la Russie annoncée hier à Winnipeg, par le ministre fédéral du Commerce, M. Mitchell Sharp, a été accueillie avec une joie débordante dans les provinces des Prairies. On s'attend en effet à une production énorme cette année. Pour sa part, National Grain Co. Ltd. prédit qu'elle atteindra 812,-130,000 boisseaux, ce qui constituerait un nouveau sommet. Les autres compagnies qui se sont aventurées à faire des prédictions jusqu'à maintenant, se sont toutefois montrées moins optimistes, estimant que la production de blé dans les trois principales provinces productrices ne dépasserait pas le record de 703,000,000 de boisseaux établi en 1963.

Une analyse de Claude Beauchamp

La nouvelle vente de blé est la deuxième en importance jamais réalisée par le Canada. Elle surpasse le contrat à long terme que la Commission canadienne du blé a signé avec la Chine communiste en 1963. Seul le marché conclu avec la Russie durant la même année, prévoyant la vente de 239,000,-000 de boisseaux de blé d'une valeur globale de quelque $500,000,000, impliquait des quantités supérieures. Toutefois, il est à prévoir que les effets de la nouvelle transaction sur l'économie du pays se feront sentir d'une façon plus prononcée cette fois-ci.

Effets économiques plus prononcés

D'une part, les contrats précédents couvraient une période de trois ans, même si la presque totalité du blé vendu à la Russie a quitté les ports canadiens en l'espace de douze mois. Le présent contrat prévoit la livraison de tout le blé en moins d'un an, soit jusqu'au 31 juillet 1966. Cette clause revêt une importance particulière du fait que le transport du blé par le Canada avait considérablement diminué depuis 1961. Au cours des quatre années précédant la récolte 1962-63, le transport du blé au Canada a varié entre 588,000,000 et 648,000,000 de boisseaux annuellement. Il n'était que de 391,000,000 de boisseaux au début de la récolte 1962-63, pour se situer entre 460,000,000 et 490,000,000 de boisseaux depuis. On prévoyait que le transport de blé de la récolte 1965-66 atteindrait 500,000,000 de boisseaux.

De plus, les heureux résultats de la nouvelle transaction ne se feront pas sentir uniquement pour les fermiers des provinces des Prairies. Car toutes les quantités de blé impliquées dans le contrat que viennent de signer le Canada et la Russie, devront être livrées à partir des ports de l'Atlantique et du St-Laurent. Ce qui signifie une activité accrue aux élévateurs à grain des ports de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et d'Halifax, en particulier.

D'autre part, il est inutile d'insister sur le fait que l'entrée au Canada en moins d'un an, d'une somme de $450,-000,000, sera d'un effet salutaire au niveau de notre balance commerciale. C'est d'ailleurs là un point important de la nouvelle transaction avec la Russie : le Canada n'a aucun financement à long terme à effectuer, l'URSS payant au fur et à mesure des livraisons.

Quel est l'avenir de notre commerce avec l'URSS

Toutefois, l'ampleur même du contrat oblige à s'interroger sur l'avenir de nos relations commerciales avec la Russie, en particulier, et avec les pays du bloc communiste, plus généralement. Il est en effet difficile de concevoir que, même si quelques pays, comme la Russie, la Chine communiste ou la Tchécoslovaquie, se voient jusqu'à un certain point dans l'obligation d'acheter du blé canadien, les partenaires commerciaux communistes du Canada acceptent bien longtemps de verser dans nos coffres des sommes atteignant presque un demi milliard de dollars par année, sans avoir eux-mêmes l'occasion de nous vendre leurs produits.

Il est donc à prévoir que le Canada, dans un avenir plus ou moins prochain, élargira le cercle de ses relations commerciales et accordera plus d'importance aux produits communistes. Car on s'habitue bien facilement et très rapidement à recevoir une injection annuelle d'un demi-millard de dollars en provenance d'un seul client. Par contre, de l'autre côté de la barrière, on se sent en mesure d'exiger davantage.

D'ailleurs, il semble bien que chez les partenaires communistes du Canada, on ait déjà commencé à orchestrer les pressions en faveur d'un commerce accru avec notre pays. Un délégué soviétique en visite au Canada a profité de l'annonce du nouvel achat de blé pour signaler que les importations canadiennes de produits russes ne dépassaient pas un pour cent de la valeur des achats de blé canadien effectuées par la Russie depuis trois ans. D'autre part, le quotidien "Rude Pravo" de Prague, en Tchécoslovaquie, a écrit dans un éditorial, à la suite de la visite de la mission parlementaire canadienne en ce pays, que l'on doit créer des conditions permettant à la Tchécoslovaquie de faire plus de ventes sur le marché canadien, lui procurant ainsi les moyens de payer les produits canadiens, comme préalable à un accroissement du commerce entre les deux pays. Le journal rapporte que cette idée a été émise par le gouvernement tchécoslovaque lui-même aux membres de la délégation de parlementaires canadiens.

Dans quelle mesure le Canada pourra-t-il satisfaire les demandes de ses nouveaux partenaires commerciaux ? Dans quelle mesure pourra-t-il les repousser ? La juste mesure, de nature à satisfaire tout le monde, sera certainement difficile à trouver.

M. DONALD H. BURGESS

M. ERNEST A. GORICK

M. Donald H. Burgess a été nommé président et administrateur de MERCK, SHARP & DOHME OF CANADA LIMITED, le 1er août, à la suite de l'élection de M. G. Wayne Bye au poste de président du conseil d'administration. M. Ernest A. Gorick, auparavant directeur régional des ventes, devient directeur général des ventes. M. Burgess a obtenu son diplôme en pharmacie à l'université de Toronto en 1940. Il s'est consacré à la pharmacie de détail jusqu'en 1943, date à laquelle il s'est enrôlé dans les services de santé de l'armée canadienne d'où il est sorti en 1946 avec le grade de lieutenant. Peu après, il entra au service de Merck, Sharp & Dohme en tant que représentant des ventes auprès du corps médical. Il a occupé depuis les postes de directeur régional des ventes et de directeur du service des ventes et de la commercialisation. M. Gorick a reçu son baccalauréat ès sciences de l'université du Manitoba en 1953. Il est entré au service de Merck, Sharp & Dohme à Victoria, en Colombie Britannique, en 1957 en tant que représentant des ventes au corps médical. L'année suivante, il fut nommé directeur des ventes pour la région de l'ouest et, dernièrement, directeur pour l'Ontario. •

Les bénéfices nets de la BIRD atteignent près de 137 millions de dollars

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement vient d'annoncer que ses bénéfices nets se sont élevés à 136,9 millions de dollars pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 1965, contre 97,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. La différence entre ces deux montants est surtout due au fait que, depuis le 1er juillet 1964, la banque a cessé de porter au crédit de la réserve spéciale une fraction considérée comme commission, des recettes provenant des prêts et, sauf quelques exceptions sans importance, traite comme bénéfices ordinaires tous les bénéfices provenant des prêts.

Le 29 juillet 1965, les administrateurs ont affecté 61,9 millions de dollars, prélevés sur le bénéfice net de l'exercice, à la réserve supplémentaire pour pertes éventuelles sur prêts et garanties, portant son montant à 667,5 millions de dollars. L'ensemble des réserves de la banque, y compris la réserve spéciale, a été porté ainsi à 956,5 millions de dollars. Quant au reliquat des bénéfices nets de l'exercice, soit 75 millions de dollars, les administrateurs ont recommandé au conseil des gouverneurs de faire le nécessaire, lors de son assemblée annuelle qui aura lieu à Washington en septembre, pour que cette somme soit affectée à la filiale de la banque, l'Association Internationale de Développement (IDA).

Les bénéfices bruts de l'exercice 1965 ont été de 267 millions de dollars, contre 219 pour l'exercice précédent. Les dépenses, y compris 107 millions de dollars d'intérêts sur les emprunts de la banque, de frais d'émission et d'autres frais financiers, se sont élevées au total à 130 millions de dollars contre 122 pour l'exercice précédent.

Pendant cet exercice, la banque a accordé 38 prêts s'élevant au total à 1,023,3 millions de dollars, contre 809,9 millions pour l'exercice précédent. Ces opérations ont porté le nombre total des prêts accordés à 424, dans 77 pays et territoires, et le montant total brut des engagements à 8.954,6 millions de dollars. Au 30 juin, par suite d'annulations, de différences de change, de remboursements et de cessions de prêts, le montant conservé par la Banque sur l'ensemble des prêts avait été ramené à 5,966.8 millions de dollars.

Pendant l'exercice, la banque a cédé ou accepté de céder 106.2 millions de dollars de principal de prêts contre 173.3 millions l'exercice précédent. Au 30 juin, le montant total de ces cessions était de 1.884.7 millions de dollars, montant qui, sauf pour 69 millions de dollars, avait été prêté en totalité sans la garantie de la banque.

Les remboursements en principal reçus par la banque pendant l'exercice se sont élevés à 136.5 millions de dollars et les remboursements reçus au même titre par les acheteurs de fractions de prêts se sont élevés à 163.2 millions de dollars. Le total cumulé des remboursements en principal était de 1,886 millions de dollars au 30 juin, dont 909.3 millions remboursés à la banque et 976.7 millions remboursés aux acheteurs de tranches de prêt cédées par celle-ci.

Au 30 juin, la dette de la banque en circulation s'élevait à 2,724 millions de dollars, marquant une augmentation nette de 232.2 millions de dollars au cours de l'exercice écoulé.

Pendant l'exercice, huit pays ont augmenté le montant de leur souscription au capital de la banque : la République Dominicaine de 5.3 millions de dollars, la République Arabe Unie de 35.5 millions de dollars, le Honduras de 2 millions, Costa Rica de 2.7 millions, l'Italie de 306 millions, la Malaisie de 83.3 millions, Panama de 8.6 millions et le Soudan de 40 millions. Le capital souscrit de la banque s'élevait ainsi à 21,669.4 millions de dollars au 30 juin 1965.

Jean Mehling câble de Paris

L'accord entre Paris et Alger : primauté de la politique

L'accord franco-algérien sur les hydrocarbures représente, du point de vue économique, une intéressante formule de collaboration entre un pays industrialisé et un pays en voie de développement.

Les critiques qu'il a soulevées en France ne sont que partiellement justifiées. Il s'agissait en effet de savoir si, faute de transaction, on aboutirait à une nationalisation pure et simple de tous les gisements, de tous les modes d'exploitation, ou si une collaboration dans la recherche et l'exploitation a encore un sens. En particulier, les critiques portent sur ce que les compagnies pétrolières privées appellent un "fâcheux précédent" : les négociations directes d'Etat à Etat, "par-dessus" les sociétés qui, depuis des années, courent elles-mêmes les risques. C'est même, en réalité, ce qui inquiète le plus les milieux d'affaires. On touche ici à une opposition fondamentale, et non plus simplement à des modalités d'accords : l'Etat a-t-il le droit de se substituer aux compagnies privées (dont il réclame la collaboration pour l'exploitation des richesses du sol) dans la conduite de négociations internationales, et les engagements qu'il prend en leur nom ont-ils une "portée" quelconque sur le plan de l'économie ?

En quelques mots résumons cet accord sur les hydrocarbures : réduction des privilèges fiscaux accordés aux compagnies exploitantes, augmentation des droits de propriété de l'Etat algérien dans l'une des sociétés (à intérêts publics), reconnaissance d'un droit "d'achat privilégié" à l'Algérie, établissement des relations franco-algériennes sur une base de coopérative, prêts de longue durée à taux réduits, remboursables en partie seulement, accordés par la France, promesse d'aide en vue d'un plan d'industrialisation.

Il s'agit en somme d'une formule qui n'est ni de nature totalement publique, ni d'inspiration privée. En fait, l'Etat français se substitue aux sociétés dans les risques et obligations, ce qui explique pourquoi il a conduit lui-même les tractations. En quelque sorte, c'était "à prendre ou à laisser" : ou accepter, du côté français, les risques, les mécontentements des compagnies privées, ou ne plus pouvoir dialoguer avec Alger. C'est ainsi, d'ailleurs, que se présente depuis vingt ans le problème des relations avec les pays sous-développés. Une question se pose désormais : les accords passés procurent-ils des avantages aux deux parties signataires ?

Du côté français, le problème jugé essentiel n'est pas, quoi qu'on dise, celui de la "coopération" mais celui de l'achat en francs du pétrole et du gaz dont a besoin l'économie nationale. Il s'agit en somme d'assurer l'approvisionnement du pays sans risques pour la balance commerciale. Quand on sait à quel taux s'accroissent, d'une année sur l'autre, la demande en ressources énergétiques et celle des industries pétrochimiques de transformation, on comprend l'utilité d'un tel accord. Par contre, exprimés en termes de coût pour la collectivité nationale, ces achats en devises françaises ne constituent pas une opération très rentable. Il est bien certain que, dans ce raisonnement, c'est le consommateur qui représente, dans la collectivité nationale, le "payant". C'est lui, en effet, qui finance les avances consenties à l'Algérie à seule fin d'éviter une hémorragie de devises fortes au pays. Il s'agit en somme de deux plans de raisonnement assez différents. A l'inverse, l'Algérie trouve un débouché régulier, à des prix plus ou moins garantis, pour sa production. Pour elle, l'avantage est plus précis et très certainement supérieur.

On ne reviendra pas sur cette évidence : où va un pays riche en ressources naturelles qui ne réussit pas à écouler sa production ? Cependant, l'avantage essentiel, dans l'accord franco-algérien, est celui de la régularité et de la stabilité des ventes. C'est ce genre d'accords que recherchent, à l'heure actuelle, tous les pays sous-développés. Accord d'autant plus fructueux qu'il s'accompagne d'une promesse de contribuer à l'industrialisation de la nation algérienne. En somme, au premier temps, le pétrole est écoulé brut ; dans un temps plus lointain, l'acheteur lui-même s'engage à aider à ce que se développe une concurrence à sa propre industrie ! On comprend que les producteurs français en éprouvent quelque amertume. Mais pouvait-il en être autrement ? Sur le plan économique, mieux valait peut-être passer de tels accords avec un pays moins exigeant que l'Algérie. C'est donc, en fin de compte, la politique qui l'a emporté. Une fois encore ! L'économie n'a plus qu'un lointain rapport avec tout ceci !

RAPPORTS *FINANCIERS*

Jefferson Lake Petrochemicals of Canada

La société Jefferson Lake Petrochemicals of Canada annonce un profit net de $796,835 ou de 38 cents par action, au cours du premier semestre de l'année, comparé à $538,252 ou 26 cents par action pour la même période de 1964. Les profits ont été consolidés à ceux de Jefferson Minerals Corporation, une filiale américaine.

Jefferson Lake et une compagnie associée, Petrogas Processing Ltd., ont produit 392,130 grosses tonnes de soufre au cours des six derniers mois, soit une augmentation de 15% comparé à la même période de 1964. Les ventes de gaz atteignent 5,565,306 pieds cubes comparé à 5,619,852 pieds cubes en 1964; celles d'huile et d'eau de condensation s'élèvent à 116,206 barils comparé à 110,109 en 1964.

Le rapport ajoute que l'usine de gaz butane et propane située à Calgary devrait être terminée en octobre.

Life Investors Limited

La société Life Investors annonce qu'au 31 juillet la valeur au marché de son actif net s'établissait à $9.41 par action, comparé à $9.59 le 30 juin. Les investissements dans les actions du domaine de l'assurance-vie avaient une valeur au marché de $1,613,629, et les investissements au comptant et temporaires se chiffraient à $1,208,816.

Canadian International Investment Trust Limited

Le rapport financier de Canadian International Trust Limited présente, pour le premier semestre de l'année, un bénéfice net de 67.4 cents par action comparé à 63.1 cents pour la même période de 1964. La valeur nette de l'actif, le 30 juin 1965, s'établissait à $51.25 par action contre $51.93 le 31 décembre 1964, et $49.81 le 30 juin 1964.

Les dividendes trimestriels réguliers concernant les actions ordinaires se chiffrent à 60 cents par action comparé à 50 cents pour la même période de 1964. De plus, un dividende supplémentaire de 25 cents a été versé en février; ce dividende provient des profits de l'année dernière. Enfin, des dividendes trimestriels ont été payés sur les actions privilégiées.

Opemiska Copper Mines Limited

Opemiska Copper Mines Limited annonce qu'au cours du premier semestre de l'année, ses profits ont augmenté de 40%. Ils se chiffrent à $2,222,200 comparé à $1,550,200 en 1964, ce qui représente respectivement pour chacune de ces deux périodes, un profit net par action de 40 et de 28 cents. Cette augmentation résulte d'un accroissement sensible du prix du cuivre et de la production. Un dividende de 35 cents par action a ainsi été payé en juin 1965; le dividende était de 25 cents par action pour la même période de l'année dernière.

Au cours des six premiers mois de 1965, 382,474 tonnes de minerai ont été extraites, comparé à 366,068 tonnes l'an dernier. La teneur en cuivre est également plus forte.

Hausse du revenu net d'Asbestos Corporation

Asbestos Corporation Limited vient de présenter un rapport financier intérimaire, pour les six premiers mois de l'année. Ce rapport chiffre les revenus d'exploitation de la compagnie à $1,207,004 comparé à $841,387 au cours de la période correspondante de 1964. Les revenus d'exploitation sont présentés après déduction de toutes les dépenses et après provision pour amortissement et épuisement. Le revenu net s'établissait au 30 juin 1965 à $896,250 comparativement à $624,887 en 1964. Après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, les bénéfices par action ordinaire se chiffrent à 31 cents contre 23 cents l'an dernier. Le nombre d'actions atteignait 2,464,450 en 1965 comparativement à 2,400,-000 en 1964.

Le rapport ajoute que malgré le niveau satisfaisant des ventes de fibre d'amiante, au cours du premier semestre du présent exercice, dans plusieurs pays, elles ont subi dans certaines régions le contrecoup des conditions économiques et politiques locales. En conséquence, le volume des expéditions a été quelque peu inférieur aux prévisions. Cependant, poursuit le rapport, les prix ont été plus fermes, ce qui a entraîné une augmentation des bénéfices par rapport à ceux du premier semestre de l'exercice précédent. La compagnie compte réaliser, au cours de la présente année, une augmentation des bénéfices correspondante à celle de 1964.

Les achats préférentiels nuiraient au développement des entreprises

La Commission royale d'enquête de la Saskatchewan affirme qu'il faut éliminer les barrières au commerce interprovincial

REGINA (PC) — La Commission royale d'enquête de la Saskatchewan sur l'administration gouvernementale rapporte que les préférences accordées par les gouvernements provinciaux aux industries situées sur leur territoire auront des effets néfastes sur la position concurrentielle des industries canadiennes dans le monde. Ces préférences tendent à empêcher la croissance optimum des usines, et aussi à multiplier le nombre d'usines à travers le pays ; ces deux conséquences nuisent donc aux entreprises canadiennes dans leur concurrence avec les grands manufacturiers mondiaux.

Le rapport de 1,040 pages contient 177 recommandations concernant les opérations gouvernementales. La Commission, composée de trois membres et présidée par le Juge F. W. Johnson, prétend que les avantages des préférences d'achats accordées aux industries locales par le gouvernement de la Saskatchewan devraient être abandonnées. Cette politique, mise en vigueur par le gouvernement CCF en avril 1964, devrait être appliquée, selon la Commission, à des produits plutôt qu'à des industries.

Il existe deux classes privilégiées de produits, soit ceux qui sont manufacturés entièrement, en partie ou bien assemblés dans la province, et ceux qui sont entreposés dans la province. La politique a établi deux approches possibles aux préférences : la première consiste dans une préférence nominale de 5% applicable aux produits manufacturés, et la seconde, une préférence de 3% concernant les produits entreposés. Une autre possibilité consisterait à accorder un taux préférentiel plus élevé pour une limite de cinq ans.

Aucune statistique n'a été citée pour démontrer que des économies pourraient résulter d'un abandon de la politique actuelle, mais la Commission prétend que la mise en application de sa recommandation au cours d'une période de cinq ans amènerait une économie annuelle d'environ $15,000,000 au gouvernement.

La Commission ajoute que le gouvernement de la Saskatchewan devrait se consacrer à promouvoir le développement régional comme solution aux problèmes économiques de la province, et plus précisement, chercher à éliminer les barrières du commerce interprovincial qui prennent la forme de préférences d'achats.

Rhône-Poulenc se classe en tête des entreprises françaises exportatrices

PARIS. (AFP) — Avec 1 milliard de francs d'exportations, la Société de produits chimiques Rhône-Poulenc s'est classée en 1964 en tête des entreprises françaises exportatrices, dont le total des ventes à l'étranger a atteint 44.4 milliards de francs.

Cette société, qui figure en tête d'une liste des 500 premiers exportateurs français établie tous les ans par la revue "Entreprise" a accru l'an dernier ses ventes à l'étranger de 16.8% par rapport à 1963.

Dans cette liste, Rhône-Poulenc est suivie par la Régie Renault avec 979 millions de francs d'exportations (moins 9.4% par rapport à 1963), Air France (867 millions), Peugeot (650 millions, Simca (594 millions) et Citroën (575 millions).

Quatre autres firmes ont effectué à l'étranger des ventes dépassant 449 millions : les Potasses d'Alsace, de Wendel (sidérurgie), Sud-Aviation et Sidelor (sidérurgie).

Selon l'étude de la revue, l'an dernier, c'est l'entreprise d'Engineering Door-Oliver qui a enregistré le plus fort accroissement relatif de ses ventes à l'étranger. Celles-ci ont augmenté en effet de 267% par rapport à 1963 pour atteindre 20 millions de francs à la suite de contrats avec la Roumanie, la Yougoslavie et l'Algérie portant sur des usines de produits chimiques.

Diminution des profits nets de Montreal Locomotive Works

Montreal Locomotive Works Ltd. et ses filiales annoncent qu'au cours du deuxième trimestre de l'année, le revenu net se chiffre à $260,000 comparé à $638,000 l'année précédente. Le profit net s'élève à $138,000 ou 17 cents par action contre $295,000 ou 42 cents par action pour la même période de 1964. Au cours du premier semestre, le profit net consolidé atteint $256,000 ou 32 cents par action contre $566,000 ou 81 cents par action l'année précédente. Le rapport précise que la baisse des profits nets résulte d'une diminution des exportations de locomotives depuis le début de l'année.

Bien que la livraison de locomotives au Canada ait été en hausse sur l'année dernière pour la période correspondante, la production pendant le second trimestre a été amoindrie à la suite d'une grève affectant l'un des principaux fournisseurs. Les livraisons de produits dans d'autres domaines, comprenant les pièces détachées et la remise en état de locomotives, d'échangeurs de chaleur, de pompes et de matériel pour usines sidérurgiques, sont en augmentation.

NOMINATION D'UN VENDEUR FIAT

JOHN C. SPENCER-NAIRN

M. Mirco Michelacci, gérant général de FIAT Motors of Canada Ltd., annonce la nomination de Sports Car Specialists (Sales) Co., 382, av. Victoria, Westmount, comme vendeur autorisé FIAT.

M. John C. Spencer-Nairn, Président de Sports Car Specialists (Sales) Co., est président du Montreal Motor Racing Club et a été très actif dans la promotion du "Circuit Mt-Tremblant-St-Jovite".

La nomination de Sports Car Specialists (Sales) Co. fait partie du programme actuel d'expansion canadienne entreprise par FIAT, cinquième au classement mondial de fabrication d'automobiles. •

CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

PORT DE QUEBEC

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DU HANGAR DE TRANSIT No 1 AU TERMINUS DE L'ANSE-AU-FOULON, QUEBEC (P.Q.)" seront reçues au bureau du Secrétaire, Conseil des Ports nationaux, Suite 524, Edifice Humson, 180, rue Elgin, Ottawa, Ontario, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, jeudi le 2 septembre 1965, alors que les soumissions reçues seront dépouillées en public par le Conseil.

On peut se procurer les plans, devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", et les conditions de travail applicables aux ouvriers employés et enveloppes adressées au Conseil en s'adressant au bureau du Directeur du Port, Conseil des Ports nationaux, Québec (P.Q.), ou au soussigné contre un dépôt de cent dollars ($100.00), lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommés en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger Saint-Jean,
Secrétaire

OTTAWA, Ontario
Le 12 août 1965

Nomination d'un concessionnaire FIAT

M. HENRI FORTIN

M. GERARD FORTIN

M. Mirco Michelacci, gérant général de FIAT MOTORS of CANADA Limited, annonce la nomination de Henri Fortin Auto, Inc., de Chicoutimi, comme vendeur autorisé FIAT.

L'entreprise Henri Fortin Auto, Inc., est située à 829, boulevard Talbot à Chicoutimi et comprend des locaux de vente et de service d'un total de 73,000 pieds carrés.

M. Henri Fortin, fondateur et président de Henri Fortin Auto, Inc., a été dans le commerce d'automobiles depuis 1932. Il est aussi le fondateur du poste de radio CFGT d'Alma, P.Q. et de la Lac St-Jean Aviation, Alma, P.Q.

M. Gérard Fortin, Vice-président et gérant des ventes, possède lui aussi une vaste expérience dans le domaine de la réparation, des pièces et des pneus le tout se rapportant au commerce d'automobiles. Il occupe le poste de vice-président de Henri Fortin Auto, Inc., depuis la fondation de l'entreprise en 1963.

La nomination de Henri Fortin Auto, Inc., fait partie du programme actuel d'expansion au Canada, entrepris par FIAT ; cinquième parmi les grands fabricants d'automobiles du monde. —•

NOMINATION CHEZ DOMTAR

H. J. Parsneau

DOMTAR Chemicals Limited annonce la nomination de M. H. J. Parsneau au poste de directeur général de la division Canada Creosoting. M. Parsneau est au service de Canada Creosoting depuis 1950 et était directeur général de la production depuis 1961. DOMTAR Chemicals est une filiale de DOMTAR Limited.

Mois de juillet record dans l'industrie de l'automobile

Une forte demande, en partie le résultat des grèves de l'hiver dernier qui avaient empêché les producteurs de satisfaire à la demande du début de l'année, ont incité les manufacturiers canadiens d'automobiles à prolonger la production des modèles 1965.

En conséquence, 53,473 voitures de tourisme sont sorties des lignes d'assemblage au cours du mois de juillet, soit 1½ fois de plus que les 21,458 voitures produites en juillet 1964. Ce chiffre est également le plus élevé pour un mois de juillet dans l'histoire de l'industrie canadienne de l'automobile, dépassant de 35 pour cent le record précédent de 39,600 voitures réalisé en juillet 1956.

Pour la période de sept mois, la production de l'année en cours dépasse de 69,634 unités, ou 18 pour cent, celle de 385,-109 unités enregistrée l'an dernier, pour s'établir à 454,743.

De janvier à juillet, Chrysler a produit 70,175 voitures, soit 16 pour cent de plus que les 60,420 voitures produites au cours de la période correspondante en 1964. La production de Ford est passée de 101,761, l'an dernier, à 107,079, cette année. General Motors présente un accroissement de 27 pour cent, 243,048 en 1965 au regard de 190,751 en 1964. American Motors offre des résultats légèrement inférieurs à ceux de l'an dernier, 20,771 contre 21,-283, tandis que la production de Studebaker s'est accrue de 23 pour cent pour atteindre 11,652 et celle de Volvo de 40 pour cent pour se chiffrer à 2,018.

Plus de chèques encaissés en mai

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que la valeur des chèques encaissés au Canada au mois de mai se chiffre à $40,015,605,000, soit une augmentation de près de 13% comparé à mai 1964, alors qu'on avait enregistré $35,452,257,000. Il s'agit des chèques qui sont passés dans 51 offices de "clearing" au pays. Au cours des cinq premiers mois de l'année, le montant des chèques a augmenté de 17.4% pour atteindre $196,497,622,000.

Une maison de finances, établie depuis plus de 30 ans, recherche des VENDEURS D'ACTIONS et d'OBLIGATIONS

Envoyer application à CASE POSTALE 784, Place d'Armes, Montréal

Smirnoff + olive = Mmmm!

LE "MARTINI" SMIRNOFF

Si raffiné, si invitant! (D'un velouté et d'une pureté incomparables, Smirnoff est toute discrétion.) 4 à 10 mesures de Smirnoff, 1 mesure de vermouth sec. Bien agiter avec de la glace, puis couler et servir avec une olive ou avec du zeste de citron.

Le secret de votre réussite: Smirnoff, la seule vodka filtrée neuf fois à travers des granules de charbon de bois activé.

Smirnoff VODKA

Discrète au goût... discrète à l'odorat

Distillée au Canada pour Sté Pierre Smirnoff Fils

Pour des recettes additionnelles, demandez le livret de recettes gratuit à: Smirnoff, 1745, av. Cedar, Apt. 101, Montréal, P.Q.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
75	Abitibi	11⅛	11⅛	11⅛
75	Algoma	64	64	64
1335	Alumin	29¼	29	29¼
475	Alum 4¼	40	40	40
—	Alcan 2	48	48	—
—	Anglo CP	11	11	—
—	Anglo CP	26	26	—
—	AngT 4½	45	45	—
—	AngT 265	51½	51½	—
—	Argus	20¼	20¼	—
—	ArgC Pr	13	13	—
10	Asbestos	25½	25½	25½
—	Atl Sug	24¼	24	—
100	Atl Sug A	23	23	23
10	Bq CN	70	70	70
150	Bq Imp	63	62¾	63
175	Bq Mont	62	62	62
845	Bq N.-E.	71½	71½	71½
—	Bq PC	50½	50½	—
—	Bq Roy	72¾	72¾	—
—	Bath P	25½	25½	—
—	Bath Wts	11	11	—
—	Bath P A	60	60	—
—	Bath P Pr	21	21	—
145	Bell Phone	58½	58¼	58¼
—	Bew Paper	7	7	—
—	Brazil	6¼	6¼	—
5	BA Oil	30¼	30¼	30¼
372	BC Forest	26½	26½	26½
—	BC Phone	67½	67½	—
—	BC Ph 4.84	24¾	24¾	—
2000	Brinco	6¼	6¼	6¼
—	Brockvl Pr	6½	6½	—
—	Burns Foods	23½	23½	—
525	Cal Paw	22½	22½	22½
—	Cal P 5% P	102½	102½	—
—	Can Cem	52	52	—
—	Can Cem Pr	27½	27½	—
—	CD Sugar	23¾	23¾	—
550	Can Ir	52¼	52¼	52¼
50	Can Malt	25	25	25
—	C S 4.40 P	98¼	98¼	—
350	C S L	35¼	35	35¼
—	C S L P	6½	6½	—
200	CAE n	13	13	13
—	C Brew	8½	8¾	8¾
—	C Brew A	45¼	45¼	—
—	C Br A	14½	14½	—
—	C Chem w	940	940	—
—	C Con A	9	9	—
—	C Fndtn	7	7	—
—	C Hydroe	39	39	—
—	C Hyd P	21¾	21¾	—
100	C I L	19¾	19¾	19¾
—	CI Pow	22	22	—
—	C Marconi	5	5	—
1165	C P R	64¾	64¼	64¾
200	C Pfins	12¾	12¾	12¾
—	C Refract	17½	17½	—
—	C Vickers	20½	20½	—
—	Central Del	10¼	10¼	—
200	Chemcell	16¾	16¾	16¾
—	Chem 1.75	36	35¾	—
—	Coghlin	13¾	13½	—
—	CVol Cell	8¼	8¼	—
—	Col Cell	26¾	26¾	—
100	Cons MS	42¾	42¾	42¾
325	Cons Paper	41¼	41¼	41¼
—	Cons Text	21	21	—
1000	Consu Glass	10	10	10
—	Corby A	20½	20½	—
—	Coronation	400	400	—
—	Crain RL	25¼	25	—
—	Créd Foncie	68	68	—
—	Cr Zell A	30	30	—
—	Crush Int	14¾	14¾	—
—	Dale-Ross	18¾	18¾	—
125	Denison	28½	28¾	28½
235	Dist Seag	36	37¾	38
—	D Bridge	27¾	27¼	—
200	Do Fasco	26½	26¾	26¾
—	D Glass	14¼	14	—
—	D Lime	5¼	5¼	—
—	Dosco	14¼	14¼	—
100	D Stores	23½	23½	23½
505	Domtar	19¼	19¼	19¼
—	Domtar Pr	21½	20¾	—
100	Dom Text	31	31	31
20	D Text Pr	147	147	147
—	Donohue	8½	8½	—
—	Du Pont	47¼	47	—
—	Dupuis A	10¾	10¾	—
—	Electrolux	47½	47½	—
—	Enamel A	7¾	7¾	—
—	Falcon	97	97	—
—	Fam Play	24½	24½	—
—	Fleetwood	20¾	20¼	—
—	Fraser	31¾	31¼	—
—	G Dynam	45	45	—
—	GMC	105¾	105¾	—
—	GR BRCI	50	50	—
200	GL Paper	23¾	23¾	23¾
—	Harding	30¼	30¼	—
—	Harding A	28	28	—
—	Hawk Sidd	54	54	—
200	Hollinger	27	27	27
—	Home A	18	18	—
—	Home B	19	19	—
—	Horne Pf	305	300	—
—	Hud Bay	67¾	67½	—
—	HBC	14	14	—
—	Husky Oil	12¾	11¾	—
—	Husky B pr	53½	53½	—
50	Imp Oil	52¾	52¾	52¾
300	Imp Tob	14¼	14¼	14¼
—	I Toh Pr	6¾	6¾	—
—	Ind Accep	23¾	23¾	—
—	I Ac 4.50 pr	94½	94½	—
—	Inland C pr	17½	17½	—
40	Int Nickel	94½	94½	94½
—	Int Pap	32¾	32¼	—
200	Int Util	30¼	30¼	30¼
55	Inter PL	88	88	88
—	Jamaica PS	14	14	—
—	Labatt	20½	20½	—
—	Laur Fin	15½	15½	—
—	Laur F 1.25	20	19¾	—
—	Laur F 2.00	35¼	35½	—
100	Loblaw A	9¼	9¼	9¼
—	Loblaw B	9½	9¾	—
—	Loeb M	15	15	—
—	MacLaren A	21	21	—
—	MacLaren B	23½	23½	—
30	MacLean H	29½	29½	29½
—	MB & PR	29½	29	—
—	Marit Elec	21	21	—
522	Marit Tel	21	20¾	21
450	Massey F	31	30¾	31
—	Met Stores	8½	8½	—
—	Miron 8%	12½	12½	—
—	MitchR (A)	12¼	12¼	—
—	MitchR (B)	225	225	—
325	Molson (A)	37	37	37
—	Molson (B)	37	37	—
250	Moore Corp	69¾	69½	69¾
—	MorseR A	14¾	14¾	—
—	MorseR B	13½	13½	—
—	Mussens	25	25	—
—	NFLD Light	10¾	10¾	—
250	Noranda	47½	47¾	47½
—	N Ont NG	27	27	—
—	NS LP	32	31¾	—
—	Ocean Fish	9	9	—
1100	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
—	Ont Steel	34	34	—
—	Oshawa A	41	41	—
75	Pac Pete	10¼	10¼	10¼
—	Placer	22⅝	22⅝	—
100	Pow Corp	14½	14½	14½
50	Price Br	38½	38½	38½
—	Probuild	150	150	—
—	Phillips Cab	22½	22	—
—	QN Gas	10¾	10¾	—
—	QNG pr5.4	98	98	—
7050	Que Phone	22½	22½	22½
—	Q Ph 4¾65	19½	19½	—
2000	Reed Paper	8	8	8
—	Reitman's	11	11	—
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
—	Rio Algom	17	17	—
—	Rockwell	36¾	36	—
—	Rolland A	10¾	10¾	—
—	Rolland B	12½	12½	—
—	Ronalds F	13¼	13¼	—
400	Rothmans	26¾	26¾	26¾
—	Russel A	21¼	21	—
—	St-L Cem	37	37	—
—	St-L Cem	18	18	—
—	St-L Corp	21¾	21¾	—
—	Salada F	10¾	10¾	—
—	Scott LaS	13½	13½	—
—	Shell Can	17¾	17¾	—
—	Shell I P	25¾	25¾	—
—	SherW	38	38	—
—	SherW P	140	140	—
50	Shop Save	14	14	14
—	Sicard	8¾	8¾	—
—	Simpsons	27	26¾	—
—	Sogemines	13	13	—
—	Southam	35½	35½	—
—	SS Steel	26¼	25¾	—
920	Steel Can	28	27¾	28
—	Steinhz A	43½	43½	—
—	Steinhz Pr	102½	102½	—
—	Texaco Can	50½	50½	—
200	T Fin (A)	13½	13½	13½
—	Tr-C Core	10½	10¾	—
200	Tr-C PL	36¾	36¼	36¾
—	Tr Mt PL	19½	19½	—
—	Un Carbide	28¾	28¾	—
—	Union Oil	19	19	—
100	Walk GW	37½	37½	37½
—	W & Knap	25	25	—
—	Weldwood	11¼	11¼	—
50	WCoast Tr	16½	16½	16½
—	Weston (A)	20½	20½	—
—	Weston (B)	20¾	20¾	—
—	Zeller's	11	11	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	9	—
—	Alpha A	25	25	—
—	Alscope	81	81	—
2000	Alsof	11	11	11
—	Amg B Bel	36	35½	—
—	Ameranin	5	4½	—
—	Anthonian	8	8	—
—	Arno	5	5	—
—	Augustus	39	37	—
—	Baker Talc	8½	8½	—
—	Band Ore	16½	16	—
—	Bateman	5	5	—
—	Beaure Pl	15	15	—
300	Black Hak	295	295	295
2000	Black River	16	16	16
300	Blue Bay	350	350	350
—	Bluewater	30	30	—
—	Bornite	5¼	5	—
—	Bruce-Prest	13	12½	—
500	Bruneau	28	28	28
—	Brunswick	15	15	—
—	Burnt Hill	35	35	—
500	Calumet	7	7	7
—	Camflo	310	310	—
—	C Interurb	315	315	—
9100	C Magnesit	100	88	100
—	C Sec Und	225	225	—
—	Carbec	7½	7	—
—	Cartier-Que	8½	8½	—
—	Casavant	450	450	—
—	Cassiar	13½	13¼	—
—	Cessland	530	530	—
8100	Chemalloy	168	162	164
—	Chib Kay	25	25	—
—	Chib Copper	8	8½	—
5000	Chipman	21	21	21
—	Com H M	80	79	—
—	Com O Ut	33	31	—
700	Commodore	170	170	170
—	Commodore	100	99	—
—	Conigas	12	12	—
3000	C Canorama	26	26	26
—	C D S A	125	125	—
—	C D S P	40	40	—
100	C Manitoba	56	56	56
—	C Mozad	23	23	—
—	C N P	16	15	—
—	C Persh	18	18	—
—	C Virginia	46	46	—
2500	Copstream	10	10	10
—	Couvr A	6½	6½	—
—	Cr St-L A	10	10	—
—	Crownbridg	39	36	—
—	Dauphin	24	24	—
—	Delta El	215	210	—
—	Delta Min	30	28	—
200	Denault A	12	12	12
1500	Dolsan	36	35	36
—	Dom Ex	12	12	—
—	Dom Lea	15	14	—
—	D Oilcloth	29¾	29½	—
—	Drum Weld	10	10	—
—	Dumagami	55	50	—
—	Dumont	30	28	—
—	East Sull	895	895	—
—	East V	35	31	—
—	Electrolier	9¾	9¾	—
—	Emp Oil	4½	4½	—
500	Equity E	59	59	59
1000	Fab M	17	16½	16½
—	Fano	8	8	—
—	Fiscal	8½	8	—
—	Flint R	20	20	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	FT Reliane	46	40	—
20500	Fox Lake	38	37	37½
—	Frigistors	46	46	—
—	Fundy	4½	4½	—
—	Futurity	40	40	—
7000	Garnex	67	65	65
—	Ghislau	35	35	—
300	Glen Lake	170	170	170
—	Greenberg	440	440	—
—	Gr L W M	85	85	—
—	Grissol	225	225	—
—	Hastings	325	325	—
—	Inspiratn	185	175	—
—	Int Atlas	110	110	—
—	Int Ceram	12	11½	—
—	Intp Dredg	30	29	—
—	Israel Oil	9½	9½	—
—	James Bay	26	25	—
25000	Jubilee	430	425	430
—	Keltic	36	34	—
—	K Desmond	40	40	—
—	Kiena	150	144	—
500	Kodiac Pet	325	320	320
—	Kontiki	11	10	—
—	Lab Accept	9	9	—
—	Labrador	31¾	31¾	—
—	Ladubora	40	35	—
—	L Dufault	14½	14½	—
—	Lamontgne	17½	17½	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lithium	9	7½	—
—	Louanna G	11	10	—
25500	Marlartic H	23	22	23
—	Massval	9½	7	—
—	McAdam	105	100	—
—	McIntyre	77½	77½	—
—	Melchers	23	23	—
—	Melchers Pr	5¼	5¼	—
—	Merc Chip	10	10	—
—	Metal Min	165	165	—
—	Mid-Chib	22	22	—
—	Midepsa	335	335	—
500	Miro Mines	25	25	25
—	Mistango	20	16½	—
—	Molyb	60	60	—
—	Monpre	8	8	—
—	M Costigan	24	24	—
100	Mt Pleast	110	110	110
100	M Pleas w	23	22	23
—	MB Dairie	300	300	—
100	MR Rice	17¼	17¼	17¼
—	Mt W Iron	½	½	—
200	NAut Ven	130	130	130
—	Native Min	10	10	—
—	N Formaq	5½	5½	—
—	N Imprial	180	170	—
—	Newrich	16	16	—
—	NW Amulet	5½	5	—
—	Nocana	14	13	—
—	NA Asbests	6	6	—
—	NA Rare M	22½	22½	—
—	North Ex	155	150	—
2500	NW Canalk	12	12	12
1300	Norvalie	7	7	7
—	Opem E	13	13	—
—	Orchan	485	485	—
3000	Pat Silver	21½	21½	21½
10000	Paudash	10	10	10
—	Peace Riv	410	410	—
—	Pembrock	25	25	—
3000	Pennbec	14	14	14
—	Peso S	130	130	—
—	Phoenix O	70	66	—
3500	Pitt Gold	4½	4½	4½
500	Porcupine	25	25	25
—	Que Ascot	5½	5	—
500	Que Chib	14½	14½	14½
—	Q Cobalt	160	150	—
—	Q Indust M	20	20	—
—	Que Smelt	19	19	—
—	Que PH 50	19¾	19¾	—
1500	Rancheria	99	99	99
—	Red Crest	3	3	—
—	RA Pete	81	81	—
—	Rusty L	23½	23½	—
100	Ruby Foo	390	390	390
—	Ru F ext	30	30	—
100	St-L Colum	230	230	230
—	St Ld Lds	70	70	—
—	St Lucie Ex	18	17	—
—	Sangamo	900	900	—
—	Sapawe	31	31	—
—	Select F	425	425	—
—	Silver Reg	16	16	—
—	Silver Sum	15½	15½	—
3500	Silver T	23	23	23
—	Sobeys A	20½	20½	—
100	Sogena	10	10	10
—	S Dufault	6½	6½	—
—	Spartan Air	45	43	—
—	Spart w	7	7	—
4100	Stairs Ex	95	94	95
—	Std Gold	33	31	—
700	Commodore	170	170	170
—	Commodore	100	99	—
—	Superpack	12	12	—
3000	C Canorama	26	26	26
—	C D S A	125	125	—
—	C D S P	40	40	—
100	C Manitoba	56	56	56
—	C Mozad	23	23	—
—	C N P	16	15	—
—	C Persh	18	18	—
—	C Virginia	46	46	—
2500	Copstream	10	10	10
—	Couvr A	6½	6½	—
—	Cr St-L A	10	10	—
—	Crownbridg	39	36	—
—	Dauphin	24	24	—
—	Delta El	215	210	—
—	Delta Min	30	28	—
200	Denault A	12	12	12
1500	Dolsan	36	35	36
—	Dom Ex	12	12	—
—	Dom Lea	15	14	—
—	D Oilcloth	29¾	29½	—
—	Drum Weld	10	10	—
—	Dumagami	55	50	—
—	Dumont	30	28	—
—	East Sull	895	895	—
—	East V	35	31	—
—	Electrolier	9¾	9¾	—
—	Emp Oil	4½	4½	—
500	Equity E	59	59	59
1000	Fab M	17	16½	16½
—	Fano	8	8	—
—	Fiscal	8½	8	—
—	Flint R	20	20	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	FT Reliane	46	40	—
20500	Fox Lake	38	37	37½
—	Frigistors	46	46	—
—	Fundy	4½	4½	—
—	Futurity	40	40	—
7000	Garnex	67	65	65
—	Ghislau	35	35	—
300	Glen Lake	170	170	170
—	Greenberg	440	440	—
—	Gr L W M	85	85	—
—	Grissol	225	225	—
—	Hastings	325	325	—
—	Inspiratn	185	175	—
—	Int Atlas	110	110	—
—	Int Ceram	12	11½	—
—	Intp Dredg	30	29	—
—	Israel Oil	9½	9½	—
—	James Bay	26	25	—
25000	Jubilee	430	425	430
—	Keltic	36	34	—
—	K Desmond	40	40	—
—	Kiena	150	144	—
500	Kodiac Pet	325	320	320
—	Kontiki	11	10	—
—	Lab Accept	9	9	—
—	Labrador	31¾	31¾	—
—	Ladubora	40	35	—
—	L Dufault	14½	14½	—
—	Lamontgne	17½	17½	—
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lithium	9	7½	—
—	Louanna G	11	10	—
25500	Marlartic H	23	22	23
—	Massval	9½	7	—
—	McAdam	105	100	—
—	McIntyre	77½	77½	—
—	Melchers	23	23	—
—	Melchers Pr	5¼	5¼	—
—	Merc Chip	10	10	—
—	Metal Min	165	165	—
—	Mid-Chib	22	22	—
—	Midepsa	335	335	—
500	Miro Mines	25	25	25
—	Mistango	20	16½	—
—	Molyb	60	60	—
—	Monpre	8	8	—
—	M Costigan	24	24	—
100	Mt Pleast	110	110	110
100	M Pleas w	23	22	23
—	MB Dairie	300	300	—
100	MR Rice	17¼	17¼	17¼
—	Mt W Iron	½	½	—
200	NAut Ven	130	130	130
—	Native Min	10	10	—
—	N Formaq	5½	5½	—
—	N Imprial	180	170	—
—	Newrich	16	16	—
—	NW Amulet	5½	5	—
—	Nocana	14	13	—
—	NA Asbests	6	6	—
—	NA Rare M	22½	22½	—
—	North Ex	155	150	—
2500	NW Canalk	12	12	12
1300	Norvalie	7	7	7
—	Opem E	13	13	—
—	Orchan	485	485	—
3000	Pat Silver	21½	21½	21½
10000	Paudash	10	10	10
—	Peace Riv	410	410	—
—	Pembrock	25	25	—
3000	Pennbec	14	14	14
—	Peso S	130	130	—
—	Phoenix O	70	66	—
3500	Pitt Gold	4½	4½	4½
500	Porcupine	25	25	25
—	Que Ascot	5½	5	—
500	Que Chib	14½	14½	14½
—	Q Cobalt	160	150	—
—	Q Indust M	20	20	—
—	Que Smelt	19	19	—
—	Que PH 50	19¾	19¾	—
1500	Rancheria	99	99	99
—	Red Crest	3	3	—
—	RA Pete	81	81	—
—	Rusty L	23½	23½	—
100	Ruby Foo	390	390	390
—	Ru F ext	30	30	—
100	St-L Colum	230	230	230
—	St Ld Lds	70	70	—
—	St Lucie Ex	18	17	—
—	Sangamo	900	900	—
—	Sapawe	31	31	—
—	Select F	425	425	—
—	Silver Reg	16	16	—
—	Silver Sum	15½	15½	—
3500	Silver T	23	23	23
—	Sobeys A	20½	20½	—
100	Sogena	10	10	10
—	S Dufault	6½	6½	—
—	Spartan Air	45	43	—
—	Spart w	7	7	—
4100	Stairs Ex	95	94	95
—	Std Gold	33	31	—
—	Sullivan	450	450	—
500	Sunloch	95	95	95
—	Superpack	325	325	—
14000	Tache	20	19½	20
—	Talisman	50	50	—
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	7	7	—
—	Trsterre	45	43	—
—	Tru-Wall	—	5	—
—	Un. Ohalski	36½	36½	—
—	U Towns	16½	16½	—
—	Val-Mar	465	465	—
—	V De H	215	215	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Wabasso	12	12	—
—	Westburne	135	135	—
—	West Tin	33	33	—
—	Westville	28	28	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Compo	7 Pap.
Clôture — 11 août	158.3	149.2	121.3	153.1	125.0
Clôture 10 août	157.4	147.6	121.1	152.0	123.4
Semaine dernière	156.8	147.4	121.8	151.7	124.4
Mois dernier	154.5	145.2	121.3	149.6	124.6
Haut — 1965	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
Bas — 1965	151.8	145.1	120.3	147.9	121.3
Haut — 1964	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
Bas — 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¾ 1 sept.	1965	99¾	100
3 Perpétuels	1969	77	78
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	95¼	96¼
3¼ 1 juin	1970	83	84
4¼ 1 sept.	1972	93½	94½
5½ 1 avril	1969	101	102
4½ 1 sept.	1983	90½	91¼
5½ 1 oct.	1975	101	101¾
CNR 5½ 15 déc.	1971	100½	101½
CNR 4½ 1 avril	1987	100	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	104	105
CNR 4 1 fév.	1981	85	86
CNR 5 1 oct.	1987	95¾	96½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun 5½	1986	99	100
B C Elect 5½	1989	98	99½
B C Elect 3¼	1967	95½	96½
B C Elect 3¾	1969	94¼	95¼
B C Pow 5 sept	1982	92½	93½
Manit 5¾ janv.	1984	100½	101½
N B 5¼ déc.	1986	94½	95½
Nfld 6 fév.	1981	101½	102½
N S 5½ mars	1962	98½	99½
Ont 3 nov.	1965	99¼	99¾
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96½	97½
Ont Hy 4 mars	1966	99	100
Ont Hy 5¾ juil.	1979	101½	102½
Québec 4¾ juil.	1977	91½	92½
Québec 5½ août	1985	93½	94½
Québec 5½ juin	1980	96½	97½
Québec 5¾ fév.	1986	98¾	99¾
Québec 6 août	1982	101½	102½
Que Hy 3½ mars	1975	84½	85½
Que Hy 5½ nov.	1985	96¼	97¼
Que Hy 5½ nov.	1985	96	97
Bask. 5½ mars	1982	98	99

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83	84
Montréal 5½	1981	95	96
Ottawa 5½ 2 juil	1980	97½	98½
Tor Met 5½	1982	97½	98½
Vancouver 6	1980	101	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	101	104
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	135	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Inl Nat Gas 5½	1977	99	—
Loblaw 4¾	1976	139	—
Loh Lease Pro 5¼	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	124	—
Simpson's 5	1978	193	—
TC Pipeline a	1989	110	113
TC Pipeline b	1988	135	—
Utd Twn El 6¼	1981	119	—
W Coast 5½ x-c	1988	104	108

INDUSTRIES

Abitibi P&P 6½	1877	102	104
Algoma Stl 5½	1877	95	97
Alum of Can 4½	1973	93	94
BA Oil 5½	1977	96	98
CB Alum 5¾	1980	98½	99½
CIL 5¾	1977	99	100
C Breweries 5	1983	93½	94½
C Chemical 5¼	1971	99½	100½
C P R 5	1963	92½	93¼
Cr Foncier 5½	1974	97	98
D Stores 5½	1976	98	99
Dom Tar 5c	1978	95	97
Dom Textile 4	1966	96¼	99
Imperial Oil 3	1969	92½	94
Ind Accept 5¾	1982	97	98½
Loblaw Gr 6	1977	100	100½
Roynet 6	1980	100	100½
Shell Oil 4½	1976	91	92
Shell Oil 5¾	1977	99½	100½
St Law Corp 5	1978	92½	93½
Simpson's 4¾	1973	98	99
Steinberg's 5¼	1972	99	100
Traders Fin 5¼	1974	96	98
Weston Geo 4¾	1971	95	96

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel 3¾	1979	83	84½
Bell Tel	1982	97½	99
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	103	104½
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¼	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98½	100
Cons Gas 5	1978	93½	94¾
G Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Cst N Gs 5¾	1982	97½	99½
Northw Ut 5¾	1988	99	101
Nortn Tel 5¾	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	93	95
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	97½	99½
TC Pipe 5.85	1987	98½	100
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

CHAUFFEURS DE CAMIONS-CITERNES

Compagnie pétrolifère grandissante demande plusieurs chauffeurs. Plusieurs postes-clé offert à salaire maximum

Veuillez appelez M. Ralph Nitkin

INTERNATIONAL FUEL INC.
937-5351 — Soir : 489-4684

180 BICYCLETTES ET TRICYCLES NON RECLAMES

SERONT MIS EN VENTE PAR

ENCAN PUBLIC

JEUDI, le 12 AOUT 1965, à 10 HEURES du MATIN.
à 9632 avenue PAPINEAU, Montréal

Avis est par la présente donné que la Ville de Montréal procédera par enchère publique à la vente de bicyclettes et tricycles non réclamés.
Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente. On pourra voir ces articles à l'adresse précitée, le 11 août 1965, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Pour informations : M. Emile Guertin, 872-4179.

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
DIVISION DE LA RECUPERATION

Hôtel de Ville.
Montréal, le 10 août 1965.

Le Greffier de la Ville
GABRIEL MORIN

Ville de Montréal

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Veuillez prendre avis que vos comptes de taxes de l'eau et d'affaires ainsi que vos comptes de taxes foncières de l'exercice 1965-66 peuvent être acquittés avant la date d'échéance, SANS FRAIS ADDITIONNELS, au bureau principal ou aux succursales de la Banque de Montréal, Banque Canadienne Nationale, Banque de Nouvelle Ecosse, Banque Provinciale, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Mercantile du Canada, Banque Royale du Canada, Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, Banque Toronto-Dominion, ainsi qu'aux caisses populaires.

La date d'échéance des taxes de l'eau et d'affaires est le 1er septembre 1965, et celle des taxes foncières le 1er octobre 1965.

Le directeur des finances,
Lactance ROBERGE, c.a.

Cabinet du Directeur des Finances,
Hôtel de Ville, Montréal, le 12 août, 1965.

INGENIEUR
(Epuration des eaux)
VILLE DE MONTREAL

SALAIRE INITIAL : $8,000 à $10,925, selon l'expérience du candidat.

QUALITES REQUISES : Etre membre en règle de la Corporation des ingénieurs du Québec. Posséder des connaissances suffisantes dans le domaine du génie sanitaire et/ou dans la technique de l'épuration des eaux. Parler et écrire le français et l'anglais.

Les candidats doivent présenter leur certificat de naissance ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur formule de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236.

INGENIEUR
(TELECOMMUNICATIONS)
Ville de Montréal

SALAIRE INITIAL : $8,000 à $10,925, selon l'expérience du candidat.

DEVOIRS DE LA FONCTION : préparation de plans et cahier des charges dans les domaines suivants :

1 — Radio mobile
2 — Systèmes d'amplification
3 — Télémesures
4 — Télévision en circuit fermé
5 — Electronique
6 — Systèmes de contrôle et télécommande
7 — Installation de câbles téléphoniques

QUALITES REQUISES : être membre en règle de la Corporation des ingénieurs du Québec. Posséder une expérience d'environ quatre années dans un ou plusieurs des domaines mentionnés. Parler et écrire le français et l'anglais.
Les candidats doivent présenter leur certificat de naissance ainsi que trois photos récentes (format passeport) avec leur formule de demande d'emploi. Cette formule s'obtient au Service du Personnel, bureau 403, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame. Téléphone : 872-3236.

AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 563" concernant

L'ECLUSE 6 OUEST — NOUVEAU SYSTEME DE REMPLISSAGE — PREMIERE ETAPE, PROJET D'AMELIORATION ET DE JUMELAGE DES ECLUSES DU CANAL DE WELLAND

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, immeuble Majestic, 396, rue Cooper, Ottawa, 4e, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le mercredi 25 août 1965.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9e (P.Q.), ou au secrétaire, immeuble Majestic, 398, rue Cooper, Ottawa 4e (Ont.), ou au directeur des travaux, Jumelage des écluses du canal de Welland, 506, avenue Glendale, St. Catharines (Ont.), contre le versement de cent dollars ($100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit un dépôt afférent à la soumission, d'un montant représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 p. 100 de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bonne et due forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le secrétaire,
L. E. Béland

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 10 août 1965.

CONTREMAITRE GENERAL

Une compagnie progressive de la région de Montréal est à la recherche d'un contremaître qui serait en mesure de

1. superviser des employés s'occupant d'électricité, entretien, tuyauterie, peinture et menuiserie;
2. voir à l'entretien de l'équipement de la manufacture, à la propreté de la manufacture et des environs, à l'entretien des bâtisses et terrains, organiser et coordonner les équipes, etc.

Idéalement, l'homme que nous cherchons devrait avoir entre 28 et 40 ans, être parfaitement bilingue, s'y connaître en électricité et tuyauterie, avoir des connaissances et de l'expérience pratique en procédés industriels à l'électricité ou à la vapeur y compris l'entretien des bâtisses et terrains.

Attrayant salaire de début et tous bénéfices.

Ecrire, mentionnant détails à :

CASE 8918, LA PRESSE

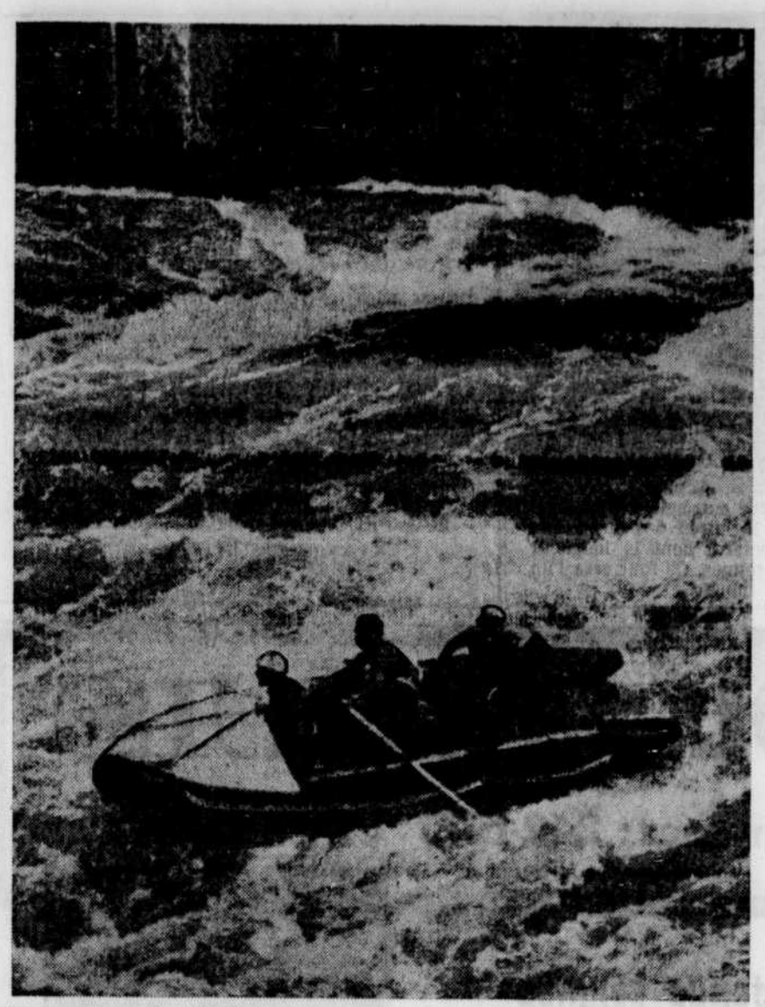

Les portes de l'Enfer

L'un des deux radeaux transportant cinq étudiants de l'université McGill franchissent les eaux bouillonnantes de la "Porte de l'Enfer", l'un des rapides de la rivière Fraser, située en Colombie-Britanique. John Hoey, Mike Stanger et Duncan Anderson, que l'on aperçoit ici sur la photo, ont déclaré qu'ils avaient franchi les eaux de ce Styx à une vitesse moyenne de 15 milles à l'heure. Les cinq étudiants tentent présentement de refaire le chemin suivi par l'explorateur Simon Fraser.

AVIS JUDICIAIRE

Avis est par les présentes donné que "Decasteinau Corp." ayant son bureau chef dans les cité et district de Montréal, s'adressera au Secrétaire de la province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner ses lettres patentes, à partir de et après la date qu'il lui plaira de déterminer.

Daté à Montréal,
ce deuxième jour d'août 1965.

Sadie Letovsky
secrétaire

LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

S.R.C. 1952 — Chapitre 193

La Compagnie de Téléphone Bell du Canada donne par les présentes, avis, qu'elle a conformément à l'article 7 de ladite loi, déposé chez le Ministre des Travaux Publics à Ottawa et au bureau du Régistrateur de la division du comté de Richelieu, province de Québec, une description du site et du plan concernant la pose de deux câbles sous-marins dans, sous et en travers la rivière Richelieu, à partir d'un point situé sur la rive sud-ouest de ladite rivière, étant le lot 84 de la paroisse de St-Pierre de Sorel, comté de Richelieu ; de là dans une direction nord-est sur une distance de cinq cent vingt-quatre pieds et deux cent quarante-deux millièmes de pieds (524'242) à un point situé sur la rive nord-est de ladite rivière, étant le lot 635 de la cité de Sorel, comté de Richelieu, province de Québec.

Avis est aussi donné qu'à l'expiration d'un mois de la date de publication des présentes, la Compagnie de Téléphone Bell du Canada s'adressera, conformément à l'article 7 de ladite loi, au Ministre des Travaux Publics, à son bureau dans la cité d'Ottawa, pour l'approbation dudit site et dudit plan.

Daté à Montréal,
ce 9ième jour de juillet 1965.

LA COMPAGNIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA
S.C. Scadding
secrétaire

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER NO : 200-645

PROJET : Prolongement des services souterrains, Ile Verte, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.)

Le MERCREDI 25 août 1965

On peut consulter les plans, devis et formules de soumission aux bureaux de l'Association des entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs généraux peuvent s'en procurer auprès du Service des plans de la C.C.E.U., au 24ème étage de la Place Ville-Marie, ou du Service des plans, 225 Metcalfe à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionnée dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire,
24ème étage,
Place Ville-Marie,
Montréal, Qué.

Le supplément de traitement du secrétaire de presse de Pearson vient du parti

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a déclaré hier que le supplément de salaire que reçoit son secrétaire de presse est payé par "le parti".

"A ma connaissance, c'est ce qui s'est produit depuis que je suis premier ministre et même avant cela, a-t-il déclaré aux journalistes à l'issue d'une réunion de son cabinet.

On avait demandé à M. Pearson de révéler les sources de revenu de Richard O'Hagan, son secrétaire de presse depuis qu'il est chef de l'opposition.

M. O'Hagan reçoit du gouvernement un salaire annuel de $10,000 et un montant qu'on n'a pas voulu révéler. Des journalistes avaient tenté de découvrir si ce revenu supplémentaire provenait du parti libéral, ou d'individus ou de groupes.

Un autre adjoint du premier ministre, Hal Dornan, a répondu à des journalistes que lui aussi recevait un supplément du parti en plus de son salaire de $12,000 par année.

Le premier ministre a dit qu'il ne connaissait personne d'autre dans le cabinet qui recevait des suppléments au salaire qui lui était payé.

A un journaliste qui lui demandait si la voiture Buick 1964 dans laquelle il se déplace lui était fournie par le gouvernement, le premier ministre a répondu : "Je l'ai achetée moi-même. Je paie le chauffeur qui la conduit et mon essence, même quand j'utilise la voiture pour des visites officielles."

M. Pearson a dit que ces arrangements pour un double salaire reposent sur le fait que les salaires prévus par la Commission du service civil ne sont pas suffisants pour "retenir la sorte de personne qu'il faut pour le poste".

Cette pratique n'est pas nouvelle. L'ancien gouvernement conservateur l'a utilisée dans le cas de M. John Fisher, qui était à l'époque adjoint spécial de M. Diefenbaker et qui est devenu depuis commissaire du Centenaire.

Le Cameroun a signé la convention des Nations unies concernant le commerce en transit des pays sans littoral. Cette convention, élaborée au cours d'une conférence qui s'est tenue à New York en juin et juillet dernier, accorde la liberté de transit au commerce et aux véhicules de transport des pays sans littoral, et contient des règlements concernant les droits de douanes, et l'entreposage des marchandises en transit.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE
APPEL D'OFFRES

ROUTE TRANSCANADIENNE
SECTION: Q.L.
PROJET: Q.L.-18

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour l'imperméabilisation des dalles des structures en béton de ciment sur la route Transcanadienne, dans le comté de Vaudreuil.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au

Ministère de la Voirie,
Bureau de la route
Transcanadienne,
8440, boulevard Saint-Laurent,
Montréal

ou

Ministère de la Voirie,
Bureau E-5,
Hôtel du Gouvernement,
Québec

On peut obtenir les devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste au montant de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisé à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $1,400.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 25 août 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.L. Projet Q.L.-18".

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Sous-ministre,
Roger LaBrèque

AVIS

AVIS est par les présentes donné selon la section 5 du bill 31, loi du changement de nom que Sik Yang Chin, garçon de table, marí de dame Shiu Tong Lai, de 4694 rue Jeanne-Mance, dans la ville et du district de Montréal, demandera au lieutenant-gouverneur en conseil pour l'adoption d'un décret de changer son nom à Kwock Yiu Yee. Le changement de son nom bénéficie à sa femme et sa fille mineure, Shirley Won Lee Chin, de la même adresse.

Mtre D. A. Hadjis, 1117 Ste-Catherine Ouest, Montréal, Procureur pour le requérant.

3807/1965

Dans l'affaire de la faillite de :

Mlle Rita Charest, 6808 Christophe-Colomb, Montréal, Qué. faisant affaires seule sous le nom de "Rita Baby Shop, au 1033 est, St-Zotique, Montréal, Qué.

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait une cession le DEUXIEME jour d'AOUT 1965 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le TRENTIEME jour d'AOUT 1965, à 10 heures 35 de l'avant-midi, au bureau de Me Yvon Desloges, le séquestre officiel, au Palais de Justice, chambre 16, 155 est, Notre-Dame, Montréal, Qué.

Daté de Saint-Jean, Qué.,
ce neuvième jour d'août 1965.

ANTOINE BOURASSA,
Syndic

108/1965

ADMINISTRATION SOMMAIRE (Art. 114)

Dans l'affaire de la faillite de :

PHILIPPE NOISEUX,
Journalier, 17c Collin,
St-Jean, Qué.

Avis est par les présentes donné que Philippe Noiseux a fait une cession le VINGT-SEPTIEME jour de JUILLET 1965 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le TROISIEME jour de SEPTEMBRE 1965 à 11 heures de l'avant-midi au bureau du séquestre officiel au Palais de Justice, 109, rue St-Charles, en la cité de St-Jean dans la province de Québec.

De plus, avis est par les présentes donné que le débiteur susnommé a demandé au tribunal sa libération, et que le tribunal a fixé le CINQUIEME jour d'AOUT 1965, à 10 heures de l'avant-midi à St-Jean, Qué., pour l'audition de la demande.

Daté de St-Jean, Qué.,
ce neuvième jour d'août 1965.

ANTOINE BOURASSA,
Syndic

Commis préposé au pupitre des commandes

A cause de l'accroissement de nos opérations, nous avons besoin immédiatement d'un commis expérimenté dans les pièces G.M.

Pour entrevue, demandez

M. BARNEY KROMP
HARLAND AUTOMOBILE LTEE
631-2051

avis de DÉCÈS

ASHTON (Eugénie) — A Montréal, le 11 août 1965, est décédée Mme veuve Frank Ashton, née Eugénie Cadotte. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de St-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEGIN (Lucrèce) — A Montréal, le 11 août 1965 à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Alfred Bégin née Lucrèce Dussault demeurant à 5096 rue Victoria appt 14. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Mathias-Apôtre où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Horace) — A Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé Horace Bélanger, époux de Marguerite Sauvé, demeurant au 6807 Boyer. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Ambroise où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Raymond) — A Montréal-Nord, le 10 août 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé Raymond Berthiaume, ancien combattant du régiment Maisonneuve, époux de Blanche Dégarris, demeurant au 11,386 l'Archevêque. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
5001 est, boul. Henri-Bourassa
à 8 h. 50 pour se rendre à l'église Ste-Gertrude où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Léa) — A Iberville, le 10 août 1965 à l'âge de 74 ans est décédée Mme veuve J. Ismaël Bilodeau née Léa Lacroix demeurant à 93 rue Latour, St-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Oligny Ltée
110 rue St-Georges, St-Jean
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice de St-Jean où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONNEAU (Ernestine) — A Montréal, le 11 août 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Albert Bonneau, née Ernestine Bellazzi, demeurant 6879 De Laroche. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
Frais Funéraires
7384 rue St-Denis
pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGEAULT (Joseph) — A St-Ours, le 12 août 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. l'abbé Joseph Bourgeault, fils de feu Séraphin Bourgeault et de feu Caroline Larivière. Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Eugène Larivière
à St-Ours
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER (Gaston) — Subitement, à Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Gaston Boyer, époux de Jeanne Massé. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gauthier
101 rue Notre-Dame, Hull
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lorette où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANTIN (Gérard) — A St-Vincent-de-Paul, le 10 août 1965, à l'âge de 48 ans, est décédé Gérard Cantin époux de Mariette Meunier, demeurant 5572 boul. Lévesque, Saint-Vincent-de-Paul. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
Frais Funéraires,
400 boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDINAL (Alcide) — A Montréal, le 11 août 1965 à l'âge de 70 ans est décédé M. Alcide Cardinal époux de Delvina Hétu demeurant 5297 ave Lacombe. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAWTHORNE (Philippe) — A Montréal, le 9 août 1965 à l'âge de 52 ans est décédé M. Philippe Cawthorne époux de Rollande Beauregard père de Rolland, Marie-Jeanne, Gérard, Roger et Rachel. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Vandelac Ltée
4340 rue St-Denis
à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Irène) — A Montréal, le 11 août 1965 à l'âge de 56 ans est décédée Mme veuve Edouard Clément, née Irène Clément, demeurant 9621 Omer-Goucher. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661 rue Jean-Talon est
à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS (William) — A Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. William Comtois époux de Germaine David, demeurant 8800 Berri. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
745 rue Crémazie est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse Youville où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CROCHETIERE (Albert) — Subitement à Longueuil, le 10 août 1965, à l'âge de 49 ans 3 mois, est décédé M. Albert Crochetière époux de Eliane Vallée demeurant 430 St-Jean, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Ducios Bonnier,
3500 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Charles-Alexis) — A Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 70 ans 8 mois, est décédé M. Charles-Alexis Danis, époux de feu Rose-Anna Binette. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5503 Boul. Gouin ouest.
Dame-du-Bel-Amour où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE MONTIGNY (Paul) — A St-Laurent, le 12 août 1965, à l'âge de 18 ans, est décédé Paul De Montigny, étudiant à l'école de médecine vétérinaire à St-Hyacinthe, fils de Joachim De Montigny, et d'Alice Lord. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCK (Bert) — Décédé paisiblement, dans sa 80e année : époux de feu Sarah Rose et beau-père de Harry et Fred Brierley et grand-père de Gail, Peter et David Brierley. Avis des funérailles plus tard. Exposé chez
Aubry & fils,
à Hudson, Québec

FRAPPIER (Armand) — A Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 47 ans 5 mois, est décédé M. Armand Frappier, époux de Jeanne Allard, demeurant au 1162 St-Thomas, Ville Jacques-Cartier. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
1370 chemin Chambly,
Ville Jacques-Cartier
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Charles-Borromée où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de St-Georges de Ville Jacques-Cartier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Albert) — A Montréal, le 11 août 1965 à l'âge de 49 ans, est décédé Albert Gagnon, époux de Florida Mathieu, père de Michel et Nicole, frère de Siméon, Gabrielle et Lionel. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 boul. Henri-Bourassa est
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNE (Laurette) — A Montréal, le 12 août 1965, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Armand Gagné, née Laurette Fréchette, demeurant 5623, Boul. Monk. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, Boul. Monk,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS (Napoléon) — A St-Jérôme, le 10 août 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé le Rév. Frère Napoléon Gingras, Jésuite de Québec. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant, à 9 h. 30 en la
Chapelle du Noviciat
au village Lafontaine
où la dépouille mortelle est exposée. Direction : Hervé Trudel & Fils de St-Jérôme.

GUIMOND (Rose-Alba) — A Montréal, le 10 août 1965 à l'âge de 77 ans est décédée Mme veuve Arthur Guimond née Rose-Alba Miron demeurant au 5161 Des Erables. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jso Lussier & Fils
4733 rue Papineau
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOULE (Lucien) — A Montréal, le 11 août 1965 à l'âge de 59 ans est décédé M. Lucien Houle fils de feu Victor Houle et de feu Emma Vincent demeurant au 4596 Parthenais. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733 rue Papineau
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOANISSE (Armand) — Accidentellement à Hawkesbury, Ont., le 8 août 1965, est décédé Armand Joanisse, époux de feu Georgette Frappier, demeurant à 1167 Berri, Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laporte
à Timmins, Ont.
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de Timmins, Ont., lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JODOIN (Corinne) — A Montréal, le 10 août 1965 à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Aldério Jodoin, née Corinne Houle, demeurant à 8552 Reims. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
8535 rue St-Laurent
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas Apôtre où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse de Blainville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KENT (Lucienne) — A Montréal, le 11 août 1965, est décédée Mme E. Stephen Kent, née Lucienne Chartrand. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Léon de Westmount où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Irène) — A Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Irène Longpré, épouse de feu Siméon Langlois. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
6862 rue St-Denis
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Alain) — A Montréal, le 12 août 1965, à l'âge de 9 ans, est décédé Alain Leblanc, fils bien-aimé de Rolland Leblanc et de Jeannine Boulanger, demeurant à 2915 rue Masson. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359 11e Ave, Rosemont
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Esprit, où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECLERC (Adélard) — A Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Adélard Leclerc, époux de Hélène Marleau, demeurant à 259 St-Augustin. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant, eL convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Albina) — A Montréal, le 11 août 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Benjamin Lefebvre née Albina Merineau demeurant autrefois chez sa fille Mme Dufour. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sanregret Ltée,
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETOURNEAU (Oscar) — A Montmagny, le 9 août 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé Oscar Létourneau, pionnier du Klondyke, frère de Eugène, Joseph, Léontine et Alida. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Laurent Normand
rue St-Louis
pour se rendre à l'église St-Thomas de Montmagny, où le service funèbre sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Montmagny, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOISELLE (Alma) — A Montréal, le 11 août 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Elphège Loiselle, née Alma Touchette. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955 rue Adam
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bonaventure où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONGTIN (Colombe) — A St-Constant, le 10 août 1965 à l'âge de 81 ans est décédée Mlle Colombe Longtin, fille de feu Narcisse Longtin demeurant à 245 rue St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Léon Poissant & Fils
180 rue St-Pierre
pour se rendre à l'église St-Constant où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Constant lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MACHABEE (Raoul) — A Montréal, le 10 août 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Raoul Machabée, époux de Florida Bélair, demeurant à 6231 St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MADORE (Louise) — A Montréal, le 11 août 1965 à l'âge de 73 ans est décédée Mme veuve Louis Georges Madore, née Louiza Pronovost, demeurant 344 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NAULT (Gilbert) — Accidentellement, à Montréal, le 9 août 1965 à l'âge de 20 ans est décédé Gilbert Nault, fils de Marie-Rose Tousignan et de Emery Nault, 1960 Place Beauchênes. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989 rue Hochelaga
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Victor où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Euclide) — A Montréal, le 10 août 1965 à l'âge de 71 ans est décédé Euclide Paquette, époux de Bertha McLean demeurant 2352 St-Zotique. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
2548 rue Beaubien est
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et am

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, jeudi 12 août 1965 / sainte Claire / 81ème année, no 185 / 4 cahiers / 56 pages / La météo: Averses et orages. / Minimum: 60 / Maximum: 75

AUJOURD'HUI

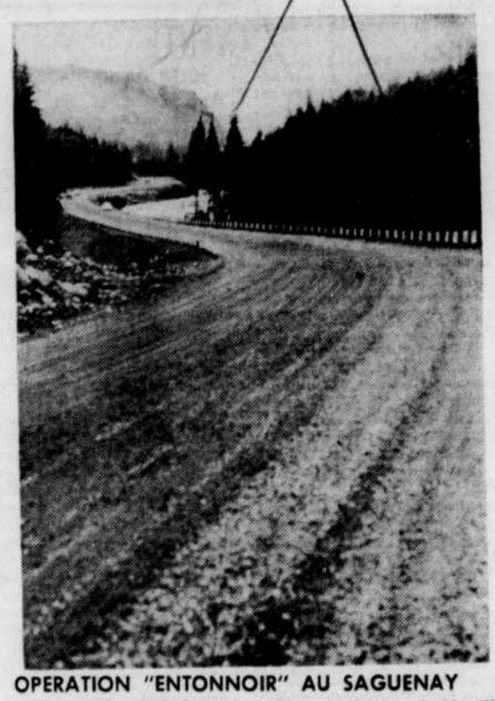

OPERATION "ENTONNOIR" AU SAGUENAY

Cette route pittoresque s'étend sur une distance de 53 milles pour s'arrêter brusquement en plein bois à une vingtaine de milles de Tadoussac. On l'appelle évidemment depuis 33 ans, alors que sa construction commençait, la route Chicoutimi-Tadoussac. Le gouvernement veut attendre en 1968 pour la parachever mais les Saguenéens dans un tollé général exigent qu'on complète la route d'ici la fin de 1966 pour répondre aux besoins de la région et à ceux de la Côte Nord ainsi qu'au tourisme de 1967. *(Voir page 24)*

La date des élections au Québec serait avancée de quatre mois • *En page 15*

Le huis clos absolu à l'enquête de Williams et de LaRivière

Grève de six heures à Chambly Transport

par Claude Gendron

La signature d'un projet d'entente assurant la mise en vigueur de la convention collective jeudi prochain, a mis fin, au début de l'après-midi, à la grève déclenchée quelques heures plus tôt par les mécaniciens de Chambly Transport, à Greenfield Park, sur la rive sud.

Les quelque 40 mécaniciens de la compagnie ont repris le travail vers 2 h. cet après-midi, après avoir reçu l'assurance que la convention collective entrerait en vigueur immédiatement. Ils attendent la signature du document depuis le 22 juin, alors que les deux parties avaient accepté le projet de convention.

Pendant les six heures qu'a duré l'arrêt de travail des mécaniciens les autobus de la compagnie qui dessert une grande partie de la rive sud ont continué de circuler. Si la grève avait duré, les chauffeurs d'autobus auraient débrayé à leur tour par sympathie. Les deux groupes appartiennent à la même centrale syndicale, la Fraternité canadienne des cheminots, employés de transport et autres ouvriers.

Les mécaniciens de Chambly Transport ne sont pas entrés au travail ce matin, pour pro-

Voir GREVE en page 2

photo Michel Gravel, LA PRESSE

On se prépare au piquetage...

Les grévistes se préparent à installer leurs lignes de piquetage. La grève des mécaniciens de Chambly Transport, qui a été déclenchée ce matin, s'est terminée cet après-midi.

Fin de la grève des camions à bascule

par Michel Lapalme

QUEBEC — Une entente est intervenue hier, qui devrait mettre un terme à la grève des camions à bascule.

C'est le premier ministre Jean Lesage qui a lui-même annoncé la nouvelle, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres à laquelle venaient de participer les représentants des associations de propriétaires de camions à bascule et des entrepreneurs en construction de routes.

"L'ordre devrait être entièrement rétabli demain, a dit M. Lesage. La violence n'a donc plus sa raison d'être."

M. Lesage a ajouté que la Sûreté provinciale avait reçu l'ordre de protéger les camions qui transporteraient le sable de Joliette au pont-tunnel de Boucherville. Ce sable doit servir à faire le lit du tunnel.

Retards d'un an

"Si la grève avait duré une semaine de plus, a ajouté le premier ministre, il aurait fallu retarder d'un an la construction du pont-tunnel qui n'aurait pu être prêt pour l'Expo 67".

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, a ajouté qu'il en était de même pour la route numéro 9 en direction de Lacolle, et pour l'autoroute Montréal-Berthier.

Les membres des deux associations en conflit participaient à la conférence de presse, et M. Lesage s'est fait leur porte-parole en disant: "Tous sont d'accord pour dire que nous avons trouvé le moyen le plus

Voir CAMIONS, en page 2

C'est la première fois en 20 ans que la chose se produit

par Maurice Morin

Le juge Orner Côté, de la Cour des sessions de la paix de Saint-Jérôme, préside l'enquête préliminaire du "psychanalyste" André LaRivière, accusé d'avortement, de conspiration pour procurer l'avortement, de 12 attentats à la pudeur, ainsi que celle du chiropraticien E. B. Williams, âgé de 48 ans, inculpé des deux premières accusations.

Après une courte preuve documentaire, Williams a été cité à son examen volontaire, fixé au 26 août.

• Le président du tribunal s'est rendu à la requête de la Couronne et a ordonné le huis clos complet. C'est dire que les journalistes — c'est la première fois que la chose se produisait en deux décennies — ont été exclus de la salle d'audience, chambre 39 du Nouveau palais de justice.

• Me Jules Deschênes, procureur du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, s'est dit rassuré par les remarques de Me Jean-Guy Boilard, procureur permanent de la Couronne, selon lesquelles le ministère public ne se servira pas, pour étayer sa preuve, des documents saisis chez LaRivière dans son bureau de Notre-Dame-de-Grâce, samedi dernier, dans les circonstances dramatiques que l'on sait. Me Boilard a ajouté "que ces documents ne seraient utilisés qu'en ultime recours à l'établissement d'une preuve qui ne saurait être présentée autrement".

L'atmosphère était lourde lorsque le juge Côté est monté sur le banc à 10 h. 48 exactement. Le juge en chef par intérim Armand Cloutier, de la Cour des sessions de la paix, lui avait demandé de présider les enquêtes de LaRivière et Williams.

La salle d'audience de même que les couloirs y conduisant étaient bondés.

Une heure après cependant, après que les avocats intéressés eurent fait certaines déclarations et que le juge Côté eut ordonné le huis clos, il n'est resté que de très rares personnes en Cour.

Même les étudiants en droit n'ont pu obtenir la permission de demeurer en Cour.

Et en ordonnant la tenue de l'instruction à huis clos, le juge Côté a menacé "d'outrage au tribunal les journalistes qui écriraient quoi que ce soit sur de qu'ils auraient entendu avant l'ouverture de la Cour ou transmettraient des détails à des confrères étrangers.

Il a également défendu aux photographes, il s'en trouvait quelques-uns dans les couloirs, de publier les photos qu'ils auraient pu prendre.

Et avant que ne débutât la procédure proprement dite, un individu de 35 ans, qui aurait

Voir LaRIVIERE, en page 2

Le Collège des médecins s'inquiète

Le Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, à la suite d'une réunion d'urgence tenue hier, a mandaté un avocat, Me Jules Deschênes, de Montréal, pour le représenter à l'enquête préliminaire d'André LaRivière.

Dans un communiqué officiel le Collège signale que la saisie des dossiers confidentiels des patients de LaRivière a provoqué l'émoi de la profession médicale. Le Collège a donc décidé d'être représenté pour veiller sur les procédures.

Voici le texte du communiqué du Collège des médecins :

Le Collège des médecins tient à rappeler au public que M. André LaRivière n'est pas et n'a jamais été un médecin ; il n'est donc pas soumis à la juridiction de cette corporation.

S'il est vrai, par ailleurs, que la psychanalyse est pratiquée surtout par des médecins, cette technique est parfois employée par des personnes qui ne le sont pas.

Les actes criminels que l'on impute à l'accusé ne tombent pas sous la juridiction du Collège qui, de toute façon, n'en avait pas connaissance.

Il demeure que le Collège des médecins s'inquiète de la situation dans laquelle se trouvent placés les clients de M. LaRivière. Le fait que les autorités se soient emparées de certains dossiers confidentiels, contenant l'histoire personnelle de gens qui s'étaient confiés de bonne foi, provoque l'émoi de la profession médicale.

Etant donné que les lois protègent déjà les confidences données sous le sceau du secret professionnel aux ministres du culte, au hommes de loi et aux médecins, ceux-ci formulent le voeu que le législateur précise les modalités qui régissent la protection du secret professionnel.

Dans le cas précis qui nous occupe, le Collège souhaite ardemment que le ministère de la Justice utilise avec la plus grande discrétion possible sa connaissance des dossiers qu'il a saisis.

Pour veiller sur cet aspect important de cette cause, le Collège a demandé à un juriste éminent, Me Jules Deschênes, c.r., de le représenter à l'enquête préliminaire qui débute aujourd'hui.

Pourquoi le huis clos

Me Jean-Guy Boilard a dit présenter sa requête pour obtenir le huis clos en se basant sur l'article 451, paragraphe J, du Code criminel.

"Nous sommes les premiers, a-t-il dit, à admettre que le public a le droit strict d'être informé sur tout ce qui se déroule dans nos cours de justice et nos croniqueurs judiciaires se sont toujours fait un devoir de rapporter fidèlement ce qui s'y déroulait. C'est d'ailleurs leur droit, aussi.

"Mais, il faut aussi protéger les justiciables, les personnes qui auront le courage de venir dans la boite aux témoins, de relater ce qu'elles ont vu. Par contre, il y a des femmes qui seraient réticentes à venir déposer en présence d'une salle garnie de journalistes et, ainsi, les fins de la justice seraient gravement compromises.

"En résumé, nous réclamons le huis clos complet pour rendre notre tâche plus facile et éviter que des noms soient divulgués."

Mes Hébert, Ferland et Deschênes prirent ensuite la parole. Me Ferland a admis que son client n'était pas médecin, membre du Collège, mais qu'en 1964 il avait demandé l'émission d'un bref en mandamus pour forcer la Corporation des psychologues à l'admettre dans son sein.

L'action est pendante, a-t-il dit, devant nos tribunaux.

Et Me Ferland a aussi ajouté que LaRivière était analyste, psychiatre reconnu à l'étranger, mais pas ici. Enfin, il a dit que la défense était en faveur du huis clos.

A ce moment, le juge Côté demanda à Me Boilard si des détails scabreux allaient être mis en preuve, si des mères de famille allaient être appelées à déposer.

Devant la réponse affirmative de Me Boulard, le juge Côté décréta aussitôt le huis clos complet. "Je le fais, a-t-il ponctué, pour la sauvegarde des intérêts de la justice, pour la sauvegarde de la réputation des gens mis en cause."

La salle se vida aussitôt et dans tous les recoins du palais les commentaires allèrent bon train pendant toute la journée.

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

DES BULLETINS MAL ACCUEILLIS

Les commis postaux de Montréal sont sur le point de réclamer leur affiliation à la Fédération des travailleurs du Québec, qui les a soutenus au cours de leur grève, et ils se proposent de déloger certains personnages des postes qu'ils occupent à la direction nationale de leur association. On sait d'autre part que les postiers de Montréal ne font que très peu de cas du référendum de la Fraternité au sujet des dernières propositions gouvernementales. La photo ci-dessus en est la preuve. En effet, il s'agit de bulletins de vote gisant en liasses à proximité d'un panier à rebuts. *(Voir page 3)*

La vente de blé à l'Union soviétique relance l'idée d'une élection fédérale

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Une vente de blé n'est pas qu'une transaction commerciale.

Au Canada c'est également une affaire politique.

C'est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'une des plus importantes transactions jamais réalisées entre deux pays ... et c'est le cas de la vente annoncée hier à Winnipeg par le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp.

On a eu la preuve de cela dans les heures qui ont suivi l'annonce faite hier.

Les conjectures sur la tenue prochaine d'élections générales ont repris et d'autre part le chef de l'opposition M. John Diefenbaker a émis un communiqué dans lequel il trouve le moyen de dire que les cultivateurs de l'Ouest sont perdants à la vente, un tour de passe-passe auquel seul un politicien conscient de l'impact de la transaction peut songer à faire.

Les bruits d'élections sont dans l'air depuis la fin de la conférence fédérale-provinciale.

On les entend de plus belle depuis hier.

Voir VENTE, en page 2

Une autre mauvaise récolte en Russie

MOSCOU. (PA) — Le dernier achat de blé effectué par l'URSS au Canada confirme que la Russie connait une autre mauvaise récolte. Tel est du moins l'avis exprimé par les observateurs en commentant la nouvelle que le Canada vendra à l'Union soviétique près de 5,000,000 de tonnes de blé durant les 12 prochains mois.

On apprend de plus aujourd'hui que l'URSS vient d'acheter 1,100,000 tonnes métriques de blé à l'Argentine. Le président de la Commission des céréales d'Argentine, M. Jorge Duchini, qui a négocié la transaction à Moscou récemment, n'a pas voulu révéler le prix convenu, mais il a dit qu'il était "satisfaisant pour les deux parties" et que le paiement serait au comptant. Les expéditions commenceront sans délai et se poursuivraient jusqu'à mars 1966.

On possédait déjà des indices que la récolte de blé russe serait en bas de la normale cette année à cause du manque de pluie à l'est de la Volga. Le volume de la dernière transaction, venant à la suite d'autres

Voir RECOLTE, en page 2

Jean Marchand sera candidat à l'élection fédérale

par Pierre O'Neil

OTTAWA — Jean Marchand sera candidat libéral à la prochaine élection.

Une source très haut placée dans la hiérarchie du parti a affirmé aujourd'hui à Ottawa que l'affaire est dans le sac.

M. Marchand aurait le choix entre deux circonscriptions., l'une à Montréal et l'autre à Québec.

Il s'agirait de Montréal-Dollard, siège laissé vacant par M. Guy Rouleau ou de Québec-Montmorency dans lequel le Dr Marcoux représente les créditistes de M. Thompson. On sait qu'à la dernière élection le Dr Marcoux a fait face à une réduction très considérable de sa majorité...

Au moment de mettre sous presse ce midi il nous avait été impossible d'entrer en communication avec M. Marchand pour obtenir de lui une confirmation.

D'autre part, les mêmes milieux à Ottawa ont laissé entendre à des journalistes que des recherches scientifiques avaient démontré que l'impact du rapport Dorion sur les voteurs canadiens étaient moins dommageables au parti qu'on ne l'aurait d'abord cru.

La grève des postiers aurait été beaucoup plus grave à cet égard.

Tous ces développements surviennent au moment où reprennent les conjectures au sujet de la possibilité d'élections générales dès cet automne.

La décision concernant M. Marchand serait ferme; elle serait confirmée d'ici quelque temps. On ne sait pas ici si M. Marchand a mis des conditions à sa candidature et ce qu'elles sont s'il y en a.

On connait cependant celles qu'il avait posées antérieurement. Il avait exigé que le parti se débarrasse de MM. Guy Rouleau, Yvon Dupuis et Edmund Asselin.

C'est maintenant chose faite.

Il avait également exigé une démocratisation de l'administration de la caisse électorale.

La venue de M. Marchand est attendue depuis longtemps à Ottawa et plus d'un ministre fédéral du Québec a tenté dans le passé de persuader M. Marchand de faire le saut.

Les sources contactées ce matin ont d'autre part affirmé que le parti était fort soulagé de constater que les effets du rapport Dorion sur les voteurs canadiens n'ont pas été aussi dévastateurs qu'on s'y attendait au sein même du parti.

C'est du moins ce que l'on conclut à la Fédération, de sondages menés dans toutes les provinces du pays par des travailleurs du parti aussi bien que des spécialistes dans les phénomènes d'opinion publique.

C'est à Toronto que l'impact a été le plus considérable et les libéraux l'attribuent au fait que les grands journaux de la région de Toronto n'ont cessé d'accumuler manchettes sur manchettes à la suite de la publication du rapport.

On ne se gêne d'ailleurs pas dans les milieux libéraux pour affirmer que le traitement fait par les journaux de Toronto au rapport Dorion a été "injuste et malhonnête."

Par ailleurs, c'est dans les Maritimes qu'on a porté le moins d'attention au rapport Dorion. D'après les conclusions de l'enquête, le réflexe général des gens de la côte a été de répéter que "la politique est naturellement sale."

Au fait, d'après les libéraux, les effets du rapport Dorion sont de la "p'tite bière" à côté des remous qu'a provoqués dans le public la grève des postiers.

Il parait que c'est surtout vrai à Montréal et que dans toute son histoire la "machine politique" des libéraux de Montréal n'a jamais tant eu à faire pour sauver le parti.

Ce sont les paroles du premier ministre lui-même au sujet de la grève ("We can live with it") qui auraient causé le plus de tort chez les électeurs.

Bref, il parait que dans Québec et surtout dans la région métropolitaine le parti n'a jamais fait face à une situation aussi difficile qu'au temps de la grève.

On nous a affirme que le tort causé par la grève des postiers aurait beaucoup plus d'influence que le rapport Dorion dans la décision que doit bientôt prendre le premier ministre de déclencher ou non des élections générales.

Don de $4 millions de grains de provende aux cultivateurs de l'Est

par Pierre O'Neil

OTTAWA. — Les grandes organisations agricoles de l'Ouest du pays s'apprêtent à faire aux cultivateurs de l'Est un don d'une quantité de grains de provende dont la valeur s'établirait autour de $4 millions.

La nouvelle a été confirmée par une source sérieuse à Ottawa.

Le gouvernement, lors d'une séance du cabinet hier soir, a décidé de défrayer entièrement les coûts de transport de l'opération qui s'élèveront vraisemblablement à environ un million de dollars.

Le cadeau fait aux cultivateurs de l'Est du pays constitue un geste sans précédent dans l'économie canadienne.

Les grandes minoteries de l'Ouest du pays auraient pris cette décision pour venir en aide aux fermiers de l'Ontario et du Québec qui ont été affectés par la sécheresse qui a sévi au début de l'été.

On ne connait pas encore les détails de l'opération. On ne sait même pas combien de tonnes seront ainsi acheminées vers l'Est, mais la nouvelle et tous les détails seraient annoncés la semaine prochaine à Ottawa.

La nouvelle fait suite à un voyage dans l'Est de M. Roy Atkinson, le président de la "National Farmers Union" qui a visité les régions de l'est du

Voir DON, en page 2

Balcer nie la rumeur

OTTAWA. (DNC) — Rejoint par téléphone à sa résidence ce matin, M. Léon Balcer s'est refusé à tout commentaire au sujet de la nouvelle voulant qu'il entre bientôt dans le cabinet de M. Lesage.

L'ancien ministre des Transports dans le cabinet Diefenbaker a dit qu'il était toujours indépendant et que la nouvelle d'une agence de presse constituait tout simplement une autre rumeur.

Pour sa part, le premier ministre du Québec a refusé de commenter la rumeur. Interrogé hier à l'Assemblée législative, il a précisé qu'il n'avait pas rencontré M. Balcer à ce sujet, et qu'il ne répondait jamais aux questions sur les remaniements ministériels qu'il pourrait effectuer au sein de son cabinet.

Bien qu'elle soit assez étonnante, la nouvelle publiée ce matin au sujet de M. Balcer n'a pas surpris outre mesure

Voir BALCER en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 40
Bandes dessinées / 8
Décès, Naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Education / 7
Finance / 52, 53
Horoscope / 14
Les patrons / 33
Mots croisés / 31
Nouvelles internationales / 29, 42
Nouvelles métro / 41
Radio et Télévision / 26
Spectacles et Concerts / 50, 51
Sports / 43 à 49, 54
Tribunaux / 27
Vie dans les parcs / 8
Vie féminine / 16 à 19
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 9

Un incident banal déclenche une émeute à Los Angeles

LOS ANGELES. (UPI, PA) — L'arrestation d'un Noir soupçonné de conduite en état d'ivresse a déclenché hier soir l'une des pires émeutes de ces dernières années à Los Angeles. Des centaines de Noirs se sont attaqués aux policiers, faisant pleuvoir des pierres, des briques et des bouteilles, et ont pratiquement transformé un secteur de la ville en no-man's land.

Le chef de police adjoint, Roger E. Murdock, a annoncé qu'une dizaine de policiers ont été blessés et 15 émeutiers arrêtés. Plusieurs Noirs ont été atteints par des projectiles lancés vers des automobilistes, mais ils n'ont subi que des blessures superficielles pour la plupart.

A mesure que l'émeute gagnait en violence au cours de la nuit, des émeutiers ont renversé et brûlé une camionnette d'un poste de télévision et ont lapidé des voitures du service des incendies.

Murdock a précisé que 40 voitures de police contenant une centaine d'agents ont été dépêchées sur les lieux avec l'ordre d'arrêter tous ceux qui commettraient une infraction quelconque.

Des gens du quartier de Watts, où les Noirs sont en grande majorité, ont signalé à la police que les émeutiers ont brisé des vitrines de magasins et les vitres de maisons privées et ont rapporté quelques actes de pillage.

Une mère en colère

Le tout a commencé vers 7 heures hier soir lorsqu'un agent de la route appréhenda un Noir soupçonné de conduite en état d'ivresse. Une foule se rassembla pendant que la mère du suspect discutait avec les agents. Comme ceux-ci tentaient d'arrêter la mère également, la violence éclata.

La foule grossit rapidement et les Noirs, des jeunes pour la plupart, se mirent à lancer des pierres, des briques et des bouteilles sur les policiers et même les automobilistes. Au moins 50 véhicules ont été endommagées; presque toutes les vitres d'un autobus ont été fracassées.

Armés de bâtons, les policiers ont chargé la foule à plusieurs reprises et ont réussi à un certain moment à disperser les émeutiers. Mais ceux-ci se sont regroupés derrière des barricades érigées en hâte.

Au moins trois journalistes ont été rudoyés pendant la rixe, parmi lesquels un reporter de l'agence United Press International, Nicholas Beck. Celui-ci a été battu par deux jeunes Noirs avant d'être secouru par un autre Noir, membre du comité de la non-violence.

Murdick a dit que le quartier serait "saturé" d'agents pour éviter d'autres désordres. Les autorités ont toutefois souligné que l'émeute n'avait aucun caractère social.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 60
MAXIMUM DEMAIN : 75

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de Montréal et Ottawa; Cantons de l'Est: Généralement nuageux, averses et orages aujourd'hui et cette nuit; demain, nuageux sauf quelques éclaircies, averses éparses. Vents du sud-ouest de 20 milles avec rafales de 30 tombant à 10 milles cette nuit; vents d'ouest de 15 milles avec rafales demain. Minimum cette nuit et maximum demain: Montréal et Ottawa, 60 et 75; Sherbrooke, 55 et 70.

Laurentides et Mauricie; région de Québec: Nuageux, averses ou orages aujourd'hui et cette nuit; demain, généralement nuageux, averses éparses. Vents du sud-ouest de 20 milles avec rafales de 30 pendant les orages aujourd'hui; cette nuit, vents du nord-ouest de 10 à 15 milles. Moins chaud. Minimum cette nuit et maximum demain: Sainte-Agathe et Québec, 55 et 70; La Tuque, 50 et 65.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi: Généralement nuageux, averses ou orages aujourd'hui et demain. Vents du sud-ouest de 15 milles, puis vents du nord-ouest de 15 milles avec rafales pendant les orages après-midi; brises légères cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain: Témiscamingue, 55 et 75; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 50 et 70.

VENTE

SUITE DE LA PAGE 1

Les journalistes ont eu la puce à l'oreille dès qu'ils ont constaté de quelle façon on allait annoncer la nouvelle de la vente; départ précipité de M. Sharp pour l'Ouest, conférence de presse extraordinaire dans un climat surexcité, présence des négociateurs soviétiques, etc, etc.

L'afflux de plusieurs millions dans les coffres de cultivateurs de l'Ouest n'est pas pour laisser les politiciens indifférents. Ils espèrent bien que les cultivateurs en question leur en témoigneront quelque reconnaissance aux prochaines élections.

A ce jour, les libéraux ont éprouvé beaucoup de difficulté à briser le bloc solide de voteurs conservateurs dans l'Ouest. Les fermiers des Prairies sont en effet violemment en faveur de M. Diefenbaker. Il est difficile de départager dans cette allégeance le poids des ventes de blé que le chef conservateur avait réussies lorsqu'il était au pouvoir, mais si elle repose surtout là-dessus les libéraux espèrent bien qu'avec les ventes massives de blé qu'ils ont réalisées ils pourront détacher quelques votes du bloc conservateur.

Questionné hier soir au cours d'une conférence de presse à sa sortie du cabinet le premier ministre a laissé entendre qu'il ne considérait jamais ces transactions commerciales dans une optique électorale et il s'est montré très fuyant lorsque les journalistes ont tenté de savoir dans quelle mesure cette vente influencerait son jugement quant à une prochaine consultation populaire.

"Vous avez déjà nié les intentions qu'on vous prêtait de déclencher des élections cette année."

"Ah, non, a corrigé le premier ministre aussitôt, je n'ai jamais rien nié de la sorte. J'ai seulement dit que le parlement avait encore beaucoup de choses à faire et cela reste vrai. Nous devons légiférer à la reprise sur les conventions collectives dans la fonction publique, sur les banques, sur les transports, etc."

Au total, les journalistes en ont été quittes pour leur faim. Ils sont maintenant résignés à attendre une quinzaine de jours avant de savoir si oui ou non le pays fera face à des élections générales. Il se peut aussi qu'il faille attendre plus longtemps et que M. Pearson ne prenne une décision qu'à son retour d'un voyage de quelques jours en Colombie-Britannique et en Alberta où il doit prendre un peu de repos puis prononcer discours sur discours à diverses occasions.

Entre-temps le chef de l'Opposition a tenté de minimiser la réussite des libéraux.

Il a déclaré que compte tenu de l'importance de la vente et de la baisse récente des prix du blé les cultivateurs perdraient $140 millions dans la transaction. Il a accusé le gouvernement de vendre à un prix si minime que les acheteurs pouvaient eux-mêmes revendre avec profit.

Il a accusé les libéraux d'avoir "viré leur capot" et d'avoir agi comme les conservateurs après les avoir condamnés pour les ventes qu'ils avaient faites à des pays communistes.

En fait il déclare que la transaction sanctionnée par les libéraux est conforme à la politique commerciale qu'avait "si habilement dirigée" l'ancien ministre de l'Agriculture, M. Alvin Hamilton.

"L'imitation est la plus haute forme de flatterie", conclut-il avec emphase.

RECOLTE

SUITE DE LA PAGE 1

achats moins considérables à l'étranger, confirme que la présente récolte sera bien inférieure à la moyenne. Jusqu'à quel point, les Russes ne le diront sans doute pas.

Il semble toutefois que la récolte ne sera pas aussi désastreuse que celle de 1963 alors que la sécheresse obligea l'Union soviétique, qui exporte normalement du blé, à acheter 12,000,000 de tonnes de blé sur les marchés mondiaux.

Après la récolte de 1964, dont le rendement était en haut de la moyenne, Moscou acheta plus de 4,000,000 de tonnes de l'Argentine, de l'Australie, du Canada et de la France. Des importations s'imposaient même avec une bonne récolte parce que les réserves s'étaient épuisées en 1963.

Il semble maintenant que l'URSS continuera d'acheter du blé à l'étranger en grandes quantités pendant plusieurs années. Ces achats s'établiraient à environ 5,000,000 de tonnes par an en moyenne, selon des estimés fiables. Cette année, les achats globaux pourraient dépasser cette moyenne.

Si l'URSS consent à dépenser ses précieuses devises étrangères pour acheter autant de blé du Canada, notent les observateurs, elle recherchera sans doute du blé dans d'autres pays, mais sur une base de troc. Le blé obtenu après la récolte de 1964 de l'Argentine et de la France fut échangé pour du pétrole.

Les Russes devront probablement continuer leurs achats à l'étranger jusqu'à ce que le nouveau programme agricole annoncé en mars dernier ait apporté les améliorations nécessaires. Ce programme prévoit des investissements de 71 milliards de roubles ($78,890,000,000) dans l'agriculture entre 1966 et 1970, tout en payant aux paysans de meilleurs prix pour leurs produits.

On n'a pas précisé d'ou viendra cet argent et cela n'est peut-être pas encore décidé.

Pour bien savoir les choses, il faut en savoir les détails.

La Rochefoucauld

Gabias: l'Assemblée n'a pas décidé s'il siégerait

QUEBEC. (M. L.) — L'Assemblée législative n'a pas décidé de laisser siéger le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, lors de la prochaine session.

Telle est la brève réponse que le premier ministre Jean Lesage a réservée hier à M. Gabias à la suite d'une déclaration que ce dernier avait envoyée au journal de Trois-Rivières "Le Nouvelliste".

M. Gabias y disait : "Je comprends que l'Assemblée législative a décidé que dès la prochaine session, j'occuperai le siège réservé à la population du comté de Trois-Rivières. J'occuperai ce siège avec fierté et dignité."

Le député de Trois-Rivières faisait cette déclaration après avoir appris que M. Lesage lui avait fait voter une pleine indemnité pour la session qui vient de prendre fin.

"Une publicité bien orchestrée présentera tellement bien le 'grand coeur' du bourreau que le condamné qui a été lâchement et injustement privé de sa liberté d'action sera taxé d'ingratitude s'il ne se réjouit pas de cette faveur hypocrite et conditionnelle, a également dit M. Gabias.

"Je veux que la population du comté de Trois-Rivières comprenne et sache bien que je n'ai jamais demandé de faveur à M. Lesage et à ses pareils."

M. Lesage a répondu hier, à l'issue d'une réunion du conseil des ministres, qu'il n'avait pas de commentaires à faire sur les "insultes gratuites" qui lui lance le député de Trois-Rivières : "Il n'est capable que d'insultes, alors !"

Mais il ajouta que l'Assemblée législative n'était aucunement revenue sur sa décision d'empêcher M. Gabias de siéger durant trois ans.

"Si l'Assemblée décide de rescinder la suspension, a-t-il ajouté, elle devra le décider au début de la prochaine session.

"Quand l'Assemblée a décidé de remettre à M. Gabias son indemnité parlementaire, elle ne voulait pas dire qu'elle rescindait sa décision.

"Tout ce que M. Gabias a pu dire ou faire après que l'Assemblée eut décidé de son sort au début de la dernière session sera nécessairement dans un des plateaux de la balance quand l'Assemblée législative le jugera."

DON

SUITE DE LA PAGE 1

pays affectées par la sécheresse.

On connait mal les circonstances qui permettent à l'économie des Prairies de faire ainsi des dons gratuits aux cultivateurs de l'Est.

On n'annoncera vraisemblablement que la semaine prochaine les conditions définitives de la transaction. Entre temps, on se force ici de mettre au point une méthode de distribution de ces grains qui soit la plus juste possible. C'est ce qui retarde la publication officielle de la nouvelle.

Les camionneurs sont satisfaits du règlement

par André Béliveau

M. William Lemelin, conseiller technique de l'Association provinciale des propriétaires de camions à bascule, estime que le règlement intervenu hier à Québec constitue une "grande victoire" pour cet organisme.

"Nous ne réclamions qu'une chose : l'application intégrale des taux établis par le gouvernement. Et c'est ce que nous avons obtenu. Nous sommes pleinement satisfaits", a-t-il déclaré à LA PRESSE.

M. Lemelin se réjouit également de ce que le gouvernement ait "reconnu" l'Association. "Le gouvernement a appuyé nos revendications. En nous donnant gain de cause, il reconnait que notre arrêt de travail était juste. Et nous en sommes particulièrement heureux, parce que c'était la première fois que les camionneurs du Québec s'organisaient de façon efficace."

L'accord de principe entre les parties a été conclu hier midi, mais, officiellement, la grève ne prendra pourtant pas fin avant demain matin, puisque les membres de l'Association n'ont pas encore ratifié la position prise par leurs représentants.

Les camionneurs doivent procéder à cette formalité ce soir, à 8 h., au cours d'une assemblée générale qui sera tenu au Plateau, à Montréal.

La grève des propriétaires de camions à bascule avait commencé le 22 juillet, le même jour que celle des postiers. Elle a été marqué de plusieurs actes de violence, actes de violence que M. Lemelin considère comme "de vieux règlements de comptes" qui ne seraient qu'indirectement reliés au conflit.

L'Association provinciale, qui n'a été fondée qu'en octobre dernier, compte présentement plus de 1,500 membres, sur un total possible — dans la région montréalaise — d'environ 3,000. M. Lemelin croit que, d'ici deux mois, tous les camionneurs de Montréal et de ses banlieues en feront partie.

CAMIONS

SUITE DE LA PAGE 1

efficace de solutionner le problème." Tous ont acquiescé collectivement.

Le règlement est intervenu lorsque le gouvernement a proposé un moyen de faire respecter intégralement la cédule des justes salaires, aussi bien pour les taux de transport par camion que pour les salaires proprement dits.

Suivant les principes établis pour les décrets de conventions collectives et le salaire minimum, l'entrepreneur sera tenu responsable du juste salaire, y compris le taux du transport par camion, non seulement pour le travail qu'il exécute lui-même, mais aussi pour le travail exécuté par un sous-entrepreneur, un sous-traitant ou un fournisseur de matériaux.

Par conséquent, l'entrepreneur sera obligé de voir à ce que le taux de transport prévu à la cédule soit payé non seulement par ses sous-entrepreneurs, mais aussi par les propriétaires de carrières ou d'usines d'asphalte qui lui livrent du sable, de la pierre, du gravier, etc.

Vu que la cédule des justes salaires est depuis longtemps établie, et que tous les entrepreneurs en connaissent l'existence, le gouvernement entend les obliger à la respecter, aussi bien pour les contrats qui leur ont déjà été accordés que pour ceux qui leur seront octroyés à l'avenir.

De plus, en outre des sanctions déjà prévues, le gouvernement mettra sur une liste noire les entrepreneurs qui ne respecteront pas la cédule, ou ne la feront pas respecter par leurs sous-traitants.

Le Conseil de la trésorerie verra à empêcher qu'aucun contrat ne soit accordé à un entrepreneur pris en défaut.

M. Lesage a commenté cette mesure en disant : "Nous avons une expérience de ce genre, et nous avons pu constater que c'était ce qui faisait le plus mal à ceux qui transgressaient la loi."

BALCER

SUITE DE LA PAGE 1

les observateurs de la scène fédérale.

Quelque temps avant l'ajournement de la Chambre au début de l'été, M. Balcer avait déclaré à certains journalistes "qu'il se passerait des choses" à son sujet vers la fin de juillet ou le début d'août.

Les journalistes avaient d'abord cru que M. Balcer succéderait à Me Yves Gabias dans Trois-Rivières. Cette hypothèse reste plausible car il est difficile de croire que M. Jean Lesage fasse accéder M. Balcer à son cabinet.

Au temps jadis les deux hommes ne s'aimaient pas d'amour tendre. La dernière fois qu'ils se sont pris aux cheveux, c'était à l'occasion des dernières démarches précédant la construction du pont de Trois-Rivières.

Si notre mémoire est bonne.

A un moment donné, M. Jean Lesage avait fait une petite colère devant les journalistes et menacé de "faire battre" M. Balcer dans Trois-Rivières.

Quoi qu'il arrive, personne ne sera étonné à Ottawa de voir M. Balcer opter pour la politique provinciale. Il est depuis belle lurette dégoûté d'Ottawa, et même de plusieurs de ses amis conservateurs qui l'ont presque abandonné lorsqu'il s'est agi de faire le gros du travail contre le leadership de M. Diefenbaker.

M. Balcer n'est par ailleurs pas sans se rendre compte que même non élu, le conservateur le plus influent de la province de Québec est aujourd'hui Me Marcel Faribault qui est en voie de se gagner le respect de tous les conservateurs du pays.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

tester contre les délais apportés à la signature de la convention collective.

Représentants patronaux et syndicaux se sont rencontrés à l'heure du lunch, au bureau du conciliateur provincial, M. Roméo Cantin et on a rapidement mis fin au conflit.

Au cours des dernières négociations, mardi, la compagnie avait demandé un délai d'une semaine, pour signer la convention et la mettre en vigueur.

Celle-ci prévoit entre autres des augmentations de salaire variant en moyenne entre 30 et 50 cents l'heure, rétroactives au 2 mai dernier. Un représentant syndical, M. Lucien Bernier, a déclaré que le syndicat avait alors demandé la signature d'un mémoire d'entente et que les représentants patronaux s'y étaient carrément refusés.

Le syndicat a donc décidé de déclencher une grève des 40 mécaniciens de la compagnie dès ce matin. A leur arrivée au travail, les ouvriers se sont groupés à la porte du garage, rue Devonshire, à Greenfield Park et après un délai de quelques heures, ils ont entrepris le piquetage.

Le directeur de la police locale, M. J.-Adrien Poulin, s'est rapidement rendu sur les lieux afin d'assurer le service d'ordre et de recommander à chacun la conduite à suivre.

Au moment de mettre sous presse, M. Poulin ne signalait aucun incident. Du côté patronal, un des administrateurs, M. Roger Senécal, nous a déclaré qu'effectivement la compagnie était prête à signer la convention collective et à la mettre en vigueur dès la semaine prochaine. Il a expliqué qu'on avait démandé un délai au syndicat pour permettre d'effectuer certaines corrections mineures dans la rédaction de la convention.

Ce matin, au bureau de la compagnie, les secrétaires étaient à rédiger de nouvelles copies de la convention. Les deux parties doivent effectivement se rencontrer cet après-midi à 2 h. 30 au bureau de M. Cantin, à Montréal, et on s'attendait, à moins d'accrochages, qu'ils signassent la convention.

LARIVIERE

SUITE DE LA PAGE 1

déjà été patient de LaRivière, a été aperçu dans un corridor attenant à la Chambre 39, gesticulant, vociférant, vitupérant même. Il s'adressait à un groupe de femmes.

A un certain moment, il a invoqué le nom du Seigneur, du Sauveur, a crié qu'il n'existait pas de liberté dans la province de Québec, qu'on lui refusait l'entrée de la Cour.

Me Boilard, s'amenant au même moment, demanda à Mes Pierre Thomas et Jacques Déom, qui représentaient certains témoins, s'ils connaissaient cet individu. La réponse fut négative.

Me Boilard déclara qu'il n'avait pas l'intention de sévir, mais que si ça continuait il faudrait prendre les grands moyens et même faire procéder à des arrestations pour entrave à la justice.

Celui qui criait déclara à qui voulait l'entendre qu'il n'était pas malade. Puis le calme redevint complet.

On sait que jusqu'ici Mes Maurice S. Hébert et Louis-Philippe Ferland représentaient LaRivière, cependant que Me Myer Gross occupait pour Williams. Mais, au cours de la matinée, Me Raymond Daoust est entré au dossier dans l'affaire LaRivière comme troisième avocat, après s'être entretenu avec son ancien confrère de classe à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, avons-nous appris.

Remarques et observations de Me Boilard

Une fois que le juge Côté fut monté sur le banc, que le greffier Omer Pilon eut réclamé le silence, Me Boilard annonça qu'il avait certaines remarques, certaines observations à formuler ainsi qu'une motion à présenter pour réclamer le huis clos.

"Certaines déclarations, a-t-il dit, faites par le Dr Jacques Ferron, un médecin de la cité sud, touchant la saisie de documents confidentiels par la police, ont attiré beaucoup de publicité dans les différents média d'information.

"Ce médecin semble porter beaucoup d'intérêt à certains spécimens d'Afrique ou du même genre. Ce médecin a sans doute parlé en son nom personnel et les remarques qu'il a voulu adresser à certaines personnes en autorité ne nous touchent pas. Nous continuerons à faire notre devoir."

Me Boilard a ajouté: "Je vois dans l'enceinte du tribunal de nombreux journalistes. Ils sont là pour éclairer le public, qui a droit à toute la vérité dans les affaires judiciaires, mais je dois dire que l'arrestation et la confiscation des documents, samedi dernier, ont été interprétées de différentes manières, mais pas toujours objectivement."

Puis, Me Boilard a affirmé que la police avait été assistée dans son travail par le Dr Louis-Charles Daoust, un psychiatre reconnu, a-t-il dit, attaché à la prison de Bordeaux, membre du Collège des médecins, qui s'est fait un devoir d'examiner les documents saisis.

"Le docteur Daoust, a poursuivi le procureur de la Couronne, a même rencontré les témoins, mais ne leur a pas parlé, s'étant joint à eux pour connaitre leur réaction et prévenir toute éventualité . . ."

"Je déclare solennellement que ces témoins n'ont pas été incarcérés, n'ont pas été l'objet de mauvais traitements, mais ont été réunis dans une grande salle d'audience. Plusieurs ont même affirmé avoir été très bien traités. Aujourd'hui, ces mêmes témoins se trouvent dans les différents bureaux des procureurs de la Couronne et personne ne pourra les molester."

Revenant à la question des documents saisis, Me Boilard a répété que le Dr Daoust les avait examinés et avait constaté qu'ils n'étaient pas des dossiers médicaux.

Puis il rappela que LaRivière ne faisait pas partie du Collège des médecins, ni de la Corporation des psychologues, encore moins de la Corporation des psychanalistes.

Revenant toujours sur la question des documents, Me Boilard affirma : "Supposons que ces documents soient des dossiers médicaux, nous soumettons qu'ils ne seraient pas des documents privilégiés, ne contiendraient pas de déclarations où le secret professionnel serait en jeu."

Un accident du rail fait plusieurs morts en Allemagne fédérale

LAMPERTHEIM, (HESSE), (AFP) — Un accident de chemin de fer qui a fait des morts et des blessés s'est produit aujourd'hui à la gare de Lampertheim, en Hesse.

C'est l'express Transeuropéen (TEE) venant de Francfort qui a déraillé en traversant la gare de Lampertheim à grande vitesse, a indiqué la police locale. La locomotive et plusieurs wagons du convoi se sont télescopés, puis renversés. Il est encore impossible de préciser le nombre des morts et des blessés. Les pompiers, les services d'aide technique, la Croix-Rouge de Mannheim et tous les médecins disponibles de la région sont sur les lieux de l'accident.

Ce que l'on sait le mieux, c'est ce que l'on a deviné, puis ce que l'on a appris par l'expérience.

Chamfort

Il est plus aisé de paraître digne des grandes places que de les remplir.

Vauvenargues

Production de lingots d'acier

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que la production de lingots d'acier, au cours de la semaine qui se termine le 7 août, se chiffre à 187,173 tonnes. Elle était de 183,622 tonnes au cours de la semaine précédente, et de 174,519 tonnes au cours de la semaine correspondante de l'année dernière. L'indice de la production d'acier, sur la base 100 en 1957-58, s'établit à 195 au cours de la semaine qui se termine le 7 août, comparativement à 191 la semaine précédente et 182 au cours de la même semaine de l'année dernière.

ONU

FAITS ET GESTES

COPENHAGUE, (AFP) — Les Nations unies n'ont pas l'intention d'honorer d'une réponse publique les rumeurs qui ont circulé dans des journaux suédois, sur la mort de M. Dag Hammarskjoeld, l'ancien secrétaire général de l'ONU, dont l'avion s'écrasa voici trois ans au Congo, déclare M. Ralph Bunche, secrétaire général adjoint de l'ONU, dans un message qu'il a transmis à M. Sten Hammarskjoeld, frère du défunt. Ces rumeurs veulent que le secrétaire général se soit suicidé en emportant une bombe dans l'avion qui le transportait au-dessus du Congo.

Le représentant permanent par interim de l'Inde à l'ONU, s'est rentretenu de nouveau hier, avec le secrétaire général U Thant qui l'avait prié, la veille, de transmettre à son gouvernement un appel à la modération dans l'affaire du Cachemire. Un appel semblable avait été adressé au gouvernement du Pakistan.

Retrait de candidature

La Tanzanie a annoncé hier soir qu'elle retirait sa candidature au conseil de sécurité en faveur de celle de l'Ouganda. "La décision du gouvernement de la Tanzanie a été prise après avoir pris en considération le fait que les intérêts de l'Afrique orientale, en particulier, et de l'Afrique en général, pourraient être mieux représentés s'il n'y avait qu'une seule candidature de l'Afrique orientale, déclare un communiqué de la délégation de la Tanzanie aux Nations unies.

Jeune cycliste tué par une auto

Un jeune cycliste a perdu la vie vers 8 h. hier soir lorsqu'il a été renversé par une automobile alors qu'il roulait à bicyclette sur le boulevard Foucaud, à St-Charles, près de Drummondville.

La victime est Roland Vaillancourt, âgé de 11 ans, dont les parents sont domiciliés au 105, 3e rang, à St-Cyrille de Wendover. Le garçonnet a été tué sur le coup. La mort a été constatée par le Dr René Milette de Drummondville, sur les lieux de la tragédie.

Entrez!

la vie est belle...la vue est belle!

Habiter Port-Royal, c'est vivre dans l'élégance la plus parfaite. Situé au centre de la Métropole, l'édifice Port-Royal offre tous les avantages précieux de la vie urbaine et le confort exclusif de l'hôtel particulier. Chaque appartement a son cachet propre; pièces et fenêtres sont disposées selon un équilibre esthétique approprié à la résidence privée de haut standing. Le confort est assuré par de nombreux services: un personnel permanent, une salle à manger privée, un service de traiteur, un studio de santé, un service de garage et de limousine avec chauffeur, un chenil, un service de concierge et de domestique. Habiter Port-Royal, c'est vivre la vie ultra-moderne de demain. Visitez la Suite Port-Royal, 1455 ouest, rue Sherbrooke. Téléphone: 937-9511.

PORT-ROYAL

LES CHALETS préfabriqués AYOTTE
SONT INCOMPARABLES
par leur qualité et leur bas prix

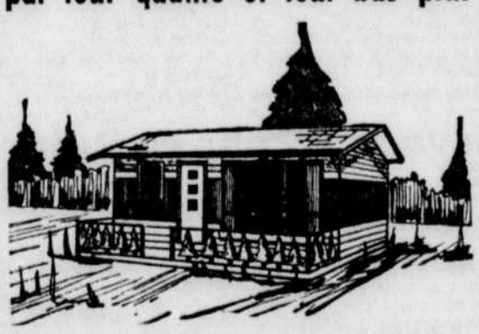

SPECIAL CETTE SEMAINE $28.20 PAR MOIS

- 10 ans pour payer
- aucun comptant
- livraison gratuite
- assurance-vie gratuite
- assurance-feu gratuite
- choix de 45 modèles
- catalogue 1965, 50¢
- garantie écrite de 10 ans
- véranda optionnelle

Suivez l'Autoroute des Laurentides jusqu'à la sortie 11, tournez à gauche aux feux de circulation à Sainte-Rose; de là suivez le boulevard Labelle.

AYOTTE & FRÈRES
771, boul. LABELLE, Ste-Thérèse, P.Q.
Tél. 625-9609 — 625-9607

Val Royal — VOTRE CENTRE DE RENOVATIONS
LA OU LE SERVICE PRIME

NE VOUS DONNEZ PAS CETTE PEINE

NE PAYEZ PAS
$499.00

VENEZ à Val Royal ACHETER à UN PRIX
SPECIAL UNE LAVEUSE DE VAISSELLE
KITCHENAID
et payez seulement $379.00
$3.30 par semaine
plan de 36 mois
pour le modèle KDS14 (superba)
Tant qu'il y en aura!
Prix régulier $499.00
SA GRANDE CAPACITE PERMET DE REGLER TOUTE LA VAISSELLE FAMILIALE D'UNE JOURNEE EN UN SEUL LAVAGE.

POUR INFORMATION : DEPARTEMENT DE LA FERRONNERIE

PLANS DE CREDIT-ACHAT
ADAPTES A TOUT BUDGET

LIVRAISON GRATUITE MONTREAL METROPOLITAIN

Val Royal
Matériaux et quincaillerie de construction

- Cartierville FE. 4-5320 — 12,200, boul. LAURENTIEN
- Montréal-Nord DA. 2-7341 — 11,401, boul. PIE-IX
- Ville Brossard OR. 6-1833 — 6180, boul. TASCHEREAU

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE
Ouverts jusqu'à 5 h. 30 p.m., le samedi, 12 h. 30 p.m., jusqu'au 4 septembre
Vastes terrains de stationnement à tous les magasins

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, JEUDI 12 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 185

photo LA PRESSE

Une remarquable illustration de l'époque, déployée par M. Greco dans les locaux de LA PRESSE, montre la Place d'Armes telle sans doute qu'elle était au tout début de ce siècle. On voit que l'arrangement du square autour du monument de Maisonneuve était différent. Les quatre édifices à gauche furent remplacés par les deux qui furent abattus il y a quelques semaines, la façade néo-classique de la Banque de Montréal est toujours en place, mais l'Hôtel des Postes, à gauche, a disparu. A droite, l'immeuble au coin de la rue Notre-Dame a été remplacé.

Dans un coffret sous la Place d'Armes, un paquet de documents historiques

par André Luchaire

Une découverte intéressante a été effectuée sur le terrain aujourd'hui nivelé du quadrilatère de la Place d'Armes où s'élevait il y a encore quelques semaines, les deux grands immeubles de la Banque Canadienne Nationale et du Royal Globe, ainsi que celui de Transportation Company.

Un citoyen montréalais, M. Jimmy Greco, 959 Côte Vertu, qui avait fait demande à la Ville pour y installer un parc de stationnement provisoire, et sans attendre la réponse avait commencé à y planter des poteaux, est tombé par hasard en creusant le sol avec une pioche sur un coffret de plomb enrobé dans du ciment et qui gisait à quelques pieds sous terre, tout près de l'angle de la Place d'Armes.

Ce coffret de plomb, écrasé sans doute par les opérations de nivellement de l'immeuble de la Banque Canadienne Nationale avant de l'avoir été par la pioche de M. Greco, contenait des papiers et des journaux qui ont permis de l'identifier comme étant celui que l'on avait scellé dans la pierre angulaire de cet immeuble, le 12 juin 1902.

Ce coffret contenait en effet : une liasse de documents serrés dans un pli jaune cacheté aux armes de la "Liverpool, London and Globe Insurance Company" avec la suscription suivante (traduite en français) "Contenu de la boite placée dans la pierre angulaire de l'édifice de The Liverpool, London and Globe Insurance Company — Juin 12, 1902" (signé) "G.F.C. Smith, secrétaire résident".

Ces documents ont été remis aimablement à LA PRESSE aux seules fins de publication (en attente de leur remise au propriétaire légal). Ils consistaient en une liasse de huit textes dactylographiés relatifs à la cérémonie de pose de la première pierre et à la compagnie, un plan "bleu" des neuf étages de l'immeuble dont on posait la première pierre, de quelques brochures sur les assurances, (dont une liste complète officielle des compagnies autorisées au Canada en 1902), d'un état financier de la ville de Montréal pour l'année 1901, ainsi que d'une dizaine de journaux datés du 11 juin 1902, date de la cérémonie, à laquelle assista, semble-t-il, le maire de Montréal, Sir James Cochrane Esq.

Ces textes sont les suivants : 1) un projet de programme de la cérémonie de pose de la première pierre ; 2) une liste des invités — parmi lesquels figure

Voir COFFRET en page 6

Les postiers veulent s'affilier à la FTQ

par André Béliveau

La marmite bout, et les postiers montréalais ont bien l'intention de continuer à attiser le feu.

Hier soir, les dirigeants de la section montréalaise de l'Association canadienne des employés des Postes ont décidé d'inciter leurs administrés à réclamer incessamment leur affiliation à la Fédération des travailleurs du Québec.

Par ailleurs, le président du groupe, M. William Houle, nous a déclaré que les postiers montréalais mettraient tout en oeuvre, de concert avec leurs sympathisants des autres centres, pour assurer la défaite de leurs dirigeants nationaux actuels lors des élections qui auront lieu le 25 septembre à Toronto.

"Si on a un bon candidat pour prendre la place de Les Hood, le président actuel, on va le pousser "au coton", a expliqué M. Houle; sinon, c'est moi qui va le débarquer !"

De longues fréquentations...

Tout au long de la grève qui s'est terminée samedi, la FTQ a très fortement appuyé les postiers. M. Louis Laberge, président de la centrale syndicale, y est même allé de plusieurs sorties assez sévères contre le Congrès du travail du Canada, auquel la FTQ est affiliée.

Jusqu'ici, cependant, les postiers de Montréal n'étaient pas eux-mêmes affiliés à la FTQ. Ils n'avaient avec elle que des "ententes de services", mais ne versaient pas de cotisations, et c'est en vertu de ces ententes de services qu'ils bénéficiaient de l'aide de la FTQ.

D'autre part, ils étaient membres, de par leur appartenance à la Fraternité canadienne des employés des Postes, du Congrès du travail du Canada.

Mais si les membres de la section endossent la résolution que leur présenteront leurs dirigeants dans quelques jours, comme on s'y attend, ils pourront dès lors être considérés comme "affiliés de plein droit" à la FTQ.

Leurs chefs syndicaux sont d'ailleurs tellement certains de leur accord qu'ils ont résolu d'expédier aujourd'hui même à la FTQ un chèque de $800 représentant leurs cotisations pour une période de cinq mois.

L'affiliation à la centrale, selon la résolution adoptée hier par le bureau de direction, doit être rétroactive au 1er juillet dernier.

M. Laberge, rejoint par téléphone tôt ce matin, s'est dit "heureux mais non surpris" du geste que les postiers s'apprêtent à poser. "Cela va régulariser la situation", a-t-il commenté.

Un chef syndical a commenté l'événement en d'autres termes: "Ça faisait assez longtemps qu'on "flirtait" avec la FTQ, il commençait à être temps qu'on la "marie", ou bien qu'on la lâche . . .".

Pas candidat, à moins que . . .

Des délégués des 11,466 commis postaux du pays doivent se réunir du 22 au 25 septembre prochain à Toronto, à l'occasion du congrès national de leur association.

Ces assises se termineront par des élections, comme il se doit. Et il semble bien que les postiers montréalais, tout comme une bonne partie de leurs collègues de Toronto, de Hamilton et de Vancouver, soient fermement décidés à ne pas réélire leurs dirigeants nationaux actuels.

M. Houle a affirmé à plusieurs reprises au cours du récent conflit que ces dirigeants nationaux et leurs homologues à la direction des associations des facteurs et des commis ambulants s'étaient comportés en "briseurs de grève" et en "valets d'Ottawa".

Hier, M. Houle nous a déclaré que ses partisans et lui-même avaient l'intention d'appuyer la candidature de cinq hommes en remplacement des chefs actuels, "qui ont failli à la tâche". Il n'a pas identifié ces cinq hommes, se bornant à dire qu'il ne briguerait pas personnellement les suffrages à la présidence nationale de l'association "à moins qu'on ne puisse pas trouver un homme qualifié pour assumer ce rôle".

"Je crois pouvoir être plus utile à la cause en restant un an ou deux de plus à Montréal, a-t-il expliqué. J'ai encore beaucoup de travail à faire ici. Je me contenterai donc d'un siège au comité exécutif, sauf s'il se produit une crise au niveau de la direction du syndicat."

Le leader montréalais a expliqué que les structures actuelles des associations de postiers sont "bonnes", mais que ce sont les hommes en place qui sont "pourris".

"Ce qu'il faut, c'est placer de bons hommes aux bonnes places. Le problème, actuellement, c'est que l'autorité est presque toute concentrée à Ottawa, où il y a des hommes à plein temps, alors que la plupart des sections sont très faibles. Ce n'est qu'à Montréal et à Vancouver que les sections sont dirigées par des hommes à plein temps. Il faudrait décentraliser . . ."

Le référendum : une farce monumentale

Mardi, M. Houle avait qualifié de "farce monumentale" le référendum que tient actuellement la Fraternité des employés des Poste afin de déterminer si les postiers acceptent l'augmentation de salaire proposée par le gouvernement et s'ils favorisent la grève comme moyen d'action.

"Nous avons trouvé cela très drôle, a-t-il dit. La grève est terminée, nous avons accepté un règlement, tout le monde est retourné au travail, et ces gens se demandent maintenant s'ils ne devraient pas entrer en grève. Ils ne se sont pas conduits en hommes quand c'était le temps, et ils veulent maintenant camoufler leur lâcheté en organisant un référendum fantôme . . ."

On sait que les postiers montréalais refusent de répondre au référendum. Tous les bulletins qu'on leur aura expédiés seront retournés vierges à Ottawa.

"On va les leur retourner tous ensemble, par exprès . . . et à frais virés ! Et qu'ils se comptent chanceux qu'on ne soit pas malhonnêtes : ils nous ont envoyés ces bulletins à nous, à l'exécutif; nous aurions bien pu ne rien dire, les marquer nous-mêmes et les leur retourner comme ça . . ."

Recommandations de la Fraternité

Selon M. Houle, la distribution de ces bulletins illustre encore une fois la faillite de la direction de la Fraternité. "On a tout simplement l'impresion qu'ils ne savent pas ce qui se passe".

Le comité exécutif de la Fraternité, de même que le comité syndical "ad hoc", ont tous deux recommandé avec insistance à tous les postiers du Canada d'accepter les propositions gouvernementales. "Bien que les propositions du commissaire ne répondent pas entièrement à nos demandes, elles y répondent pour une très grande part et représentent, au total, la plus grande victoire que les postiers canadiens aient jamais remportée, tant en termes d'avantages immédiats qu'en améliorations à long terme, ont-ils déclaré.

"Pour nous, rétorque M. Houle, la bataile est terminée. Il est plus que probable que nous négocierons avec le gouvernement dans moins d'un an. Déjà, le projet de loi nous accordant le droit de négocier est presque terminé. C'est un volume d'un pouce d'épais. Il sera probablement adopté par le gouvernement avant le 1er janvier 1966. Et, d'ici-là, nous avons du boulot à Montréal. Il nous faut organiser les intermittents, les employés à temps partiel, qui n'ont aucune protection dans le moment."

Selon M. Houle, il est très peu probable que le pays connaisse une autre grève des Postes à l'avenir.

Le pittoresque leader syndical s'est réjoui de ce que l'organisme qu'il dirige ait accru ses effectifs de 195 nouveaux membres au cours de la récente grève. Son syndicat compte maintenant quelque 2,300 membres, tandis que les facteurs de l'association-soeur

Voir POSTIERS en page 6

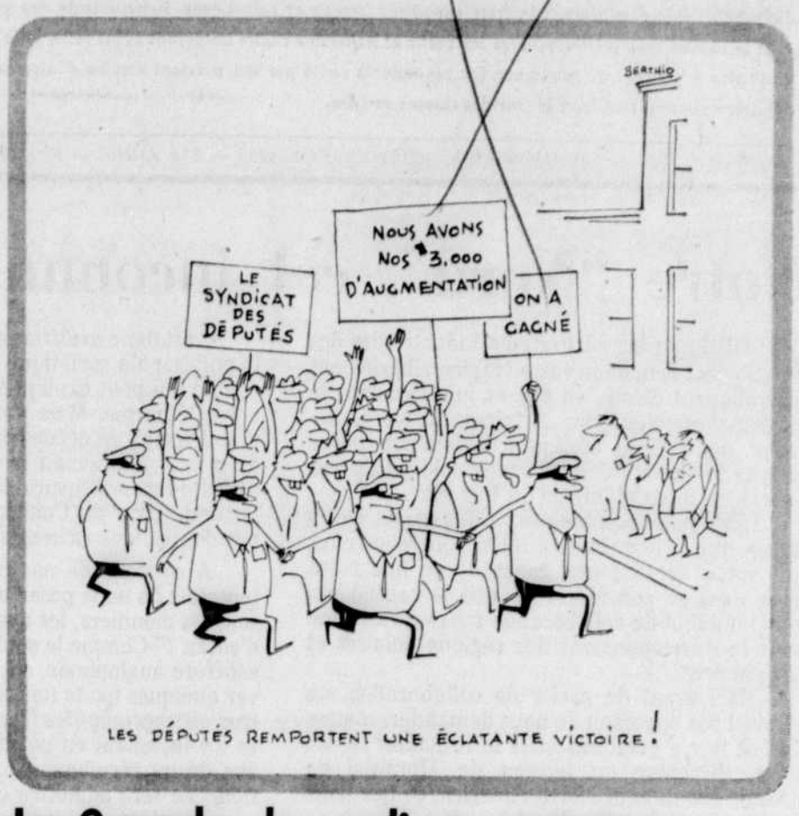

La Grenade: le syndicat contestera l'injonction interlocutoire prise hier

par Pierre Ducharme

Le syndicat des employés de la manufacture de chaussures La Grenade contestera d'ici une semaine probablement l'injonction interlocutoire que la compagnie a obtenue contre lui hier midi. C'est ce qu'a déclaré à LA PRESSE hier soir, M. Jean-Paul Laquerre, l'organisateur du piquetage fait près des locaux de l'usine.

Hier midi, en effet, le juge Benjamin Robinson de la Cour supérieure a accordé à la compagnie La Grenade une injonction interlocutoire pour remplacer l'injonction intérimaire qui se terminait au même moment. Le geste fut approuvé par le syndicat mais ce dernier a signifié qu'il soumettra une contestation avant que l'injonction ne devienne permanente.

Vitres brisées

Un des dirigeants de la compagnie s'est plaint de ce que certains grévistes "s'amusent à aller casser des vitres chez les employés (qui franchissent les lignes de piquetage et) dont on connait les adresses."

M. Raymond La Grenade nous a déclaré que sept femmes qui travaillent actuellement pour la compagnie ont vu les vitres de leurs maisons fracassées durant la nuit entre deux et quatre heures du matin cette semaine. Cette semaine également, le gardien de nuit a reçu des menaces, selon le porte-parole. M. La Grenade ne pense toutefois pas que ces actes de vandalisme soient commis sous l'instigation du syndicat. Il est d'avis que ce sont plutôt des grévistes isolés qui prennent sur eux de commettre de telles actions.

La production continue

Pendant ce temps, la production continue chez La Grenade. Les dirigeants ne croient pas devoir arrêter de produire non plus. Pour l'instant, les négociations sont à un point mort. Il n'y a pas encore eu de négociations entre les deux parties en conflit et l'on ne s'attend pas à ce qu'il y en ait bientôt. La compagnie refuse de considérer le projet de contrat de travail sollicité par le syndicat.

On attend le gouvernement

Quant à la partie syndicale, elle espère que le gouvernement, par la voix de son médiateur, M. Noël Bérubé, réunira les deux opposants d'ici peu. Des sources sûres au ministère du Travail nous ont cependant indiqué que l'employeur laisse encore l'impression de n'être pas prêt à négocier ; mais, a-t-on ajouté, si la compagnie changeait d'attitude, le ministère déléguerait sur-le-champ un médiateur. Actuellement, le médiateur provincial M. Bérubé, est occupé à Québec par l'arrêt de travail des électriciens.

Voir LA GRENADE en page 6

LOUEZ

des appareils à peinturer de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction. Aussi nombre d'autres outils tels que sableuse, scie électrique, etc.

VENTE
REPARATION
PIECES

Aucun problème si vous vous fiez à nos SPECIALISTES

GELINAS Compressors Inc.
4845, rue ST-DENIS
Stationnement gratuit à côté du magasin
AV. 8-0163
8 h. A.M. à 6 h. P.M. — VENDREDI SOIR jusqu'à 8 h. — SAMEDI MIDI et l'après-midi de 5 à 6

Dernier contrat pour l'estacade: $2,888,743

OTTAWA (DNC) — Le ministre des Travaux publics, l'honorable George McIlraith, annonce aujourd'hui l'adjudication d'un contrat de $2,888,743 à Janin Construction Limitée, de Montréal, pour la troisième et dernière phase d'un ouvrage de retenue des glaces sur le fleuve Saint-Laurent, à Montréal.

Des trois soumissions décachetées le 21 juillet, l'adjudicataire a présenté la plus basse. La plus élevée se chiffrait par $3,470,000.

L'ouvrage de retenue des glaces est en voie de construction sur le Saint-Laurent, en amont de l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967. En plus de servir de protection pour les installations de l'Expo 67, il aidera à retenir les embâcles sur le fleuve vis-à-vis de Montréal.

Le contrat principal pour la construction de 72 piliers et d'une superstructure à travers le bassin de Laprairie, entre la digue de la Voie maritime du Saint-Laurent et l'extrémité est de l'Ile-des-Soeurs, a été adjugé en avril 1964 à Dufresne Engineering Company Limited, de Montréal. Les travaux progressent plus rapidement qu'on le prévoyait et devraient être terminés cet automne.

A la fin de l'année dernière, Foresteel Industries, Limited, a obtenu le contrat pour la deuxième phase, soit la construction et l'installation de 70 vannes évidées en acier.

Le présent contrat comprend des poutres flottantes, des bâtiments de service, des systèmes électriques et le pavage des zones de service, combinaison de travaux qu'on prévoyait d'abord exécuter en deux phases. C'est le dernier stade du projet et on s'attend que l'ouvrage sera prêt à fonctionner au moins en partie au cours de l'hiver prochain.

Du coût total de $14 millions, la ville de Montréal paiera $2 millions et demi, et le gouvernement fédéral paiera le solde.

L'ouvrage d'une longueur d'un mille et demi comprend une série de 72 piliers en béton entre lesquels les vannes ou des barrières flottantes en acier s'élèveront et s'abaisseront, suivant le niveau d'eau dans le fleuve. Ainsi, elles retiendront les glaces en surface sans empêcher le libre écoulement des eaux. Les rainures dans lesquelles les vannes glisseront seront chauffées à l'électricité afin d'empêcher le gel d'entraver le mouvement de celles-ci.

On espère que l'ouvrage, en plus d'empêcher les glaces d'endommager les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, l'emplacement de l'Expo 67, aidera à retenir les embâcles comme celles qui ont déjà causé des inondations dans la région de Montréal.

La grève des postes a coûté $2,000 à Montréal

par Bernard Morrier

La récente grève des postiers montréalais, en plus d'avoir causé une foule de petits ennuis aux contribuables de la métropole, aura aussi indirectement coûté de l'argent à ces derniers.

En effet hier, au cours de sa réunion hebdomadaire, le Comité exécutif de Montréal a accordé un crédit supplémentaire de $2,000 au service des Achats et magasins afin de lui permettre de payer les heures supplémentaires de travail imposées aux employés en raison de l'arrêt de travail des postiers.

On sait que durant cette période, les comptes de taxes avaient tous été livrés à domicile par des messagers spéciaux, les autorités de la ville s'évitant ainsi l'obligation d'accorder des extensions pour le règlement des taxes d'eau, foncières et autres, lesquelles sont dues le premier septembre.

D'autre part, le Comité a ratifié une décision du Conseil des arts de la région métropolitaine de Montréal accordant une subvention de $50,000 à la troupe des Grands Ballets canadiens.

Enfin, le président, M. Lucien Saulnier, a annoncé qu'une réunion spéciale du conseil municipal aura lieu mardi soir prochain, le 17 août.

Cette séance a pour but d'étudier en deuxième lecture plusieurs amendements touchant des règlements de zonage. Il s'agit en fait des seules questions à l'ordre du jour.

Pas de grève à BP et Texaco pour le moment

Le déclenchement d'une grève à deux raffineries pétrolières de Montréal par quelque 500 membres du syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) a été retardé, a annoncé mardi M. Fernand Daoust, représentant de l'union au Québec.

La semaine dernière, M. Daoust avait fixé au 15 août la date provisoire du début de la grève des employés des compagnies Texaco et BP. Mardi, il a déclaré que le début de la grève a été reporté à la fin du mois d'août ou au début de septembre.

Il a déclaré que la décision de déclencher la grève sera laissée entre les mains des délégués canadiens, représentant 3,500 employés de l'industrie pétrolière au Canada, au congrès du syndicat international qui sera tenu à Miami la semaine prochaine. M. Daoust a précisé que les délégués, lors de ce congrès, étudieront la situation au Canada et décideront s'il y a lieu de déclencher une grève et à quelle date la déclencher.

Les employés des compagnies de pétrole, y compris les employés des raffineries et les conducteurs de camions-citernes, qui font tous partie du syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimique et atomique, cherchent une augmentation de salaire de 40 cents l'heure. Cette augmentation mettrait leur salaire au niveau de celui des travailleurs de l'industrie pétrolière américaine.

Le mois dernier, les membres de l'Association des détaillants d'essence ont déclenché une grève qui a, pendant deux jours, fermé à peu près tous les postes d'essence du Québec. Les vendeurs réclamaient des profits plus élevés sur la vente de l'essence.

FAITS divers

Saisie d'un alambic : 4 arrestations

La Gendarmerie canadienne a effectué l'arrestation de quatre hommes et la saisie d'un alambic, hier soir sur une ferme à St-Etienne de Beauharnois.

L'alambic, d'une capacité quotidienne de 150 gallons, était dissimulé dans une grange de la ferme de M. Alfred Durand. La police a également saisi 600 gallons d'alcool frelaté, 4000 gallons de moult, 100 sacs de sucre et diverses quantités de levure, d'huile, et d'ingrédients de toutes sortes.

Les quatre hommes devaient comparaître aujourd'hui même à Valleyfield pour répondre des accusations de possession d'alambic et possession d'alcool frelaté.

Vol de 317 bâtons de dynamite

HEMMINGFORD. (J. D. G.) — On a signalé hier matin le vol de huit caisses de dynamite contenant 317 bâtons, dans un entrepôt souterrain situé à un demi-mille environ, au sud de la ville de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon.

Cet entrepôt contient une tonne et demie de dynamite tel que le spécifiait le propriétaire de l'entreprise de construction Fortin et Frères, M. Gaétan Fortin, lors d'un entretien téléphonique avec le représentant de LA PRESSE. Celui-ci prétend que le vol remonte à quelques jours puisque lui et ses employés n'avaient pas eu à pénétrer à l'intérieur au cours des trois dernières semaines. L'on croit que le vol a été perpétré en une seule occasion puisque les huit caisses dérobées pèsent environ 400 livres et se transportent facilement dans une automobile de grandeur moyenne. M. Fortin a aussi laissé entendre qu'il s'agit de l'oeuvre de cambrioleurs qui ont agi avec dextérité, pour avoir saboté le cadenas à la porte et l'avoir remis en place intact. On présume que les auteurs de ce vol demeurent à l'extérieur d'Hemmingford.

Mise au point

Une succession d'erreurs s'est glissée dans le compte rendu d'une tragédie routière qui a été publié dans LA PRESSE de lundi.

Contrairement à ce qui avait été rapporté par les témoins de

Voir FAITS DIVERS en page 6

EN GRAND SPECIAL
POUR 3 JOURS SEULEMENT

CHEMISES
de 1ère QUALITE
pour CLASSEURS
Avec l'onglet à droite ou à gauche
Format lettre — Prix rég. $3.00 le cent. SPECIAL, le cent $2.20
Format légal — Prix rég. $3.75 le cent. SPECIAL, le cent $2.70
"Votre centre d'achats d'articles de bureau"
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750 Beaubien 273-9501
8539 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3051
851 Décarie St-Laurent 748-7961

GARANTIE À VIE
MIDAS

- SI JAMAIS VOTRE SILENCIEUX DOIT ETRE REMPLACE, IL LE SERA SANS FRAIS.
- LA GARANTIE MIDAS CONTRE LA ROUILLE, LA CORROSION, LA PERFORATION, ETC. EST VALIDE A N'IMPORTE LEQUEL DES 469 ATELIERS MIDAS DU CANADA ET DES ETATS-UNIS.
- L'INSTALLATION DES SILENCIEUX EST GRATUITE ET SE FAIT SOUS VOTRE SURVEILLANCE.
- VERIFICATION RAPIDE ET GRATUITE DES AMORTISSEURS
- NOUS HONORONS LES CARTES DE CREDIT.

Installation gratuite...

4495 Iberville
Angle Mont-Royal
526-1627-8

6100 Upper Lachine
ouest de Girouard
481-0404
OUVERT TOUS LES JOURS
de 8 A.M. à 9 P.M.
Samedi, 8 A.M. à 5 P.M.

850 boul. Labelle
Face Centre d'achats St-Martin
681-1601

10,111 boul. Pie IX
nord du boul. Métropolitain
321-7108-9
Lundi, jeudi, vend., 8 A.M. à 9 P.M.
Mardi, merc., 8 A.M. à 6 P.M.
Samedi, 8 A.M. jusqu'à midi

CORBEIL
SUR LA PLAZA
Magasin par excellence pour écolières

Votre fille... qu'elle fréquente l'école maternelle, le jardin de l'enfance, l'école primaire ou secondaire ou toute autre maison d'enseignement, nous avons la garde-robe qui lui convient !
Dans la vignette : Une tunique à devant croisé. Jupe à six godets. Poche sur un côté. Tissu "Sherwood" Celanese (acétate et viscose) lavable. Bleu marine clair. 4 à 6x, 4.98; 7 à 14, 5.98. Tailles "chubby" 8½ à 14½, 6.98; 8 à 14x 6.98. Grand choix d'autres modèles.
CORBEIL HABILLE BIEN L'ÉTUDIANTE
6500, rue ST-HUBERT
angle BEAUBIEN
Tél. 279-4581

Les étudiants des écoles protestantes peuvent obtenir leurs résultats d'examens

Les étudiants de 11e année sous la juridiction de la Commission scolaire protestante du Grand-Montréal peuvent dès ce matin se procurer les résultats de leurs examens de juin en s'adressant à leur écoles respectives. De même, ceux qui devront suivre des cours préparatoires aux examens de reprise peuvent le faire dès aujourd'hui, auprès du centre d'examens de reprise situé à l'école Herbert Symonds, au 4041 de l'avenue Old Orchard.

Voici l'horare des périodes pendant lesquelles les étudiants pourront obtenir leurs résultats d'examens : les jeudi 12 et vendredi 13, de 9 h. a.m., à midi ; de 2 h. p.m. à 5 h. p.m. et de 7 h. p.m. à 9 h. p.m. Samedi, le 14 août : de 9 h. a.m. à midi. Enfin, du 16 au 20 août, de 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Le centre d'examens recevra les inscriptions aux cours préparatoires jeudi, vendredi et samedi, les 12, 13 et 14 août, aux mêmes heures que ci-haut.

Cependant, durant la semaine du 16 au 20 août, les heures d'inscription seront les suivantes : de 9 h. a.m. à midi et de 1.15 p.m. à 4 h. 30 p.m.

COFFRET

SUITE DE LA PAGE 3

l'hon. Trefflé Berthiaume, fondateur et premier président de LA PRESSE, aux côtés de représentants de tous les autres organes de presse de Montréal, des compagnies d'assurances et des banques de la ville, (parmi lesquelles M. J. A. Prendergast, représentant la Banque d'Hochelaga qui dix ans plus tard amorçait avec la London, Liverpool and Globe, des tractations pour l'acquisition du futur immeuble) et d'autres hommes d'affaires importants parmi lesquels le sénateur Louis Beaubien, et, bien entendu, les dirigeants de la compagnie ; 3) un bref historique de la compagnie une liste du conseil d'administration de la L.L.G., 4) 5) et 6) les textes des allocutions qui furent prononcées ; 7) une liste des architectes et entrepreneurs collaborant à la construction de l'immeuble, et 8) le texte d'une inscription commémorative sur la truelle.

On note aussi parmi les journaux enfermés dans le coffret, non seulement LA PRESSE, mais aussi la Patrie alors quotidienne, le Journal, et le Montreal Herald et le Daily Witness disparus depuis, le Montreal Star qui s'appelait alors Montreal Daily Star, la Gazette.

On remarque enfin une très intéressante gravure en couleurs, de très grand format, représentant la Place d'Armes, comme vue de l'église Notre-Dame, avec tous ses édifices commerciaux.

Ces documents, qui légalement appartiennent, semble-t-il, à la Banque Canadienne Nationale, propriétaire du terrain et donc du sol sous-jacent, offrent évidemment un intérêt particulier pour la Liverpool, London and Globe ; le secrétaire résident de cette compagnie pour l'époque, M. G.F.C. Smith, en raison de son ancienneté dans la maison qu'il avait servi pendant 51 ans, avait en effet été choisi exprès pour "officier" à cette cérémonie, au cours de laquelle il prononça, après le maire de Montréal, James Cochrane, Esq., et Sir Alexandre Lacoste, une double allocution bilingue dont nous donnons l'extrait suivant : "Comme tout procède de Dieu que tout doit se rapporter à lui, qu'il est le grand architecte de tout ce qui se construit, vous trouverez bon que ce soit au nom de Dieu que je pose la pierre fondamentale de cet édifice".

Espérons que la découverte de ces documents qui en somme intéresse à des titres tout à fait différents, trois catégories diverses de personnages ou d'institutions ne pose pas de problème grave et ne serve qu'à éclairer davantage une époque du passé de la ville, dont elle livre un épisode caractéristique !

Québec fait appel à l'Interpol pour retrouver ses tableaux

QUEBEC, (PC) — Les recherches de l'Interpol, du Federal Bureau of Investigation des Etats-Unis et de tous les corps et organisations policières du Canada n'ont encore abouti à aucun résultat dans la recherche des tableaux et des pièces de monnaie ancienne volés au musée de la province, à Québec en mai dernier.

En conséquence, la Sûreté provinciale du Québec vient de distribuer à travers le monde des centaines de plaquettes illustrées, contenant huit pages, donnant la liste des 28 tableaux à l'huile volés, ainsi que des quelque 450 pièces d'ancienne monnaie mexicaine, anglaise, bolivienne et péruvienne.

Vingt-trois des toiles à l'huile disparues appartenaient à la collection de l'ex-premier ministre Maurice Duplessis. Les autres étaient des oeuvres de peintres européens.

"Aucun développement important ne s'est encore produit dans l'enquête en cours", a déclaré l'inspecteur en chef Joseph Matte, de la Sûreté provinciale.

La Sûreté provinciale craint que les tableaux ne soient en Europe et plus particulièrement en Italie. Il existe dans ce pays une organisation puissante de voleurs de tableaux.

Lors du vol, deux veilleurs de nuit furent attirés dans un guet-apens et ligotés, après avoir ouvert une porte. L'un d'eux était agacé d'entendre la sonnerie et crut bien faire de sortir pour "pincer" les mauvais plaisants.

La valeur du vol est estimée à $100,000. Les pièces de monnaient ancienne dataient d'aussi loin que 1216.

POSTIERS

SUITE DE LA PAGE 3

sont au nombre de 2,000 environ.

Enfin, M. Houle a consenti à donner quelques explications au sujet d'un incident qui a provoqué un certain remous au milieu de la semaine dernière, quelques jours avant la fin de la grève. Ce soir-là, une réunion très importante devait avoir lieu au bureau du ministre Benson, à Ottawa, entre les ministres Benson, Tremblay et Pennell, une quinzaine de dirigeants de la Fraternité et cinq délégués des grévistes montréalais. La rencontre avait été fixée à 11 heures, mais elle n'avait effectivement commencé qu'à minuit, les Montréalais étant arrivés au bureau du ministre avec 55 minutes de retard.

"Nous avions pris l'avion à 10 heures à Montréal, a expliqué M. Houle, mais nous avons décidé de passer à notre hôtel avant d'aller rencontrer ces messieurs. Et là, comme nous avions tous une faim de loup, nous avons pris le temps de nous payer un petit gueuleton avant de passer à l'action..."

LA GRENADE

SUITE DE LA PAGE 3

Pour ce qui est des ouvriers, le directeur de la grève, M. Léopold Gareau, nous a dit que ceux-ci étaient prêts pour une longue grève. Les grévistes reçoivent environ $30 par semaine en argent liquide et le fonds de secours permet de payer quelques dettes. Assez curieusement, les deux parties semblent après plusieurs mois de grève se porter assez bien.

DISPARUE — Le bureau des personnes disparues de la police de Montréal tente présentement de retracer Mlle Francine Labelle, âgée de 16 ans, dont les parents demeurent au 8194 de la rue Drolet et qui est portée disparue depuis le 4 août dernier. Mlle Labelle a été vue pour la dernière fois en face du 5030 rue St-Denis ainsi qu'au Parc Jarry. Elle mesure 5'3", pèse 105 livres, a les cheveux châtains (au naturel) mais peut les avoir teints en noir. Elle a les yeux gris. Au moment de sa disparition elle portait des "jeans" bleus. Toute personne connaissant les allées et venues de la disparue est invitée à appeler le bureau des personnes disparues en signalant 872-5687.

Promotions à 15 détectives

Au cours de sa réunion hebdomadaire tenue hier, le Comité exécutif de Montréal a annoncé la promotion de quinze détectives à la fonction de sergents-détectives au service de la police.

Il s'agit des détectives Claude Bourbonnière, Charles Rossi, Denis Roy, Paul Couture, Gilles Jean, Charles Degrosbois, Jean-G. Lévesque, Yvon Beaulieu, André Charette, Guy Renaud, Raymond Bergeron, Delphis Blondin, Réginald Descarreaux, Emile Larivière, Marcel Mousseau.

Hold-up au motel Kambo

Pour s'emparer d'un montant de $28.48, deux individus ont pris le risque de se présenter armés de revolvers au bureau du motel Kambo, 5075 est, rue Sherbrooke, vers 1 h. la nuit dernière. Croyant surprendre les malfaiteurs, la police de Montréal avait dépêché sur les lieux, trois autos-radio. Les voleurs se sont enfuis à pied.

Garçonnet tué par un camion

MONTMAGNY, (PC) — Un garçonnet de 10 ans, Donald Gosselin, domicilié à Montmagny, à environ 45 milles au sud-est de Québec, a été mortellement blessé, hier, lorsqu'il a été renversé par un camion alors qu'il marchait en bordure de la route. La tragédie s'est produite non loin de la demeure de ses parents.

La Compagnie Franche de marine à Toronto

A l'issue de sa réunion hebdomadaire, le Comité exécutif de Montréal a annoncé hier que la Compagnie Franche de la marine, laquelle exécute tous les jours des exercices de milice à l'île Ste-Hélène durant la saison estivale, se rendra à Toronto du 12 au 14 septembre afin de participer aux fêtes marquant l'inauguration du nouvel hôtel de ville de la Ville-Reine.

A cette fin, un crédit de $1,400 a été approuvé pour défrayer le coût du voyage et les salaires des miliciens. Toutefois, les frais de séjour à Toronto seront assumés par l'administration de cette ville.

Montréal veut acheter des voitures compactes

Le Comité exécutif de Montréal a pris connaissance hier de sept soumissions pour l'achat de 45 automobiles compactes.

Voici en détail la liste des soumissionnaires avec, entre parenthèses, le type de véhicule offert : Montréal Dauphine inc., $89,199 (Renault R-8) ; Garage Willie Limitée, $83,952 (Renault R-1130) ; Automobiles Renault-Canada Limitée, $86,098.50 (Renault R-1130) ; Model Auto Sales Inc., $100,170 (Rambler American) ; Chalet Motors Limited, $97,546.50 (Rambler American) ; Arbour Automobile Limitée, $99,263.70 (Rambler American) ; et, Garage Jos. Leroux, $90,630 (Renault R1130).

Par ailleurs, une seule soumission a été présentée pour l'aménagement du parc Joseph-Paré, situé dans le quartier Rosemont.

L'offre de $147,969 a été faite par la compagnie Cerone Landscaping.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

l'accident, une collision d'autos survenue dimanche soir à St-Constant, l'auto dans laquelle M. Lucien Moreau, 19 ans, de St-Constant, a subi des blessures mortelles, n'était pas conduite par ce dernier, mais par M. Gilles Nicol, du 1650 est rue Fleury. De plus, ce M. Moreau n'était pas accompagné de Mlle Nicole Gilles, 25 ans, qui n'existe pas. Et pour ce qui est de François, le fils de six mois dont il était aussi question, il n'était pas dans cette auto mais dans l'autre, puisque sa mère est Mme Rodier, l'autre victime, qui n'avait pas 30 ans, comme il avait été signalé, mais 26 ans.

Deux ans de pénitencier à un incendiaire

TORONTO, (PC) — Jean-G. Gagnon, âgé de 30 ans, originaire de la ville de Québec, a été condamné à deux ans de pénitencier, hier, après avoir été reconnu coupable d'avoir délibérément allumé un incendie dans la maison de chambres où il vivait en novembre dernier.

Une personne avait subi de sérieuses blessures lors de cet incendie en sautant du troisième étage de l'immeuble. Cinq autres personnes avaient été rescapées par les pompiers.

Selon l'enquête, Gagnon avait mis le feu à quatre endroits différents simultanément dans son propre appartement au troisième étage. Ensuite, il était sorti à l'extérieur pour surveiller le travail des pompiers.

L'accusé avait subi un examen à l'hôpital de Penetanguishene. On avait trouvé, à l'époque, qu'il était "dérangé" mais pas assez pour ne pas subir son procès sous l'accusation d'incendiaire.

Vols avec violence

Comme Mme Simonne Archambault, 3858, parc Lafontaine, passait hier soir à l'angle de St-Hubert et Cherrier, un rôdeur l'a projetée sur la chaussée et lui a arraché son réticule contenant $80. Blessée dans sa chute, la victime dut par la suite se faire traiter pour ecchymoses.

M. Camille Gendron, 3745, rue Préfontaine, a subi un sort presque identique quelques heures plus tard comme il passait à l'angle de Orléans et Ste-Catherine. Deux escarpes l'ont assailli et lui ont arraché les $20 qu'il avait dans ses poches.

Deux suspects détenus à la suite d'un "hit and run"

Deux individus ont été appréhendés par la police de Montréal-Nord, vers 8 h. 50 hier soir, à la suite d'un "hit and run" survenu à l'intersection de la rue St-Denis et du boulevard Dorchester, 35 minutes plus tôt, soit vers 8 h. 15.

Une femme de 25 ans, Mme Paul-Emile Jacques, domiciliée au 30 Terrasse Robert, à Ste-Thérèse, qui est enceinte de six mois, avait dû être traitée à l'hôpital St-Luc, souffrant d'un violent choc nerveux à la suite de cette collision.

Un témoin de l'accident avait réussi à prendre note du numéro d'immatriculation de la voiture des fuyards. En possession de ce numéro, la police de Montréal a tôt fait d'avoir le nom du propriétaire, un résidant de Montréal-Nord.

A la demande du lieutenant Cossette, de l'escouade des "hit and run" de la sûreté de Montréal, la police de Montréal-Nord a rapidement mis le grappin sur les deux présumés fuyards.

Il s'agit bien d'un noyé

Le corps repêché mardi dans le fleuve St-Laurent, près de Montréal, a été identifié hier comme étant celui de M. Jean Bérubé, âgé de 31 ans, de Verdun, en banlieue de la métropole.

Le corps avait séjourné environ une semaine dans l'eau. La police a déclaré que Bérubé s'était noyé. On avait craint en premier lieu qu'il ne s'agisse d'autre chose, le corps portant plusieurs blessures à la tête et aux mains.

Pornographe arrêté par la PP...

Des policiers de l'escouade de la moralité de la Sûreté provinciale, dirigés par l'inspecteur Hervé Patenaude, ont procédé, hier soir, à St-Laurent, à l'arrestation d'un individu qui serait mêlé à un immense réseau de photos et films pornographiques. Les agents ont également mis la main sur des livres de comptabilité utilisés dans l'administration de ce réseau, peut-être international.

Cette enquête avait débuté au milieu du mois de mai dernier, alors qu'on avait procédé à 147 perquisitions aux quatre coins de la province de Québec. A la suite de ces descentes, trois hommes dans la trentaine, Bernard Randolph, son frère Morris et Ted Mitchell, tous les 3 de Kingston, ont dû fournir des cautionnements de $15,000 après avoir comparu devant le juge Chevrette. Lors de ces arrestations du mois de mai, on avait parlé d'une organisation dont le chiffre d'affaires pouvait varier entre le quart ou le demi-million.

Avec l'arrestation d'hier soir et la découverte de livres de comptabilité, les policiers appuieront leur preuve et trouveront sûrement d'autres noms qui viendront compléter la liste des arrestations dans cette affaire de films pornographiques.

On retrouve le corps d'un marin du Cedarbranch

Le corps du marin porté disparu le 31 juillet dernier dans l'incendie du pétrolier Cedarbranch dans le port de Montréal a été découvert hier sous trois pieds de débris dans la chambre aux machines du navire. Il s'agit de M. Albert Turner, âgé de 58 ans, de Drummondville.

Les médecins légistes de la morgue ont pratiqué une autopsie sur son cadavre et ont établi que la victime avait succombé à l'asphyxie par l'oxyde de carbone.

Le corps a été transporté à Drummondville. L'enquête pour établir les causes de ce sinistre se poursuit.

Hold-up dans une banque

Une bande de cagoulards, qui terrorise les banques des cantons de l'est depuis plusieurs semaines, a rendu visite aujourd'hui à la succursale de Disraëli de la banque Provinciale du Canada.

Trois bandits masqués et brandissant chacun un revolver ont en effet mis en joue les clients et les employés et ont vidé les tiroirs-caisses, s'emparant de montants atteignant apparemment les $10,000.

Après leur départ, le sergent d'état-major Lorenzo Marineau, chef de l'escouade des hold-up à la PP, a immédiatement fait bloquer les routes environnantes et a dépêché plusieurs limiers sur les lieux pour enquête.

Cambriolages

Des cambrioleurs sont entrés par une porte arrière dans le restaurant Dézéry, 1420, rue Dézéry, et ont fait main basse sur une bonne quantité de cigares et de cigarettes; passant par la porte arrière pour ressortir par celle d'en avant, un malfaiteur a volé pour plus de $1,000 d'effets personnels chez Mlle Otti Straeten, 2224, Dorchester ouest, app. 11.

Rapt de trois enfants à Ville d'Anjou

En collaboration avec la police de Shawinigan, des policiers de Ville d'Anjou enquêtent présentement dans le but de déterminer les circonstances de l'enlèvement de trois enfants âgés de cinq ans et moins, hier matin à Ville d'Anjou. De parents séparés, les enfants étaient sous la garde de leur père. La police croit qu'ils ont été enlevés par leur mère, qui demeure à Shawinigan.

Assez spectaculaire, ce rapt a été effectué à l'aide d'une auto verte.

Accident mortel à Ste-Anne-de-Bellevue

Un homme a perdu la vie ce matin, peu avant 6 h., lorsque son auto a heurté violemment un poteau de la voirie, en bordure de la route transcanadienne à Ste-Anne-de-Bellevue.

La victime est M. Russel Metcalf, âgé de 24 ans, du 59 rue St-Jean à Hudson, comté de Vaudreuil-Soulanges.

Vol de $6,500

Les cachettes les meilleures ne sont pas toujours les plus sûres comme l'a appris à sa grande consternation M. Alter Slukier, 5962, Clanranald. Il a en effet révélé à la police qu'il avait caché dans un globe d'électrolier, sur la galerie arrière de son logis, $4,000 en coupures de $100, $50 et $20, et $2,500 en diamants. Quand il a voulu vérifier la cache hier, il a constaté que magot et pierres fines étaient disparus.

La station Atwater va bon train

Le Comité exécutif de Montréal a pris connaissance hier de six soumissions relativement à la construction des accès et à la finition de la station de métro Atwater.

Les offres varient entre $685,933 et $1,083,200 et ont été respectivement soumises par la Compagnie Secant Construction et Montclair Construction.

Les autres soumissionnaires sont : Vermont Construction Inc. ($822,132) ; Rodighiero Construction ($940,719) ; Construction Oméga Limitée ($949,500) ; Robert McAlpine Limited ($1,038,483).

ANNONCE

DÉMANGEAISONS dues à L'ECZÉMA

Les défauts cutanés du visage ou du corps, eczéma, boutons, rougeurs, desquamations, démangeaisons, pied d'athlète, sont vite soulagés par NIXODERM. Action antiseptique cicatrisante. Donne une peau plus douce et un teint plus net. Demandez le savon et l'onguent NIXODERM à votre pharmacien. Revitalisez votre peau.

HOMMES et FEMMES de 16 à 45 ans

PENSEZ à votre avenir !

Inscrivez-vous au

COURS SUR MACHINES **IBM**

Opération — Filage — Key Punch — Programming

Pour informations appelez **861-5426**

AUTOMATION DATA PROCESSING INSTITUTE LTEE

1242, rue PEEL, MONTREAL, P.Q.

VACANCES et GOLF

Passez vos vacances sur les plus beaux et les plus intéressants parcours de golf des Laurentides.

Nous disposons encore de quelques luxueux appartements et chalets, loués à la semaine ou au mois, à des prix très raisonnables, qui vous donnent droit gratis au golf, à la grève, à la piscine intérieure, au tennis et aux facilités offertes par l'hôtel.

Places libres en septembre et octobre seulement.

Pour de plus amples renseignements et pour retenir vos places, téléphonez à M. John Sioui : 861-2256 (communication directe)

Décidez dès aujourd'hui de combiner vacances et golf au

le Chantecler
Ste-Adèle-en-haut, Québec

De la beauté sans souci!

Nouvelle peinture Lucite* pour murs

Elle s'utilise telle qu'elle sort de la boîte. Pas besoin de brasser, de diluer. Pas d'égouttures ni d'éclaboussures, ne coule pas sur le manche. S'étend facilement.

Sèche en 30 minutes. Donne un fini mat, lisse et uni. S'étend facilement sur le plâtre, la vieille peinture, les panneaux muraux, le papier-tenture. Même si vous peignez votre plafond, vous ne vous salissez pas. Et LUCITE* est lavable.

Nettoyage facile et rapide. Pinceaux, rouleaux et plateau à rouleau se nettoient rapidement à l'eau et au savon. Si vous en répandez, essuyez avec un linge mouillé. Permet de faire des retouches sans stries ou traces de démarcation. LUCITE* masque le craquelage et les légères imperfections.

Une gamme moderne de couleurs. Pour boiseries, cuisines et salles de bains, et les murs et plafonds, utilisez l'Émail Satiné DULUX* harmonisé avec les coloris de LUCITE*. Demandez les deux à votre distributeur. Se font en 22 ravissantes couleurs et en blanc.

PEINTURE LUCITE* POUR MURS

*Marques déposées

Du Pont... *le nom qui mérite votre confiance*

DU PONT CANADA

MONTREAL
Ary Paint & Wlpr, 3850 Van Horne
C.R. Crowley Ltd, 1387 O., Ste-Catherine
Quincaillerie Pascal 901 rue Bleury
Quincaillerie Pascal 5742 Ave du Parc
Quincaillerie Pascal 1494 O., Ste-Catherine
Ryan Paint Ltd. 1148 Van Horne
St-Viateur Hardware 201 O., St-Viateur
Simpson Mtl Ltd. 977 O., Ste-Catherine
Victoria Paint & Hdwe. 5950 Ave Victoria

EST
Joliet Paint Regd. 7035 E., Notre-Dame
Lamarche et Frères 2273 des Ormeaux
J.-L. Miron Ltée 1650 E., de Montigny
Notre-Dame Lumber 2315 rue Cadillac
Ryan Paint Ltd. 1662 E., Ste-Catherine
Ryan Paint Ltd. 3629 E., rue Ontario
Robert Walsh Ltd, 514 rue Baldwin

NORD-EST
C.-E. Adam Enrg. 1950 E., Laurier
Auto-Centre Western 10741 Pie-IX
Auto-Centre Western 3780 E., Jean-Talon
Beauline Ltée 2174 E., Mont-Royal
Canadian Tire 1465 E., Jean-Talon
G. Damecour Inc. 184 E., Jean-Talon
Ferr. Francescutti 3755 Dickens
Antoine Gervais 1974 E., Jean-Talon
A. Goyette & Fils Enrg. 1473 E., rue Laurier
Paul Grenier Enrg. 2301 E., rue Fleury
Quinc. Roger Lambert 5110 E., Beaubien
Quincaillerie Pascal 4250 E., Jean-Talon
Ryan Paint Ltd. 6515 rue Papineau
Ryan Paint Ltd. 7122 rue St-Hubert

NORD-OUEST
Quincaillerie Pascal 2670 de Salaberry

OUEST
The Kennedy Co. 67A, av. Westminster
Ryan Paint Ltd, 3904 O., Notre-Dame

CARTIERVILLE
Quinc. Cousineau Ltée 12271 boul. Laurentien

CHAMBLY
C.E. Fortier & Fils Ltée 1378 Bourgogne

CHATEAUGUAY
Canadian Tire 77 boul. d'Anjou
Jean Crepin Bldg Sup. Châteauguay Station
Hub Hdwe Centre d'Achats Beauchâteau

CHOMEDEY
Canadian Tire 1205 boul. Labelle
Decor Pt & Wlpr. 3816 boul. N.-Dame

DORION
Riley Hardware 235 Harwood

DORVAL
Quincaillerie Pascal 950 chemin Herron

GRANBY
S & M Pt & Wlpr. 16 rue Principale

GREENFIELD PARK
Canadian Tire 820 boul. Taschereau
Quincaillerie Pascal Greenfield Shop. Plaza

HUNTINGDON
McCoy Bros.

JOLIETTE
Canadian Tire 1204 boul. Manseau

LACHUTE
Canadian Tire 494 rue Principale

LAFLECHE
Auto-Centre Western 2771 rue Mance

LESAGE
Shawbridge Lbr. Ltée

PONT-VIAU
Quinc. Alvo Ltée 15 boul. des Laurentides

POINTE ST-CHARLES
Paul Bélanger Ltée 801 Hibernia

REPENTIGNY
Imperial Drape and Fabric 129 boul. Iberville

RIGAUD
Quinc. Rigaud 114 rue St-Pierre

ROUYN
Canadian Tire 150 E., rue Perrault

ROXBORO
Quinc. Roxboro Inc. 15 Commercial Centre

STE-ADELE-EN-BAS
Dollard Théoret 187 boul. Ste-Adèle

ST-FELIX-DE-VALOIS
Geo. Benny

ST-HUBERT
Ryan Paint Ltd, 4810 Domville

ST-JEAN
Geo. Berger 85 rue St-Paul

ST-JEROME
L. C. Taillon Ltée 200 rue St-Georges

STE-JULIE
Edouard Beauchesne

STE-JULIENNE
Gilles Venne

ST-LAMBERT
Ryan Paint Ltd. 480 ave Victoria

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
Henri Charbonneau 180 rue Principale

STE-SCHOLASTIQUE
Alphonse Cousineau & Fils

SHAWINIGAN
Perr. Guillemette 1532 rue Frigon
Hébert & Parent Enrg. 431 Tamarac

SOREL
Canadian Tire 120 rue du Roi

VAL D'OR
Canadian Tire 1220, 7ème rue

VALLEYFIELD
A. H. Besner Ltée 18 O., Nicholson
Canadian Tire 305 chem. Larocque

VANKLEEK, ONT.
W. C. Wood

VARENNES
Jean-Bapt. Langlois

VERDUN
Quincaillerie Allard 4455 rue Wellington
Auto-Centre Western 1170 rue de l'Eglise
Canadian Tire 3180 rue Wellington
Quincaillerie Pascal 4050 rue Wellington
Ryan Paint Ltd. 5661 Ave Verdun
Ryan Paint Ltd. 299 ave de l'Eglise
J. L. Sauvé & Fils 3981 rue Wellington

VILLE-EMARD
Charlemagne Robert Paint Store 5906 boul. Monk

VILLE JACQUES-CARTIER
Auto-Centre Western 1221 chemin Chambly
Jacques-Cartier Floor Covering 872 O., Curé-Poirier

WESTMOUNT
Quincaillerie Pascal 4833 O., Sherbrooke
Ryan Paint Ltd. 1311 ave Greene

UNE GARANTIE
et un rendement plus élevé d'intérêt

PRUDENTIAL depuis 1928

ENTIÈREMENT GARANTIS

- Les fonds placés le 10 de chaque mois rapportent de l'intérêt à compter de 1er jour du mois.

De l'avis de l'avocat-conseil, ces billets garantis seront des placements pour lesquels la Loi (canadienne) sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques stipule que toute compagnie enregistrée en vertu de la Partie III de la dite Loi peut placer ses fonds sans recourir aux clauses de l'alinéa (4) de l'article 63 de la dite Loi.

BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS

7% D'INTÉRÊT SUR LES FONDS PLACÉS À 365 JOURS

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED
1255, rue Université, Montréal
Veuillez me faire parvenir la brochure explicative ***GRATUITE***
SUR LES BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS
NOM: _____
ADRESSE: _____
VILLE: _____ PROV: _____ TÉLÉPHONE: _____

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LES BILLETS FIDUCIAIRES GARANTIS DE PRUDENTIAL FINANCE, SIGNALEZ
(MONTRÉAL) **866-6672**
Ces placements sont offerts à la province de Québec.

PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED

P-4/65

CAHIER No 3 / PAGES 29-42 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, JEUDI 12 AOUT 1965 — 81e ANNEE — No 185

téléphoto PA

Les paras américains à Pleiku

Un soldat sud-vietnamien salue un détachement de parachutistes de la 173e brigade aéroportée américaine qui quitte la ville de Pleiku pour une patrouille dans la région de Duc Co, où un camp retranché des forces spéciales est assiégé par le Vietcong depuis le 3 juin dernier. Des éléments de cette brigade ont été dépêchés à Pleiku, à environ 30 milles de Duc Co, prêts à intervenir dans les combats, si le Vietcong déclenche des opérations d'envergure. Les parachutistes ont eu leur premier contact avec les guérilleros, hier, au cours d'une opération d'appui à la colonne de secours qui s'est frayé un chemin à travers la jungle pour prêter main-forte aux défenseurs de Duc Co.

Un autre avion américain est abattu par une fusée soviétique au Vietnam

SAIGON, (AFP, PA, UPI) — Pour la deuxième fois en l'espace de trois semaines, un avion américain a été abattu, la nuit dernière, par un missile sol-air "Sam", à 50 milles au sud-ouest de Hanoi, dans un secteur où aucun site de lancement n'avait été repéré jusqu'à présent.

Le 24 juillet dernier, un avion "Phantom" américain avait déja été abattu par un missile soviétique, à environ 40 milles au nord-ouest de la capitale nord-vietnamienne.

La destruction du premier avion américain par des missiles avait été suivie d'un raid massif et coûteux des chasseurs-bombardiers américains contre deux sites de lancement semi-mobiles, à l'ouest de Hanoi. Six avions américains avaient été abattus au cours de ce raid.

L'appareil abattu hier, un "Skyhawk", du porte-avions "Midway", a été atteint par un missile en pleine nuit, semble-t-il, alors que la formation à laquelle il appartenait effectuait une reconnaissance armée.

Peu avant, la formation avait attaqué des camions à environ 140 milles au sud de Hanoi.

Les pilotes des trois autres avions ont été affirmatifs en rentrant au porte-avions "Midway": le "Skyhawk" a été abattu par un missile sol-air.

Le porte-parole militaire américain a précisé que la position donnée par les trois pilotes les "mettait au moment de la chute de l'avion en dehors du rayon d'action des emplacements connus des missiles nord-vietnamiens", qui entourent la ville de Hanoi.

Les pilotes ont indiqué qu'ils avaient rencontré un tir anti-aérien classique près de l'endroit où l'avion fut touché par un missile. Le temps était clair et la visibilité bonne.

Le porte-parole a refusé de préciser à quelle heure la mission avait été accomplie. Il a simplement dit: "Après minuit."

Un troisième avion atteint par un missile "Sam"?

WASHINGTON, (AFP) — Selon des informations de source sûre mais non encore officiellement confirmées, un second chasseur "Skyhawk" de la marine américaine aurait été touché ce matin par une fusée "Sam" au-dessus du Nord-Vietnam en même temps qu'un autre appareil était abattu.

Le pilote du second appareil parvint cependant à regagner le porte-avions "Midway", où il se posa sans encombre malgré une forte fuite d'essence.

Le porte-parole du Pentagone n'a pu immédiatement confirmer qu'un second avion ait été touché, mais a laissé entendre que l'information en provenance de Saigon était probablement exacte.

Selon cette information, les deux appareils auraient été atteints par la même volée de missiles tirés d'un emplacement non encore repéré à environ 50 milles au sud-ouest de Hanoi.

La colonne de renforts arrive à Duc Co

Sur le plan des opérations terrestres, les forces sud-vietnamiennes et américaines s'apprêtent à lancer une offensive d'envergure contre le Vietcong dans la région de Duc Co, le camp retranché qui est encerclé par les guérilleros depuis le 3 juin dernier.

Des éléments de la 173e brigade aéroportée américaine et de la deuxième brigade de la première division de l'armée des Etats-Unis ont été transportés, hier et mardi, à Pleiku en vue de servir d'appui à la colonne de renforts qui est arrivée à Duc Co.

Bien que ces troupes aient été envoyées à Pleiku pour servir principalement comme élément de réserve, les autorités américaines avaient fait savoir qu'elles participeraient aux combats, si le Vietcong déclenchait des opérations sur une grande échelle.

Le premier engagement entre les parachutistes américains et les guérilleros a eu lieu aujourd'hui dans la région, lorsqu'une patrouille a riposté au feu des Vietcong.

La piste d'atterrissage du poste de Duc Co ayant été ouverte à la circulation par suite de l'arrivée de la colonne de secours, le général Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam, a rendu visite au camp retranché. Toutefois, le général a échappé de peu au feu nourri des mortiers Vietcong.

Une pluie d'obus de mortier s'est abattue sur la piste d'atterrissage, peu après que l'hélicoptère du général Westmoreland eut décollé. Un avion de transport "C-123" a reçu l'ordre de décoller en vitesse. Il n'eut pas de victimes.

Lire autres nouvelles internationales en page 42

Johnson: les USA ne seraient pas au Vietnam si leur assistance n'avait pas été requise

WASHINGTON, (AFP) — "Les Etats-Unis n'auraient jamais entrepris les sacrifices qu'ils font au Vietnam, si leur assistance n'avait pas été nécessaire et demandée," a affirmé aujourd'hui le président Lyndon Johnson en faisant prêter serment à M. Henry Cabot Lodge, nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.

Cette déclaration du président dissipe l'émotion créée, hier, à Washington par des informations — officiellement démenties — selon lesquelles M. Cabot Lodge aurait déclaré récemment que les Etats-Unis maintiendraient leurs troupes au Vietnam même si le gouvernement de Saigon en demandait le retrait.

M. Lodge retourne à Saigon où il a déjà été ambassadeur des Etats-Unis en 1963 et 1964.

La cérémonie de prestation de serment du nouvel ambassadeur, dans un des jardins de la Maison Blanche, a été entourée d'une solennité toute particulière. Outre M. Johnson, le vice-président Robert Humphrey, le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, les principaux dirigeants du congrès et le général Maxwell Taylor, qui vient de rentrer de Saigon, y assistaient.

Les objectifs des USA au Vietnam

Le président Johnson a profité de cette occasion pour réaffirmer avec netteté les objectifs que les Etats-Unis poursuivent au Vietnam.

"L'ambassadeur Lodge et moi-même, a-t-il dit, sommes pleinement d'accord sur le principe de base que nous sommes au Vietnam pour aider le peuple et le gouvernement à s'aider eux-mêmes. Nous ne sommes pas là pour substituer notre effort au leur, mais pour soutenir leur propre effort d'auto-défense, vaillant et continu".

"Les Etats-Unis, a encore dit M. Johnson, n'auraient jamais entrepris les sacrifices que ces efforts demandent si leur aide n'avait pas été souhaitée et réclamée".

Le président a affirmé que la paix pour le peuple du Vietnam était le seul objectif de la présence des Etats-Unis qui ne pouvaient par ailleurs permettre que la sûreté de leurs engagements vis-à-vis d'autres peuples soit mise au défi par les agresseurs.

Au cours de son allocution, le président Johnson a provoqué une petite sensation rétrospective en révélant que lorsque M. Lodge était revenu de sa première mission à Saigon, l'an dernier, le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, le secrétaire à la Défense, M. Robert McNamara, M. Robert Kennedy et M. McGeorge Bundy avaient demandé à lui succéder comme ambassadeur au Sud-Vietnam. Les informations publiées à l'époque sur la candidature de quelques-unes de ces personnalités n'avaient jamais reçu une telle confirmation officielle.

Huit Prix Nobel de la Paix réclament un cessez-le feu immédiat au Sud-Vietnam

LOS ANGELES, (AFP) — Huit "Prix Nobel de la Paix" ont adressé aujourd'hui aux principaux dirigeants mondiaux un appel pressant en vue d'un cessez-le-feu immédiat et d'une négociation politique au Vietnam.

Cet appel, rendu public par le Dr Linus Pauling, qui est un des signataires, demande qu'une fin soit mise à "ce crime contre tout ce qui est civilisé". Il a notamment été adressé au président Johnson, au général De Gaulle, à Mao Tsé-toung et au président Ho Chi-Minh, au pape Paul VI, au secrétaire général des Nations-Unies U Thant, au premier ministre britannique Harold Wilson, au président Ky du Sud-Vietnam, au président du Conseil des ministres soviétiques M. Kossyguine, ainsi qu'au présidium du Front National de Libération au Sud-Vietnam.

Le document est signé par sept autres des dix détenteurs encore vivants du "Prix Nobel de la Paix": Norman Angell (1934), lord Boyd Orr (1949), Dr Albert Schweitzer (1952), le père Georges-Dominique Pire (1958), Philip Noel-Baker (1959), Martin Luther King, jr (1964) et Albert-J. Luthuli (1960).

C'est la première fois que des lauréats du Prix Nobel de la Paix ont apposé conjointement leurs signatures à un appel de cette sorte.

Seuls le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, et le Dr Ralph Bunche ont fait savoir, qu'en raison de leurs fonctions officielles, ils ne pouvaient s'associer à cette démarche, ce qui ne signifiait pas qu'ils étaient en désaccord avec les vues exprimées dans cet appel.

M. Pearson a ajouté qu'il ferait tout en son pouvoir pour contribuer à un règlement du conflit vietnamien d'une façon qui soit compatible avec les principes humanitaires et la démocratie et pour contribuer de façon constructive aux efforts internationaux effectués dans ce but.

L'appel a été conjointement rédigé par le Dr Pauling, Prix Nobel de la Paix (1962) et de Chimie (1954), par M. Philip Noel-Baker, membre du Parlement britannique, et le père Pire.

Le texte du message

Voici le texte de cet appel tel qu'il a été rendu public par le Dr Pauling :

"La guerre au Vietnam est un défi lancé à la conscience du monde. Aucun de nous ne pouvons lire chaque jour des informations faisant état de massacres, mutilations et incendies sans lancer un appel pour qu'une fin soit mise à cette situation inhumaine. Notre but actuel n'est pas de rejeter la responsabilité sur l'une quelconque des parties belligérantes. Le seul impératif qui nous anime est que cesse ce crime contre tout ce qui est civilisé au sein de l'humanité.

"La paix est possible. Les deux côtés affirment qu'ils admettent les principes essentiels de l'accord de Genève. Pourquoi donc ne pas se réunir pour rechercher un règlement politique ? Pourquoi n'y aurait-il pas un cessez-le-feu immédiat ?

"Au nom de notre humanité commune, nous, les récipiendaires du Prix Nobel de la Paix, lançons un appel à tous les gouvernements et parties en cause pour qu'ils prennent une action immédiate en vue de parvenir à un cessez-le-feu et à un règlement négocié de ce conflit tragique".

Grèce: le roi doit décider entre le retour de Papandreou ou un appel à Tsirimocos

ATHENES, (Reuter, AFP, UPI) — Le premier ministre destitué, M. Georges Papandreou, vient de solliciter une audience auprès du roi Constantin, et l'on est d'avis que cette démarche est de nature à apaiser considérablement la crise politique en Grèce.

On croit comprendre que M. Papandreou a sollicité cette audience après avoir conféré avec deux propriétaires de journaux, partisans de son parti d'Union du centre gauche. Ces hommes influents sont d'avis que si le roi doit, en définitive, se résoudre à rappeler M. Papandreou au pouvoir, ce dernier se doit, de son côté, de ne pas insister pour nommer lui-même le futur ministre de la Défense.

On sait que, jusqu'ici, M. Papandreou est demeuré ferme sur ses positions. Il considère que c'est lui qui doit être appelé à former un nouveau cabinet, à défaut de quoi, il n'y a qu'à procéder à une nouvelle élection.

A Athènes, on dit que si le roi se résigne à rappeler M. Papandreou, il insistera pour avoir son mot à dire dans la nomination du ministre de la Défense — noeud du litige.

On salue également avec soulagement la démarche du vieux chef auprès du jeune roi. Toutefois, on ignore encore à quel moment le monarque le recevra.

Entre-temps, M. Elias Tsirimocos, un homme de gauche, est considéré comme un candidat que pourrait éventuellement appeler le roi. On considère que M. Tsirimocos aurait de bonnes chances d'obtenir la confiance du Parlement. Qui, de M. Tsirimocos ou de M. Papandreou l'emportera ?

AUTOUR DU MONDE

Corée: l'opposition démissionne

SEOUL, (AFP, Reuter) — Les 61 députés de l'opposition ont offert leur démission collective au président de l'Assemblée nationale en Corée du Sud pour protester contre l'approbation du traité pour la normalisation des relations nippo-sud-coréennes. Par ailleurs, la police a arrêté 11 étudiants à l'université nationale de Séoul parce qu'ils préparaient une manifestation contre le pacte. La police a empêché d'autres étudiants d'entrer à l'université, mais une centaine se trouvaient déjà à l'intérieur et ils ont adopté une résolution réclamant la dissolution de la présente Assemblée nationale et de nouvelles élections. L'opposition affirme que le parti ministériel (républicain démocrate) a approuvé le pacte à une réunion spéciale en comité hier soir, "portant ainsi atteinte à la démocratie parlementaire et commettant un acte de trahison envers nos ancêtres et le peuple".

Des Noirs battus par la police

DUBLIN, Georgie, (UPI) — La police a arrêté 20 Noirs qui faisaient du piquetage devant une station de service et les détenu ont affirmé avoir été battus et soumis au gaz lacrymogène. Un porte-parole de la police de Dublin a confirmé les arrestations, mais a nié que les agents aient utilisé le gaz. Quand au propriétaire du garage, qui refuse de vendre de l'essence aux Noirs, il a d'abord déclaré qu'il y avait eu usage de gaz, puis il a soutenu le contraire. De son côté, l'Association nationale pour l'avancement des Noirs soutient que la police a fait preuve de brutalité contre les piqueteurs et les curieux et que même des enfants de 8, 10 et 11 ans ont été battus. "Ls Noirs de cette ville sont devenus nerveux et ils répliqueront si la police ne leur fournit pas une protection adéquate," a ajouté la NAACP.

Suggestion canadienne aux USA

MIAMI BEACH, (PA) — Un juriste canadien a suggéré aujourd'hui au Barreau américain d'adopter la règle qui s'applique au Canada et selon laquelle un témoin doit répondre aux questions, mais peut demander la protection de la Cour afin que son témoignage ne puisse servir contre lui. Me Hazen Hansard, de Montréal, président du Barreau canadien, croit que cette procédure serait plus pratique que le fameux "Cinquième Amendement" de la constitution des Etats-Unis. On sait que des témoins importants se réfugient très souvent derrière cet amendement pour refuser de témoigner. Me Hansard voit dans la procédure canadienne un moyen d'éliminer une "cause de friction entre la police et le public".

Ramirez est "isolé" en prison

MIAMI, (PA) — Un exilé cubain accusé du meurtre de cinq compagnons d'équipage à bord du cargo "Seven Seas" a été placé dans une cellule isolée "pour sa propre protection". Roberto Ramirez ne pourra se mêler aux autres prisonniers "à cause des circonstances particulières à cette affaire", a dit le sergent Harold Adams, de la prison de comté. Le gouvernement fédéral a par ailleurs décidé qu'il avait juridiction pour juger cette affaire. Ramirez est également accusé de piraterie pour avoir tenté de changer la course du navire.

Arkansas: un deuil "chômé"

SEARCY, Arkansas, (UPI) — Les chefs syndicaux de l'Etat de l'Arkansas ont demandé aujourd'hui à leurs adhérents de ne pas travailler demain, en signe de deuil pour la mort de 53 collègues qui ont été tués au cours d'une explosion dans un silo de missiles. Tandis que les divers syndicats établissent des projets en vue de commémorer lse victimes, une commission d'enquête de l'armée de l'Air des Etats-Unis faisait savoir qu'elle espérait être en mesure de déterminer les causes de l'explosion, et de l'incendie qui s'ensuivit, d'ici deux semaines.

Lancement réussi du "Surveyor"

CAP KENNEDY, Floride, (UPI, PA) — Une maquette du véhicule spatial "Surveyor", qui est destiné à atterrir en douce sur la lune, se dirige aujourd'hui en direction d'une cible imaginaire située à 240,000 milles dans l'espace. La maquette du véhicule a été placée sur orbite (apogée 510,861 milles, périgée 102 milles), hier, par une fusée "Atlas-Centaur", ce qui démontre que cette fusée est en mesure de lancer le réel "Surveyor" en direction de la lune, l'automne prochain. Un porte-parole de la NASA a déclaré que la maquette, dont le poids (2,100 livres) est très voisin de celui du réel "Surveyor", a été lancée sur une trajectoire très précise.

Londres ne veut pas d'un doigt allemand sur la gâchette nucléaire

GENEVE, (AFP) — Lord Chalfont a affirmé avec force aujourd'hui que le gouvernement britannique "n'acceptera jamais de participer à un accord nucléaire dans le cadre de l'Alliance atlantique, qui placerait le contrôle des armes atomiques dans les mains d'un pays non nucléaire, y compris l'Allemagne occidentale".

Le délégué de Londres a pris à partie les délégations des pays de l'est, qui, a-t-il dit, ont transformé la conférence du désarmement en un lieu de "polémiques et de récriminations". Il a contesté le point de vue soviétique, à savoir que les "problèmes politiques mondiaux doivent être résolus avant que l'on puisse commencer à parler sérieusement du désarmement".

Le délégué soviétique, M. Semyon Tasrapkine, a aussitôt déclaré que la déclaration britannique n'apportait "rien de nouveau".

Plus tôt, M. Tsarapkine avait indiqué que l'URSS est prête à conclure avec l'Ouest des accords sur le désarment en dépit de la guerre qui se poursuit au Vietnam.

Parlant à un déjeuner de l'Association des correspondants étrangers à Genève, le délégué soviétique a dit que Moscou serait disposé à signer un traité d'interdiction qui engloberait les expériences souterraines et qui empêcherait l'acquisition d'armes nucléaires par les pays qui n'en ont pas encore.

L'URSS serait disposée à signer immédiatement un pareil traité si les Etats-Unis voulaient bien renoncer au principe d'une inspection sur place pour parer à toute tricherie, a-t-il dit.

Les cheveux à la "Beattle" engendrent-ils la délinquence?

STOCKHOLM, (UPI) — "La coiffure vadrouille, à la Beattle, peut-elle conduire à la délinquence juvénile ?"

On savait déjà qu'elle entraine la calvitie, mais pour ce qui est de la délinquence, même le très important et très sérieux troisième congrès mondial des Nations-Unies sur la prévention du crime, auquel assistent une foule de spécialistes aux cheveux probablement coupés en brosse, n'a pu trouver de réponse satisfaisante.

C'est M. E.E. Munch-Petersen, président du comité danois de bien-être de la jeunesse, qui a posé la question ... avec un certain sourire.

Incapables d'établir une corrélation entre la longueur du poil et la mauvaise conduite, les participants au congrès ont "habilement" contourné la difficulté en faisant l'apologie de la famille, dont "la bienfaisante chaleur constitue la meilleur protection contre la néfaste influence des mauvais compagnons."

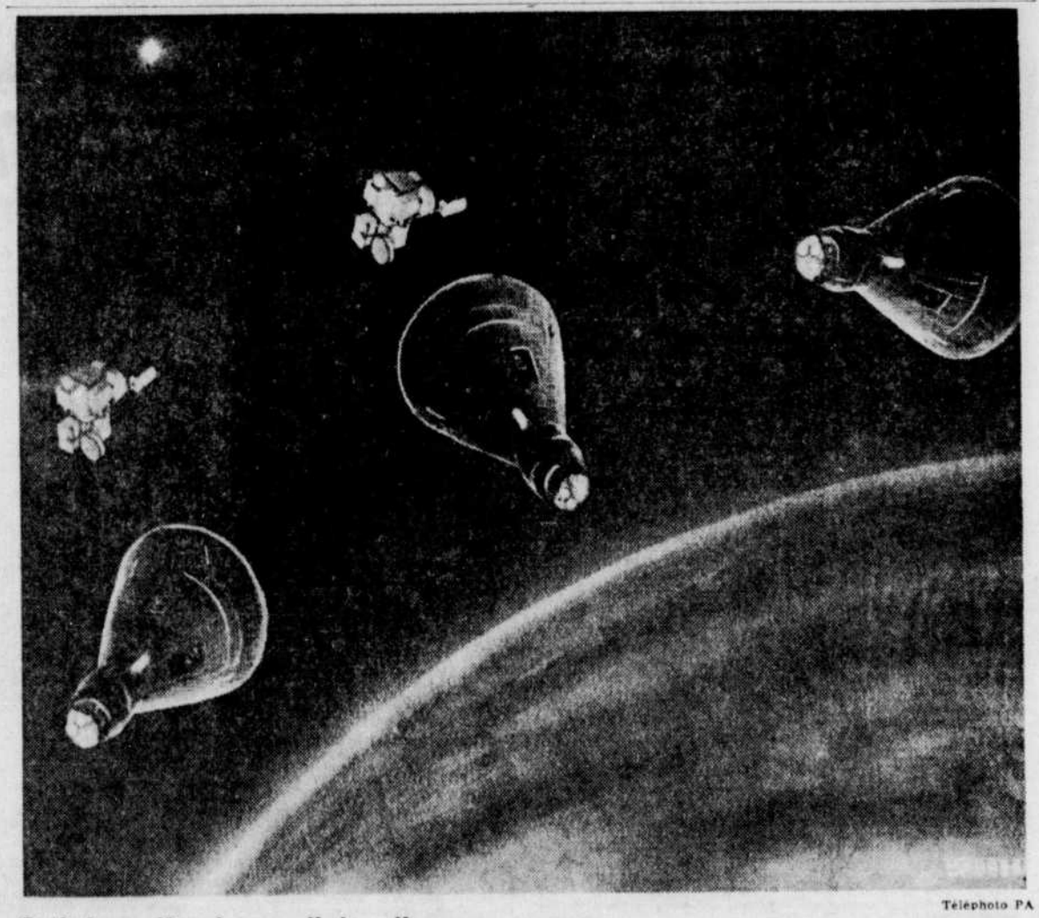

Téléphoto PA

Prélude au "rendez-vous" dans l'espace

Le Centre de défense et de l'espace de la société Westinghouse à Baltimore a publié hier, ce cliché d'un artiste en ce qui a trait au simulacre de "rendez-vous" dans l'espace, qui sera tenté la semaine prochaine à l'occasion du vol de Gémini-5. A droite, le vaisseau spatial est en orbite ; au centre, il se retourne pour éjecter le dispositif de "rendez-vous" alors que la capsule reprend sa position de vol, accompagnée à gauche, par le dispositif de "rendez-vous". La division spatiale de la société Westinghouse a construit le dispositif de "rendez-vous", ainsi que le radar qui servira à cet exploit.

Gemini-5 et ses deux cosmonautes entreprendront le 19 août un voyage spatial sans précédent

WASHINGTON (AFP) — La NASA a entamé aujourd'hui l'ultime phase des préparatifs en vue de la randonnée spatiale la plus longue jamais entreprise par un équipage humain — un vol de huit jours autour de la terre, assorti d'un simulacre de "rendez-vous" et de plusieurs expériences inédites.

Les dernières données fournies par les techniciens de l'espace indiquent que tout est au point pour le lancement le 19 août de Gemini-5.

Propulsés sur orbite par une fusée Titan-2 de plus de 500,000 livres de poussée, Gordon Cooper et Charles Conrad s'attaqueront ce jour-là au record absolu de durée des vols spatiaux détenu jusqu'ici par les astronautes soviétiques. Leur plan prévoit 121 révolutions autour du globe pour un total précis de 191 heures et 53 minutes dans l'espace.

Grâce à Gemini-5, les experts américains chercheront essentiellement à s'assurer que la non-pesanteur prolongée ne menacera pas l'équipage de la cabine "Apollo" qui effectuera le premier aller-retour dans la lune.

Malgré la présence de son co-équipier, Cooper aura aussi l'occasion de s'octroyer là un record strictement personnel, celui de l'homme qui aura passé le plus de temps dans l'espace. Vétéran des anciens vols "Mercury", il a en effet déjà séjourné un peu plus de 34 heures dans le cosmos, en mai 1963.

Le vol de Cooper et Conrad ne comprendra pas moins de 17 expériences, dont certaines d'un caractère entièrement nouveau. Les deux astronautes seront placés sur une orbite elliptique de 100 milles au périgée et de 219 milles à l'apogée. A partir de cette orbite de base, ils effectueront diverses manoeuvres, comprenant des changements d'orbite, dans les premières heures de leur vol pour s'écarter d'abord et se rapprocher ensuite d'un "satellite" largué par leur cabine.

Cette expérience est prévue essentiellement pour mettre à l'épreuve un nouveau type de radar ultra-sensible, qui permettra peut-être aux techniciens américains de réaliser la mise au point définitive de la future technique de "rendez-vous spatial".

La NASA espère aussi obtenir, grâce à Cooper et Conrad, des clichés d'une haute précision de certaines régions ou reliefs de la terre encore mal connus des géologues.

Gagarine: des vols qui dureront des années

MOSCOU (AFP) — "Un satellite sera lancé très prochainement autour de la lune, et une station automatique y atterrira.

"Ce sera ensuite le tour d'un engin, ayant un cosmonaute à bord", ont annoncé hier à la radio, Youri Gagarine, premier cosmonaute soviétique, et M. Mart Dobrov, spécialiste des questions spatiales, à l'occasion du troisième anniversaire du vol orbital groupe de Nicolaev et de Popovitch.

Dobrov a précisé : "Nous songeons également à des voyages vers les autres planètes du système solaire, et en premier lieu vers Mars, où règnent des conditions proches de celles de la terre. Vénus viendra ensuite, mais sa température est plus élevée."

Gagarine a déclaré pour sa part : "Nous travaillons pour des vols futurs qui dureront non pas des mois, mais des années."

Guerilla et désordres en Inde

LA NOUVELLE-DELHI (PA, Reuter, AFP) — Le gouvernement indien est actuellement aux prises avec une guerilla dans l'Etat du Cachemire et des désordres civils dans l'est et le sud de l'Inde.

Le couvre-feu a été instituté la nuit dernière à Srinagar pour lutter contre ce que La Nouvelle-Delhi appelle les "infiltrateurs" venus du Cachemire pakistanaise. On a signalé 50 accrochages entre ces envahisseurs et les troupes indiennes depuis six jours.

Le Pakistan, pour sa part, a nié les accusations d'infiltration. La radio clandestine "Voix du Cachemire" soutient qu'un bataillon indien a été annihilé dans une bataille avec des "combattants de la liberté" du Cachemire.

La police est débordée

Par ailleurs, des troupes ont été dépêchées dans l'Etat de Bihar avec l'ordre de tirer à vue sur les foules qui attaquent depuis trois jours les gares, les bureaux de postes et les lignes de communication afin de protester contre la cherté des aliments. Des bandes ont même pillé des entrepôts de céréales de l'Etat dans le Bihar et au Bengale occidental.

Dans l'Etat de Andhra Pradesh, dans le sud du pays, plus de 1,000 étudiants ont attaqué les demeures de personnages officiels à l'université d'Osmania, à Haidarabad. La police indienne a ouvert le feu et fait usage de grenades lacrymogènes pour disperser les étudiants en colère. Ceux-ci font la grève des cours depuis 3 jours, réclamant l'abolition de l'internat et une diminution du prix des inscriptions.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
405	Abitibi	11¾	11¾	11¾
135	Algoma	64	64	64
600	Alliance	9½	9½	9½
2565	Alumin	29¼	28¾	28¾
975	Alum 4¼	40	40	40
—	Alcan 2	48	48	—
—	Anglo CP	11	11	—
—	Anglo CP	26	26	—
—	AngT 4½	45	45	—
—	AngT 265	51½	51½	—
—	Argus	20¾	20¾	—
300	ArgC Pr	13¼	13¼	13¼
230	Asbestos	25¼	25½	25½
800	Atl Sug	24½	24	24
100	Atl Sug A	23	23	23
110	Bq CN	70	70	70
1030	Bq Imp	63¼	62½	63¼
555	Bq Mont	62	61¾	61¾
1205	Bq N.-E.	71¾	71½	71¾
25	Bq PC	51½	51½	51½
685	Bq Roy	72¾	72¼	72¼
—	Bath P	25½	25½	—
—	Bath Wts	11	11	—
—	Bath P A	60	60	—
—	Bath P 21	21	21	—
580	Bell Phone	58¾	58¼	58½
—	Bow Paper	7	7	—
—	Brazil	6½	6¾	—
605	BA OIL	30¾	30¼	30¾
455	BC Forest	26½	26¼	26¼
—	BC Phone	67½	67½	—
—	BC Ph 4.84	24¾	24¾	—
5800	Brinco	6¾	6¾	6¾
—	Brockvl Pr	6½	6½	—
—	Burns Foods	23½	23½	—
1865	Cal Pow	22¾	22½	22¾
—	Cal P 5% P	102½	102½	—
200	Can Cem	53½	53	53
—	Can Cem Pr	27¼	27¼	—
—	CD Sugar	23¾	23¾	—
770	Can Iron	52½	52	52
50	Can Malt	25	25	25
—	C Saf 4.40P	98¼	98¼	—
450	C S L	35¼	35	35
—	C S L Pr	6½	6½	—
1120	CAE n	13¾	13	13¼
1965	C Brew	8¾	8¾	8¾
—	C Brew A	45¼	45¼	—
—	C B Alm A	14½	14½	—
—	C Chm A	940	940	—
—	C Conv A	9	9	—
—	C Fndtn	7	7	—
—	C Hydro	29	29	—
—	C Hydr Pr	21¾	21¾	—
400	C I L	19¾	19¾	19¾
—	CI Pow	22	22	—
—	CI Pow Pr	49¾	49½	—
—	C Marconi	5	5	—
200	C Pfina	12½	12½	12½
5615	CPR	65¼	64¼	65¼
—	C Refract	17½	17½	—
—	C Vickers	20½	20½	—
1900	Central D	10¾	10½	10½
800	Chemcell	16¾	16¾	16¾
—	Chem 1.75	36	35¾	—
560	Coghlin	13¾	13¼	13¼
100	Col Cell	8¾	8¾	8¾
—	Col C pr	26¾	26¾	—
350	Cons MS	42¾	42¾	42¾
350	Cons Paper	41¾	41¼	41¼
100	Cons Text	23	23	23
2000	Con Glass	10	9¾	9¾
—	Corby A	20½	20½	—
—	Cronati	400	400	—
—	Crain RL	25¾	25	—
—	Cr Foncier	68	68	—
25	Cr Zell A	30	30	30
—	Crush Int	14¾	14¾	—
—	Dale Ross	18¾	18¾	—
325	Denison	29¼	28¾	29¼
935	Dist Seag	38¼	37¾	37¾
670	D Bridge	28	28	28
100	D Coal p	7	7	7
650	Do Fasco	27¼	26½	27¼
500	D Glass	14¾	14	14¾
—	D Lime	5¾	5¾	—
—	Dosco	14¼	14¼	—
500	D Stores	23½	23¾	23¾
1125	Domtar	19¾	19¾	19¼
—	Domtar p	21½	20¾	—
470	D Text	31	30¾	30¾
20	D Text p	147	147	147
25	Donohue	8¾	8¾	8¾
200	Du Pont	46	45	48
200	Dupuis A	10½	10½	10½
—	Electrolux	47½	47½	—
—	Emerl A	7¼	7¼	—
200	Falcon	97¾	97¾	97¾
—	Fam Play	24½	24½	—
—	Fleetwood	20¾	20¼	—
50	Fraser	32	32	32
—	G Dynam	45	45	45
—	GMC	105¾	105½	105¾
—	GR Brei p	50	50	50
2400	Gl Paper	23¾	23¾	23¾
—	Harding	30¼	30¼	30¼
—	Harding (A)	28	28	28
—	Hawk Sidd	5¼	5¼	5¼
460	Hollinger	27	26¾	27
100	Home A	18	18	18
—	Home B	19	19	19
1100	Horne Pf	315	315	315
108	Hud Bay M	68¼	68	68¼
—	H B C	14¾	14¾	14¾
—	Husky Oil	12¼	11¾	11¾
—	Husky B pr	53½	53½	53½
875	Imp Oil	52¾	52¼	52¾
750	Imnp Tob	15	14¾	15
—	I Tob Pr	6¾	6¾	—
1025	Ind Accep	24½	14¾	14½
—	J Ac 4.50 pr	94½	94½	—
—	Inind Pr	17½	17½	—
235	Int Nickel	94½	93¾	94
307	—Int Pap	31½	31¼	31½
620	Int Util	30¼	29¾	30
395	Inter PL	88¾	88	88¼
—	Jamaica PS	14	14	—
200	Labatt	20½	20½	20½
—	Laur Fin	15½	15½	—
—	Laur F 125	20	19¾	—
—	Laur F 2.00	35¼	35½	—
800	Loblaw A	9¼	9¼	9¼
800	Loblaw B	9½	9¼	9½
825	Loeb M	15¾	15	15¾
—	McLarn A	21	21	—
—	McLarn B	23½	23½	—
50	McLaren H	29½	29½	29½
1000	MB PR	29¼	29	29¼
—	Marit Elec	21	21	—
937	Marit Tl	21	20¾	21
3250	Massey F	31	30¾	30¾
—	Met Stores	8½	—	—
613	Miron 6 p.c.	12¾	12¾	12¾
—	Mitch RA	12¾	12¾	—
—	Mitch RB	225	225	—
750	Molson A	37	37	37
175	Molson B	39	39	39
1150	Moore Crp	70	69¾	69¾
100	Morse RA	15	15	15
—	Morse RB	13½	13¼	—
—	Mussens	25	25	—
160	NFLD Lgt	10¾	10½	10¾
3475	Neranda	47½	47¼	47¾
—	N Ont NG	27	27	—
25	NS LP	32	32	32
300	Ocean Fish	8¾	8¾	8¾
3150	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
—	Ont Steel	34	34	—
100	Oshawa A	41	41	41
2585	Pac Pete	10½	10¼	10¾
1025	Placer	24	23	23¾
625	Pow Corp	14½	14	14¼
275	Price Br	38½	38¼	38½
50	Price Pr	82¾	82½	82¾
—	Probuild	150	150	—
300	Phillips	24¼	24	24¼
1000	QN Gas	10¾	10¾	10¾
—	QNG Pr	98	98	—
7850	Que Phone	23¼	22½	23¼
—	Q Ph 4¾	19½	19½	—
2000	Reed Paper	8	8	8
—	Reitmans	11	11	—
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
800	Rio Algom	17	17	17
—	Rockwell	36¾	36	—
—	Rolland A	10¾	10¾	—
—	Rolland B	12½	12½	—
—	Ronalds F	13¼	13¼	—
1310	Rothmans	27	26¾	27
—	Russel A	21¼	21	—
100	St-L C A	37½	37½	37½
—	St-L C w	18	18	—
—	St-L C	21¾	21¾	—
—	Salada F	10¾	10¾	—
—	Scot LaS	13½	13½	—
—	Shell Can	17¾	17¾	—
—	Shell I P	25¾	25¾	—
—	Sher W	38	38	—
—	Sher W P	140	140	—
150	Shop Save	14	14	14
—	Siard	6¾	6¾	—
400	Simpsons	27	27	27
—	Sogemin P	13	13	—
100	Southam	36	36	36
—	SS Steel	26½	25¾	—
1915	Steel Can	28¾	28	28¼
—	Steinbg A	43½	43½	—
—	Steinb P	102½	102½	—
—	Texaco C	50½	50½	—
330	T Fin A	13½	13¾	13½
—	Tr C Crp	10½	10¾	—
490	Tr-C PL	36¾	36¼	36½
—	Tr Mt P	19½	19½	—
100	Un Carbide	28¼	28¼	28¼
—	Union Oil	19	19	—
375	Walk Gw	37¾	37½	37¾
—	W & Knp	25	25	—
—	Weldwood	11¼	11¼	—
165	W Coast T	16½	16½	16½
300	Weston (A)	20	20	20
—	Weston B	20¾	20¾	—
100	Zeller's	18	18	18

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	9	9	—
—	Alpha A	25	25	—
—	Alscope	81	81	—
4000	Amg B B	37	36	36½
—	Ameraniu	5	4½	—
—	Anthonian	8	8	—
—	Arto	5	5	—
6500	Augustus	39	37	37
—	Baker T	8½	8½	—
2500	Band Ore	14½	14½	14½
—	Bateman	5	5	—
—	Beauce PI	15	15	—
3200	Blk Hawk	300	295	295
5400	Black Riv	16½	16	16
400	Blue Bon	355	350	350
2500	Bluewater	33	32	33
—	Bornite	5½	5	5
4000	Bruce-Prest	13	13	13
15500	Bruneau	28	25	25½
—	Brunswick	15	15	15
—	Burnt Hill	35	35	35
1300	Calumet	7	6½	6½
—	Camflo	310	310	310
—	C Interlub	315	315	—
27800	C Magnst	120	88	117
800	C Se Und	235	235	230
—	Carbec	7½	7	—
—	Cartier Q	8½	8½	—
—	Casavant	450	450	—
—	Cassiar	13½	13½	—
400	Cessland	540	520	540
31200	Chemalloy	199	162	197
—	Chib Kay	25	25	—
—	Chb Cp	6	5½	—
27000	Chipman	21	20	21
—	C H M	80	79	—
—	Cm O G	33	31	—
1600	Commodor	170	165	165
—	Comd w	100	99	—
—	Cominga	12	12	—
30000	C Canoram	26	26	26
—	CDivSec A	125	125	—
—	CDivSec	40	40	—
24100	C Manitoba	60	56	60
—	C Mogador	23	23	—
500	C Monpas	9	9	9
—	C New Pac	16	15	—
—	C Persh	18	18	—
2800	C Virginia	45	45	45
3000	Copstream	10	10	10
550	Couvrette A	6¾	6¼	6¼
—	Cr StL A	10	10	—
1000	Crownbri	41	39	41
1000	Dauphin	25	25	25
—	Delta Elec	215	210	—
—	Delta Min	30	28	—
350	Denault A	12	11¾	11¾
18500	Delzan	36	34	34½
—	Dom Exp	12	12	—
—	Dom Lease	15	14	—
125	D Oilcloth	30	30	30
—	Drum Weld	10	10	—
—	Dumagami	55	50	—
36000	Dumont	34	29	34
—	East Sull	695	695	—
17000	East Vent	40	34	40
—	Electrolier	9¾	9¾	—
—	Emp Oil	4½	4½	—
115725	Equity E	63	58	61
3000	Fab Met	17	16	16
—	Fano	8	8	—
100	Fiscal	9	9	9
—	Flint Rock	20	20	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	F Reliance	46	46	—
169000	Fox Lake	40	47	49½
—	Frigistors	46	46	—
—	Fundy	4½	4½	—
500	Futurity	40	40	40
14500	Garnex	67	64	64
12000	Ghislau	38	35	38
400	G Autotrn	195	195	195
1300	Glen Lake	170	170	170
100	Grren Br	435	435	435
—	Grt W M	85	85	—
—	Grissol	225	225	—
—	Hastings	325	325	—
400	Inspiratn	185	180	180
—	Int Atlas	110	110	—
1000	Int Ceram	11½	11½	11½
5000	Intp Dredg	30	30	30
—	Israel Oil	9½	9½	—
4500	James Ba	27	26	27
500	Jockey	5¾	5¾	5¾
70250	Jubilee	445	420	445
2000	Keltic	34½	34	34
—	K Desmond	40	40	—
—	Kiena	150	144	—
1500	Kodiac P	325	315	315
2000	Kontiki	10	10	10
—	Lab Acc A	9	9	—
—	Labrador	31¾	31¾	—
—	Laduboro	40	35	—
50	Lait Lecel	10	10	10
100	L Dufault	14¾	14¾	14¾
—	Lamonta A	17½	17½	—
—	Lingside	3½	3½	—
3000	Lithium	10	10	10
4000	Loupen G	11	11	11
27500	Marlarti HY	24	22	23
—	Massval	9½	7	—
—	McAdam	105	100	—
—	McIntyre	77½	77½	—
100	Melchers	23	23	23
200	Melcher p	5	5	5
1000	Merc Chip	10	9½	10
—	Metal Min	165	165	—
—	Mid-Chib	22	22	—
100	Midepsa	325	325	325
2000	Miro Mi	25	23	25
6500	Mistango	19½	18	19½
—	Molyb	60	60	—
1000	Monpre	8	8	8
—	Mt Costigan	24	24	—
600	Mt Pleast	110	109	109
100	Mt Plea w	23	23	23
—	MR Dairies	300	300	—
100	Mt Rice	17¼	17¼	17¼
—	Mt W Iron	42	42	—
200	NAut Vend	130	130	130
500	Native Man	9½	9½	9½
3000	N Formaq	6	6	6
1100	N Imperial	174	174	174
—	Newrich	16	16	—
—	NW Amulet	5½	5	—
26000	Nocana	14½	13	14½
—	NA Asbestos	6	6	6
—	NA Rare M	22½	22½	—
1000	NorthEx	150	150	153
2300	NW Canal	12	12	12
1500	Norvalie	7	7	7
—	Opem Ex	13	13	13
—	Orchan	485	485	485
84500	Pat Silver	28	21	24
10000	Paudash	10	10	10
—	Peace Riv	410	410	410
—	Pembrook E	25	25	25
15500	Penobec	14	13	13
—	Peso S	130	130	130
—	Phoenix O	70	66	66
3500	Pitt Gold	4½	4½	4½
20750	Porcupine	26	25	26
—	Que Ascot	5½	5	—
500	Que Chib	14½	14½	14½
—	Q Cobalt	160	150	—
500	Q Indust M	20	20	20
1000	Que Smelt	18½	18½	18½
—	Que Ph 50	15¾	15¾	—
4000	Rancheria	99	93	93
—	Red Crest	3	3	—
—	Ra F B	81	81	—
—	Rusty L	23½	23½	—
100	Ruby Foo	390	390	390
—	Ruby F W	30	30	—
100	St-L Col	230	230	230
—	St-L L	70	70	—
—	St Lucie E	18	17	—
—	Sangamo	900	900	—
—	Sapawe	31	31	—
—	Select P	425	425	—
2000	Silver Re	16	16	16
17500	Silver Su	17	16	17
9000	Silver T	23	21½	23
—	Sobeys A	20½	20½	—
100	Sogena	10	10	10
—	S Dufault	6½	6½	—
600	Spartan Air	46	45	46
—	Spartan w	7	7	—
14100	Stairs Ex	107	93	93
1000	Std Gold	14	14	14
1000	Sullivan	450	450	450
100	Superpack	325	325	325
64000	Tache	20	19	19½
3000	Talisman	50	50	50
8000	Tazin	6½	6½	6½
—	Tib Expl	7	7	—
1000	Trsterre	43	43	43
—	Un Obalski	36½	36½	—
200	U Town El	16½	16½	16½
—	Val Mar	465	465	—
—	V Der Ht	215	215	—
14500	Vanguard	6	5	5
—	BagMW	HRDHHT3T	HT	HT
Wabasso		12	12	—
—	Westburn	135	135	—
2000	West Tin	40	37	40
500	Westville	28	28	28

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Compo	7 Pap.
Clôture — 11 août	158.3	149.2	121.3	153.1	125.0
Clôture 10 août	157.4	147.6	121.1	152.0	123.4
Semaine dernière	156.8	147.4	121.8	151.7	124.4
Mois dernier	154.5	145.2	121.3	149.6	124.6
Haut — 1965	174.0	161.8	138.6	166.9	147.4
Bas — 1965	151.8	145.1	120.3	147.2	121.3
Haut — 1964	166.7	153.5	134.8	160.6	150.8
Bas — 1964	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¼ 1 sept.	1965	99¾	100
3 Perpétuels	1969	77	78
4½ 15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	95¼	96¼
3¼ 1 juin	1976	83	84
4¼ 1 sept.	1972	93½	94½
3½ 1 avril	1969	101	102
4½ 1 sept.	1963	90½	91¼
5½ 1 oct.	1975	101	101¾
CNR 5½ 15 déc.	1971	100½	101¼
CNR 4¼ 1 avril	1967	100	100½
CNR 5¼ 1 jan.	1985	104	105
CNR 4 1 fev.	1981	85	86
CNR 5 1 oct.	1987	95¾	96½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun 5½	1966	99½	100½
B C Elect 5½	1989	98	99½
B C Elect 3¼	1967	95¾	96¾
B C Elect 3¾	1969	97½	98
B C Pow 5 sept	1982	92½	93½
B C Elect 5¾	1977	100	101
Manit 5¾ janv.	1984	100½	101½
N B 5¼ déc.	1986	94½	95½
Nfld 6 fév.	1981	101½	102½
N S 5½ mars	1982	98¾	99¾
Ont 3 nov	1965	99¼	99¾
Ont Hy 5¼ nov.	1983	96½	97½
Ont Hy 4 mars	1968	99	100
Ont Hy 5¾ juil.	1979	101¾	102¾
Québec 4¼ janv.	1977	91½	92½
Québec 5¼ août	1985	93¾	94¾
Québec 5½ juin	1980	96½	97½
Québec 5¾ fév.	1986	98¾	99¾
Quebec 6 août	1982	101½	102½
Que Hy 3½ mars	1975	84½	85½
Que Hy 5½ nov.	1985	96¼	97¼
Que Hy 5½ nov.	1985	96	97
Sask. 5½ fév.	1982	98	99

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83	84
Montreal 5½	1981	95	96
Ottawa 5½ 2 juil	1980	97½	98½
Tor Met 5½	1982	97½	98½
Vancouver 6	1980	101	102

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	101	104
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Int Nat Gas 5½	1977	99	—
Loblaw 4¼	1976	139	—
Loh Lease Pro 5½	1975	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4½	1976	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	92	93
Simpson's 5½	1979	124	—
Simpson's 5	1976	193	—
TC Pipeline a	1989	110	113
TC Pipeline b	1988	135	—
Uted Twn El 6¼	1981	119	—
W Coast 5½ x-c	1988	104	106

INDUSTRIES

Abitibi P&P 6¼	1877	102	104
Algoma Stl 5¼	1877	95	97
Alum of Can 4½	1973	93	94
BA Oil 5¼	1977	96	98
CB Alum 5¾	1980	98½	99½
CIL 5¾	1977	99	100
C Breweries 5	1983	93½	94½
C Chemical 4¼	1971	99½	100½
C P R 5	1963	92¼	93½
Cr Foncier 5½	1974	97	98
D Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5½	1978	94	96
Dom Textile 4	1966	96¼	99
Imperial Oil 3	1969	92½	94
Ind Accept 5¾	1982	97	98½
Loblaw Gr 6	1977	100	100½
Roynet 6	1980	100	100½
Shell Oil 4½	1976	91	92
Shell Oil 5¾	1977	98½	100½
St Law Corp 5	1978	92½	93½
Simpson's 4¾	1973	98	99
Steinberg's 5¾	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	96	98
Weston Geo 4¾	1971	95	96

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1963	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel 3¾	1979	83	84½
Bell 5½	1982	97½	99
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	103	104½
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	89	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¼	1962	98	100
Cons Gas 5¾	1984	96½	100
Cons Gas 5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1982	97	99
Marit Elect 5½	1963	98	100
NFLD L & P 3¼	1978	95	—
N Cst N Gs 5¾	1962	97½	99½
Northw Ut 5¾	1988	99	101
North Tel 5½	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	93	95
Que Nat Gas 6	1988	97	99
Que Tel 5¾	1983	97½	99½
TC Pipe 5.85	1987	98½	100
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	93½	—
Eatons 5	1978	94	96
Steinberg 6	1984	100	101½
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Abitibi P. & P. (ord.)	$0.14 tr.	1-10	1- 9
Ford Motor of Canada (ord.)	$1.25 tr.	15- 9	19- 8
Kilembe Copper Cobalt	$0.20 int.	30- 9	23- 8
MacKinnon Structural Steel (5% pr.)	$1.25 tr.	15- 9	31- 8
Distillers Corp.-Seagrams	$0.25 tr.	15- 9	25- 8

Faiblesse des cuprifères Anaconda et Kennecott

MONTREAL. — La tendance boursière continue de se maintenir légèrement en hausse, en matinée, à Montréal.

Des principaux secteurs, les industriels, les services publics et les papeteries sont un peu plus élevés tandis que les banques affichent une tendance mixte et étroite.

L'indice composé se hausse de 0.4 à 153.5. Le volume n'est pas très élevé et les fluctuations sont, en général, fractionnaires.

Parmi les principaux changements, Quebec Telephone, le titre le plus actif ce matin, s'élève de ¾ à 23¼ sur un volume de 7785 actions, dont une transaction spéciale de 7050 actions a été enregistrée à 22½. Canada Cément gagne 1 à 52 et Distillers Seagrams 1¼ à 38. Fraser Paper et Hudson Bay Mining gagnent ¾ chacun. CPR et Massey gagnent ½ chacun. Dominion Bridge et Labatt gagnent ⅜ chacun.

Aux minières et pétrolières, Jubilee gagne 15 cents à $4.30, Stairs .06 à 93 cents et Kodiak Pete perd 25 cents à $3.10. Chemalloy gagne 18 cents à 1.80.

* * *

TORONTO — Les gains enregistrés par les valeurs industrielles sont minimes et l'activité des spéculatives s'est ralentie en matinée, à Toronto.

Parmi ces dernières, United Buffadison gagne 41 cents à $2.06; ces mêmes actions avaient marqué une hausse de 69 cents mercredi. Obaska, passablement active depuis une semaine, gagne 3 cents à 28 cents tandis que Radiore Uranium perd 2 cents à $1.03.

Les aurifères sont calmes et légèrement en baisse de même que les métaux usuels.

* * *

NEW YORK — Les cuprifères Anaconda et Kennecott enregistrent des déclins assez accentués. Le marché de Wall

Street est par ailleurs plutôt calme.

Anaconda et Kennecott qui sont les deux plus importantes compagnies cuprifères au Chili déclinent de plus de 3 et 2 points respectivement, par suite d'une nouvelle voulant que l'industrie du cuivre au Chili soit nationalisée.

Le marché avait débuté légèrement en hausse mais subséquemment le ton devint irrégulièrement plus faible.

Sur une transaction-bloc de 104,300 actions, Hunt Foods baisse de 1 point mais se reprend de ½, par la suite.

Les aciéries et les automobiles sont mixtes et les fluctuations de la plupart des titres clé sont légèrement fractionnaires, quelques-unes, toutefois, sont d'environ 1 point.

* * *

LONDRES. (AFP) — La tendance est ferme sur le stock exchange et les affaires s'animent en cours de séance. Le dernier sondage de l'opinion publique qui a de nouveau confirmé un regain de popularité des conservateurs encourage une reprise modeste de la demande privée.

Les vedettes industrielles progressent de façon sensible d'abord mais tendent à marquer le pas en fin de séance. L'indice du Financial Times enregistrait une hausse de 2.2 points après un gain de 2.4 points à midi.

* * *

PARIS — De bonnes dispositions sont aujourd'hui exprimées par un grand nombre de valeurs française. Sans être encore substantielles, les affaires sont moins inexistantes qu'au cours des deux séances précédentes, et la demande, tout d'abord bien sélective, tend à s'élargir après le premier quart d'heure.

Les opérateurs ont été agréablement surpris par la bonne tenue de la cote la veille, notamment durant la seconde moitié de la séance. Cette manifestation de foncière résistance, puisque la pauvreté des échanges était particulièrement propice au glissement des cotations, renforce la conviction que celles-ci ne sauraient plus être sensiblement entamées.

Le mouvement en avant de ce jour, s'il n'est pas général, n'en apaise pas moins les inquiétudes qu'avait pu faire naître la maussade tendance des deux premières séances de cette semaine.

cote des grains

COTE DES GRAINS

Marché à terme : 11 août 1965

WINNIPEG

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :				
Oct.	85	85⅛	85	85⅛
Déc.	83½			83½
Mai	84¼	84⅝	84⅛	84⅜
ORGE :				
Oct.	1.28	1.28⅛	1.27⅞	1.28¼
Déc.	1.26⅜			1.26⅜
Mai	1.27¾	1.27⅞	1.27⅝	1.27